QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12250 4 F DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 15 JUIN 1984

Le tunnel du Mont-Blanc de nouveau bloqué par une grève des douaniers italiens

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 19 à 24

- *Une visite chez Jules Renard*
- *Le dernier livre d'Elsa Morante*

Le pari sur la Guinée

La France a choisi de faire un effort particulier pour contribuer à reconstruire la Guinée, ruinée par Sekou Touré. Le président de la République souhaite même, dit-on de bonne source, une « action urgente et d'envergure » pour aider les militaires guinéens, qui ont pris le pouvoir le 3 avril, à relever le pays de ses décombres. Telle est, en substance, la conclusion, à vrai dire attendue, de la visite de quarante-huit heures que vient d'effectuer à Paris le colonel Diara Traoré, le nouveau premier ministre de Conakry.

Le principe de l'ouverture d'une mission de coopération française en Guinée est acquis. Des crédits provisionnels – d'un montant de 20 millions de francs – ont déjà été dégagés par le Fonds d'aide et de coopération. Dans un premier temps, l'aide française ira, de façon prioritaire, à la réforme de l'enseignement et à la réalisation d'infrastructures de communication. M. François Mitterrand entend donc saisir l'occasion qui lui est ainsi offerte de faire de la Guinée un cas « exemplaire » de la coopération franco-africaine.

Il reste que, même si Paris joue un rôle moteur dans la relance de l'économie guinéenne, la voie du « redressement » choisie par les officiers guinéens est pleine d'embûches. Leur pays est carrément sinistré, et ils vont être contraints de mener simultanément plusieurs négociations, notamment avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la CEE, pour tenter de remettre de l'ordre dans leurs finances et obtenir d'indispensables crédits. Ensuite, à l'heure de la rigueur, l'aide française n'est pas sans limites. Ses effets ne porteront que si d'autres Etats et organismes internationaux viennent rapidement la compléter.

Les Guinéens, qui n'ont pas encore fini de compter les victimes d'une dictature sanglante, réalisent aujourd'hui que l'épreuve de la reconstruction sera de longue haleine. L'euphorie déclenchée par le putsch est retombée, et le chef de l'Etat, le colonel Conté, aura du mal à faire taire les divisions et à remobiliser une société exsangue. On ne sait même pas comment pourra se dérouler le procès des principaux inquisiteurs – et tortionnaires – de l'ancien régime, qui sont internés à Kindia.

Pour la France, le pari sur la Guinée ne peut réussir si l'on se contente de demi-mesures, comme on l'a si souvent fait par le passé. Les richesses potentielles considérables de ce pays de l'Ouest africain, son attachement – envers et contre tous – à la francophonie et le besoin des Guinéens de surmonter le traumatisme qu'ils viennent de subir sont autant de raisons, pour Paris, de remplir ces « responsabilités historiques » auxquelles les dirigeants de la Vᵉ République font si volontiers référence. Il n'y a pas d'autre choix.

Creusot-Loire : les discussions continuent

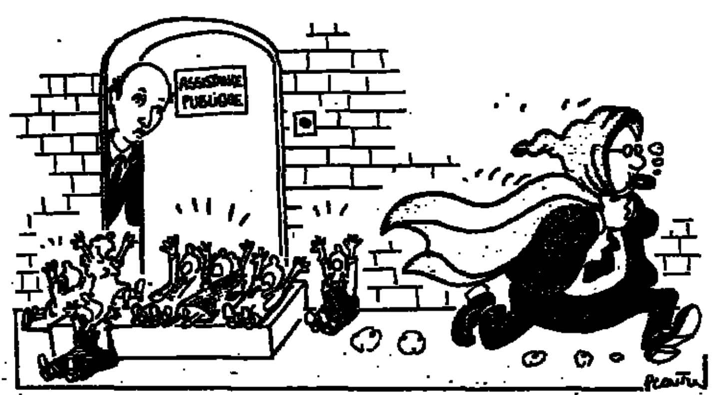
Les représentants de Paribas se sont démis de leurs fonctions

Le tribunal de commerce de Paris, réuni en chambre de conseil le 13 juin, pour examiner le dossier de Creusot-Loire n'a pu que constater l'absence de présentation par la société d'un plan de redressement au terme du délai imparti. Mais il a tenu à calmer le jeu. Dans un communiqué, il a précisé qu'*« après avoir constaté qu'aucun plan n'a été déposé, il mettra de toute façon fin à la procédure au plus tôt le 13 juin 1984 et au plus tard le 13 juillet »*.

La conférence de presse tenue par M. Pineau-Valencienne, qui a choqué plusieurs administrateurs de Schneider (certains d'entre eux avaient demandé que des négociations soient poursuivies sous l'égide du tribunal avec le comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), n'a donc pas encore eu l'effet escompté. Et l'on peut se demander si le président de Creusot-Loire et de Schneider ne va pas en tirer les conséquences et démissionner dans les jours prochains, comme il l'avait laissé entendre, de la présidence de Creusot-Loire. M. Pineau-Valencienne, qui, en l'occurrence, a joué et perdu – puisque le gouvernement n'a pas cédé – n'en resterait pas moins chez Schneider et continuerait d'être l'interlocuteur des pouvoirs publics dans la poursuite des discussions.

BRUNO DETHOMAS

(Lire la suite page 35.)



Élections européennes : la polémique s'envenime

Le scrutin du 17 juin modifiera les données du jeu politique

La fin de la campagne européenne n'échappe pas à la règle qui veut que les polémiques s'enveniment à l'approche d'un scrutin. A Mᵐᵉ Simone Veil, qui, irritée des critiques que n'a cessé de lui valoir la présence, sur sa liste, de M. Robert Hersant, avait accusé M. François Mitterrand d'accepter, dans son *« entourage (...), des hommes qui ont fait des choses plus graves »* que le propriétaire du *Figaro*, M. Lionel Jospin a répliqué, mercredi 13 juin : *« Précisez, Madame, ou retirez ! »*

« Je ne suis pas une dénonciatrice », a déclaré, jeudi matin 14 juin, Mᵐᵉ Veil avant d'ajouter : *« Il y a des personnes reçues chez le président de la République qui ont eu une attitude peu honorable pendant la guerre. »* Elle a conclu en dénonçant *« le terrorisme intellectuel de la gauche qui réécrit l'histoire »*.

Ces signes d'humeur ne peuvent dissimuler qu'aucune passion n'a véritablement animé les débats. Au reste, hormis le face-à-face télévisé entre Mᵐᵉ Veil et M. Jospin, il n'y eut point de débat, mais deux campagnes, dans lesquelles la politique intérieure a pris le pas sur le reste – celles de Mᵐᵉ Veil et de M. Marchais – contre une campagne de *tonalité plus européenne*, celle de M. Jospin.

Ces élections ne sont cependant pas anodines : si elles ont peu de chances, contrairement à ce que dit M. Chirac, de revêtir *« une importance capitale »*, elles influenceront durablement le comportement des acteurs politiques. Le problème n'est pas tant de connaître leurs résultats que de répondre à cette question : de quoi sera fait l'après-17 juin ?

Écartons d'abord ce qui est à mettre au compte de l'impatience que peut provoquer chez quelques-uns, la confirmation attendue d'un rapport de forces défavorable à la gauche. *« La dissolution de l'Assemblée nationale sera dans l'esprit des Français au lendemain du 17 juin »*, a déclaré M. Léotard, le – parfois – bouillant secrétaire général du PR. Cette dissolution est certainement dans l'esprit de certains responsables de l'opposition et d'électeurs de celle-ci pressés d'en découdre avec la gauche ; mais elle n'entre pas dans les probabilités.

Même si beaucoup spéculent sur les effets conjugués d'un mauvais résultat électoral et d'un vaste rassemblement antigouvernemental le 24 juin dans les rues de la capitale. Même si, dans certains états-majors, on continue de caresser l'espoir d'un mouvement irrésistible, *« venu des profondeurs »*, qui mettrait fin à l' *« expérience socialo-communiste »*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

Fernand Braudel à l'Académie française

La consécration d'un hérétique

L'Académie française devait élire jeudi 14 juin le successeur d'André Chamson. L'historien Fernand Braudel était le seul candidat.

Avec Fernand Braudel, c'est la « nouvelle histoire », constituée autour de l'école des *Annales*, qui entre à l'Académie. Tardive consécration d'un homme et d'un mouvement qui ont longtemps travaillé en marge des doctrines et des institutions officielles et qui ont été à l'origine d'un bouleversement de la recherche historique française, dont le retentissement a d'abord été plus grand à l'étranger qu'à l'intérieur de nos frontières. (Il existe un Centre Fernand-Braudel pour l'étude des économies, des systèmes historiques et des civilisations à l'université d'Etat de New-York...)

Fernand Braudel, en effet, n'est pas seulement l'auteur de deux ouvrages monumentaux, représentant chacun près de trente ans de travail – *la Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, paru en 1949, republié et partiellement réécrit en 1966 (1), et *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme, XVᵉ-XVIIIᵉ siècle*, publié en 1979 (1).

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 27.)

(1) Armand Colin.

DANS « UN SEUL MONDE »

Les problèmes de population

Le Monde publie aujourd'hui pages 29 à 32 le dix-huitième numéro du supplément « Un seul monde » qu'il réalise en commun avec plusieurs journaux du globe – auxquels viennent de se joindre *El Dia* (Mexico), *Kenya Times* (Nairobi), *le Devoir* (Montréal) et *la Presse de Tunisie*, – en coopération avec les organisations de l'ONU et des associations françaises qui se consacrent au développement.

Ce numéro, qui porte sur les problèmes de population, expose notamment les difficultés et les inquiétudes que soulèvent partout l'explosion démographique en cours dans les pays en développement et le déclin croissant de la natalité dans les pays industrialisés.

Le Vietnam enlisé au Cambodge

Hanoï reconnaît que le poids de la guerre est de plus en plus difficile à supporter

Hanoï. – L'armée vietnamienne s'enlise-t-elle au Cambodge, cinq ans après le début de son intervention ? Les dirigeants vietnamiens prennent-ils conscience des répercussions à long terme de ce conflit sur l'économie de leur pays ? *« Il ne faut jamais sous-estimer l'ennemi »*, répète inlassablement le général Vo Nguyen Giap, le vainqueur de Dien-Bien-Phu, aujourd'hui ministre des sciences, des techniques et de la planification familiale. Propos d'actualité s'agissant de la bataille livrée au Cambodge, où cent cinquante mille « volontaires » vietnamiens – effectifs révélés par le vice-premier ministre, M. Tran Phuong, chargé de l'économie – s'efforcent d'éliminer les guérilleros du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique, présidé par le prince Norodom Sihanouk.

Correspondance

Incontestablement, quelque chose de nouveau s'est passé sur le théâtre des opérations militaires en cette saison sèche qui s'achève, période généralement favorable aux grandes offensives des Vietnamiens et de l'armée naissante du gouvernement de la République populaire du Kampuchéa. Si les communiqués de victoire publiés par les Khmers rouges en février dernier sont exagérés, le colonel Tran Cong Man, rédacteur en chef du *Quan Doï Nhan Dan*, le quotidien de l'armée vietnamienne, admet que les maquisards *« ont intensifié leurs actions à Siem-Réap et à Battambang »* (les deux villes stratégiques de l'ouest du Cambodge). *« Des incendies ont été allumés dans les faubourgs de Siem-Réap et de petites attaques ont eu lieu à Battambang. Ils ont fait quelque chose à Pursat. »* Quant à la sécurité à Phnom-Penh, *« je ne pense pas*, dit-il, *qu'ils puissent faire quelque chose, car la capitale cambodgienne est trop en profondeur à l'intérieur du pays »*.

JAMES BURNET.

(Lire la suite page 3.)

Le baccalauréat un examen à toute épreuve

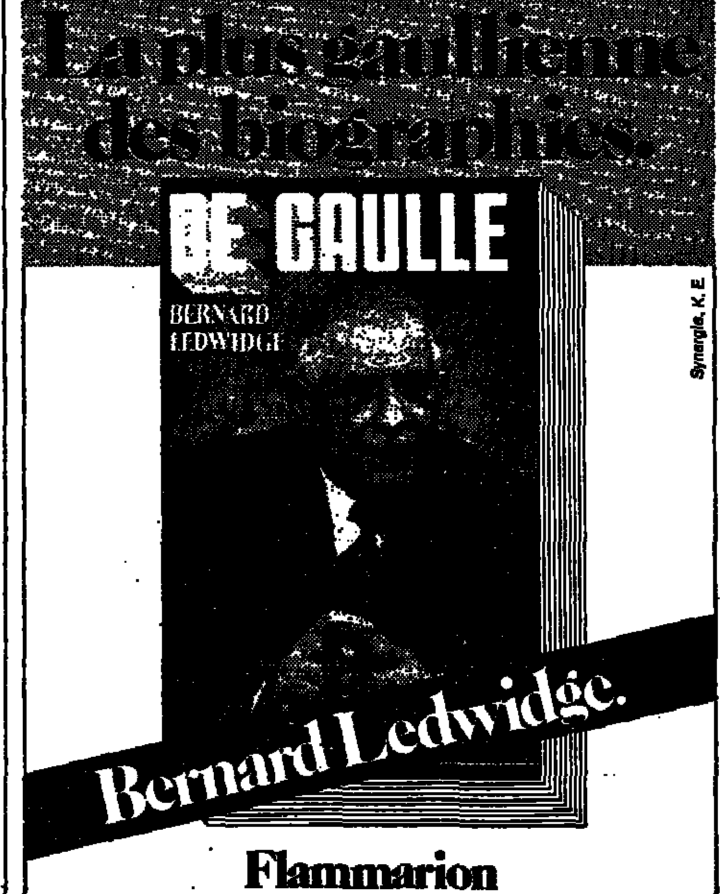
Lire pages 14 et 15 les articles de ROBERT SOLÉ et de PHILIPPE BERNARD

« Le Monde » et ses suppléments de fin de semaine

Lire page 28

La Xᵉ conférence du Conseil mondial de l'alimentation

Lire page 35 l'article de GÉRARD VIRATELLE



Un entretien avec M. Georges Marchais

« Je crains que les conséquences d'une baisse des impôts ne soient lourdes. Ce serait une faute et une erreur »

« Vous aviez déclaré, en janvier dernier, devant le comité central de votre parti, que « la participation des communistes au gouvernement » *était* « devenue (...) l'enjeu décisif de la bataille politique ». *Les élections européennes sont-elles, à vos yeux, un moment, lui-même décisif, de cette bataille ?*

– Elles sont un moment décisif dans la bataille pour réussir la politique choisie en 1981, mais pas pour la participation des communistes au gouvernement. Jamais nous n'avons fait dépendre notre participation au gouvernement et à la majorité des résultats des élections européennes. Nous sommes dans la majorité ; nous y restons ; nous y resterons ; nous y travaillons pour réussir.

» Cela dit, comme nous l'avions prévu, ce qui est au cœur des préoccupations des gens, à quelques jours de ces élections, ce n'est pas tant l'Europe que la situation intérieure. A cet égard, l'action du gouvernement de gauche a permis des progrès incontestables, mais il y a des problèmes : au premier plan, l'emploi, et, aussi, la baisse du pouvoir d'achat, le manque de moyens pour l'école, l'insécurité... Eu égard à ces problèmes, il est important de voir comment la gauche va sortir de ces élections, quel sera le score de la droite, quel sera celui des partis appartenant à la majorité.

– Ces élections sont donc importantes, pour vous, du point de vue du rapport des forces entre la gauche et la droite et non pas du point de vue de la participation des communistes au gouvernement. Celle-ci n'aura-t-elle pas à être confirmée ni renégociée après le scrutin ?

– Absolument pas. Evidemment, après le scrutin, nous analyserons la situation et nous déciderons de la manière de poursuivre le travail que nous avons entrepris, mais sur la base des engagements de 1981 et de l'accord conclu avec le Parti socialiste. Dans ces élections, nous pensons que la nécessité de consolider et de renforcer l'influence de notre parti s'impose, car c'est un des éléments qui permettront de faire face à l'extraordinaire arrogance de la droite et d'aider la gauche, comme c'est nécessaire, à prendre des mesures réellement efficaces pour résoudre les graves problèmes posés et à tenir, ainsi, les engagements pris en 1981.

Propos recueillis par PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

Mᵐᵉ SIMONE VEIL invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mᵐᵉ Simone Veil, ancienne présidente de l'Assemblée de Strasbourg, ancien ministre, chef de file de la Liste d'union de l'opposition pour l'Europe et la défense des libertés, est l'invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* » jeudi 14 juin, de 18 h 30 à 20 heures.

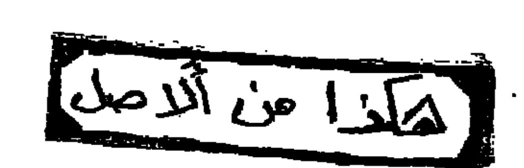
Dirigé par Élie Vannier, le débat sera animé par André Passeron et Bernard Brigouleix pour *le Monde*, par Gilles Leclerc et Bruno Cortès pour RTL.

M. Georges Marchais (Liste du Parti communiste) sera l'invité du « Grand Jury » vendredi 15 juin.

AU GRAND PALAIS

L'histoire des chefs-d'œuvre du Nigéria

LIRE PAGE 25



Le Monde

idées

La barbarie judiciaire

par JEAN-MARIE DOMENACH

IL y a, disait Péguy, des bourreaux mous. Moins brutaux que les bourreaux durs, ils peuvent être plus malfaisants : ils prennent leur temps, ils acculent leur victime au désespoir. Les juges, s'ils méritent ce nom, qui viennent, en Italie, de relancer l'affaire Mulinaris, habitent la patrie du droit romain. On les suppose civilisés. Eh bien, ils ont inventé une forme ingénieuse de barbarie judiciaire.

Mulinaris et ses deux compagnons, Simioni et Berio, avaient été inculpés de trafic d'armes sur la foi de déclarations de « repentis », ces détenus qui achètent leur libération par des dénonciations. Les trois viennent à Paris en 1976. Vanni Mulinaris, fort de son innocence, retourne en Italie il y a deux ans. Arrêté, emprisonné, on ne trouve rien contre lui. Mais comme il fait la grève de la faim et que l'on commence à parler de lui, la justice le relâche et l'assigne en résidence surveillée.

C'est gagné ? Non. Moins d'un mois après, le juge de Venise le remet en prison sans autre motif, tandis qu'un juge de Rome fabrique, sur les mêmes faits, une nouvelle inculpation (insurrection armée) qui fait ainsi courir un nouveau bail de cent vingt-huit mois de détention avant jugement, car telle est la loi d'exception que n'a pas encore abrogée cette République humaniste.

Vanni Mulinaris a recommencé la grève de la faim. L'abbé Pierre a soutenu une grève de la faim par solidarité dans la cathédrale de Turin. Mais deux, trois, cent grèves de la faim ne prouvent que la résolution de ceux qui les entreprennent. Sans avoir le courage de l'abbé Pierre, je partage sa conviction : Mulinaris est innocent. Ce sont les textes mêmes de ses accusateurs qui m'ont ébranlé : leur ressemblance avec ce que René Girard appelle des *« textes de persécution »* était évidente. Il s'agissait de dénoncer le responsable clandestin de la continuation des attentats des Brigades rouges. Il fallait en effet qu'il y eût quelqu'un d'intelligent et de dissimulé qui organisât ces crimes.

Tant d'astuce désignait un intellectuel. Le situer hors d'Italie permettait de disculper la police italienne qui ne le trouvait pas. Le situer en France impliquait la sœur latine, la donneuse de leçons, qui devenait la complice du terrorisme. Ce chef d'orchestre clandestin, *Il Grande Vecchio*, le grand vieillard manipulateur, c'était donc Mulinaris ou du moins l'un des trois d'Hypérion... La presse à sensation s'en donna à cœur joie.

Schéma analogue à celui de l'affaire Curiel : le même fantasme du *Grande Vecchio*, la même figure d'intellectuel démoniaque, la même logique délirante ; plus le suspect a l'air innocent, et plus il est coupable. (Chacun sait que les pères tranquilles font les meilleurs espions.) Et le même déchaînement journalistique, la même absence de preuves. Au mépris des droits de l'homme et des usages des peuples civilisés, l'accusation seule a la parole, et les mêmes journaux qui s'indignent contre Georges Marchais parce qu'il ne tient ses nouvelles de Sakharov que du KGB reproduisent, sans critique, sans objection de la défense, des rapports de police et des réquisitoires de juges d'instruction. Faut-il donc considérer que les magistrats italiens sont des irresponsables en quête de sensationnel ? Si quelques-uns n'avaient pas osé considéré que les magistrats français pouvaient se tromper, le capitaine Dreyfus serait mort à l'île du Diable.

Les accusations portées contre Curiel ont fait long feu : il n'y avait rien dans le fameux rapport secret. Dans le cas Mulinaris, il n'y a rien non plus dans les rapports de la police française qui a surveillé Hypérion et constaté que ce n'était pas la base arrière des Brigades rouges : deux ministres de l'intérieur l'ont déclaré, l'un avant mai 1981, l'autre après. Quant à la presse italienne, elle a retrouvé depuis un nouveau *Grande Vecchio* en la personne du Français Baudet, arrêté il y a quelques mois et détenu à la Santé...

Un bouc émissaire peut ne pas être innocent. Mais alors, c'est à ceux qui le poursuivent d'apporter leurs preuves. Je les ai cherchées, ces preuves, j'ai vu le juge d'instruction de Venise, qui n'en avait pas. Il m'a affirmé sa conviction à laquelle j'ai opposé la mienne. Après deux ans et demi d'enquête, pas la moindre preuve pour établir une complicité dans des crimes aussi importants !...

Les attentats, les menaces, le chantage ont créé en Italie un climat d'horreur puis de rejet, que nous pouvons comprendre, mais qui n'excuse pas la barbarie judiciaire. Ceux qui, au nom de la lutte contre le terrorisme, tolèrent de telles pratiques se conduisent exactement comme les terroristes souhaitent qu'ils le fassent : ils démontrent que la justice n'est pas la justice mais un appareil de répression au service de la bourgeoisie...

Une démocratie doit donner une autre réponse à la violence terroriste que cette violence légale. En persécutant Mulinaris, en contredisant sur sept points la convention européenne des droits de l'homme, en maintenant une législation d'urgence exorbitante du droit commun, la République italienne affaiblit la cause de l'Europe, au moment où une autre grève de la faim, à Gorki, l'invite à un témoignage solidaire.

LU

RAMSES 83-84

Une grille de l'économie mondiale

NOUS étions en mal de RAMSES (1). Il n'avait pas fallu plus de deux parutions pour nous habituer au rapport annuel de l'Institut français des relations internationales (IFRI). On n'avait rien vu venir l'an dernier, et l'on se posait donc des questions. La réapparition du rapport pour 1983-1984 nous rassure, bien que nous ayons déploré du même coup le départ, en cours de fabrication, d'Albert Bressand, qui avait investi beaucoup dans les premiers ouvrages dont il était responsable. Il aurait sûrement poussé à plus de raffinement certains chapitres du troisième ouvrage. (Nous pensons notamment à celui qui concerne le Japon.)

Cela dit, l'ensemble est imposant et reste fidèle à l'esprit de l'architecture originelle : servir de grille pour décrypter l'économie mondiale, suivre les fractures qui se dessinent sur la carte géopolitique, déceler les surgeons des temps nouveaux. Il ne s'agit pas seulement de conduire une réflexion de généraliste, mais aussi d'apporter les matériaux : chiffres, tableaux, schémas, cartes qui serviront à la fois d'étais aux raisonnements et de grains à moudre pour ceux qui veulent prolonger la recherche.

Après une brillante introduction où Thierry de Montbrial jongle avec Braudel, Kondratieff et Clausewitz, le livre s'ouvre sur la double crise, celle de l'Est et de l'Ouest, « drôle de guerre froide », et celle qui secoue l'alliance atlantique du fait des « néo-isolationnistes américains » et du courant pacifiste européen.

Une deuxième partie intitulée « Bataille technologique et stratégies industrielles » est consacrée au réveil américain, à l'ère japonaise, à la concurrence dans l'espace et au grand désordre industriel (sidérurgie, construction navale, automobile).

Parmi les signes repérés dans le paysage social, les auteurs de RAMSES ont noté l'affaissement démographique de l'Occident, qui rend plus difficile pour les économies le coût des inactifs et plus généralement la protection sociale. Bonne question : avancer l'âge de la retraite, progrès ou absurdité ? On voit en tout cas que la gestion sociale du chômage ne suffit plus. Le drame est qu'il faut affronter ces questions alors que l'on a plus de mal à gouverner les économies.

C'est enfin à « L'effacement du tiers-monde » que cet ouvrage consacre sa dernière partie, en soulignant l'affaiblissement de son rôle dans l'économie mondiale, où il figure surtout négativement par la charge de ses dettes. Il est dommage que cette question de l'endettement et du sort de l'Amérique latine n'ait pas pu — faute de temps ? faute de place ? — être traitée dans le présent rapport. La suite au prochain numéro, certes, mais dans un an, c'est loin... Qu'on nous laisse sur la faim montre en tout cas que la lecture de ce troisième RAMSES nous a mis en appétit.

PIERRE DROUIN.

(1) Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies.

★ Publié pour l'IFRI par les éditions Economica, 322 pages, 125 francs.

LETTRES AU Monde

L'« école de l'opposition »

« La question de l'école libre n'est que la question de l'école catholique. L'école catholique est seule devant l'école publique. Elle est dans l'Etat comme l'école d'un autre Etat, et risque de devenir à chaque instant, et même quand elle ne le voudrait pas, le refuge en France de tout ce qui boude le mouvement de la France, d'un mot, l'école de l'opposition. »

Le signataire ? Jean Guéhenno. Le journal ? *Le Figaro* du 15 mars 1945, à une époque où ce journal n'était pas ce qu'il est devenu.

GUY GEORGES.
(Montrouge.)

La guerre d'Afghanistan et Radio-Liberty

Après la publication dans *le Monde* daté 3-4 juin d'un entretien avec six anciens militaires soviétiques en Afghanistan réalisé par une correspondante de Radio-Liberty, nous avons reçu la lettre suivante :

Je suis loin d'approuver l'invasion soviétique en Afghanistan, et la lecture régulière du *Monde* m'instruit amplement sur l'horreur de cette guerre.

Mais permettez-moi de m'étonner. Si l'agence de presse Nueva Nicaragua vous faisait parvenir le texte d'une entrevue avec six ex-gardes somozistes devenus guérilleros au Honduras, le publieriez-vous ou le considéreriez-vous comme un document de propagande à ne prendre qu'avec des pincettes ?

En tant que journaliste, vous auriez raison de choisir la seconde solution et n'y manqueriez pas. Il est donc fort regrettable que vous ayez oublié cette élémentaire déontologie vis-à-vis de Radio-Liberty, dont la vocation (que je ne critique pas) est politique et de propagande, au sens non péjoratif de ces mots.

Il ne s'agit pas de réclamer une objectivité impossible, ni un « équilibre » absurde : mais si la désinformation a son rôle à jouer dans la lutte contre le socialisme bureaucratique, elle n'a pas sa place dans un organe d'information comme *le Monde*. (Et, de grâce, pas de procès d'intention : je ne suis ni coco, ni crypto, ni archéo, ni même socialo).

DANIEL KAPLAN.
(Paris.)

[NDLR. — Ce témoignage de soldats soviétiques sur la guerre en Afghanistan ne nous apparaît pas contestable, et il recoupe d'ailleurs sur plusieurs points les récits antérieurs d'observateurs neutres. Faudrait-il refuser *a priori* une information sous prétexte qu'elle est répercutée par des institutions *« à vocation politique et de propagande ? »* Ce serait un singulier appauvrissement. A condition bien entendu de considérer ces informations avec un esprit critique comme nous le faisons pour toutes les autres informations. Rappelons que Radio-Liberty est une station émettant en plusieurs langues vers l'Europe de l'Est, et qu'elle est financée par le Congrès des Etats-Unis.]

Les nouveaux émigrés

Le groupe des parlementaires socialistes a posé, il y a quelque temps, une question écrite au ministère de l'éducation nationale à propos du sort réservé aux enseignants et chercheurs non titulaires exerçant dans des universités françaises depuis leur retour de coopération, et qui sont menacés d'exclusion. Ce personnel, nommé sur des postes de maître auxiliaire du secondaire, a été mis à la disposition des universités françaises après sélection, pour une durée de deux ans à partir de la rentrée 1982-1983. Et après ?

Rien n'a été prévu, sinon une affectation dans l'enseignement secondaire en qualité de maître auxiliaire. Par une ironie du sort, les plus lésés dans l'affaire sont ceux et celles dont la carrière a été la plus brillante — dont les docteurs d'Etat, — aujourd'hui assimilés à des enseignants du secondaire débutants, niveau licence, quels que soient leur âge, leur notoriété, les responsabilités qu'ils ont assumées dans le passé, la qualité de leur recherche actuelle. La crise de l'université ne leur permet pas de se présenter à des concours. Le nombre de postes créés ou vacants est infime en regard du volume des candidatures internes et anciennes, et donc prioritaires. Les textes qui les régissent ne prennent en considération que leur ancienneté dans le secondaire : qui a commencé sa carrière d'enseignant dans une université française avant de partir pour l'étranger est ainsi considéré comme « sans passé ».

L'absence de statut universitaire leur interdit de mener une vie professionnelle normale : pas de budget de recherche, pas de secrétariat pour la frappe des manuscrits, pas de possibilité de répondre à l'invitation d'une université étrangère, pas de prise en charge financière pour la participation à un colloque, pas de carte professionnelle qui permet l'accès à l'université les jours de congé... pour y travailler, ou l'obtention d'une réduction dans les librairies, pas de mention des publications et des travaux dans le journal de l'université. Quant au lycée payeur, il n'entretient aucune relation avec cet enseignant fictif.

J'appartiens à cette catégorie de marginaux apatrides, laborieux et peu coûteux. Docteur d'Etat et docteur de spécialité, affecté à l'université Paris-VII, je suis responsable d'un projet international de recherche et d'enseignement qui implique l'UNESCO, le ministère de la culture et trois universités étrangères. Depuis vingt ans, je publie régulièrement. Mes travaux ayant quelque originalité — théâtre et sciences de la vie, — je dois répondre aux invitations des pays intéressés par les applications thérapeutiques et pédagogiques des techniques dramatiques. Joignant la recherche universitaire à la pratique, j'ai réalisé en Pologne un spectacle qui vient d'être invité par la Maison des cultures du monde. Enfin, j'ai été chargé de l'organisation du colloque international « Théâtre et sciences de la vie » (Paris). Par ailleurs, j'assure un enseignement régulier dans mon UER, fais partie du jury des thèses de troisième cycle et d'Etat, appartiens à des sociétés savantes...

Me faudra-t-il émigrer véritablement pour poursuivre ?

JEAN-MARIE PRADIER,
docteur d'Etat,
université Paris-VII.

Les primes d'un professeur d'université

Jacques Cellard, signataire du « billet » « Service compris » (*le Monde* du 2 juin), exerce son humour au sujet du scandale des hauts fonctionnaires *« primés »* (que la télévision n'a pas manqué de livrer en pâture aux foules ébahies), et estime que « le contribuable [où vont nos impôts, n'est-ce pas ?] aimerait... se voir présenter une addition lisible ».

Je « présente » volontiers « noir sur blanc » la mienne, celle d'un professeur d'université — donc, théoriquement, « haut » fonctionnaire — arrivé en fin de carrière. Les « fameux compléments, trop discrets pour être tout à fait honnêtes » (ah ! qu'en termes galants...) que je touche sont les suivants :

— Comme à l'ensemble des enseignants, l'Etat me verse *mensuellement* la prime uniforme, dite « forfaitaire », de... 23,33 francs (oui, vous avez bien lu, ne déplacez pas la virgule !) ;

— Je perçois également, comme tous les enseignants-chercheurs que sont censés être les membres de l'enseignement (dit) supérieur, une « prime de recherche » *annuelle* de 2 380 francs, soit même pas 200 francs par mois, prime dont le montant est — lui aussi — resté à peu près inchangé depuis vingt-trois ans qu'elle existe.

Où est l'équivalent d'un treizième mois, à quoi — selon le ministère — correspondraient en moyenne ces inavouables compléments ? A moins que — et cela semble être le cas — l'« indemnité de résidence », commune (bien que variable) à l'ensemble des agents de la fonction publique et qui est un élément (quoique non soumis à retenue) de leur *traitement*, ne soit maintenant considérée par le ministère comme une « prime » ? Prime de quoi ? Celle que je touche à l'heure actuelle est de 714,82 francs par mois. Même si je prends en compte cette somme fabuleuse, je cherche toujours le treizième mois. Les chiffres donnés à cet égard par le ministère au sujet des enseignants n'ont aucun rapport avec la réalité.

GEORGES BAS,
professeur à l'université de Paris-Sorbonne.

L'Europe n'a pas besoin de grand-messes

Nous serons nombreux à ne pas voter aux européennes, et qui savons très bien pourquoi. Habitants de l'Europe, nous n'avons pas besoin des grand-messes de nos gouvernants pour nous sentir chez nous et solidaires, non seulement en Europe, mais dans le monde entier.

Bien d'autres bâtisseurs d'empires ont voulu notre bien et nous ont laissé de joyeux souvenirs unitaires : Bonaparte et Hitler parmi les derniers. Tout ce qui accroît le pouvoir des grands diminue notre liberté. Les structures européennes de nos technocrates sont étatiques, lointaines, incontrôlables par les citoyens ordinaires, à qui on ne demande qu'un bulletin de vote... et beaucoup d'argent. La plupart de ceux qui voteront connaissent très mal les institutions qu'ils cautionneront. Les médias nous abreuvent de généralités et de discours jargonnants de prétendus experts. Il s'agira finalement de faire confiance à des appareils électoraux et à des vedettes.

La logique de ces super-institutions sera de rechercher toujours plus de pouvoir, que les Etats utiliseront, entre autres, comme Sainte Alliance contre toute subversion sociale ou régionale. L'organisation de la chasse aux « terroristes » est le symbole et le prétexte de cette solidarité des pouvoirs établis. L'élimination des langues et des cultures opprimées en est un signe qui dément les promesses libérales. Une rupture, même modérée, avec le centralisme et le capitalisme, devient plus improbable à mesure qu'on renforce et cautionne le super-État. Ne forgeons pas nos chaînes.

Le thème de la solidarité cache mal la politique de compétition (et son corollaire : la tricherie), qui sacrifie les individus, les régions et les nations les moins nantis. Face au tiers-monde affamé et subversif, l'Europe blanche, chrétienne, capitaliste, choisit l'alliance avec les puissants d'outre-Atlantique, à l'abri d'une poudrière nucléaire. Non, merci, j'attendrai mieux.

JACQUES JOUBERT.
(Nîmes.)

Incident technique et Polisario

Je suis français et travaille pour le compte d'un groupement d'entreprises à participation française depuis deux ans et demi à la réfection et à l'entretien du wharf servant au chargement des phosphates de Boucraa à Laayoune.

Le samedi 12 mai, après une opération de routine de repiquage de béton attaqué par la corrosion des aciers due à la proximité de la mer, nous avons constaté que les câbles de précontrainte étaient fortement corrodés et avons demandé, en attendant la réparation de l'élément concerné, que soit réduit le poids des véhicules utilisant la voie. Ce qui a été fait immédiatement.

Par contre, le fonctionnement des tapis convoyeurs de phosphates n'étant pas concerné par la dégradation, les chargements des navires minéraliers se sont poursuivis et se poursuivent aujourd'hui encore normalement.

Que Radio-Alger et les autres organes de presse algériens informés de la diminution du trafic proclament à qui veut les entendre que le wharf ne fonctionne plus parce que la « marine de guerre du Polisario » l'a endommagé, cela se comprend. Mais que *le Monde* (du 23 mai) reprenne le chœur, cela ne peut être que préjudiciable à la communauté française du Maroc et ne fait pas honneur à la presse française.

F. M.
(Casablanca.)

L'art en cage

De passage à Beaune, j'ai visité le musée des Beaux-Arts qui est situé dans une aile de l'Hôtel de Ville. Il y avait là une petite exposition de portraits des dix-huitième et dix-neuvième siècles, que (d'après le gardien) la jeune conservateur (conservatrice ?) nommée l'année dernière fait beaucoup visiter par des écoles surtout primaires et maternelles.

Les tableaux étaient groupés par catégorie, avec de grandes étiquettes au-dessus... *« Portraits d'apparat »*, *« Portraits professionnels »*, *« Portraits bourgeois »*. Et plus loin, *« Propagande religieuse »* au-dessus de deux gravures religieuses dont l'une montrait un évêque avec deux jeunes convertis du Pacifique du Sud. Et un peu plus loin encore, *« Propagande morale, intellectuelle, et politique »* au-dessus d'un certain nombre de gravures représentant, parmi d'autres, Lazare Carnot, Sadi Carnot et Lamartine.

L'idée de qualifier des tableaux par des étiquettes de ce genre dans un musée est une nouveauté pour moi. Le Louvre, qui est également beaucoup visité par des écoles, traîne les pieds. A quand une étiquette *« Propagande religieuse »* au-dessus de la Vierge aux rochers de Léonardo, ou *« Exploitation du corps féminin »* sur le Bain turc par Ingres ?

BARBARA SCOTT.
(Paris.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 86 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

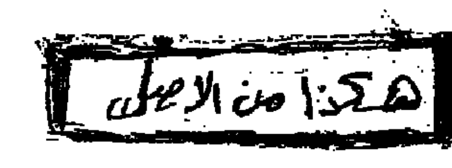
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



ASIE

Inde

Le gouvernement présente la rébellion sikh comme le fruit d'une conspiration étrangère

New-Delhi. — Les sécessionnistes sikhs *faisaient partie d'une vaste* conspiration, dirigée de l'étranger, et les quatre mille ou cinq mille déserteurs de l'armée sont essentiellement *« victimes d'une propagande mensongère répandue par des terroristes »*. Parallèlement à une stratégie de dédramatisation dont les résultats sont encore incertains, le gouvernement indien s'efforce *désormais, pour sauver l'unité entre* sikhs et hindous, de créer une sorte de diversion.

Sans l'intervention de l'armée, avance-t-on, le Pendjab indien disparaissait au profit d'un Khalistan (Etat sikh) séparé, dont l'« indépendance » aurait été immédiatement reconnue par *« certains pays étrangers »*. Telle est la thèse défendue par Mme Gandhi et reprise non seulement par l'opposition tout entière, invitée mercredi par le premier ministre à une réunion d'information et de consultation, mais aussi par la majorité des quotidiens nationaux. Le consensus autour de la thèse d'une « cinquième colonne », à l'exception notable des sikhs eux-mêmes, est presque général.

Les terroristes, en accord avec leurs *« soutiens étrangers »*, avaient l'intention, d'après les autorités, de déclencher *« une insurrection générale paralysant les forces armées en*

De notre correspondant

cas de confrontation avec un pays voisin ». L'objectif du mouvement d'agitation, *« camouflé sous des prétextes religieux, allait bien au-delà d'une simple amélioration du statut des sikhs »*. Pour qu'il n'y ait pas le moindre doute quant à l'authenticité de cette version, le Sant Bhindranwale et ses principaux lieutenants tués au cours de l'assaut du Temple d'or ont été officiellement inculpés mercredi, de manière quelque peu posthume, de sédition et d'atteinte à la sécurité de l'Etat.

Le gouvernement indien n'a pas accusé directement le Pakistan d'être l'initiateur étranger de cette conspiration, mais les confidences, aisément recueillies dans les allées du pouvoir ne laissent pas le moindre doute à cet égard. Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. M.K. Wali, a d'ailleurs affirmé que les terroristes disposaient de camps d'entraînement dans le pays voisin et que le gouvernement en détenait désormais les *« preuves irréfutables »*. Ces « preuves » *seront-elles montrées à* l'opinion publique et surtout utilisées contre le régime du général Zia Ul Haq ? C'est une affaire à suivre, mais la question primoridale qui *se pose aujourd'hui en Inde est de* savoir si la stratégie de Mme Gandhi parviendra ou non à désamorcer durablement la crise.

Le premier ministre et les membres de son cabinet s'y emploient en tout cas activement. Pour alléger le climat de méfiance réciproque qui, au Pendjab notamment, divise sikhs et hindous (52 % et 40 % respectivement de la population du Pendjab), Mme Gandhi a assuré le pays qu'elle n'éprouvait pas *« le moindre doute quant au loyalisme et au patriotisme de la communauté sikh dans son ensemble »*. Même les déserteurs, selon le porte-parole du pouvoir *« ne seront en aucun cas considérés comme des mutins »*.

Paix des braves

Contrairement à ce qu'avait hâtivement *laissé* entendre un général de la haute hiérarchie (*le Monde* du 14 juin), les déserteurs ne risquent donc pas la peine de mort. Ils seront même traités, a dit un responsable *officiel*, avec *« sympathie et compréhension »*. Quant aux quarante-cinq rebelles tués au cours des opérations de recherche (bilan officiel) leurs familles toucheront la pension *habituelle due aux veuves* de guerre. Cette « paix des braves » ne fait pas l'unanimité dans le haut commandement de l'armée, mais devrait, dans l'esprit du pouvoir, *stopper l'hémorragie de soldats sikhs* et inciter les *« quelques dizaines »* de mutins encore dans la nature à regagner leurs casernes.

Plus tard, *« quand la situation sera redevenue normale dans le Pendjab »*, le gouvernement *« reprendra l'initiative pour trouver une solution politique acceptable par tous »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Rao.

Pour l'heure en tout cas, le climat ne se prête guère à la reprise du dialogue, et le couvre-feu, bien qu'allégé dans certains districts, demeure presque partout en vigueur au Pendjab.

Quant à l'agitation, elle se poursuivait *sporadiquement dans plusieurs régions de l'Inde*. A Poonch, une petite ville du Cachemire proche de la frontière pakistanaise, le couvre-feu, relâché mardi, a *été réimposé mercredi pour une durée* illimitée à la suite de nouveaux incidents. A Bombay, plus de cinq mille manifestants sikhs, dont de nombreuses femmes, se sont également heurtés à la police.

Pour M. Kushwant Singh, célèbre historien sikh, député du parti de Mme Gandhi et confident personnel du chef de l'Etat, ces réactions ne seraient rien comparées à celles *« auxquelles il faut s'attendre dans le Pendjab quand la loi martiale sera levée »*. L'éminent intellectuel s'est déclaré convaincu que les événements en cours allaient *« isoler pour longtemps »* la communauté sikh des autres populations indiennes.

PATRICE CLAUDE.

> **Comment est mort le Sant Bhindranwale ?**
>
> Contrairement à ce que l'on pouvait croire, *le chef des extrémistes* Sant Jarnail Bhindranwale n'est *pas* mort d'une balle tirée *par les militaires*. Selon l'armée, qui se fonde sur *« le témoignage recueilli auprès des terroristes prisonniers »*, le grand prêtre du renouveau fondamentaliste sikh et ses deux principaux lieutenants ont *été exécutés* par leurs *« compères »*. Les récits cités par les militaires divergent quelque peu mais s'accordent sur le point qu'on souhaite démontrer : l'innocence des forces d'assaut.
>
> Pour certains prisonniers, les chefs sécessionnistes auraient été liquidés par une secte rivale à l'intérieur du Temple d'or parce que *le Sant refusait à ces* survivants l'insigne honneur de tomber avec lui face aux soldats. Pour *d'autres le chef* des insurgés aurait *été exécuté* par ses propres troupes, qu'il empêchait de se rendre quand il était encore temps.
>
> Versions confuses certes, mais qui ont l'une et l'autre le mérite d'assombrir quelque peu *l'image de martyr du grand Sant* tombé pour la défense du sikhisme...
>
> P.C.

Chine

LA PRÉPARATION D'UN ACCORD SUR HONGKONG ENTRE DANS SA PHASE FINALE

Pékin *(AFP)*. — La seizième séance des consultations sino-britanniques sur l'avenir de Hongkong s'est achevée, le mercredi 13 juin à Pékin, avec la publication d'un communiqué commun annonçant la création d'un *« groupe de travail »* chargé d'*« étudier les documents soumis par les deux parties dans le but d'aboutir le plus tôt possible à un accord »* sur les questions en suspens au sujet de la colonie. Ce groupe, qui fonctionnera de manière permanente, commencera ses travaux la semaine prochaine à Pékin. La délégation britannique sera conduite par M. David Wilson, sous-secrétaire d'Etat adjoint au Foreign Office.

[La formation du « groupe de travail » annoncée à Pékin est généralement interprétée comme le signe que les négociateurs chinois et britanniques sont parvenus au stade final de leurs consultations et abordent désormais la rédaction du document pécisant les conditions de leur accord sur l'avenir de Hongkong. La Chine doit rétablir en 1997 sa souveraineté sur la colonie britannique. Pékin a *cependant fait savoir* que le problème devait être réglé dans son principe dès le mois de septembre de cette année.]

Le Vietnam enlisé au Cambodge

(Suite de la première page.)

« Naturellement, il y a des problèmes, reconnaît le vice-ministre de la défense, le général Hoang Van Thai. *Mais ce ne sont pas de gros problèmes, car leurs forces ne sont pas importantes. »* Il n'en reste pas moins que les évaluations des effectifs des maquisards par les responsables vietnamiens correspondent à celles des experts occidentaux : environ trente mille Khmers rouges, cinq mille partisans de M. Son Sann, ancien premier ministre du prince Sihanouk, et deux mille sihanoukistes.

L'objectif de l'élimination des forces de M. Pol Pot n'a pas été atteint lors des dernières opérations, en raison des sanctuaires dont elles disposent en territoire thaïlandais, reconnaît-on, en ajoutant aussitôt que les forces khméro-vietnamiennes n'invoqueront pas *« un droit de poursuite »* en Thaïlande. Mais les coups portés ont été *« suffisamment destructifs »* pour que les Khmers rouges éprouvent des difficultés avant *« de pouvoir se rétablir »*.

Les Vietnamiens ont connu également un échec relatif lors de leur attaque contre le quartier général des forces de M. Son Sann à Ampil, à la mi-avril. Le ministère des affaires étrangères à Hanoï explique aux diplomates occidentaux que les forces khméro-vietnamiennes n'ont pas voulu appuyer cette offensive pour épargner les populations civiles. Quoi qu'il en soit, les nationalistes revendiquent, pour leur part, leur première grande victoire militaire sur les *« forces d'occupation »*, qui se sont retirées après plusieurs jours de combat.

Enfin, l'absence d'opération contre le camp de Tatum, la principale base sihanoukiste, ne manque pas de surprendre les observateurs. A *Hanoï, on se contente de* déclarer que les partisans du prince Sihanouk ne constituent pas une *« menace militaire sérieuse »*. Mais revient l'éternelle question que pose un diplomate occidental : *« Les Vietnamiens veulent-ils ménager l'ancien chef d'Etat du Cambodge ? »*

A la frontière chinoise

Comme les deux années précédentes, le Vietnam devrait procéder à un retrait qui sera une fois de plus sujet à controverse. L'opération porterait cette année sur trois mille hommes — une goutte d'eau et moins de la moitié des effectifs rapatriés en 1983. Mais ce retrait n'est pas présenté avec la même sérénité que l'année dernière et paraît donner lieu à des discussions. *« Le prochain retrait est toujours discuté,* nous déclarait en mai le colonel Tran Cong Man. *On va voir comment les Chinois vont aider Pol Pot. S'ils poursuivent leur aide, cela posera des difficultés... Cela dépend aussi de la situation sur la frontière sino-vietnamienne »*.

Car cette année, la situation a été *« très tendue »* entre la Chine et le Vietnam. Bien qu'une deuxième *« leçon »* chinoise ne soit pas envisagée. Depuis 1979, date de l'offensive chinoise au nord du Vietnam, c'est la première fois que les activités sont aussi soutenues sur ce front. Des mesures préventives de défense civile ont été prises, notamment dans la région de Lang-Son, à 150 kilomètres au nord de Hanoï, où les paysans installés dans la zone la plus proche de la frontière ont été évacués vers l'arrière.

Dans un tel contexte, les manœuvres conjointes soviéto-vietnamiennes qui ont eu lieu à la mi-avril, les premières officiellement annoncées depuis 1975, inquiètent les diplomates occidentaux qui y voient *« une réponse »* à la Chine. Plus que leur dimension — cinq cents marins soviétiques opérant à partir du *Ivan-Rogov*, un bâtiment de débarquement de 14 000 tonnes, — c'est le site choisi, 150 kilomètres au sud de Haïphong, qui attire l'attention des observateurs. *« Les Chinois ont toujours attaqué le Vietnam, dans l'histoire, par la voie maritime,* note un diplomate occidental. *Les Vietnamiens ont renforcé depuis 1979 leur dispositif de défense le long de la côte. Il y a une certaine inquiétude de voir les Chinois passer à l'attaque dans ce secteur, car l'île de Hainan, qui est une importante base aérienne chinoise, se trouve à moins d'une heure de vol des côtes vietnamiennes et de Hanoï. »*

La crise économique

Signe des temps ? Les dirigeants vietnamiens s'efforcent pourtant d'effacer chez leurs interlocuteurs cette impression que Hanoï veut trouver une « riposte » *à la tension* frontalière, ou même donner une part trop belle à la coopération militaire *soviéto-vietnamienne*. De là quelques confidences parfois surprenantes. En privé, les responsables du ministère des affaires étrangères estiment ainsi que la propagande chinoise a diminué d'intensité ces derniers mois. Le chef de la diplomatie vietnamienne, M. Nguyen Co Thach, juge, pour sa part, que *« la politique chinoise a au moins changé sur des points mineurs »*. En privé, il reconnaît que Pékin n'exige plus le retrait effectif et inconditionnel des forces vietnamiennes du Cambodge, en préalable à l'ouverture de négociations.

Confronté à une crise économique de plus en plus difficile malgré des progrès dans l'agriculture, empêtré dans une situation militaire de plus en plus complexe, le Vietnam se donne-t-il de bonnes raisons de faire croire qu'il est peut-être prêt à *en* finir avec la crise cambodgienne ?

Le premier ministre, M. Pham Van Dong, qui nous a reçu, s'en tient à un constat aux accents « churchilliens ». *« A l'heure actuelle, nous avons des difficultés,* dit-il. *Nous aurons encore des difficultés. C'est la vie de tous les pays. C'est la vie du Vietnam, et nous aurons à surmonter des difficultés encore plus grandes. Eh bien, nous les surmonterons. Nous irons de l'avant. »*

Les dirigeants vietnamiens ressassent à longueur de discours la nécessité de construire « ensemble » l'économie socialiste et d'assurer « ensemble » la sécurité... Mais la route est longue.

C'est bien là que se situe le problème pour les responsables du Vietnam : comment galvaniser l'homme de la rue pour des objectifs incertains et trop éloignés, alors que le salaire mensuel de 280 dongs suffit à peine pour survivre deux semaines à Hanoï ? Pour M. Hoang Tung, ancien directeur du quotidien du parti, le *Nhan Dan*, et secrétaire du comité central du PCV, *« un des problèmes immédiats est de faire en sorte que les travailleurs aient un niveau de vie minimum acceptable »*. Imperceptiblement, le discours change à Hanoï concernant les *répercussions* de la crise cambodgienne sur la situation économique. L'approvisionnement des « bo-doï » au Cambodge n'est pas en soi un problème, *« parce qu'ils sont habitués à des conditions de vie très précaires »*, déclare le vice-premier ministre, M. Tran Phuong. En revanche, reconnaît-il, *« pour un pays qui veut se reconstruire, devoir envoyer des troupes dans un autre pays (...) est un poids pour l'économie locale »*.

En l'an 2000, le Vietnam comptera environ cent millions d'habitants (contre cinquante-sept millions actuellement). Il ne peut en nourrir que soixante-dix millions dans le meilleur des cas, à moins de procéder à une modernisation complète de son agriculture. *« C'est à peu près le même bilan pour l'ensemble de l'industrie de ce pays,* note un diplomate occidental. *Pour les Vietnamiens, le Comecon n'a apporté aucune réponse aux problèmes fondamentaux. Pour les résoudre, ils doivent donc se tourner vers les pays occidentaux. A quel prix ? Une solution négociée au Cambodge, ce qui ne serait pas forcément pour déplaire aux Soviétiques. Certes, le Vietnam tiendra compte de sa sécurité dans toute solution. »*

Optimisme inconsidéré ? Les ministres des affaires étrangères de l'ASEAN (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) réunis le 8 mai, à Djakarta, ont noté que les efforts déployés par l'Indonésie, qui assure la présidence de l'association, n'ont conduit à aucun progrès en vue de cette solution négociée à la crise cambodgienne. *« Nous sommes réalistes et il faudra du temps »*, déclarait M. Dhanabalan, ministre singapourien des affaires étrangères, à l'issue de cette réunion.

JAMES BURNET.

PROCHE-ORIENT

Liban

Les folles rumeurs de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — La rumeur folle court et s'amplifie : *« C'est pour le vendredi 15 juin. »* A Beyrouth, il est constamment question de dates jalons, d'échéances présumées, de batailles apocalyptiques ou même de débarquements *israéliens* rocambolesques. Il circule tant de bruits et il se produit tant de violences dans cette ville marquée depuis dix ans du sceau de la guerre qu'une *date finit un jour par coïncider* avec l'événement. *« On vous l'avait bien dit... »* On vous avait tout dit, et jusqu'au jour J de l'invasion israélienne en 1982.

Rarement, cependant, une rumeur avait atteint une telle ampleur que celle « du 15 juin ». Du *coup*, les services de renseignements de toutes les milices sont affolés et ont cherché à percer les intentions de l'ennemi. Il est alors apparu que la date fatidique avait *une triple origine*. L'ambassade des Etats-Unis, transférant diplomates et ressortissants du *secteur musulman*, où ils sont menacés, à la banlieue du secteur chrétien, où ils sont bienvenus, a lâché dix courtiers dans une surface de 10 kilomètres carrés à la recherche de trois *cent vingts* appartements à louer, dans un délai de quinze jours, expirant, précisément, le 15 *juin*. Dans ce nid de rumeurs qu'est la capitale libanaise, c'était bien plus qu'il n'en fallait *pour annoncer* un affrontement géant ou, mieux, un débarquement israélien en secteur chrétien, qui laisserait les Américains en *situation d'otages du côté* musulman s'ils ne se repliaient pas précipitamment.

Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi que l'année scolaire à Jbeil, l'antique Byblos, *Jbeil-la-Douce*, dernier coin du réduit chrétien à n'être pas bombardé, va se terminer *le 15 juin, et que c'est* le responsable phalangiste des lieux qui l'a annoncé parce qu'il *était* tout simplement fier de souligner que, chez lui, les élèves étaient allés à l'école (presque) tous les jours. Enfin, en Israël, l'année scolaire finit également le 15 *juin*. *« Alors, vous comprenez... »*, disent les derniers fervents de l'Etat hébreu avec un *sourire entendu*.

L'« intox » risque finalement de créer l'événement, tant les *deux camps sont*, en cette veille du 15 juin, sur le qui-vive. A toutes fins utiles, les dirigeants sunnites de Beyrouth-Ouest, qui a lourdement payé de quatre-vingts morts sur les quatre-vingt-dix dénombrés, la *« bataille des pleins pouvoirs »*, ont demandé que les batteries de canons *de la milice chiite* Amal (ce n'est pas dit, mais l'allusion est claire) ne circulent plus dans les *quartiers résidentiels* pour leur éviter la foudre meurtrière des représailles.

LUCIEN GEORGE.

Israël

Les dirigeants réaffirment à M. de Cuellar leur opposition à une conférence internationale sur la Palestine

De notre correspondant

Jérusalem. — Ce fut comme prévu une *« visite d'information »*, et guère plus. En arrivant en Israël, après huit jours passés dans quatre pays arabes (Egypte, Syrie, Liban et Jordanie), le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, n'était porteur d'aucun message aux propositions spécifiques. En repartant, une trentaine d'heures plus tard, mercredi 13 juin, il estimait *« comprendre l'amertume des Israéliens envers l'ONU »* et posséder *« une idée plus claire des problèmes de la région »*.

Les dirigeants de Jérusalem lui avaient réservé un accueil courtois mais sans chaleur. Rappelant à son hôte les nombreux *griefs* de l'Etat hébreu à l'encontre de l'Organisation internationale, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a reproché à l'ONU de vouloir *« détruire la légitimité d'Israël »* et d'*« encourager les terroristes en les acceptant comme des partenaires légitimes »*. *« Nous n'avons,* a ajouté M. Shamir, *aucune illusion sur un éventuel changement d'attitude de l'ONU à notre égard. »*

M. de Cuellar a promis de tout faire pour *« corriger certaines iniquités »* et *« améliorer la position d'Israël dans les institutions de l'ONU »*, notamment au sein du secrétariat, mais reconnaît volontiers ici qu'il n'aura pas la tâche facile. Quant aux *« innombrables résolutions »* votées par l'Assemblée générale, M. de Cuellar a seulement constaté qu'elles *« n'étaient pas de son ressort »*.

Les Israéliens ont répété à leur interlocuteur qu'ils ne voulaient ni d'une *conférence internationale sur* la Palestine patronnée par l'ONU, ni d'un dialogue avec leurs voisins par l'entremise d'une tierce partie, ni enfin d'une extension du rôle de la FINUL au Liban du Sud. Le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a enfoncé le clou en affirmant que la FINUL était *« totalement dépassée »*, et *« ne servait à rien puisqu'elle refusait d'avoir le moindre contact avec l'armée du Liban du Sud »*, commandée par le général Antoine Lahad.

M. de Cuellar a reçu les familles *des sept Israéliens détenus en Syrie* et s'est engagé à favoriser un échange de prisonniers de guerre entre Damas *et* Jérusalem. Il devait contacter à ce sujet, dès jeudi, les représentants de la Croix-Rouge internationale à New-York. Les dirigeants israéliens ont bien accueilli ce geste. Sans doute auront-ils moins apprécié d'entendre leur hôte annoncer qu'il *« rencontrerait M. Yasser Arafat en juillet quelque part en Europe »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

AMÉRIQUES

LA VISITE DU PRÉSIDENT DU COSTA-RICA A PARIS

Les ministres des affaires étrangères de la CEE de l'Espagne et des pays d'Amérique centrale se réuniraient en septembre

Un accord de coopération économique entre la France et le Costa-Rica a été signé mercredi 13 juin à Matignon par les ministres des relations extérieures des deux pays, MM. Cheysson et Gutierrez.

Au cours du dîner offert ensuite par M. Mauroy à M. Luis Alberto Monge, président du Costa-Rica, qui devait être reçu ce jeudi à l'Elysée par M. Mitterrand, le chef du gouvernement français a estimé que *« ceux qui tentent de faire entrer les conflits de l'Amérique centrale dans la perspective de l'affrontement entre les deux grandes puissances se trompent »*.

« La France cherche à éviter le recours aux méthodes militaires. Elle ne croit pas que l'usage de la force puisse offrir une solution », a-t-il dit. *« Ce n'est pas ainsi que pourront être surmontées les disparités économiques excessives et les injustices sociales criantes qui, en Amérique centrale, constituent la véritable cause des conflits. »*

M. Mauroy a rendu hommage au Costa-Rica, *« qui défend à la fois sa propre personnalité et un exemple de démocratie et de stabilité que bien des pays d'Amérique latine pourraient lui envier »*. Il a rappelé l'*« appui déterminé »* que la France a apporté à la déclaration de neutralité du Costa-Rica, en novembre 1983. Le premier ministre a également réaffirmé l'appui de son mouvement au groupe de Contadora et à *« tous les mécanismes bilatéraux de conciliation avec le Nicaragua »*.

M. Monge a développé la même idée en affirmant, mercredi, lors de la réception que lui a offerte M. Mermaz, que ces conflits *« n'ont pas pour origine la confrontation Est-Ouest, mais l'oppression et la misère dans lesquelles ont été maintenus les peuples d'Amérique centrale (...). La bataille finale pour la paix et la liberté en Amérique centrale ne va pas se livrer sur le champ de bataille mais sur le terrain de la négociation »*.

M. Monge a soumis au chef de la diplomatie française l'idée d'une conférence des ministres des relations extérieures de la CEE, de l'Espagne et des nations d'Amérique centrale pour discuter, vraisemblablement en septembre prochain, de la coopération politique et économique entre les deux régions. La France, a-t-on indiqué au Quai d'Orsay, est favorable à une telle conférence, qui, selon des sources costariciennes, a déjà reçu l'appui des gouvernements d'Allemagne fédérale, des Pays-Bas et de l'Espagne.

Etats-Unis

La Cour suprême statue contre la protection des minorités lors des licenciements

Washington. — Les efforts entrepris depuis une vingtaine d'années aux Etats-Unis pour lutter contre la discrimination raciale en favorisant délibérément l'embauche des Noirs, doivent-ils avoir un effet rétroactif ? Faut-il, en d'autres termes, qu'une entreprise, lorsqu'elle doit licencier, ignore la règle du « dernier embauché, premier congédié » afin de maintenir en son sein l'équilibre qu'elle avait atteint, grâce à l'Affirmative Action, entre salariés noirs et blancs ? Non, a répondu mardi 12 juin la Cour suprême, et son arrêt, très discuté, ouvre une brèche dans laquelle tentent déjà de s'engouffrer tous ceux qui n'ont jamais pleinement accepté que soient réparées les injustices de l'histoire.

Le conflit que vient de trancher la Cour suprême remonte à 1980 : Memphis, ville du Tennessee, dont près de 40 % des habitants sont noirs, connaît des difficultés financières. Il faut débaucher, notamment à la caserne des pompiers, où, à la suite d'une longue bataille politico-juridique, de nouvelles règles d'embauche fixées devant les tribunaux, et assurant un quota aux Noirs, vient de faire passer leur pourcentage de 4 % à 11,5 %. La règle de l'ancienneté est appliquée et les licenciements touchent en conséquence vingt-cinq Blancs et quinze Noirs. A l'initiative d'un capitaine de pompiers noir, M. Carl Scotts, l'affaire est portée devant la justice, et les magistrats donnent tort à la municipalité, car l'entière application de la règle de l'*ancienneté « a pour effet de réduire le pourcentage »*.

Deux principes moraux se posent : l'égalité devant l'embauche et l'égalité devant le licenciement, à laquelle les syndicats sont d'autant plus attachés qu'ils sont dominés par les Blancs. La ville et le syndicat des pompiers font appel et sont dé-

De notre correspondant

boutés, avant d'obtenir gain de cause de la Cour suprême. Son arrêt a d'autant plus de poids que, bien que tout le monde ait entre-temps été réembauché, elle a tenu à se prononcer afin de statuer au fond.

La loi sur les droits civiques de 1964, a-t-elle fait valoir, stipule explicitement que, à moins d'avoir été établies dans des buts discriminatoires, les règles d'ancienneté ne peuvent être remises en question par les mesures visant à assurer la protection et la promotion des minorités. Il était donc *« impropre de dénier à un employé* [blanc] *les avantages de l'ancienneté »*, alors que les pompiers noirs, qui avaient gardé leur travail en vertu du jugement de première instance et d'appel, n'avaient pas été *« principalement »* victimes d'une discrimination, et que *« la seule appartenance à un groupe défavorisé »* ne saurait donner droit à une compensation en matière d'ancienneté.

Les syndicats ont applaudi, disant, comme le président de la Fédération américaine des enseignants, que, *« sur le long terme, les règles d'ancienneté sont une bonne chose pour les minorités, car elles sont objectives »*.

Pour M. Hooks, le directeur exécutif de l'importante Association nationale pour l'avancement des gens de couleur, l'arrêt de la Cour offre, au contraire, aux municipalités un *moyen détourné de maintenir la discrimination. « Dans une nation dont l'histoire est marquée par l'exclusion de groupes de gens en raison de leur race, de leurs croyances ou de leur sexe*, a-t-il dit, *l'appui donné à la règle du « dernier embauché, premier congédié » ignore la situation réelle dans laquelle les pratiques discriminatoires ont placé et continuent de placer les groupes exclus. »* Pour M. Jackson, candidat noir à l'investiture démocrate, *« ce jugement marque un retour aux jours de souffrance »*. D'autres porte-parole de mouvements en faveur des droits civiques estiment, au contraire, que l'arrêt est d'une *« importance limitée »*, car il ne discute pas le principe de l'Affirmative Action.

Une atteinte à la loi de 1964 sur les droits civiques

Ce n'est, en effet, pas le cas, et c'est ce qu'a voulu clairement marquer la Cour en se référant au Civil Rights Act de 1964, le texte qui a marqué un grand tournant dans la situation des Noirs américains. Il n'en reste pas moins que l'arrêt sur les licenciements de Memphis permet aux adversaires de l'Affirmative Action de mettre en question la légalité de tout quota d'embauche.

Tirée d'un cas extrême — mais loin d'être unique, — la conclusion est abusive. Le ministre de la justice M. Smith, l'a cependant immédiatement fait sienne en déclarant que *« les quotas fondés sur des considérations raciales ne pouvaient être imposés par les tribunaux dans les relations de travail ». « Les quotas sont un instrument de discrimination »*, a-t-il ajouté, avant que le chef du département des droits civiques de son ministère n'annonce le réexamen de *tous les accords anti-discriminatoires* — pour l'avenir seulement, a-t-il *néanmoins précisé*.

Il n'est pas sûr que ses déclarations soient réellement suivies d'effet, mais la contestation de l'Affirmative Action, plus que jamais encouragée par l'administration, va maintenant se développer vigoureusement. Effet induit : M. Mondale risque dans ces conditions de se trouver dans une situation inconfortable. Il est obligé de ne heurter ni les syndicats, qui sont son principal soutien, ni M. Jackson, qui ne s'est pas encore rallié à lui et attend, pour le faire, des engagements précis sur le soutien du Parti démocrate à la communauté noire,

M. Reagan a d'autant plus de raisons de sourire que la Cour suprême vient, par ailleurs, de rendre deux autres arrêts qui ne peuvent que le satisfaire. *« Des considérations supérieures de sécurité publique »*, avait-elle estimé lundi, peuvent autoriser la police à interroger un suspect sans l'avertir au préalable qu'il a le droit de refuser de répondre et de demander la présence d'un avocat. Mardi, suivait une seconde entorse aux garanties judiciaires : des preuves illégalement obtenues par la police pourront désormais être retenues par les tribunaux, à la condition qu'il soit établi qu'elles seraient de toute manière légalement apparues au cours de l'enquête.

BERNARD GUETTA.

El Salvador

M. DUARTE DISSOUT UNE UNITÉ DE POLICE SOUPÇONNÉE D'AVOIR DES LIENS AVEC LES ESCADRONS DE LA MORT

San-Salvador *(AFP, Reuter)*. — M. Duarte, nouveau président du Salvador, a dissous mercredi 13 juin une unité de renseignement (G2) de la police des finances, un corps soupçonné d'avoir des liens avec les Escadrons de la mort. Les agents du G2 seront mutés en province. Le chef de la police des finances, le colonel Carranza, accusé aux Etats-Unis de liens avec les Escadrons de la mort et avec la CIA, a déjà été muté fin mai et nommé à l'ambassade du Salvador en République fédérale d'Allemagne.

Le nouveau directeur de la police des finances a reconnu, mercredi, que les rumeurs liant des membres de ce corps au terrorisme d'extrême droite s'étaient révélées fondées dans certains cas. Le colonel Golche, qui a pris ses fonctions à la fin de mai, a toutefois nié que le transfert d'une centaine d'agents de ce corps — envoyés combattre la guérilla dans l'est et le nord du pays — soit une sanction. Cette décision, a-t-il dit, reflète seulement *« un désir de changement »*.

Chargée de la *« protection des intérêts du ministère des finances »*, la police des finances est en fait l'un des principaux corps de sécurité du Salvador et remplit des fonctions similaires à celles de l'armée, notamment la lutte contre la guérilla.

Nicaragua

OFFENSIVE VICTORIEUSE DES SANDINISTES CONTRE LES FORCES DE M. PASTORA

L'armée nicaraguayenne a lancé une vigoureuse offensive contre les forces d'Eden Pastora (blessé, le 30 mai, au cours d'un attentat et actuellement hospitalisé au Venezuela) qui sont restées en territoire nicaraguayen près de la frontière du Costa-Rica. Elle a réussi à les repousser, selon des sources concordantes, dans les régions frontalières marécageuses, et les pertes seraient lourdes des deux côtés.

M. Solano, ministre de la sécurité du Costa-Rica, a précisé, mercredi 13 juin, que soixante-cinq insurgés, membres de l'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique de M. Pastora) s'étaient réfugiés au Costa-Rica depuis quarante-huit heures. Plus d'une centaine de rebelles auraient été tués au cours des opérations, et les hôpitaux costariciens sont en état d'alerte, dans l'attente de blessés.

Selon les rebelles eux-mêmes, les sandinistes se sont emparés d'au moins sept positions tenues par l'ARDE dans ce secteur. Et ils ont admis que *« trois cents d'entre eux ont déserté »*. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

- **LONDRES INTERDIT L'EXPORTATION AU CHILI DE CHARS ANTI-EMEUTES.** — Le gouvernement britannique a interdit l'exportation au Chili de quarante chars anti-émeutes ultra-perfectionnés d'un montant total de 15 millions de livres (180 millions de francs) en raison du *« bilan désastreux du Chili en matière de droits de l'homme »*, a-t-on appris, mercredi 13 juin, au ministère britannique du commerce. — *(AFP.)*

Libye

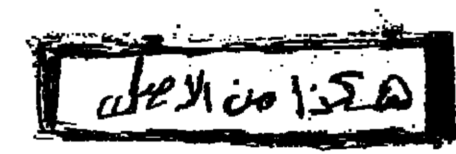
- **UN APPEL D'AMNESTY INTERNATIONAL.** — L'organisation humanitaire a demandé jeudi 14 juin au colonel Kadhafi de renoncer à la *« liquidation physique »* d'opposants à son régime. Amnesty s'élève contre les exécutions de sept Libyens entre le 3 et le 7 juin, affirmant qu' *« ils ont tous été arbitrairement arrêtés et pendus publiquement sans procès* — deux dans l'heure qui a suivi leur arrestation — *sur la présomption d'appartenance à l'opposition au gouvernement »*. Des centaines de Libyens ont été arrêtés et, dans certains cas, peut-être torturés à la suite de la tentative ratée d'attaque contre une caserne de Tripoli où réside souvent le colonel Kadhafi, le 8 mai dernier, affirme Amnesty. A la suite de ces événements, des *« assemblées du peuple »* se sont prononcées en faveur de l'exécution des opposants au colonel Kadhafi. Ces assemblées, poursuit Amnesty, ont même décidé *« d'enrôler des milliers de fils du peuple arabe libyen dans des commandos suicides qui liquideraient les ennemis de la révolution et les poursuivraient, quel que soit l'endroit où ils iront dans le monde, afin de les liquider physiquement »*. — *(AP.)*

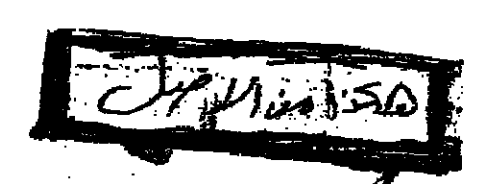
Nigéria

- **APPEL DU CLERGE.** — Les évêques catholiques du Nigéria ont demandé au gouvernement militaire de créer les conditions d'un éventuel retour à un gouvernement civil, dans un mémorandum adressé, mardi 12 juin, au chef de l'Etat, le général Buhari. Dans ce mémorandum, qui constitue la plus importante déclaration publique faite au Nigéria depuis le coup d'Etat du 31 décembre 1983, les évêques qualifient de *« tâche d'avenir urgente »* la nécessité pour les militaires de préparer une nouvelle race de politiciens honnêtes.

Tunisie

- **PEINES DE TRAVAUX FORCÉS POUR CINQ ÉMEUTIERS.** — Quatre jeunes gens ont été condamnés, à Tunis, à des peines de quinze ans de travaux forcés pour avoir incendié un train durant les désordres de janvier. Un cinquième s'est vu infliger une peine de vingt ans de travaux forcés, a-t-on appris mercredi 13 juin dans les milieux judiciaires. Quatre des cinq prévenus étaient au banc des accusés. Aucun d'eux n'a bénéficié de l'assistance d'avocat, conformément à la décision prise par le conseil de l'ordre des avocats de boycotter les audiences de la chambre criminelle de la cour d'appel de Tunis présidée par le juge Lakhdar Ben Abdessalam. — *(Reuter.)*





EUROPE

Yougoslavie

Les autorités s'interrogent sur le malaise de la société...

De notre correspondant

Belgrade. — Quelles sont les raisons idéologiques du mal yougoslave ? C'est à cette question que s'est efforcé de répondre le comité central de la Ligue des communistes, réuni à Belgrade les mardi 12 et mercredi 13 juin. Des interventions d'une trentaine d'orateurs et d'un rapport présenté par M. Sukrija (représentant du Kosovo), il ressort que l'une des principales causes est l'existence d'un conflit entre *« l'étatisme et l'autogestion »*. Il est dû aussi aux « faiblesses » de la Ligue, qui n'a pas encore assuré toutes les conditions requises à la domination de la classe ouvrière, notamment son droit de disposer entièrement des fruits de son travail. Soumise aux tendances de « fédéralisation » qui se manifestent dans une partie des républiques et régions autonomes, la Ligue n'est plus à même de remplir son rôle. Le principe du « centralisme démocratique » est durement mis à l'épreuve puisque les décisions des instances supérieures, y compris celles du comité central, ne sont plus respectées.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, a dit l'un des orateurs, que des reproches *« d'opportunisme et d'inefficacité »* lui soient adressés. L'insuffisante combativité de la Ligue a créé un climat favorable aux menées de ses adversaires, qui préconisent le retour au multipartisme ou l'instauration d'un « socialisme d'Etat ». Aussi, pour renforcer l'unité, la Ligue et le comité central exigent un « revirement » dans le comportement de tous les communistes. C'est la condition indispensable — la mobilisation des travailleurs et des citoyens en vue de la réalisation du plan de stabilisation économique — qui continue à se heurter à des résistances.

On a entendu de nombreux reproches à l'adresse des cadres politiques en « collusion » avec les bureaucrates et les technocrates ; ils essayaient de conserver le pouvoir au détriment des travailleurs. Le système de leur élection, devenue une « pure formalité », devrait être révisé parce qu'il est faux de prétendre que la concurrence entre plusieurs candidats est une forme de « démagogie ».

Plusieurs orateurs, et notamment M. Sukrija, ont nié que la Ligue soit en conflit avec l'intelligentsia. Cela ne les a pas empêchés de stigmatiser les intellectuels qui, ces derniers temps, critiquent ouvertement l'autogestion et le système politique. Ces gens, de même que les *« nationalistes »*, a-t-il été dit, sont des *« contre-révolutionnaires »*. Il est du devoir du parti de s'en débarrasser. On a remarqué cependant la modération avec laquelle ce problème a été traité par M. Pozdarac, représentant la Bosnie-Herzégovine. A son avis, de nombreuses critiques sont justifiées, et, même si elles ne sont pas entièrement fondées, on aurait tort de ne pas prendre en considération leurs aspects positifs et de ne pas *« établir le dialogue »* avec ceux qui les ont formulées.

Le comité central a adopté, à l'issue de ses travaux, des « conclusions » portant sur les réformes à entreprendre au sein de la Ligue pour remédier aux faiblesses qu'elle a manifestées. Mais ces conclusions n'apportent rien de vraiment nouveau.

PAUL YANKOVITCH.

... et aggravent la répression contre les contestataires

De notre correspondante

Vienne. — Le bilan de la répression en Yougoslavie risque de s'alourdir : après le « suicide » d'un jeune syndicaliste dissident, Radomir Radovic, fin avril, quatre intellectuels dissidents, qui font la grève de la faim depuis leur arrestation, il y a trois semaines, se trouvent dans un état grave. Selon des informations recueillies sur place auprès des familles des prisonniers par le Comité autrichien pour l'Europe de l'Est, le sociologue Milan Nikolic, âgé de trente-sept ans, a été victime d'une crise cardiaque. Les trois autres, Vladimir Mijanovic, figure de proue du mouvement étudiant à Belgrade en 1968, le traducteur Pavlusko Imsirovic et Vojislav Seselj, ancien professeur à l'université de Sarajevo, seraient sous perfusion. Leur état de santé est considéré comme inquiétant par leurs proches. Deux autres intellectuels, Dragomir Olujic et Miodrag Milic ont également été arrêtés à Belgrade. Un septième, Gordan Jovanovic, est en fuite et fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Les autorités leur reprochent des *« activités illégales et subversives »*. Selon les informations du Comité, une centaine d'intellectuels ont été interpellés par la police de Belgrade dans la première semaine du mois de juin. Ce durcissement à l'égard d'une opposition jusqu'à présent tolérée s'explique en partie par la vague de protestations qu'avait déclenchée la mort de Radomir Radovic.

Radomir Radovic, qui faisait partie des vingt-huit intellectuels appréhendés par la police le 20 avril dernier en compagnie de M. Milovan Djilas, ancien compagnon de Tito, a été interpellé deux fois par la police. Il a été retrouvé mort le 30 avril dans une maison de campagne appartenant à sa famille, à une quarantaine de kilomètres de Belgrade. Selon un communiqué du parquet de Belgrade, l'autopsie a permis de constater que la *« mort est intervenue à la suite d'un empoisonnement aux insecticides »*. Les amis du défunt interrogés par un responsable du comité de Vienne ont cependant qualifié Radovic de *« psychologiquement équilibré et doté d'un tempérament de lutteur »*, ce qui rend *« invraisemblable »*, selon eux, la version officielle du suicide. Radovic, estiment-t-ils, a été probablement victime d'un accident imprévu au cours d'un interrogatoire.

Plusieurs pétitions et lettres ouvertes de protestation contre les méthodes appliquées au cours de l'enquête policière dans l'affaire Radovic ont été adressées au gouvernement fédéral et aux gouvernements de Serbie et de Croatie, mais elles sont restées sans réponse.

M. Djilas a fait appel à plusieurs organisations internationales pour obtenir la libération des six intellectuels en prison. Selon lui, ils n'ont commis aucune activité illégale du fait que les réunions des « universités volantes » organisées en Yougoslavie depuis 1977 étaient connues des autorités, qui n'avaient jamais ressenti le besoin d'intervenir. Selon le Comité de Vienne, les oppositionnels yougoslaves estiment que le durcissement à leur égard reflète la préoccupation des autorités devant l'éventualité d'une alliance entre les intellectuels dissidents et une partie des ouvriers, de plus en plus touchés par la crise économique qui pourrait déboucher sur la création d'un comité d'autodéfense sociale sur le modèle du KOR polonais.

WALTRAUD BARILY.

Expulsé de Pologne

M. OLIVIER ROUX IGNORE LES RAISONS DE SON ARRESTATION

On attendait une épopée, ce furent quelques borborygmes : le récit de M. Olivier Roux, mercredi 13 juin, dès son arrivée à l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, après son séjour dans les prisons polonaises, n'est pas de ceux qui font les grands succès de librairie. On a appris que *« les choses s'étaient passées correctement »*, que, pour autant qu'il le sache, il n'y a pas de sévices envers les prisonniers et que l'épreuve a été pour lui difficile, *« plus moralement que physiquement »*. *« Etudiant, vous n'avez pas beaucoup de moyens*, lui a déclaré le procureur polonais en lui annonçant sa libération, *vous n'avez pas à payer de caution. »*

« Solidarité existe toujours », a annoncé M. Olivier Roux, ce qui n'est pas vraiment une révélation, et *« ses militants n'ont pas perdu espoir »*, ce qui n'est pas totalement une surprise. Militant de l'UNEF indépendante et démocratique, accueilli chaleureusement par une cinquantaine de membres de son syndicat, M. Roux s'en remet aux décisions de son organisation pour toute campagne à mener à l'avenir. Il n'a pas eu, en Pologne, de nouvelles de l'autre prisonnier français, M. Jacques Challot.

Tous ses remerciements vont aux *« intellectuels et artistes »* qui ont réclamé sa libération, et Simone Signoret a eu droit à une mention particulière. Il ignore toujours les raisons de son arrestation : *« Je n'avais dans mes valises que du café et du chocolat et je vous assure qu'elles étaient lourdes. »* L'UNEF ID est un syndicat strictement humanitaire...

N. B.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. ALFONSIN EN ESPAGNE

Madrid et Buenos-Aires appuient leurs revendications respectives sur Gibraltar et les Malouines

De notre correspondant

Madrid. — La visite officielle en Espagne de M. Alfonsin (la première en Europe que le chef d'Etat argentin a effectuée), qui a pris fin mercredi 13 juin, s'est déroulée dans un climat d'une cordialité exceptionnelle.

Buenos-Aires attend toutefois de l'Espagne qu'elle traduise sa solidarité politique dans le domaine économique. M. Alfonsin a examiné avec M. Felipe Gonzalez, une possible obtention de crédits. Le communiqué commun signé mercredi mentionne bien l'*« ouverture d'une ligne de crédit »* sans en préciser cependant l'importance. M. Gonzalez a cependant affirmé qu'il défendrait, dans la mesure du possible, la position de l'Argentine lors des négociations sur la dette, notamment au sein du Club de Paris.

Au plan diplomatique, l'Espagne et l'Argentine sont tombées d'accord pour critiquer la tendance des deux superpuissances à transformer chaque conflit régional en affrontement Est-Ouest. Le communiqué conjoint exprime cette préoccupation.

Le communiqué affirme aussi que *« l'Espagne et l'Argentine, victimes d'une situation coloniale anachronique, appuient leurs revendications respectives de souveraineté sur les îles Maloùines et Gibraltar, afin de restaurer l'intégrité de leur territoire national de manière pacifique »*. M. Alfonsin a critiqué les déclarations de responsables britanniques faisant état d'un lien possible entre la présence de leur pays dans les Malonines et les préoccupations stratégiques de l'OTAN. Il a ajouté que *« l'Atlantique sud ne doit pas devenir un nouvel océan Indien »*.

Th. M.

LES DÉPUTÉS NÉERLANDAIS ONT APPROUVÉ LE REPORT DE LA DÉCISION SUR L'IMPLANTATION DES EUROMISSILES

La Haye *(AFP)*. — Le Parlement néerlandais a approuvé, dans la nuit du mercredi 13 juin au jeudi 14 juin, le projet du gouvernement chrétien-démocrate et libéral de M. Lubbers de repousser au 1er novembre 1985 la décision définitive des Pays-Bas d'installer ou non les euromissiles de l'OTAN sur leur territoire.

Après un débat qui, mardi et mercredi, a duré près de trente-deux heures, les députés ont repoussé par soixante-dix-neuf voix contre soixante et onze, une motion de l'opposition demandant de prendre en considération, au 1er novembre 1985, non seulement les efforts de l'URSS pour parvenir à un accord sur les armes eurostratégiques, mais également la volonté de l'OTAN de réaliser un tel accord. La coalition gouvernementale, qui dispose de soixante-dix-neuf des cent cinquante sièges au Parlement, a eu besoin des six voix des petits partis confessionnels et du représentant du parti néo-fasciste, le Centrumpartij, pour faire face à la défection de sept parlementaires chrétiens-démocrates qui ont voté en faveur de la motion de l'opposition.

AFRIQUE

Angola

L'UNITA AFFIRME AVOIR CAPTURÉ DES RESSORTISSANTS AMÉRICAINS

L'UNITA (opposition armée au régime de Luanda) a affirmé, jeudi 14 juin, avoir capturé onze ressortissants étrangers, dont un nombre non précisé d'Américains, lors de combats qui se sont déroulés l'avant-veille à Quibala, un carrefour routier situé à quelque 300 kilomètres au sud-est de la capitale angolaise. Dans un communiqué diffusé à Lisbonne, un porte-parole du mouvement de M. Savimbi a précisé que des Portugais et des Colombiens figuraient également parmi les captifs et que les combats avaient fait deux cent cinquante morts dans les rangs de l'adversaire, dont trente Cubains. — *(UPI.)*

EUROPE

Le Parti communiste italien après Berlinguer

II. – *Préserver les acquis*

De notre correspondant PHILIPPE PONS

Dans un premier article, Philippe Pons a évoqué l'héritage sur lequel s'est construit le « berlinguérisme », et le chemin que l'ancien secrétaire général a fait parcourir au PCI (*le Monde* du 14 juin).

Rome. – Togliatti mourut à Yalta en 1964, en pleine controverse sino-soviétique ; Luigi Longo fut contraint par la maladie à abondonner la direction de son parti en 1968, au moment de l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie qui sera à l'origine de la première cassure entre les communistes italiens et Moscou. Enrico Berlinguer disparaît alors que le PCI n'a ni président ni secrétaire général adjoint, ce qui rend plus aigu le problème de la succession. Il laisse inachevée l'évolution qu'il avait fait accomplir à son parti.

Il appartiendra à son successeur de poursuivre le cheminement le long de ces *« sentiers inexplorés »* – selon l'expression même de Berlinguer – sur lesquels ce dernier s'était aventuré. Berlinguer a indiqué une direction. Il a accompli les premiers pas. L'acquis est déjà *important. Ce qui reste à faire* ne l'est pas moins. Il paraît difficile de revenir en arrière au risque d'une régression idéologiqe qui pourrait aussi se traduire par un recul électoral et ferait perdre au PCI le prestige qu'il s'est acquis au sein du mouvement communiste international.

Rompre avec le mythe soviétique

Deux tâches attendent le successeur de Berlinguer : consolider l'autonomie du PCI par rapport à l'URSS en cherchant de nouvelles convergences, en particulier avec les partis sociaux-démocrates européens ; sur le plan intérieur, définir une politique d'alliance crédible. L'époque de la solidarité nationale achevée, l'« alternative démocratique » encore dans les limbes, le problème est entier. Dans son dernier discours à Padoue, Berlinguer avait affirmé : *« Encore une fois il a été démontré qu'en Italie une démocratie qui exclut les communistes est impossible. »* Une sorte de testament. En d'autres termes, on ne gouverne pas sans les communistes, mais toute la question pour le PCI est de savoir comment sortir de la situation d'opposant qui *est aujourd'hui* la sienne. Problème fondamental : car c'est précisément par sa capacité d'ouverture, d'initiative, que le parti de Berlinguer avait affirmé son poids dans le jeu démocratique italien.

C'est en matière internationale que l'acquis paraît le plus solide. Les prosoviétiques au sein de l'appareil du PCI sont une petite minorité, même si, à la base, subsistent des nostalgies. L'autonomie par rapport à Moscou a une longue histoire (que l'on pense au dernier texte de Togliatti en 1964). Mais Berlinguer plus que d'autres a senti l'importance d'une stratégie internationale « occidentale » pour le PCI (en 1969, à Moscou, alors qu'il n'était encore que secrétaire adjoint, il refusait, au nom de son parti, de signer une déclaration commune sur l'unité stratégique du mouvement communiste). La « cassure » avec Moscou en 1981, qu'entérinera avec quelques nuances le seizième congrès deux ans plus tard, est sans doute l'acte le plus significatif accompli par Berlinguer, car il contribue à la transformation la plus profonde qu'un parti communiste ait accompli sans se renier : la fin de la dépendance de Moscou était déjà une chose acquise du temps de Togliatti. Il restait à Enrico Berlinguer à rompre avec un ancrage plus tenace parce que plus diffus : le mythe soviétique.

En condamnant l'URSS à propos des événements polonais, c'est-à-dire une lutte ouvrière dans un pays dirigé par un parti communiste et sous tutelle soviétique, Berlinguer ne faisait pas que prendre ses distances par rapport à Moscou. Il ouvrait aussi de nouveaux *espaces de collaboration* avec la gauche occidentale au-delà des PC empêtrés dans leur allégeance tacite ou ouverte. L'eurocommunisme qui battait de l'aile a été vidé de son contenu par le drame polonais. Cette tentative de coopération des partis communistes occidentaux indépendamment de Moscou n'était pas de nature antisoviétique. En rompant avec le mythe enveloppant les héritiers de la révolution d'Octobre, Berlinguer allait plus loin : il s'agissait moins désormais d'eurocommunisme que d'eurogauche. Berlinguer tendait à dissocier celle-ci des objectifs du socialisme : il impliquait ainsi la possibilité et la nécessité d'un approfondissement de la voie réformiste.

Sortir de l'isolement

Les contacts avec l'Internationale socialiste, les rencontres avec MM. Gonzalez et Papandréou à la fin de l'année dernière, les liens avec MM. Brandt et Palme notamment sur la question des missiles, témoignaient de la nouvelle disponibilité du PCI envers les mouvements sociaux-démocrates européens. Il appartiendra au successeur de Berlinguer de tirer les conséquences des choix faits par le secrétaire général disparu.

En politique intérieure, l'héritage sera plus difficile à gérer. Depuis la fin, en 1979, des gouvernements de solidarité nationale, le PCI se trouve dans une situation d'isolement, sans projet politique clairement défini. Cet isolement a été aggravé par l'arrivée à la présidence du conseil de M. Craxi. Les relations entre socialistes et communistes sont de plus en plus tendues. La ligne de l'« alternative démocratique » ne semble guère praticable dans l'actuel rapport de forces.

C'est pourquoi M. Berlinguer s'était lancé avec énergie dans la campagne pour les élections européennes du 17 juin. Une légère progression *pourrait faire du* PCI le parti de majorité relative (il est en effet, avec 30,8 % des suffrages, à deux points derrière la Démocratie chrétienne). Elle lui permettrait de sortir de son isolement et de se trouver en position d'arbitre, voire d'apparaître comme le point de convergence d'une possible solution *de rechange*.

Les choix de Berlinguer, à commencer par le compromis historique, ont été jugés sévèrement par une partie de la gauche qui les estime erronés : d'une part, ils auraient privé ainsi de point de référence toute une génération (celle des années 1970) qui a soudain découvert un PC acceptant le système, s'alliant à un parti qui s'était approprié l'appareil d'Etat (la Démocratie chrétienne) et renonçant à faire du prolétariat le « sujet » de l'histoire. Pour certains, le PCI, à l'époque du compromis historique, pouvait sans doute participer au pouvoir, mais par son réformisme il risquait d'être dans l'incapacité de contrôler le processus dans lequel il s'était impliqué. C'est un peu d'ailleurs ce qui se produisit avec les gouvernements de solidarité nationale.

Si la politique du compromis historique a failli dans sa version gouvernementale, elle n'en reste pas moins un acquis pour le PCI. Celui-ci n'a en rien abandonné la méthode d'action qui était à la base de cette stratégie : ce grand dessein d'union avec « le peuple catholique » autour d'un projet de société progressiste qui s'inscrit en fait dans une longue tradition de compréhension réciproque entre les communistes et les catholiques. La mort de Berlinguer a encore démontré l'existence de cette alliance dont on trouve la réalisation quotidienne dans les structures syndicales.

Mais l'héritage de Berlinguer est aussi d'une autre nature. Par son attitude personnelle, par cette intégrité qui le faisait sortir toujours avec dignité même de ses défaites, il a contribué à renforcer le patrimoine *moral de son parti. Il* laisse un message : compter avant tout sur ses valeurs civiques, sur son sens de l'Etat, sur ce qu'il nommait sa « diversité » dans le monde politique italien, pour régénérer la société.

Dans son discours d'hommage au leader disparu, M. Pajetta, chef historique du PCI, qui était le premier dirigeant à prendre la parole depuis lundi 11 juin, n'a rien esquivé et encore moins renié de l'héritage, affirmant ainsi implicitement la continuité du « berlinguérisme ». La période de transition sera d'ailleurs courte : la direction du PCI se réunira dès le 18 juin, le lendemain des élections européennes. Quelques jours plus tard doit se tenir le comité central, organe chargé de choisir le nouveau secrétaire général.

Mais ce qui demain fera défaut au PCI, quelles que soient les capacités de son nouveau dirigeant, ce sera cette « vertu » qu'incarnait Enrico Berlinguer. Plus encore que ses qualités politiques, elle était à l'origine de ce charisme qui lui avait permis de conquérir son parti et de faire coexister les différentes « âmes » qui le composent.

Son successeur aura fort à faire pour *établir* ce rapport de confiance humaine. Berlinguer ne le devait à aucune légitimité historique. Mais pour tous il était devenu « Enrico ».

FIN

UN MILLION ET DEMI DE PERSONNES AUX OBSÈQUES

Un « compromis historique » dans les rues de Rome

De notre correspondant

Rome. – Par sa mort, Enrico Berlinguer aura réalisé, l'espace de quelques jours, cette union des deux « âmes » de l'Italie, la communiste et la catholique pour laquelle il s'était battu. Un « compromis historique » spontané, moins idéologique qu'affectif. Un million et demi de personnes, deux millions selon le PCI, ont pris part, mercredi 13 juin, dans une Rome à la circulation interrompue depuis la fin de la matinée, à ses funérailles.

Sur la piazza San-Giovanni, où avait été dressée la tribune au pied de laquelle se trouvait le catafalque, il y avait, bien sûr, le *« peuple communiste »* venu des quatre coins de l'Italie avec des drapeaux rouges ; mais il y avait aussi sur le passage du cortège à travers la Rome impériale et les quartiers populaires de San-Giovanni cette foule de gens de tous âges et de toutes conditions venue rendre un dernier hommage à Enrico Berlinguer. Un *« homme de bonne volonté »*, dira une femme en ajoutant qu'elle n'est pas communiste.

Il était insolite sur cette place San-Giovanni, au milieu de la houle des drapeaux rouges, entre deux chants de *l'Internationale*, d'entendre Mme Nilde Jotti, présidente de la Chambre des députés et membre de la direction du PCI, remercier entre autres Jean-Paul II, suscitant un tonnerre d'applaudissements. Sur le passage du cortège voisinaient les poings fermés et les signes de croix.

Dès la fin de la matinée, plus de cinq cent mille personnes avaient envahi les abords de la piazza Venezia, près de laquelle se trouve le siège du PCI. Des monceaux de fleurs s'étaient amassés au pied du bâtiment : pompeuses couronnes d'œillets rouges mais aussi petits bouquets de fleurs des champs. L'entrée de M. Gorbatchev, numéro deux du Kremlin, qui conduisait la délégation soviétique, est passée pratiquement inaperçue : la foule ne l'avait pas reconnu.

Le cortège eut beaucoup de mal à s'ébranler, avançant de quelques mètres, puis s'arrêtant tant la foule *était dense. Derrière le fourgon mortuaire*, dont le toit sera bientôt couvert de fleurs jetées par l'assistance, marchait la famille d'Enrico Berlinguer : sa femme et ses quatre enfants, son frère, et son plus proche collaborateur, M. Antonio Tato. Puis venait l'état-major du PCI. Sur 500 mètres en tête du cortège étaient portées les centaines de couronnes *des fédérations, des municipalités* « rouges », des conseils d'usines et celle, tricolore, du président de la République.

Sur cette piazza San Giovanni, théâtre de tous les grands rassemblements de foules, où vendredi, Berlinguer aurait dû prendre la parole, avaient pris place à la tribune les membres des délégations étrangères, les membres du gouvernement et les représentants des grands corps de l'État. Le président de la République, M. Pertini, visiblement ému, ira se recueillir une dernière fois devant le cercueil. *« Il est des émotions qui vous tiennent longtemps »*, devait déclarer à la tribune M. Piet Dankert, président du Parlement européen, à propos de celui qui, affirma-t-il, fut *« la vertu du communisme italien »*.

La France était représentée par son ambassadeur en Italie M. Martinet. On a noté au siège du PCI avec un étonnement teinté d'amertume, la grande discrétion des autorités françaises pendant les quatre-vingt-dix heures qui ont précédé la mort d'Enrico Berlinguer, comparée à l'attitude d'autres gouvernements.

La politique quand même

La politique et les luttes partisanes n'ont repris leur droit qu'à deux reprises mercredi : lorsque fut abordée la question de l'unité syndicale par M. Ottavio Del Turco, secrétaire adjoint (socialiste) de la CGIL, et lorsque Mme Nilde Jotti a mentionné, parmi les personnalités que le PCI remerciait pour leur sollicitude, le président du conseil, M. Craxi : huées et sifflets ont accueilli ses paroles et il lui fallut faire preuve de toute sa fermeté oratoire pour rétablir le silence.

C'est M. Pajetta, chef historique du PCI, à qui est revenu de faire l'éloge funèbre d'Enrico Berlinguer. En vieux tribun, il sut transformer l'émotion et la douleur en détermination politique : *« Il faut essuyer ses larmes pour voir clair. Rappelez-vous, camarades, ce que Berlinguer nous a crié avec ces dernières forces. »*

A la fin de la cérémonie, dans un silence recueilli, le cercueil de Berlinguer est parti vers le cimetière de Prima Porta : à la demande de sa famille, il n'a pas été enterré dans le mausolée du PCI où repose Togliatti et Luigi Longo, mais dans le caveau de famille auprès de son père.

Ph. P.

LES RELATIONS ENTRE LE PCF ET LE PCI

Les embarras du « polycentrisme »

« Ces Italiens, on ne comprend rien à ce qu'ils disent ! », observait, un jour, M. Georges Frischmann, ancien membre du bureau politique du PCF, en sortant de l'hémicycle de l'Assemblée européenne, où intervenait une représentante du PCI. Jean Kanapa, responsable de la section de politique extérieure du PCF, attribuait le conflit qui avait opposé les PC français et italien, au début des années 60, à un malentendu sur le contenu de la notion de « polycentrisme », forgée par Palmiro Togliatti en 1956 (1).

Le langage, toutefois, n'explique pas tout. En 1956, le PCF et le PCI, tous deux pénétrés par le stalinisme de la guerre froide, étaient, encore, réunis par une histoire commune : celle de l'entre-deux-guerres, période pendant laquelle les Italiens, traqués par le fascisme, avaient reçu des Français une aide décisive. Or les deux secrétaires généraux, Togliatti et Thorez, voyant leurs assises et celles de leurs partis ébranlées par les révélations de *Khrouchtchev sur les crimes de* Staline, n'adoptent pas la même conduite. Alors que les Français se refusent à tenir compte du rapport *« attribué »* à Khrouchtchev, Togliatti va plus loin que le dirigeant soviétique, refuse l'explication du stalinisme par le seul *« culte de la personnalité »* et parle de *« dégénérescence »* de la société soviétique.

A la tribune de la conférence internationale des PC, en novembre 1957, Jacques Duclos accuse les Italiens de révisionnisme. Remettre en cause et la construction du socialisme en URSS et le rôle dirigeant du PC soviétique au sein du mouvement international, c'en était trop pour les Français, occupés à encaisser, au moindre prix, le choc de 1956.

Le conflit qui s'est ouvert, ainsi, entre les deux partis, s'approfondit en 1964, après la mort de Thorez et de Togliatti, lors de la publication du mémorandum rédigé par le second, à Yalta, en août, sur la situation du mouvement. *L'Humanité* ne donne qu'une version tronquée de ce document. Pour M. Roland Leroy, *« le système de polycentrisme (...) porterait atteinte à la véritable indépendance de chaque parti communiste »*, et les Français refusent *« toute proposition de constituer des groupes de partis par continents, régions du monde ou sur la base de systèmes sociaux »*. Les communistes français craignent que la stratégie internationale des Italiens ne vise à faire du PCI un centre européen et méditerranéen du communisme. Il est vrai, par exemple, que, pendant la guerre d'Algérie, le PCI a tenté d'avancer des pions dans le Maghreb, au détriment d'un PCF accusé d'être trop prudent dans la lutte contre le colonialisme.

Opposition interne

Le débat provoqué par les Italiens n'est pas sans écho au sein du parti français et, plus précisément, de l'Union des étudiants comunistes, où s'affirme, dans l'opposition, une tendance « italienne » contre laquelle M. Leroy et M. Guy Hermier mènent une lutte implacable. *« Tout ce qui vient d'Italie sent le soufre »*, observe M. Jean Rony, alors collaborateur de *la Nouvelle Critique* (2). Toutefois, la rencontre entre les deux nouveaux secrétaires généraux, Waldeck Rochet et Luigi Longo, à Genève, en mai 1965, inaugure une période de détente entre les deux partis.

Engagé dans la stratégie d'union de la gauche, explorant, donc, sa propre voie d'accès au pouvoir, le parti français commence à voir avec d'autres yeux l'autonomie revendiquée par les Italiens au sein du mouvement communiste. Le discours de M. Marchais à la conférence des PC de Budapest, en février 1988, confirme ce rapprochement, tandis que se dessine une convergence avec les communistes espagnols. Les événements de mai 1968 provoquent un accrochage entre le PCF et le PCI, Longo critiquant l'attitude des dirigeants français face au mouvement étudiant. Mais les dirigeants italiens ne sont pas, eux-mêmes, unanimes sur ce sujet, et le secrétaire général rend hommage, finalement, au parti français.

Longo et Waldeck Rochet se rencontrent, en août, après la condamnation, par les deux partis, de l'intervention des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. Jamais les positions du PCF et du PCI n'ont paru si proches qu'alors, et, si l'on y ajoute la *condamnation* prononcée par le PC d'Espagne, on peut considérer que l'affaire de Prague marque le premier pas véritable de ce qu'on appellera, plus tard, l'eurocommunisme.

Ce n'est qu'en 1975, pourtant, avec la rencontre entre M. Marchais et Enrico Berlinguer, à Rome, en novembre, que s'affirme l'évolution « eurocommuniste » des deux partis, qui culmine avec le « sommet » PCE-PCF-PCI de Madrid, en mars 1977. Se développe, alors, au sein du parti français, engagé dans un *aggiornamento* ambigu, une mode italienne. On lit Gramsci, on édite des textes de *Togliatti*, on adopte, parfois, chez les intellectuels, les complications de vocabulaire des communistes italiens. M. Paul Laurent est, parfois, considéré comme le tenant d'une ligne « italienne » au sein de la direction.

Cette réputation ne survivra pas à la rupture de l'union de la gauche, puis au tournant pris par le PCF, mais les dirigeants du parti tentent de prolonger, à leur profit, la mode qui s'était créée. La *« stratégie autogestionnaire »* pour laquelle le PCF prétend remplacer la politique d'union de la gauche, est présentée comme inspirée des thèses de Gramsci sur la *« conquête de l'hégémonie »* par la classe ouvrière... Dans le même temps, M. Marchais, par ses voyages en Afrique, en Amérique centrale, plus tard en Chine, tente d'acquérir une stature internationale comparable à celle dont jouissent les dirigeants italiens.

L'intervention soviétique en Afghanistan, en décembre 1979, l'état de guerre en Pologne, en décembre 1981, montrent l'écart réel entre les deux partis. Seuls les oppositionnels de Rencontres communistes se réclament des positions italiennes sur les pays socialistes, tandis que le piétinement de sa stratégie intérieure tend à réduire, quelque peu le prestige du PCI.

PATRICK JARREAU.

(1) Entretien avec Lilly Marcou, rapporté dans *l'Internationale après Staline*, Grasset éd., 1979.

(2) Jean Rony : *Trente ans de parti...*, Christian Bourgois éd., 1978.

Le Monde politique

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La polémique s'envenime

(Suite de la première page.)

Le paysage politique ne devrait guère changer : le président est encore là pour quatre ans, la majorité pour deux ans ou presque, et l'opposition est à la fois majoritaire et impuissante.

Pourtant, le scrutin est porteur de nouvelles donnes. Sans doute y a-t-il une marge – réelle – d'incertitude. Un point ou deux de pourcentage en plus ou en moins peuvent être déterminants : Mme Veil, selon qu'elle est au-dessus ou au-dessous des 45 %, remplit, ou non, son contrat ; M. Jospin, selon qu'il est plus proche des 20 % ou des 25 %, assure, ou non, l'avenir de son parti ; la liste ERE européenne de MM. Doubin, Stirn et Lalonde, selon qu'elle franchit, ou non, la barre des 5 %, relance l'idée centriste ou l'enterre ; M. Le Pen, selon qu'il est, ou non, au-delà de cette barre fatidique, pèse, ou non, sur l'avenir de l'opposition ; M. Marchais, selon qu'il parvient, ou non, au seuil des 15 %, donne le change ou s'enfonce. Les chiffres, en eux-mêmes, auront donc une signification importante. Mais au-delà des chiffres, les données à plus long terme, pour la majorité comme pour l'opposition, seront modifiées.

La fin de l'ère Mauroy

Le jeu du président déterminera largement le changement. Au premier rang des armes dont il dispose figure la nomination d'un nouveau gouvernement. Celui-ci est, selon les propres termes du chef de l'Etat, « *usé* ». On voit mal, dans ces conditions, qu'il puisse maintenir longtemps à Matignon une équipe affaiblie. A cet égard, les compliments adressés par M. Mitterrand à M. Mauroy – en forme de « *confidences* » aux journalistes à Solutré – ressemblent à des fleurs sur une tombe. Mais qu'importe la manière, ou même le moment !

Il est clair que ces élections marquent, peu ou prou, la fin de l'ère Mauroy. Celle-ci peut être, bien sûr, plus ou moins longue selon le scénario choisi. Il y en a deux, étant entendu que le président, toujours soucieux de ne pas paraître agir sous la pression, évitera toute précipitation.

Le premier scénario est celui d'un changement de l'équipe gouvernementale dès l'été ; il a pour principal avantage de laisser au chef de l'Etat une autre carte dans sa manche, celle... d'un nouveau changement dans les quelques mois qui précèdent l'échéance législative décisive de 1986. Le second consiste à laisser à M. Mauroy les arbitrages d'un budget particulièrement rigoureux (pour l'État), contraignant par la même occasion le PCF à s'y plier. Bref, on userait le premier ministre jusqu'à la corde, l'année 1984 étant tout entière consacrée aux choix les plus difficiles, donc les plus impopulaires, bref, sacrifiée, et M. Mauroy avec elle. Quel que soit le calendrier retenu, que peut-il se passer dans la majorité et dans l'opposition ?

A gauche, la question est de savoir si le triptyque nouveau gouvernement-nouvelle politique-nouvelle majorité peut se mettre en place. Car à quoi bon changer de gouvernement si la politique doit être reconduite à l'identique ? Dans ce domaine, la marge de manœuvre du président est des plus faibles. Tout au plus peut-on s'orienter vers une austérité douce. L'austérité pour rester sérieux ; la douceur pour ne pas être trop anti-électoral.

M. Mitterrand tenterait ainsi de créer une nouvelle relation avec l'opinion, de donner du pouvoir une image rénovée, non plus défensive mais offensive ; en d'autres termes, d'engager la fameuse « *reconquête de l'opinion* ». De ce point de vue, la prise de distance du chef de l'Etat d'avec sa majorité – qui « *doit se tenir à carreau* » – n'est pas seulement celle d'un homme qui s'attend à une défaite de ses partisans ; elle est aussi destinée à donner du champ à un nouveau gouvernement.

Si *défaite* il y a – *et défaite il y aura* – M. Mitterrand devra en tenir compte. Pourrait-il considérer que les contours de la majorité ont changé ? Certainement pas. Si la liste ERE européenne réussit, elle représentera simplement, dans la perspective de 1986, la promesse d'un élargissement, pour peu que ce centre « new look » en gestation se structure et devienne autonome. Pour le moment, M. Mitterrand n'a nul besoin d'une nouvelle majorité. D'ici à 1986, il devra continuer de gérer une relation difficile avec un PC dont il n'a pas intérêt à se séparer, sauf à vouloir s'isoler.

Les limites de l'union de l'opposition

Le degré de ladite difficulté dépend bien sûr de l'écart PC-PS, tel qu'il apparaîtra le 17 juin. Si cet écart est réduit, il y a fort à parier que M. Marchais en tirera argument pour tenter de peser davantage sur le cours des événements. Argument irrecevable, a répondu par avance M. Jospin, pour qui tout est affaire de solidarité. Si le PC veut peser, il lui faudra être plus solidaire. S'il l'est moins, il pèsera moins. La tonalité employée par M. Marchais, dans nos colonnes, à l'encontre de la consigne présidentielle de réduction du taux de prélèvement obligatoire montre que le PCF est plutôt décidé, après le scrutin, à faire monter les enchères. Voilà pour la gauche.

La droite, en apparence, est mieux lotie. En fait, il n'en est rien. Passé les moments consacrés à la célébration de l'affaiblissement de la gauche, il lui faudra vraisemblablement se rendre à l'évidence : elle n'est majoritaire qu'avec l'extrême droite. Imagine-t-on un gouvernement où siégeraient côte à côte Mme Veil et M. Le Pen, M. Stasi et M. Stirbois ? La question de l'alliance avec l'extrême droite est porteuse de division. Elle le sera davantage si un centre (via la liste ERE) parvient à se reconstituer. Ce seul argument suffirait, s'il en était besoin, à neutraliser le scrutin du 17 juin.

Il peut l'être d'autant plus que les limites de l'union de l'opposition devraient apparaître rapidement. Dans le camp libéral, la question centrale est désormais de savoir comment il sera possible d'éviter un choc frontal entre MM. Giscard d'Estaing et Barre. L'un et l'autre se sont situés en marge de la campagne européenne, dans une stratégie dictée par l'horizon 1988. Mais le plus absent, M. Barre, a été le plus heureux : l'ancien premier ministre, qui a présidé le seul meeting véritablement réussi de la campagne de l'opposition – à Valence, – est de nouveau dans une phase ascendante. Il lui faut désormais s'interroger sur l'opportunité de structurer ce mouvement. C'est poser le problème de la survie de l'UDF, dont la force la plus importante, le PR, est l'objet de soins particulièrement attentifs de la part de M. Giscard d'Estaing.

Quant à M. Chirac, il aura, lui aussi, plus urgent à faire que l'auto-célébration. Certes, le bénéfice qu'il attend de l'opération Veil est loin d'être négligeable : un recentrage de son discours (grâce aux thèmes européens) et de son image (paradoxalement, grâce à la radicalisation de Mme Veil) ; un réflexe donné à l'électorat d'opposition de vote unitaire qui efface la « trahison » de 1981. Mais le RPR est désormais menacé par l'entreprise de récupération engagée par M. Le Pen et *tiraillé en sens inverse* par des hommes qui, tel M. Philippe Séguin, militent contre les excès d'une opposition systématique.

Avant donc de songer à dissoudre l'Assemblée nationale, l'opposition aura du pain sur la planche. Tant il est vrai que l'émergence des listes Le Pen et ERE affaiblit le jeu des grands partis, en même temps qu'elle élargit celui du président.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Jospin : la chaleur de Toulouse

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Chaleur : ce mot, qui n'a guère caractérisé l'ensemble de la campagne pas plus que les débuts de celle de M. Lionel Jospin, peut s'appliquer au rassemblement qui a accueilli, le mercredi 13 juin, dans la capitale de la région Midi-Pyrénées, le premier secrétaire du Parti socialiste, tête de liste de sa formation pour les élections européennes.

Qu'il reprenne, devant près de sept mille personnes, les grands thèmes de sa campagne ou qu'il réponde aux attaques les plus récentes dont sa liste a été la cible, M. Jospin a maintenu tout au long de cette réunion, par la précision et, parfois, l'alacrité de ses propos, l'attention d'un auditoire qui n'a pa paru seulement réuni par le sens du devoir ou le seul esprit partisan. Moment assez rare, à gauche comme à droite, dans cette campagne des élections européennes, pour qu'il mérite d'être signalé.

M. Jospin a d'abord évoqué la *mémoire* de Jean Pronteau, membre du secrétariat national du PS, décédé mardi (*le Monde* du 14 juin). Puis il a abordé l'élargissement – négocié mais nécessaire – de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, l'importance des pôles de haute technologie, tels Toulouse ou Grenoble.

Une nouvelle fois, M. Jospin a décrit une Mme Veil *mal à l'aise* dans une campagne, selon lui, confuse et vague : « *Comment aurait-elle pu concilier les discours puisqu'elle ne pouvait pas réunir leurs auteurs ?* » « *Nous découvrons*, a ajouté M. Jospin, *une Mme Veil dure, caricaturale, souvent peu maîtresse de ses nerfs, étonnamment brutale avec nous, étonnamment indulgente avec d'autres.* »

A propos de l'attaque « *violente et elliptique* » lancée par Mme Veil contre « *des hommes* » de l'entourage de M. Mitterrand (*Le Monde* du 14 juin), M. Jospin a lancé : « *Précisez, madame, ou retirez ! Car, lorsqu'on cherche à salir, il ne faut pas le faire par une déclaration anonyme. Il faut prendre ses responsabilités.* »

M. Jospin, qui avait dans son discours souligné le refus de la « *régression sociale* » du gouvernement français, depuis trois ans – « *Et nous l'avons payé d'une certaine façon sur le plan économique* », – a indiqué en conclusion : « *Nous ne sommes pas venus au pouvoir pour un feu de paille de réformes sociales ou même de structures (...). Nous n'accepterons pas que les efforts que vous avez consentis profitent à la droite, qui retrouverait ainsi une situation assainie (...). La gauche, c'est le lyrisme et la sensibilité ; ce doit être aussi le réalisme et la fermeté.* »

MICHEL KAJMAN.

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

Le chantage à la légitimité

M. Lionel Jospin, invité le mercredi 13 juin du « *Grand Jury RTL-le Monde* », a notamment évoqué la présence de M. François Doubin, membre du secrétariat national du MRG, dans la liste ERE. M. Jospin a estimé que cette liste ne se classe pas « *clairement* » dans la majorité, ce qui, a-t-il ajouté, « *commence à poser un problème politique.* »

« *Comment*, s'est interrogé, M. Jospin, *une formation politique de gauche qui a toujours été avec nous, qui est présente dans notre groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, qui a deux ministres au gouvernement, pourrait-elle se classer ailleurs que dans la majorité présidentielle ?* »

M. Jospin a poursuivi : « *Je ne peux pas accepter la distinction qu'a établie (...) M. Doubin entre les politiques, dont il serait, et les politiciens, auxquels naturellement, j'appartiendrais. Je n'aime pas beaucoup les gens qui viennent à la politique avec le mépris à la bouche (...). J'ai du débat politique, de l'émulation entre ceux qui se disent proches et qui appartiennent à la majorité, une conception un peu plus respectueuse ou un peu plus fraternelle* ».

M. Jospin a parlé des déclarations de M. François Léotard, secrétaire général du PR, sur l'éventualité d'une dissolution de l'Assemblée nationale après le 17 juin. « *Nous avons*, a-t-il déclaré, *une élection européenne comme nous avons eu des élections municipales, et ça recommence, c'est le même chantage, (...) M. Chirac est dépassé dans cette affaire, pour une fois c'est lui qui joue du flûtiau* ».

M. Jospin a aussi souligné que Mme Simone Veil, n'a pas eu, dans son interview au *Monde* (*le Monde* du 14 juin), « *un mot de condamnation pour M. Le Pen* ». « *Je trouve que nous sommes loin de Dreux* », a affirmé M. Jospin.

Enfin, M. Jospin, qui a rappelé que le PS ferait, dans son cas, une exception à la règle du non-cumul des mandats, a affirmé qu'il ne siégera « *pas seulement quelques mois* » au Parlement de Strasbourg. « *J'y serai*, a-t-il indiqué, *notamment pour donner une impulsion, j'y serai pour des débats importants* », pour manifester, a-t-il ajouté, « *l'intérêt des socialistes pour la vie politique européenne* ».



Un entretien avec M. Georges

(Suite de la première page.)

– Les premières indications que l'on a pu avoir sur la préparation du budget de 1985 laissent prévoir, pour le moins, la confirmation de la politique arrêtée en juin 1982 et en mars 1983.

– Nous n'avons aucun élément sur le budget, puisque cette question n'est même pas encore venue en discussion au gouvernement. Il est probable que les services travaillent sur plusieurs hypothèses, dont on a fait état dans la presse, mais nous n'avons aucune indication précise.

– Vous aviez, quand même, au début d'avril, fait état des restrictions de crédits que craignait M. Charles Fiterman.

– Jacques Delors avait dit – il est revenu ensuite sur cette déclaration – que la réduction d'un point des prélèvements obligatoires se traduirait par un budget plus sévère, plus dur pour ce qui concerne les dépenses publiques. Cela m'avait amené à dire que ce serait une erreur parce qu'un tel choix aurait des conséquences sur l'école, sur la santé, sur le logement, sur la recherche, c'est-à-dire sur les budgets essentiels pour la vie des gens, et pour le pays lui-même.

– Adoptez-vous ou non l'engagement, pris par le président de la République, de réduire d'un point les prélèvements obligatoires ?

– Bien sûr, nous ne sommes pas contre « en soi » ; s'il s'agit de rendre l'impôt plus juste et plus efficace, nous sommes pour : c'est ce que nous proposons. Mais j'attends de voir, précisément, comment l'engagement que vous évoquez sera tenu, quelles en seront les conséquences. Je crains qu'elles ne soient lourdes, et, dans ce cas, ce serait une faute et une erreur. Si on réduit les budgets des secteurs dont j'ai parlé, nous allons aggraver la désillusion et le mécontentement qui existent déjà. D'autre part, nous pensons que, dans son principe, la taxe professionnelle est un bon impôt, et nous proposons de l'améliorer.

» Nous attendons que la discussion commence dans les commissions parlementaires. Selon les propositions qui seront faites par le gouvernement, nous ferons, nous-mêmes, si c'est nécessaire – comme c'est probable – nos contre-propositions et nous nous déterminerons, *ensuite*, *en* fonction du caractère général du budget.

– Les cent dix propositions de M. Mitterrand comportaient l'engagement de maintenir le niveau des prélèvements obligatoires atteint en 1981, ce qui implique, vu l'augmentation des trois premières années, que ces prélèvements soient réduits en 1985.

– Vous faites une confusion. Cet engagement ne figure pas dans les cent dix propositions de M. Mitterrand. Par contre, ce qui y figure, c'est l'engagement d'une politique de « *relance économique* », d'« *une nouvelle croissance* ». Les prélèvements obligatoires étant le rapport des impôts au PIB, les choses se présenteraient mieux si nous pratiquions la politique de croissance qui est nécessaire. C'est tout le sens de nos propositions.

– Vous ne parlez pas beaucoup de la droite, dans votre campagne, sinon pour dire qu'elle est votre seul adversaire. Comment vous apparaît-elle aujourd'hui ?

– Il y a deux façons de mener la campagne électorale : celle qui consiste à passer son temps à polémiquer avec Mme Veil, ou Chirac, ou Pons, ou d'autres, à coups de petites phrases ; et l'autre, qui consiste à partir de la situation, à se demander où nous en sommes, après trois ans de gestion de la gauche, ce qui est au cœur des préoccupations des Françaises et des Français, et quelles sont les réponses qui doivent être apportées à ces préoccupations, dans le cadre de l'accord passé entre le Parti communiste et le Parti socialiste. C'est la voie que j'ai, moi, choisie.

» L'analyse du comportement de la droite est facile à faire. Elle ne nécessite pas de longs discours. La droite s'est unie pour utiliser ces élections comme un tremplin vers la reconquête du pouvoir. Naturellement, cette consultation ne peut permettre de changer ni le président de la République ni l'Assemblée nationale, mais la droite veut obtenir le meilleur score possible, pour mettre en cause, ensuite, la crédibilité, voire même la légitimité de la majorité actuelle.

» Quant à la politique qu'elle ferait si elle revenait au pouvoir, je ne suis pas de l'avis de ceux qui disent qu'on ne sait pas ce qu'elle serait. Chirac a annoncé le programme : ce serait l'annulation de tout ce qui a été fait de positif depuis 1981 et, probablement, le retour à une politique encore plus dure que celle que nous avons connue sous le précédent septennat.

» Voilà pour la droite. Il n'est pas nécessaire de s'y étendre. Nous nous efforçons, nous, de répondre, de manière positive, aux interrogations que soulève la situation actuelle. Il y a là une différence entre la campagne du Parti socialiste et la nôtre. Nous pensons, nous, que dans le domaine de la modernisation de l'outil de la production et dans le domaine de l'emploi, la politique suivie n'est pas bonne. C'est un fait que le chômage augmente et que le pouvoir d'achat baisse.

Il n'y a pas d'issue hors d'une politique de croissance

– Vous refusez donc la thèse des socialistes selon laquelle il faut en passer par là pour tenir les engagements de 1981...

– Mais combien de fois, lors des septennats précédents, a-t-on prédit « le bout du tunnel » ? Il n'y a pas d'issue, face aux problèmes dramatiques de l'emploi et du pouvoir d'achat, hors d'une politique de croissance. Nous avons les moyens *de cette politique : les moyens financiers* ; et ceux que nous nous sommes donnés avec les nationalisations, la décentralisation et les droits nouveaux des travailleurs. Cette politique est possible, parce qu'on peut reconquérir le marché intérieur dans toute une série de secteurs où la droite l'avait abandonné, et qu'on peut développer la coopération internationale, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Communauté. Nous préconisons donc d'autres moyens que ceux qui sont mis en œuvre actuellement, mais, comme je l'ai dit au président de la République lorsque je l'ai rencontré le 5 juin, je mets quiconque au défi de trouver dans la position de notre parti le moindre accroc par rapport au programme sur lequel il a été élu et par rapport aux accords entre le Parti communiste et le Parti socialiste.

– La politique actuelle, selon vous, ne permet pas de tenir ces engagements.

– Ce n'est pas moi qui parle, ce sont les chiffres. Dans une de mes réunions, un auditeur m'a posé une question simple : « *J'ai voté pour la gauche, M. Marchais, en 1981. A l'époque, je travaillais. Maintenant, je suis chômeur. Comment pouvez-vous penser un seul instant que je vais continuer à voter pour la majorité ?* » C'est simple, non ? Et c'est dramatique. Dans un premier temps, le président de la République, le premier ministre, ont expliqué qu'il fallait d'abord rester sur la « crête » de deux millions de chômeurs pour pouvoir diminuer ensuite. Maintenant, nous en sommes à 2,2 ou 2,3 millions de chômeurs. Ce sont des chiffres...

– Vous dites que les moyens d'une autre politique qui permettrait de tenir les engagements pris existent. Alors pourquoi ne la fait-on pas ?

– Pourquoi ? Ce n'est pas à moi qu'il faut poser la question...

– Les communistes sont au gouvernement...

– J'ai déjà posé les questions suivantes au président de la République, comme à Pierre Mauroy : comment est-il possible, avec un secteur bancaire et un crédit nationalisés, que l'évasion des capitaux puisse continuer comme avant ? Comment est-il possible que l'on accorde des aides publiques sans avoir la garantie que ces aides vont se traduire par des créations d'emplois ?

» Il ne faut pas céder à la pression des forces du capital, de Gattaz et de la droite, qui en veulent toujours plus. Gattaz dit : « Qu'on diminue » les charges, et nous allons créer » quatre cent mille emplois. » Il abuse l'opinion publique. Voyez le textile : il y a un plan au terme duquel le patronat a reçu et continue de recevoir des aides. Malgré cela, chaque année, les licenciements se poursuivent dans cette branche.

– Les dégrèvements de cotisations sociales patronales dans les pôles de reconversion sont-ils une concession au patronat ?

– Absolument pas. Nous disons que toute entreprise qui demande des aides publiques doit les obtenir si elle s'engage à créer des emplois. Si cette garantie existe, on peut, par exemple, examiner le problème des impôts pour cette entreprise.

– Vous avez, vous-même, donné peu de place à l'Europe dans votre campagne. Ne pensez-vous pas, pourtant, que la question européenne intéresse davantage qu'il y a quelques années ?

– Nous sommes pour l'Europe, mais nous ne nous étions pas *trompés, au départ*, sur ce que serait le bilan de cette Europe-là. C'est l'Europe des marchands, pas celle des travailleurs ni des peuples. C'est un échec. Il faut donc faire autre chose. L'Europe doit favoriser la croissance et l'emploi, le progrès social, développer la coopération interne et externe, jouer un rôle pour la paix et le désarmement.

» L'idée que les peuples européens se rassemblent, coopèrent, qu'il y ait une Communauté jouant un rôle positif, cette idée légitime, généreuse, est dans les têtes, j'en suis sûr. Mais elle l'est sous une forme floue. Et les gens constatent que, jusqu'à présent, la construction européenne n'a rien apporté de bon, au contraire. C'est pourquoi nous disons qu'il faut faire du neuf.

– N'y a-t-il pas une contradiction entre le jugement catégoriquement négatif que vous portez sur l'Europe, telle qu'elle existe actuellement, et ce que disait M. Fiterman, le 5 juin dernier, du travail qu'il accomplit dans ce cadre, en tant que président du conseil des ministres des transports ?

– Pas du tout ! Ce qu'a dit Charles Fiterman à propos de la coopération est, précisément, la démonstration qu'il est possible de faire des choses positives, dans l'intérêt des peuples. C'est affaire d'orientation et de volonté politiques. Si nous avions le sentiment que, de cette Europe-là, il n'y a rien à attendre, si nous considérions que son échec – qui est une donnée de fait – est irrévocable, nous ne *ferions pas des propositions*. Nous dirions : il faut quitter la Communauté. Ce n'est pas du tout notre position. Nous disons, au contraire : il est possible de faire autrement, et voici comment. Les propos de Charles Fiterman illustrent parfaitement cette affirmation et ils ont d'autant plus de valeur qu'ils font la démonstration que cela peut se faire avec un ministre communiste à cette présidence.

L'eurocommunisme vit et vivra

– Le projet Spinelli sur l'union européenne a été approuvé par le président de la République. Il avait été voté, au Parlement européen, par les communistes italiens, tandis que vous aviez voté contre. Pourquoi êtes-vous, sur ce sujet, éloigné et de M. Mitterrand et du Parti communiste italien ?

– Le président de la République n'a pas « approuvé » le projet Spinelli. Il a seulement dit que ce projet, « *dans son inspiration* », convient à la France.

» Cela dit, il est normal qu'il y ait des différences de comportement au sein d'un même groupe. Cela a été vrai lors de ce vote pour les communistes italiens et français. Mais cela a été vrai, aussi, pour les socialistes français, allemands et britanniques.

» *Sur le fond*, le projet *Spinelli* comporte des aspects qui ne vont pas du tout dans le sens de la conception européenne qui est la nôtre, et,

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 13 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

● EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres une communication sur les mesures nouvelles en faveur de l'emploi et de la formation arrêtées après le séminaire gouvernemental de Versailles. Le dispositif retenu comporte deux grandes séries de mesures.

I. – Un effort particulièrement important sera mis en œuvre pour la rentrée de 1984 afin de développer les possibilités de formation et d'insertion des jeunes.

a) L'accord interprofessionnel du 26 mai 1983 a prévu trois formules de formation des jeunes dans l'entreprise : les stages d'initiation à la vie professionnelle, les contrats d'adaptation à l'emploi et les contrats de qualification. Il a été convenu avec les organisations professionnelles et syndicales signataires de cet accord que le nombre des jeunes accueillis au titre de l'une ou l'autre de ces trois formules sera porté à trois cent mille pour la période 1984-1985, contre un peu moins de cent mille contrats emploi-formation pour la période *1983-1984*.

Les dépenses des entreprises au titre de ces stages pourront être imputées, à compter de la rentrée 1984, sur la fraction de la taxe d'apprentissage (0,1 %) qu'elles devraient verser au Trésor. Lorsque des conventions comportant un engagement de développement de la formation auront été conclues au niveau professionnel ou interprofessionnel, elles pourront être également imputées, à partir de 1985, sur la fraction (0,2 %) de la contribution à la formation professionnelle soumise au même régime.

b) Dans le même temps, les services publics maintiendront ou augmenteront les possibilités de stage offertes aux jeunes. Elles devraient concerner en 1984-1985 :

– Soixante-dix mille jeunes supplémentaires accueillis dans les établissements d'enseignement ;

– Trente mille places au titre des stages « jeunes volontaires », des emplois d'initiative locale et de l'artisanat ;

– Quatre-vingt mille places au titre des actions de formation de l'AFPA et du FNE ;

– Cent trente mille places dans l'apprentissage ;

– Cent quinze mille places dans des stages de formation professionnelle destinés aux jeunes de seize ans à dix-huit ans et de dix-huit ans à vingt-cinq ans ;

c) Le volume total des possibilités d'insertion ou de formation offertes aux jeunes s'élèvera ainsi à sept cent vingt-cinq mille. Il sera veillé, dans la mise en œuvre de cet effort, au respect de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

II. – Le gouvernement accélérera la mise en œuvre et améliorera l'efficacité de diverses mesures d'encouragement à l'emploi, dont le principe a été récemment décidé :

– Aide aux créations d'emplois dans les pôles de conversion en Lorraine ;

– Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise ;

– Congés de conversion dans les chantiers navals et la sidérurgie ;

– Incitation aux contrats pour le développement de l'emploi, de la formation et de la production passés entre des entreprises ;

– Mises en préretraite conditionnées par l'embauche de chômeurs ou de travailleurs licenciés dans les zones de conversion ;

– Aides à la réinsertion des travailleurs étrangers dans leur pays d'origine.

Il poursuivra son effort en faveur des initiatives créatrices d'emplois. Les procédures d'aide aux créations d'entreprises seront simplifiées. Le recours aux emplois d'utilité collective et la participation des chômeurs à des tâches d'intérêt général seront amplifiés. Les cessations anticipées et progressives d'activité et le temps partiel seront encouragés dans la fonction publique *(lire page 37)*.

● RAPATRIÉS

Le secrétaire d'Etat chargé des rapatriés a présenté au conseil des ministres une communication sur la mise en œuvre des mesures prises depuis trois ans en faveur des rapatriés. Ces mesures ont concerné près de deux millions de personnes, dont beaucoup, longtemps après leur retour, n'avaient toujours pas bénéficié de conditions satisfaisantes de réinsertion. Elles s'inscrivent dans une politique d'ensemble qui sera poursuivie au cours des prochains mois.

I. – Le gouvernement a engagé, en premier lieu, un certain nombre d'actions urgentes de solidarité nationale. En particulier :

La levée de diverses forclusions a ouvert, pour de nombreux rapatriés, des droits à indemnisation ou à validation gratuite de période d'activité pour l'obtention de retraites ;

– Une indemnité pour perte de mobilier a été instituée et versée à cent cinquante mille familles ;

– La loi du 3 décembre 1982 a permis d'apurer, notamment en matière de pensions, des situations difficiles nées des événements de la décolonisation.

II. – Le gouvernement a, par ailleurs, mis en œuvre une politique active d'insertion économique et sociale au profit des rapatriés :

– La loi du 6 janvier 1982 favorise l'aménagement et la remise des prêts des rapatriés qui se sont endettés en se réinstallant ; pour une meilleure application de ce texte, diverses dispositions viennent d'être examinées : révision des critères d'octroi de la garantie de l'Etat aux prêts de consolidation consentis aux rapatriés, recevabilité des sociétés au bénéfice de la loi ;

– La loi du 24 janvier 1984 a autorisé le nantissement des titres d'*indemnisation* ;

Un effort spécifique d'insertion est conduit au bénéfice des Français musulmans rapatriés, notamment par la mise en place et les interventions d'une délégation nationale à l'action éducative, sociale et culturelle qui sera prochainement érigée en établissement public.

III. – Le gouvernement a enfin, passé des accords avec la Tunisie et l'Algérie en matière de transferts de fonds et de cessibilité des biens immobiliers appartenant aux rapatriés.

● DÉLÉGATION AU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministre du commerce extérieur et du tourisme a rendu compte au conseil des ministres de l'action de la délégation au commerce extérieur, créée par décret le 23 avril 1983. La délégation a, dans divers domaines, coordonné les actions menées en faveur du rétablissement de l'équilibre de notre commerce extérieur. Elle a encouragé les efforts de promotion des exportations réalisés par les entreprises. Elle a participé aux actions menées au niveau régional en vue d'assurer le développement d'une offre française compétitive et contribué à la mise en place d'une société spécialisée chargée de faciliter les opérations de compensation. Elle est intervenue, enfin, pour stimuler la compétitivité de notre industrie dans un climat concurrentiel et sensibiliser les administrations à des innovations industrielles prometteuses. Son action sera poursuivie pour renforcer la mobilisation de nos entreprises.

EUROPÉENNES

Marchais

même, des aspects dangereux concernant l'union politique européenne. Nous pensons que chaque pays doit conserver sa totale indépendance. Ce n'est pas plus à Strasbourg ou à Bruxelles qu'à Washington, à Moscou ou ailleurs que doit se décider la politique de la France : c'est à Paris. L'union politique, qui mettrait en cause l'indépendance, la souveraineté du peuple français, nous y sommes radicalement opposés. Mais cela ne nous préoccupe pas beaucoup car, quand on voit la situation de l'Europe aujourd'hui, il est clair qu'on n'est pas à la veille d'une Europe politique.

– La position des communistes italiens, dans cette circonstance, n'est-elle pas révélatrice de leur capacité à mener une politique internationale aussi originale, inventive et pragmatique que leur politique intérieure ? Comment jugez-vous ces qualités, pour lesquelles hommage a été rendu, ces jours derniers, à Enrico Berlinguer ?

– Quant à l'unanimité de cet hommage, vous savez ce qu'en a dit *l'Unità* : « *Non aux hypocrisies* ». Il semble que, en Italie, bien des journalistes et des politiciens n'apprécient les dirigeants communistes que morts. N'est-ce vrai qu'en Italie ?

» Quant à votre question, franchement, je ne pense pas qu'il soit raisonnable de juger la politique internationale d'un parti – ni celle du PCI ni la nôtre – à partir d'un vote à l'Assemblée de Strasbourg ! Heureusement que cette action internationale a une autre dimension ! D'ailleurs, si le vote « oui » au rapport Spinelli était le critère qui permettait de savoir si on possède ou non les qualités que vous énumérez, la seule formation politique française qui pourrait s'en prévaloir serait l'UDF, puisque nous avons voté contre et que les socialistes et le RPR se sont abstenus !

» Mais il faut aller au fond des choses. Vous évoquez les démarches respectives de nos deux partis. Il y a des ressemblances et il y a aussi des différences. D'où proviennent ces dernières ? Est-ce parce que l'un est subtil et gentil, et l'autre grossier et méchant ? Soyons moins manichéen ! Je vais peut-être vous surprendre : ces différences reconnues et admises, nos deux partis se félicitent qu'elles existent. Elles sont tout simplement la conséquence obligée d'une réalité désormais irréversible : c'est en toute indépendance, hors de tout « modèle » venu d'ailleurs, que chacun de nos deux partis détermine ses propres objectifs politiques et sa propre démarche, à partir des conditions concrètes de son pays, qui sont elles-mêmes fort différentes.

» Or, nous avons constaté – nous, le PCI et d'autres partis communistes – ce fait essentiel : définies en toute liberté, sans ingérence ou fascination réciproques, nos deux stratégies politiques connaissent une grande convergence. Chacun de nos partis veut construire dans son pays une société socialiste différente de celles qui existent ailleurs, une société de liberté et de justice, permettant l'épanouissement réel de l'initiative personnelle, de la responsabilité, du pluralisme, bref de la civilisation de nos pays occidentaux, qui n'appartient ni à Reagan ni à Chirac, parce qu'elle est le fruit de l'histoire de nos peuples. Et nous voulons progresser vers cette société par des voies démocratiques, en faisant de la volonté majoritaire, qui s'exprime dans le suffrage universel, le moteur de ce mouvement. C'est cette démarche fondamentale convergente de nos deux partis que certains ont appelée l'eurocommunisme. Vous le voyez, nous sommes bien au-delà de telle ou telle péripétie. Les choix politiques que nous avons faits les uns et les autres sont irréversibles. C'est pourquoi, contrairement à ce que j'ai lu dans vos colonnes, la disparition d'Enrico Berlinguer ne signifie pas « *une deuxième mort* » de l'eurocommunisme, puisqu'il n'y en a pas eu de première. L'eurocommunisme vit, et il vivra.

» Un dernier mot, à propos d'Enrico Berlinguer. J'ai eu l'occasion de dire que j'avais perdu un ami. Ce n'est pas une phrase de circonstance. Cette amitié s'était forgée depuis seize ans que nous nous connaissions. Et elle s'explique : tout le monde sait que, dans le passé, ces deux grands partis que sont le Parti communiste français et le Parti communiste italien, malgré la solidarité antifasciste qui les a liés si fortement, n'ont pas eu les rapports qu'ils devaient avoir. Nous avons souvent discuté de cela, lui et moi. Nous avions tous deux la même volonté : ne jamais permettre qu'on en revienne là, quelle que puisse être telle ou telle prise de position ponctuelle qui nous différenciait ; ne jamais permettre que la qualité retrouvée des rapports entre nos deux partis soit altérée. Nous y sommes parvenus. De toute les qualités reconnues d'Enrico Berlinguer, celle-ci est, bien sûr, pour moi, la plus importante. C'est véritablement un ami très proche, très cher qui a disparu. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

Propos et débats

Mme Huguette Bouchardeau : un second souffle

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, a déclaré, mercredi soir 13 juin, à Paris, que « le sens de la troisième liste de gauche », *conduite par MM. Serge Depaquit et Henri Fiszbin, est de* « donner un second souffle au projet politique de la gauche. Nous ne sommes pas simplement une addition de forces, *a-t-elle ajouté.* Nous sommes aussi une liste qui témoigne que la gauche se transforme et doit encore inventer. »

M. Michel Charzat : la dramatique faiblesse de Mme Veil

M. Michel Charzat, député socialiste de Paris, a déclaré, mercredi 13 juin : « MM. Pons et Chirac auront au moins réussi à dévaloriser le fonds de commerce européen de la maison Veil. L'ancienne présidente de l'Assemblée européenne doit assumer une campagne de politique intérieure fondée sur l'intolérance et l'antisocialisme obsessionnel. Plus petit commun dénominateur de la droite, Simone Veil ne discerne dans la construction européenne qu'un rempart contre un nouveau 10 mai dans un pays de la Communauté. (...) Elle a même oublié de se démarquer de M. Le Pen. »

M. Philippe Malaud : un référendum

M. Philippe Malaud, président du CNIP (Centre national des indépendants et paysans), candidat sur la liste de Mme Simone Veil, affirme, dans l'organe de son parti, que « les Français doivent, comme à un référendum, répondre massivement non aux bandes marxistes qui ont accaparé l'Etat ». *Il ajoute que le CNIP fera de la défense de l'enseignement privé* « la clé de son comportement en présentant systématiquement des candidats contre tous ceux qui n'auront pas pris les engagements les plus formels, précis, écrits et publics à cet égard ».

M. Roland Dumas : le papier peint

M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, a déclaré, mercredi 13 juin, à Périgueux : « La liste de Mme Veil, c'est en définitive l'alliance inattendue du volapük et de ceux qui, il y a peu, condamnaient le « parti de l'étranger. » Mme Veil est bien à la liste d'opposition ce que le papier peint était pour nos grand-mères : le moyen de dissimuler les trous et les fissures d'un mur vétuste... »

M. Chirac : si Mitterrand est démocrate...

M. Jacques Chirac, président du RPR, était, mercredi soir 13 juin, à Dijon où quelque deux mille cinq cents personnes étaient venues écouter son plaidoyer en faveur de la liste commune de l'opposition. « Nous sommes la majorité, *a-t-il déclaré,* sans aucun doute ce sera confirmé dimanche prochain. » *Et il faudra bien alors, a ajouté le maire de Paris, que le chef de l'Etat en tire les conclusions. Comment, selon lui, pourrait-on* « concevoir que se maintienne le gouvernement socialo-communiste, si les urnes confirmaient dimanche soir qu'il est largement minoritaire ? »

Au cours d'une conférence de presse, M. Chirac avait auparavant souligné, à ce sujet : « S'il y a une différence importante entre ceux qui approuvent et ceux qui désapprouvent, j'imagine que cela conduira le président Mitterrand à réfléchir à ce qu'il doit faire. J'espère qu'il appréciera en démocrate – cela n'est pas tout à fait évident, qu'on ne peut en démocratie gouverner en s'appuyant sur une minorité. » – *(Corresp.)*

• *Le Mouvement gaulliste populaire*, dont le secrétaire général est M. Jean-Louis Delcourt, appelle à voter aux élections européennes pour la liste menée par M. Lionel Jospin.

QUATRE PAYS VOTENT LE 14 JUIN

Les électeurs de quatre pays se rendent aux urnes ce jeudi 14 juin pour élire 137 des 434 membres du prochain Parlement européen. Il s'agit de la Grande-Bretagne (81 sièges), des Pays-Bas (25), du Danemark (16) et de l'Irlande (15). Le dépouillement ne commencera toutefois que le 17 juin au soir, après clôture du scrutin dans les six autres pays membres.

La campagne de M. Le Pen

ACTES DE VANDALISME A RENNES

(De notre correspondant.)

Rennes. – Le rassemblement de soutien à la liste conduite par M. Jean-Marie Le Pen, organisé le mercredi soir 13 juin à Rennes, et auquel quelque neuf cents personnes ont participé, s'est déroulé dans le calme, sous la protection de quatre cents policiers, CRS et gendarmes mobiles ; en revanche, la présence à Rennes du candidat d'extrême droite a donné lieu à des manifestations suivies d'actes de vandalisme.

A 18 h 30, deux cents personnes, répondant à l'appel des partis de gauche (PS, PC, UDB, MRG) et d'organisations syndicales (CGT, FEN, CFDT), ont participé à des dépôts de gerbes devant le mémorial de la déportation et de la Résistance. De 19 heures à 21 heures, huit cents personnes ont participé dans le centre-ville, à une manifestation organisée par l'extrême gauche et contenue par les services de police pour éviter les affrontements avec les sympathisants de M. Le Pen.

Après l'ordre de dislocation, un groupe d'une soixantaine de personnes s'est livré à divers actes de vandalisme dans le centre-ville (vitrines brisées, voitures endommagées, échafaudages démontés, puis incendiés, rue piétonne partiellement dépavée), où toutes les vitres du commissariat ont été cassées.

Les forces de l'ordre ont répondu aux jets de pierres, boulons et bouteilles par des tirs de grenades lacrymogènes et par des charges. Un manifestant, armé d'une barre de fer, a été blessé à la tête et conduit au centre hospitalier.

CHRISTIAN TUAL.

PRISES DE POSITION

Le bureau politique du Centre indépendant (centre gauche) préconise « *l'abstention ou le vote blanc* ».

L'Union démocratique bretonne (UDB, autonomiste et socialiste) a lancé un mot d'ordre d'abstention.

L'Action française demande de voter pour la liste de M. Jean-Marie Le Pen.

LES ÉLECTIONS

VUES DE LISBONNE

Fini l'enthousiasme

Lisbonne. – De toute évidence, les élections pour le Parlement européen ne font pas partie des préoccupations des Portugais. L'événement n'a mérité jusqu'à présent aucune référence dans la presse, aucune déclaration officielle, aucune prise de position politique. Il est vrai que le Portugal a connu, au cours des dernières semaines, une période particulièrement agitée où l'éventuel démantèlement de la coalition au pouvoir a dominé l'actualité.

De notre correspondant

« L'écrasante majorité de nos concitoyens ne sait même pas ce qu'est le Parlement européen, et beaucoup confondent cette institution avec le Conseil de l'Europe », nous déclarait récemment un des ministres du cabinet de M. Mario Soarès. *« D'ailleurs*, poursuivait-il, *seules des raisons de politique intérieure justifient l'intérêt que ces élections provoquent en France, alors que dans les autres pays de la Communauté, elles passent presque totalement inaperçues. »*

Optimisme refroidi

Cette indifférence à l'égard du Parlement européen contraste pourtant avec l'insistance officielle sur l'adhésion prochaine du Portugal à la CEE. Après plusieurs mois de crise profonde, d'aggravation du chômage, de hausse du coût de la vie, l'adhésion, qui apparaît comme une véritable panacée, inspire le plan de développement actuellement en préparation. *« Et si le Portugal n'entrait pas dans la Communauté ? »*, a-t-on demandé au responsable des finances, lors d'une réunion organisée par des chefs d'entreprise. Sans hésiter, M. Hernani Lopes a répondu : *« La question ne se pose même pas. »*

Sept ans après le début des conversations, l'« idée communautaire » ne suscite plus le même enthousiasme populaire. Les nouvelles sur la crise dans les pays de la CEE ainsi que la durée interminable des négociations ont refroidi les optimismes. Néanmoins, une majorité de Portugais ont encore confiance dans les effets positifs de l'adhésion.

D'après un sondage publié le vendredi 8 juin par l'hebdomadaire *O Jornal*, 54 % de la population s'affirment favorables au projet. Ce sentiment est plus fréquent dans l'électorat de droite et dans les tranches d'âge les plus avancées. Le tourisme serait le secteur le plus favorisé par l'adhésion, contrairement à la pêche, qui pourrait en être atteinte.

L'intégration du Portugal dans la CEE contribuera-t-elle à améliorer les conditions de vie des émigrés ? 44 % des personnes interrogées répondent affirmativement, alors que 31 % n'ont pas d'opinion. Enfin, la France est en tête des pays européens *« les plus sympathiques »*, suivie de l'Italie, de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne. En dernière place, figure naturellement l'Espagne voisine.

JOSÉ ROBELO.

VUES DU JAPON

Un complexe de supériorité

Tokyo. – Même à l'âge supersonique, à l'heure informatique, l'Europe, vue de Tokyo, c'est loin. Et dans les regards à intérêt variable des Japonais, c'est déconcertant, parfois irritant, et incertain : est-elle une, sont-ils dix ?

A la fin du siècle dernier, l'Europe industrielle, universelle et encore impériale faisait plutôt envie que pitié au Japon insulaire et retardataire. Il ne reste plus trace de ce sentiment.

La suprématie américaine après la guerre, puis l'éloignement et l'indifférence, la décolonisation ainsi que quelques désillusions, malentendus et propos blessants de la part des Européens avaient déjà bien distendu les liens. A cela sont venus s'ajouter d'abord l'inversion du rapport de forces économique, puis le réflexe protectionniste des Européens face aux produits japonais. Le « complexe » nippon à l'égard de l'Occident est plutôt aujourd'hui de supériorité.

Le triangle

Alors que l'Amérique, l'autre pôle dynamique du bassin pacifique, est un allié toujours plus présent, sinon pesant (du hamburger aux armes nucléaires), alors que Honolulu, San-Francisco ou Los Angeles sont la porte à côté et que l'anglais devient la *lingua franca* des affaires, de la science, des techniques (de l'avenir en somme), l'Europe a glissé du « centre » à l'« autre bout » du monde dans la conscience d'une nation redevenue, elle, le centre de l'Asie.

Marché, musée, et mine de brevets, mais aussi à l'occasion partenaire politique, contrepoids militaire à la pesée soviétique sur l'Asie, l'Europe est un point de contact, de passage et de vente obligé : l'un des sommets du triangle économico-stratégique qui lie Washington à Tokyo d'une part, à Bruxelles et à l'OTAN de l'autre. Le sait-on assez ici ?

De notre correspondant

Trop de Japonais ignorent encore l'importance objective que l'Europe revêt pour eux. Ils ignorent qu'elle *n'est pas seulement un contrepoint* négatif aux succès japonais, et qu'il est simpliste de la présenter comme vivant au-dessus de ses moyens dans des châteaux hypothéqués et des usines improductives, éclairant de beaux restes à la chandelle, tandis que l'aube nouvelle se lève à l'est.

Régulièrement depuis quelques années, le ministère japonais des affaires étrangères commande un sondage d'opinion sur la question *« avec quels pays le Japon doit-il être ami ? »*. Non moins régulièrement, les Européens de l'Ouest obtiennent l'un des pourcentages les plus faibles : 1 % seulement, contre 39 aux Etats-Unis, 17 à la Chine, 3 à l'URSS et 2 au Proche-Orient. Les réponses favorables à l'Europe le sont pour des raisons culturelles et non pas de sécurité ou d'influence internationale, comme c'est le cas pour les Etats-Unis et pour l'URSS.

L'Europe au mieux est perçue par une minorité comme une étape obligée des circuits organisés. Difficile d'imaginer plus grand décalage entre le sentiment populaire et le discours officiel sur la solidarité Japon-Occident. Un récent sondage croisé effectué par *le Monde* et le *Asahi Shimbun* a d'ailleurs montré que les Français avaient une meilleure connaissance et de meilleurs sentiments à l'égard du Japon que l'inverse.

Ces faits infirment l'idée répandue par les Japonais que leur pays, malgré ses efforts, est le *« bouc émissaire »* mal compris et mal aimé d'une Europe *« décadente »*. Le Japon reste, en fait, plus provincial, malgré le succès mondial de ses produits. Les stéréotypes qui collent aux principaux pays européens valent ceux des samouraï et autres kamikaze qui persistent en Europe. Ainsi, la France serait peuplée d'artistes bavards et protectionnistes, la Grande-Bretagne de *gentlemen* distants, tenaces et décadents, l'Allemagne de gens sérieux, productifs et disciplinés – un peu japonais. Elle est d'ailleurs la seule à échapper aux mauvaises impressions et à la mauvaise humeur : *elle fait aussi* plus d'efforts sur le marché nippon et se montre, de façon générale, plus libérale. Mais, de toutes les nations européennes, c'est la Suisse, discrète, travailleuse, propre et polie qui est l'idéal.

Un autre discours

Le gouvernement tient d'autres discours. Il a des raisons économiques, stratégiques et politiques de développer ses relations avec l'Europe.

On l'a vu, par exemple, en 1983 lorsque, craignant un transfert des SS-20 « européens » vers l'Asie en cas d'accord soviéto-américain, le Japon a défendu à Williamsburg le déploiement des missiles nucléaires américains en Europe.

Reste que, là comme dans d'autres domaines, le contentieux commercial assombrit l'avenir. Les Européens jugent les exportations des Japonais excessives. Tokyo estime que les Européens ne font guère d'efforts sur le marché nippon, mais que leurs produits, en revanche, sont injustement pénalisés en Europe. Il est à craindre qu'aucune solution satisfaisante et durable ne s'impose tant que les Européens, individuellement et collectivement, n'auront pas réussi leurs mutations industrielles et technologiques et tant que les investissements japonais en Europe resteront dix fois plus élevés que ceux des Européens au Japon.

Si de tels déséquilibres n'étaient pas corrigés, l'image de l'Europe resterait ternie aux yeux des Japonais. Pis, ces deux grands partenaires resteraient handicapés dans leur quête de la coopération approfondie que semblent dicter les réalités internationales.

R.-P. PARINGAUX.



EUROPÉENNES

L'Europe à la recherche d'une voix

III. — *Les mauvais élèves*

1984 est, pour l'Europe, une année de rupture avec le passé, sans toutefois que les changements qui s'annoncent passent par ce que l'on appelait il y a quelques années le « rééquilibrage » au profit des pays du Sud (*le Monde* du 13 et du 14 juin). Ces changements se heurteront, comme par le passé, aux réticences et aux intérêts divergents des uns et des autres, qui ne se réduisent pas au seul « problème britannique ».

par CLAIRE TRÉAN

Dans la campagne électorale, l'Europe n'aura suscité de passions que chez ceux qu'elle insupporte et *qui lui tournent résolument le dos*. Le phénomène en soi n'a rien de dramatique. *On peut même analyser* le sentiment majoritaire d'indifférence des opinions publiques comme une banalisation de l'idée européenne et, en ce sens, comme un progrès : si l'enthousiasme n'y est pas, la haine n'y est plus, ou presque plus. Les anti-européens, convaincus se sont marginalisés, sauf au Danemark peut-être, et l'Europe communautaire est entrée dans les faits pour les travaillistes britanniques comme pour les socialistes grecs qui, il n'y a pas *si longtemps*, faisaient encore campagne contre elle. De la même manière, jamais sans doute n'auront été aussi vives la conscience des dépendances auxquelles est soumis le Vieux Continent (énergétique, financière, technologique, commerciale, voire militaire) et la conviction que la reconquête de l'indépendance ne peut être que collective. Pourtant l'« europessimisme » est à son comble. Les opinions et les gouvernements semblent *atteints de schizophrénie. Ils aiment* l'Europe — soit comme un rêve d'enfance, soit comme une entité mythique dans laquelle ils placent le salut — mais ils négligent ou maltraitent ce qui n'est après tout que son début : la Communauté.

Quelles sont les pressions centrifuges qui s'exercent sur l'édifice et le menacent d'effondrement ? Qui sont donc les « mauvais » européens ? *Tous les regards, spontanément*, se tournent outre-Manche : les conservateurs britanniques seraient en train d'utiliser une véritable machine de guerre léguée par les travaillistes du temps de leur anti-européanisme déclaré. Mais, outre que les Anglais n'ont pas le sentiment d'être les « cancres » de l'Europe et supportent assez mal l'accusation, cette réponse est trop succincte. Elle réduit la « panne » européenne à l'un de ses aspects : la question budgétaire. Le drame de la Communauté n'est pas de ne pouvoir obtenir des Britanniques quelques centaines de millions d'ECU en plus, au *demeurant* assez marginaux en regard de l'intérêt politique et économique du marché unique. Il est d'avoir passé cinq ans à ratiociner sur cette question au lieu de mettre l'appareil communautaire au service des grands problèmes des sociétés européennes, comme le chômage, les restructurations industrielles, la réforme en temps voulu de la politique agricole commune.

Les « Six » et les autres

Il n'y a pas « les Anglais et les autres », mais des coalitions qui se font et se défont en fonction de l'enjeu, des attitudes anti-européennes multiples qui sont aussi bien l'infraction aux règlements *communs* que l'attitude très restrictive avec laquelle certains conçoivent *le travail* communautaire, les occasions manquées en matière de coopération industrielle, les détours grâce auxquels certains sapent les efforts des autres et, d'une façon générale, l'incapacité des gouvernements en cette période de crise à mettre en œuvre une véritable politique économique commune.

On entend fréquemment ces temps-ci *évoquer* « le bon vieux temps » de l'Europe des Six, celui où les pays fondateurs évoluaient seuls dans un cadre qu'ils avaient *conçu ensemble pour* leurs propres besoins. Les « mauvais » européens seraient ceux que *l'on a admis* plus tard ou que l'on s'apprête à admettre, plus par résignation que par conviction. Aucun des adhérents les plus récents n'avait effectivement de motivation politique et historique aussi puissante que les principaux fondateurs. La France et l'Allemagne d'abord, qui faisaient acte de réconciliation et voyaient dans cette construction européenne dont elles *étaient* l'axe central le rapprochement qui devait ancrer la paix sur un continent *historiquement marqué* par ses affrontements internes. Mais aussi la Belgique, où l'éternel conflit entre Flamands et Wallons et l'impossible identité nationale engendraient une puissante foi fédéraliste européenne qui ne s'est d'ailleurs pas *démentie*. Mais aussi l'Italie, instable, pour qui l'Europe était non seulement un élément de consensus mais le moyen d'échapper à son destin de pays méditerranéen et d'entrer, en tant que plus petit des grands, dans le concert de ceux qui comptent.

Vinrent ensuite la Grande-Bretagne, à demi réticente, à demi *consentante, dont le système monétaire* et les structures économiques étaient assez *éloignés* de ceux des autres ; l'Irlande, embourbée dans son nationalisme, jalouse de sa neutralité, qui voyait surtout dans l'Europe le moyen d'alléger sa dépendance envers Londres ; le Danemark, très profondément lié à sa famille scandinave, étranger aux institutions politiques des pays méridionaux, méfiant envers le pape comme envers les Allemands, et ayant *en conséquence* tendance à ne considérer la Communauté que comme *un accord économique* intergouvernemental et à freiner des quatre fers pour tout ce qui suppose la reconnaissance d'une compétence communautaire propre ; la Grèce, enfin, sans frontière commune avec aucun autre pays membre, assez peu concernée par les grandes idées du moment sur la coopération industrielle ou la maîtrise des technologies nouvelles, et où l'idée européenne, *fermement combattue par* la gauche communiste et socialiste *n'avait de poids en 1981 que dans* la tête des membres d'une droite moderniste, essentiellement dans celle de M. Caramanlis.

L'idée européenne (non la réalité) a régressé avec l'arrivée du PASOK au pouvoir et l'attitude de M. Papandréou, qui *récrimine* sans cesse et ne rate pas une occasion de *se désolidariser de ses partenaires*, y compris dans l'un des rares domaines où ils sont parvenus à une vraie cohésion : la coopération politique, c'est-à-dire, en gros, les prises de position de l'Europe sur les affaires du monde qui ne la concernent pas directement. M. Papandréou a reconstruit à sa manière le problème Nord-Sud à l'intérieur du continent (il met l'Irlande dans le « Sud ») et lui qui jadis se battait contre l'adhésion de la Grèce prône *maintenant l'élargissement* à l'Espagne et au Portugal à seule fin de renforcer le front des pauvres contre celui des nantis.

Des philosophies différentes

Mais une autre frontière Nord-Sud divise l'Europe, qui n'est pas celle dont parle M. Papandréou. Elle renvoie en partie au débat des années 50, *lorsque*, France *en tête*, les adeptes du tarif extérieur commun, rempart derrière lequel devait se construire l'Europe, s'opposaient aux partisans, Grande-Bretagne en tête, du libre-échange (simple suppression des barrières douanières entre les pays membres, chacun restant libre de fixer *ses* tarifs vis-à-vis de l'extérieur). La Grande-Bretagne et le Danemark ont adhéré au Marché commun, et les droits de douane ont été progressivement supprimés entre la CEE et les autres pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Mais les philosophies qui inspiraient ce *débat* il y a *trente ans restent* à l'origine de bien des querelles. Quand la France, traditionnellement plus introvertie et plus protectionniste, inondée de produits étrangers, appelle à la reconquête du marché intérieur, l'Allemagne, attelée à son problème de chômage, parle d'ouverture sur l'extérieur.

La République fédérale, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, traditionnellement plus tournés vers le large, ont intérêt à entretenir des relations économiques constructives avec leurs partenaires majeurs. Les *deux premiers veulent aussi*, à l'intérieur de la Communauté, faire céder *toutes sortes de barrières non douanières* et instaurer une véritable coopération monétaire. *Le clivage* ne vaut pas qu'en matière commerciale. Rien n'est plus étranger par exemple à la démarche néerlandaise que la promptitude des Français à rendre les taux d'intérêt américains responsables de tous les maux de l'Europe. Rien n'est plus étranger aux Britanniques et aux Allemands, en matière de coopération industrielle ou de recherche par exemple, que le dirigisme et l'étatisme français.

Après les Anglais, les Allemands

Ces divergences souffrent bien *évidemment* des exceptions : l'attitude protectionniste des Néerlandais en faveur de Philips par exemple, celle des *Allemands* sur la métallurgie, ou l'important changement de cap intervenu en France où l'on s'est rapproché d'une politique plus libérale.

Il est donc évident qu'il ne suffit pas de « neutraliser » les Anglais pour abolir tous les *tiraillements* auxquels est soumise la Communauté. La relance de l'Europe par le couple franco-allemand, comme « au bon vieux temps », n'est pas non plus acquise en dépit de l'entente entre MM. Mitterrand et Kohl. L'intérêt pour la construction européenne, *malgré les professions* de foi du chancelier, semble régresser *en République fédérale. Outre* que toute politique industrielle *heurte* sa religion libéraliste, outre que par nature — parce qu'elle est *l'entité la plus forte et le plus gros* contributeur, — elle trouve proportionnellement moins d'avantages que d'autres aux actions communes, la République fédérale présente, si l'on en croit les fonctionnaires de Bruxelles, d'évidents signes de contagion de la maladie britannique : elle rechigne à payer, hésite sur tout ce qui *coûte et réduirait* volontiers le travail communautaire à *quelques actions miniatures*.

Toutes ces divergences ne sont probablement que secondaires par rapport au formidable effet centrifuge qu'a eu pour l'Europe la récession économique. Pour aller véritablement de l'avant, il faudrait que les gouvernements soient en mesure d'accepter un droit de regard des autres sur leur *politique* économique et de le faire admettre à des opinions *publiques repliées sur la défense* d'intérêts nationaux, voire catégoriels. *On en est loin*, et chacun sait que, même si l'Europe économique se construit ici et là par touches, le processus global d'intégration économique en toute hypothèse sera long.

D'où l'idée relancée récemment à Strasbourg par M. Mitterrand de *promouvoir l'union par le renforcement* du pouvoir politique européen. *Le discours de Strasbourg a été* assez bien accueilli par les six membres fondateurs. La Grande-Bretagne en a pris acte poliment. Mais, outre que l'Italie voit avec quelque amertume se reconstituer le couple franco-allemand — ou du moins sa rhétorique, — nombreux sont ceux qui analysent l'enthousiasme allemand pour les propos de M. Mitterrand comme relevant tout simplement du double langage.

Autre idée : une participation plus active de l'Europe à *sa* propre défense. Elle a trouvé une nouvelle jeunesse à la faveur du malaise laissé partout, sauf en France, et surtout en République fédérale, par la « bataille » des euromissiles. Elle a été favorisée également par les signes d'une certaine impatience américaine. Mais là aussi le consensus est difficile à trouver, d'autant que les frontières de la *sécurité* européenne ne *s'arrêtent* pas à celles de la communauté.

Dès qu'il est question de défense dans une instance de l'Europe des Dix, l'Irlande tourne le dos au nom de sa neutralité. Le Danemark, où le pacifisme est puissant et où le parti social-démocrate, bien que dans l'opposition, fait la loi sur les questions de sécurité, ne veut pas en entendre parler. Quant à la Grèce socialiste, elle incline vers les thèses pacifistes, prône la dénucléarisation des Balkans et fait un chantage permanent à l'expulsion des bases américaines de son territoire. On est donc en train d'exhumer l'Union de l'Europe *occidentale* (UEO), *créée* il y a trente ans par sept pays membres de l'OTAN (1), *mais non liée à* l'OTAN. L'Irlande, la Grèce et le Danemark n'en font pas partie.

Des progrès sont sans doute possibles dans ce cadre, en ce qui concerne la définition de la défense européenne conventionnelle, la coordination des programmes militaires et, avec éventuellement d'autres pays européens, la coopération en matière de fabrication d'armements qui ne se heurte qu'aux classiques obstacles de la concurrence industrielle.

Les choses se compliquent *lorsqu'on envisage de s'attaquer* globalement à la question de la sécurité européenne, y compris à sa défense nucléaire. La France, forte du consensus qui règne dans l'opinion en ce domaine, veut préserver l'indépendance de sa force de dissuasion, mais cherche à écarter le danger qu'elle a cru discerner ces dernières années en Allemagne, à savoir la « *tentation neutraliste* ». L'Allemagne cherche, pour sa part, à remettre en cause la politique française du « sanctuaire » ; elle demande des explications sur la doctrine qui prévaut en matière d'utilisation des armes nucléaires françaises dirigées sur *son territoire, voire sur* celui de l'« autre Allemagne ». Bref, rien n'est *vraiment simple, et bien malin* qui dira où sont, dans ce domaine, les « bons européens ».

---

(1) RFA, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg.

Prochain article :

LES AVATARS DU COUPLE PARIS-BONN

par Bernard Brigouleix

Le Monde

société

JEAN-PAUL II EN SUISSE

Dialoguer vrai

Fribourg. — Le marathon de Jean-Paul II à travers la Suisse continue sans accroc, mais il rencontre quelques incidents inattendus à cause de la volonté de ses interlocuteurs d'engager un vrai dialogue. Devant quelque douze mille jeunes à la patinoire Saint-Léonard de Fribourg, mercredi *13 juin, le pape a — comme il le* fait lors de tous ses voyages — écouté des témoignages, regardé des jeux scéniques, chanté et plaisanté avec les garçons et les filles qui remplissaient les gradins en agitant drapeaux, banderoles et lampions. Il a reçu des cadeaux insolites — le livre français de Gérard Bessière *« Le pape a disparu »*, une bouteille d'eau provenant du jet d'eau du lac de Genève, des outils d'horloger (symbole du chômage), un saucisson du Jura, etc., — et comme partout le courant a passé, les jeunes ont laissé exploser leur joie et leur enthousiasme.

Mais, à la différence d'autres rassemblements du même genre, ici le dialogue a dépassé la pure forme. Outre les témoignages spirituels de mouvements tels Communion et Libération, l'Opus Dei ou les Focolari, le pape a entendu l'appel angoissé de la Jeunesse du quart-monde au nom des laissés-pour-compte, des chômeurs et des exclus, pour lesquels *« aller à l'église, c'est comme un jugement où les gens nous montrent du doigt »*.

Le pape a aussi écouté un message des jeunes de Suisse romande qui, disent-ils *« traduit des préoccupations largement partagées »*, à partir d'un questionnaire qui avait

De notre envoyé spécial

circulé. Là, il fut question du célibat des prêtres *« qui ne leur permet pas de comprendre les problèmes du couple et qui contribue à la crise des vocations »*, de l'accession des femmes au sacerdoce, de l'utilité des voyages du pape, des dogmes et de la pratique religieuse. Dans sa réponse, le pape en est resté aux généralités, se contentant de renvoyer les jeunes à leurs pasteurs, prêtres et évêques, pour *« poursuivre et approfondir la discussion »*. Il leur a rappelé les vertus de la patience en leur lançant comme mot d'envoi : *« Ne vous laissez pas abattre par le défaitisme et le découragement ! Vous êtes le monde de demain. »*

Tête dure

Jean-Paul II commence donc à se rendre compte que les chrétiens suisses sont têtus et tiennent à leur indépendance. Déjà, la veille, il était sorti d'une heure de discussion sans concession avec les protestants et les orthodoxes du *Conseil œcuménique des Eglises* en disant qu'il avait eu l'impression d'avoir passé un examen. Et le matin même, à l'université de Fribourg, il a rencontré le même esprit de dialogue critique. D'emblée, le pape avait loué le pluralisme qui règne dans cette université, de statut à la fois étatique et pontifical, et il avait insisté sur l'importance de la liberté académique. Ses auditeurs l'ont pris au mot.

Lors de la discussion à huis clos avec les membres de la faculté de théologie, des théologiens n'ont pas hésité à aborder quelques sujets tabous. Tout en reconnaissant le droit au magistère de juger de l'orthodoxie des théologiens catholiques, on a demandé que lors d'une éventuelle enquête romaine *« la procédure soit intelligible pour les juristes et le grand public selon deux principes essentiels : que l'établissement où travaille le théologien soit informé du procès ; que l'intéressé puisse avoir accès à son dossier et être entendu à tout moment »*.

D'autre part, on a plaidé pour un réel pluralisme théologique en citant comme exemples d'une diversité légitime la théologie politique de Jean-Baptiste Metz et la théologie de la libération latino-américaine. On a défendu le système suisse des séminaires où les futurs prêtres suivent des cours de théologie avec des laïcs, et on a soulevé enfin les *« questions brûlantes »* — c'était le terme employé — de l'ordination d'hommes *mariés* et de l'accession des femmes au diaconat comme première étape vers le sacerdoce...

Jean-Paul II n'a pas répondu directement à ces questions. Silence interprété plutôt positivement par un des participants, car, disait-il d'un air entendu : *« Mieux vaut laisser mûrir de telles questions plutôt que d'y opposer une fin de non-recevoir immédiate. »* A la sortie de cette rencontre sans précédent, un prélat de l'entourage du pape nous a confié : *« Les théologiens suisses ont la tête aussi dure que celle du pape ! »*

ALAIN WOODROW.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les années 40 de M. Jean-Marie Balestre

En deux cents pages, on peut faire beaucoup de mécontents. Auteur d'un livre intitulé *Des bolides en or*, aux éditions du Lieu commun, Jean-Pierre Dubreuil en a fait trois : la Fédération internationale de l'automobile et MM. Bernie Ecclestone, président de l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA), et Jean-Marie Balestre, président de la Fédération française et de la Fédération internationale des sports automobiles (FISA).

Si les deux premiers s'estiment diffamés par la relation de comportements qu'ils auraient eus l'un et l'autre dans la pratique de la compétition automobile, M. Balestre, lui, reproche bien davantage à Jean-Pierre Dubreuil les trois pages dans lesquelles celui-ci revient sur son passé à l'époque de l'Occupation. Dans ces conditions, c'est un débat sur deux plans très différents qui devait s'instaurer pendant cinq heures le 13 juin devant la première chambre civile du tribunal de Paris.

Mᵉ Bernard Loitron, au nom de la FISA, qui réclame 100 000 francs de dommages et intérêts, puis Mᵉ Yves-Frédéric Jaffré, avocat de M. Ecclestone, qui estime, lui, son préjudice à 10 millions de francs, ont soutenu que le livre constituait pour leurs clients une *« diffamation de la première à la dernière ligne »*. L'auteur n'a certes par trempé sa plume dans le miel. M. Ecclestone est dépeint comme l'homme des *« dessous de table »*, des *« coups fourrés »*. Il est fait allusion à des accointances qu'il aurait pu avoir en Angleterre avec les auteurs de l'attaque du fourgon postal *Glasgow-Londres*...

De M. Balestre, Jean-Pierre Dubreuil dit des choses guère plus aimables. Mais, pour l'avocat du président de la FISA, Mᵉ Jean-Baptiste Biaggi, ce n'est pas le plus grave. Le plus grave, c'est *« cette volonté de remuer la boue après quarante ans, de vouloir refaire le procès public d'un homme public dans un domaine où les passions sont loin d'être apaisées »*.

C'est que Jean-Pierre Dubreuil commence le portrait de M. Balestre par le rappel de ses engagements de 1940 au mouvement Jeune Front qu'il créa aux côtés de M. Robert Hersant, et le poursuit en précisant qu'il appela *« les jeunes du maréchal »* à s'engager dans la Waffen SS avant de s'y engager lui-même, en 1943. Et s'il rapporte ensuite qu'en dépit de cela M. Balestre est aujourd'hui titulaire d'une carte de déporté-résistant, c'est pour se poser des questions sur la façon dont ce titre put être obtenu.

Or M. Balestre a fait condamner, en 1970, une autre personne qui soutenait ce que soutient Jean-Pierre Dubreuil. Selon Mᵉ Biaggi, ce dernier ne peut donc se prévaloir de la bonne foi. De plus, s'il est vrai que M. Balestre en 1945 fut incarcéré, qu'une information fut ouverte contre lui devant la cour de justice de Paris, l'affaire se termina par un classement sans suite à une époque où l'on ne badinait pourtant guère avec les suspects de collaboration. Car pour l'avocat, il n'y a pas de doute, M. Balestre a bien été arrêté par la Gestapo en 1944 et déporté. Va-t-on soutenir qu'il l'aurait été pour avoir escroqué les SS ? Il faudrait que la preuve en soit administrée.

Mᵉ Daniel Soulez-Larivière a plaidé le droit au rappel d'un passé qui, s'agissant d'une personnalité comme M. Balestre, appartient à l'histoire. Alors, il a repris les documents, les propos tenus de 1942 à 1944. Il a même évoqué une polémique qui opposa à cette période lointaine, dans un journal de la collaboration, *le Pilori*, Jean-Marie Balestre à Robert Hersant, le second reprochant au premier d'avoir été, avant la guerre, secrétaire général adjoint de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) et le traitant de ce fait d'*« ancien valet des youtres »*.

Il a aussi fait état d'un document SS retrouvé, en 1982, par Mᵉ Serge Klarsfeld, et dans lequel M. Balestre est mentionné comme disparu. Cela lui paraît contradictoire avec la version d'une arrestation par ces mêmes SS. *« Il ne faut pas s'étonner*, a-t-il conclu, *que dans ces conditions l'on puisse se poser des questions. Car si M. Balestre a été le résistant qu'il affirme avoir été, cela signifie que c'est donc sur ordre de la Résistance qu'il se conduisit jusqu'en 1944 comme il se conduisit. Et s'il est vrai qu'il infiltrait les SS pour le compte de la Résistance, c'est un exploit qui assurément mérite d'être approfondi. »*

Jugement le 11 juillet.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LES SUITES DU DOUBLE ASSASSINAT DE LA PRISON D'AJACCIO

Deux détenus sont inculpés d'assassinats

A la suite des deux assassinats, le 7 juin, dans la prison d'Ajaccio, par un commando de l'ex-FLNC, MM. Natale Luciani et Paul Ceccaldi, les deux détenus nationalistes que ce même commando avait tenté de libérer, ont été inculpés, le 13 juin, à Ajaccio, d'assassinats, de complicité d'assassinats et de tentative d'évasion par le magistrat instructeur, Mᵐᵉ Françoise Knittel. Les *deux hommes ont été transférés et* écroués à Fleury-Mérogis.

Pour sa part, M. Léo Battesti, un des dirigeants du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), interpellé, le 12 juin, à Bastia, a été inculpé d'apologie de crime pour avoir participé, aux côtés de M. Alain Orsini, à une réunion de presse à Ajaccio. Il a été écroué à la prison marseillaise des Baumettes. A Ajaccio, une manifestation, le 13 au soir, a réuni plus d'une centaine de sympathisants corses pour protester contre ces arrestations.

L'enquête sur les circonstances de la double exécution à la prison se poursuit. Une procédure disciplinaire pour *« faute professionnelle »* a été ouverte à l'encontre de l'un des deux surveillants qui, par négligence, à permis l'irruption, le 7 juin dernier, du commando.

Enfin, les autopsies des deux victimes de l'action commando ont commencé *le 13 juin*. Aucune information n'a filtré jusqu'à présent. Les obsèques devaient avoir lieu le 14.

Sur le plan politique, cette affaire continue de susciter diverses réactions. Interrogé à l'Assemblée nationale, le 13 juin, par M. Jean Foyer (*RPR, Maine-et-Loire*), M. Robert Badinter, garde des sceaux, a assuré que *« la fermeté du ministère public sera à la mesure de la gravité de l'outrage »*. Enfin, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, et second sur la liste d'union de l'opposition, a condamné, le 13 juin, à Ajaccio, devant la presse, *« la répression systématique »* exercée par le gouvernement en Corse et a affirmé que ce dernier *« face à l'échec de sa politique perdait son sang-froid »*.

SUR LES PLAGES ET DANS LES RIVIÈRES

La propreté des eaux de baignade ne s'est guère améliorée en 1983

La qualité des eaux de baignade, en mer comme en eau douce, a plutôt baissé pendant la saison 1983. Tel est le point principal que l'on peut retenir des rapports présentés conjointement, le 13 juin, par le directeur général de la santé, le professeur Roux, et le directeur de la prévention de la pollution (secrétariat d'Etat à l'environnement), M. Thierry Chambolle. Par qualité des eaux de baignade, il faut entendre le taux de germes microbiologiques — issus pour la plupart des matières fécales apportées par les rivières et les égouts — dont la présence dans l'eau s'accompagne souvent de germes pathogènes pour les baigneurs. Cette teneur en germes est calculée à partir de prélèvements effectués régulièrement depuis 1976, conformément à la directive européenne du 8 décembre 1975.

Cette baisse globale de qualité doit cependant être nuancée. Si la proportion de plages non conformes aux normes européennes a augmenté, passant de 25,7 % en 1982 à 28,2 % en 1983, on observe que le nombre de points noirs (plages notées *« mauvaises »* dans le relevé) est passé, dans le même temps, de 58 à 51, dont seulement 38 ont donné lieu à une interdiction de baignade (voir encadré). Les rapporteurs notent, en outre, que la saison 1983, exceptionnellement sèche, a entraîné des pollutions occasionnelles. *« Un orage sur la Côte-d'Azur peut rétrograder une plage d'une catégorie à l'autre à l'occasion d'un seul prélèvement »*, observe M. Chambolle. C'est pourquoi il recommande aux estivants d'éviter la baignade après un orage, parfois jusqu'au lendemain. *« Une plage indiquée comme mauvaise n'est pas forcément dangereuse*, note toutefois le professeur Roux.

Elle présente seulement un risque contre lequel on doit mettre en garde les baigneurs et les pouvoirs publics. » A ce propos, les rapporteurs souhaitent que les maires ne se contentent pas d'afficher les résultats des prélèvements en mairie mais aussi sur les lieux de baignade (1).

Si l'on se réfère au classement par département, les relevés de 1983 indiquent que c'est la Corse qui dispose des plages les moins polluées (2 plages *« médiocres »*, seulement autour de Bastia, contre 131 *« bonnes »* ou *« moyennes »*. Viennent ensuite, l'Aude, qui n'a toutefois que 15 plages *« bonnes »* ou *« moyennes »* ; le Var avec 131 plages *« bonnes »* ou *« moyennes »*, et 5 plages *« médiocres »*. En fin de liste, on relève le Calvados, qui n'offre que 20,6 % de plages de bonne qualité, la Seine-Maritime (18,2 %) et le Pas-de-Calais (13,3 %), détenteur à lui seul de 8 points noirs sur 30 plages ! Le Finistère en avait 15, mais sur un total de 316 plages réparties sur 800 kilomètres de rivage. On indique que des stations d'épuration entrées en service dans l'intervalle laissent entrevoir des améliorations, notamment en Bretagne.

L'eau douce plus sale

Pour la baignade en eau douce, les points noirs sont plus nombreux qu'en bord de mer. On en a relevé 65 en 1983 (contre 51 sur la côte), qui s'ajoutent aux 160 plans d'eau déjà interdits depuis des années. Cela tient à la qualité intrinsèque de l'eau douce toujours plus riche en bactéries que l'eau salée.

Les chiffres collectés l'an dernier indiquent une recrudescence de cas de leptospiroses, affections frappant en particulier les égoutiers : on en a enregistré 105 cas en 1983, dont 10 % mortels (par méningite). Des enquêtes sont en cours dans les deux régions les plus affectées : la Lorraine et l'Aquitaine. Une autre enquête, commencée en 1983, s'efforce de déterminer la responsabilité du sable dans l'apparition, de plus en plus fréquente, de furonculoses sur les plages comme sur les aires de jeux loin de la mer.

Le plus dangereux, cependant, reste l'accident de baignade : entre *le 1ᵉʳ juillet et le 30 septembre 1983* on a compté 900 noyades.

ROGER CANS.

(1) Pour tous renseignements sur la qualité de l'eau de baignade, s'adresser à la mairie concernée, au syndicat d'initiative ou, à défaut, à la préfecture, où la DDASS (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) collecta les résultats des prélèvements. Ces données, toutefois, ne renseignent que sur la qualité observée de l'eau et ne permettent aucune prévention sûre.

LA LISTE DES POINTS NOIRS

Voici la liste des communes dans lesquelles *ont été relevés* les points noirs en 1983 :

Nord : Bray-Dunes.

Pas-de-Calais : Calais, Escalles, Wissant, Audresselles, Boulogne-sur-Mer, Le Portel.

Somme : Le Crotoy, Saint-Valéry-sur-Somme.

Seine-Maritime : Saint-Martin-aux-Buneaux.

Calvados : Hermanville, Saint-Aubin, Bernières, Ver, Tracy.

Ille-et-Vilaine : Saint-Malo (quatre plages).

Finistère : Plougoulm, Guisseny, Landunvez (une plage), Porspoder (une plage), Lanildut, Brest, Roscanvel (deux plages), *Crozon (une plage sur dix-huit)*, Landevenec (une plage), Douarnenez (deux plages), Concarneau (trois plages).

Morbihan : Saint-Pierre-de-Quiberon (une plage), Saint-Gildas-de-Rhuys.

Loire-Atlantique : Le Pouliguen, Pornichet, La Plaine-sur-Mer, Préfailles (une plage sur sept), *Pornic (deux plages sur douze)*.

Charente-Maritime : La Flotte-en-Ré, Chatelaillon.

Landes : Capbreton (une des quatre plages).

Pyrénées-Atlantiques : Hendaye (une des quatre plages).

Pyrénées-Orientales : Canet-en-Roussillon (une des cinq plages).

Alpes-Maritimes : aucun point noir, mais vingt et une plages « médiocres » sur vingt-cinq à Antibes-Juan-les-Pins, et six sur dix à Cagnes-sur-Mer.

NB. — Nous n'indiquons ici que le nom des communes où se trouvent les points noirs. Pour le nom des plages, s'adresser à la mairie concernée ou au secrétariat d'Etat à l'environnement, *direction de la prévention des pollutions*, 14, boulevard du Général-Leclerc, 95524 Neuilly-sur-Seine.

Un projet de loi pour faciliter le recouvrement des pensions alimentaires

Un avant-projet de loi sur le recouvrement des pensions alimentaires non payées sera présenté prochainement au conseil des ministres, annonce-t-on au ministère des droits de la femme. Il prévoit un minimum de formalités pour que les parents disposant de faibles ressources et ne percevant pas leur pension puissent obtenir rapidement une avance des caisses d'allocations familiales. L'avant-projet entend donner le pouvoir *aux CAF de récupérer elles-*mêmes les pensions non versées.

Le dispositif envisagé par le ministre des droits de la femme, Mᵐᵉ Yvette Roudy, conjointement avec le ministère des affaires sociales, prévoit deux cas :

● *Les personnes isolées avec leurs enfants n'ayant pas perçu la pension alimentaire depuis au moins deux mois.* — Ces personnes pourront s'adresser à leur caisse d'allocations familiales, qui versera une avance dont le montant ne pourra excéder celui de l'allocation orphelin (dénomination appelée à disparaître). La caisse se chargera ensuite de récupérer les pensions auprès des débiteurs, qui devront verser 10 % de supplément pour tous les frais occasionnés. Si la pension excède l'avance, l'excédent sera reversé à la personne à qui il revient.

● *Les personnes remariées dont les ressources ne nécessitent pas une procédure d'aide financière urgente.* Après deux mois de non-réception de la pension, ces personnes pourront, elles aussi, s'adresser à leur CAF, qui se charge, de récupérer la pension (plus 10 % au bénéfice de la CAF)

Il est évident que les personnes sollicitant les CAF devront toujours fournir un minimum de pièces justificatives, notamment la signification du jugement ordonnant le versement d'une pension. Mais le projet vise à réduire les lourdes et longues procédures actuellement en vigueur (démarche auprès d'un huissier puis, en cas d'échec, auprès du procureur de la République ; ou bien demande auprès du tribunal d'instance pour une saisie arrêt sur salaire, etc.).

Le président de la République avait fait allusion à cet avant-projet le 4 juin lors de la remise à l'Elysée de la médaille de la famille française. Mais c'est Mᵐᵉ Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, qui en a précisé les grandes lignes, en soulignant ses intentions : *« Renforcer, dans l'intérêt de l'enfant, le partage des responsabilités des deux parents ; offrir au parent créancier un dispositif simple qui lui permettra de ne pas affronter seul les difficultés des procédures de recouvrement ; maintenir une garantie financière dans les situations les plus difficiles, celles des parents isolés. »*

« Ce système, explique-t-on au ministère des droits de la femme, *aura pour avantage de médiatiser les relations souvent très conflictuelles entre créanciers et débiteurs et de créer une force d'intervention et de dissuasion à l'égard des débiteurs défaillants. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

EN BREF

M. Jacques Fauvet à la commission « informatique et libertés »

Sur proposition du garde des sceaux, M. Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde*, a été nommé, le 13 juin, en conseil des ministres, membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (*nos dernières éditions* du 14 juin). Cette nomination intervient après la mort de Jean Rosenwald, décédé brusquement le 2 juin, à l'âge de soixante-neuf ans. Ancien premier président de la Cour des comptes, M. Rosenwald présidait la Commission nationale de l'informatique et *des libertés (CNIL) depuis le* 20 décembre 1983.

La Commission devrait se réunir, mardi 19 juin, pour élire à bulletin secret son nouveau président. « Autorité administrative indépendante », la CNIL, qui a été créée il y a *six ans*, est chargée de veiller à la bonne application de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elle donne un avis sur les fichiers dont la création est décidée par l'administration. Ainsi a-t-elle été saisie, en 1982, du projet de fichier antiterroriste.

M. Guy Pouzard à la tête de la conférence des présidents d'Universités

M. Guy Pouzard, président d'Aix-Marseille-I, a été élu premier vice-président de la conférence des présidents d'universités (le président étant, de droit, le ministre de l'éducation nationale). Depuis mars, il assurait l'intérim de Mᵐᵉ Monique Lafon-Augé, nommée recteur de l'académie d'Orléans-Tours.

L'élection de M. Pouzard a été acquise par 46 voix sur 66 votants. Il y a eu 19 bulletins blancs et 1 nul. MM. Jacques Soppelsa, président de Paris-I et Jacques Mirouze, président de Montpellier-I, ont été élus respectivement deuxième et troisième vice-président.

[Né le 29 septembre 1938 à l'Isle-sur-la-Sorgne (Vaucluse), M. Guy Pouzard est professeur de chimie organique. Agrégé (1965) et docteur ès sciences physiques (1972), il est spécialiste de la résonance magnétique nucléaire, et a effectué des missions dans des universités nord-américaines et canadiennes. Depuis 1982, il est *président de l'université* d'Aix-Marseille-I. M. Pouzard est membre du SNE-Sup (FEN).]

Les professeurs Picard et Villey à l'Académie de médecine

L'Académie nationale de médecine a élu membre titulaire dans sa section (médecine et sciences sociales *et membres libres*) le professeur Jean-Daniel Picard et le professeur Raymond Villey comme membre correspondant.

[Né le 4 *février* 1927, Jean-Daniel Picard est docteur en médecine en 1955, maître de conférence agrégé en 1963, puis professeur au collège de médecine. Directeur d'enseignement clinique à la faculté de médecine de Paris-Ouest en 1972, il est, de 1968 à 1974, chef du département d'angiographie de l'hôpital Foch (Suresnes), où il devient, en 1974, chef du service de radiologie générale. Il est aussi, depuis 1977, médecin-chef du scanner interclinique Hartmann.]

[Né le 23 janvier 1913 à Caen, Raymond Villey est professeur de clinique médicale à la faculté de médecine de Caen, *médecin des hôpitaux et chef de* service. Il a été, de 1974 à 1980, doyen de la même faculté. Le professeur Villey est actuellement, et depuis juin 1981, *président du conseil national* de l'Ordre des médecins. Il est l'auteur de divers ouvrages consacrés notamment à la déontologie médicale.]

Les suites judiciaires d'une greffe mortelle

M. Michel Arnould, directeur de l'hôpital Lariboisière à Paris, M. Roger Le Clech, surveillant d'amphithéâtre dans ce même hôpital, et Mᵐᵉ Jeanine Sauvage, directrice de la Banque française des yeux, ont comparu, mercredi 13 juin, devant la 16ᵉ chambre correctionnelle de Paris, après la mort, en novembre 1979, d'un enseignant de la faculté des sciences de Nancy sur lequel on avait pratiqué la greffe d'une cornée oculaire contaminée par le virus de la rage. Michel Zanne, trente-six ans, était mort quelques semaines après l'intervention.

Le donneur, une Égyptienne de cinquante-six ans, était décédé le 8 octobre précédent d'une encéphalite due à la rage. Le prélèvement avait été effectué avant que le diagnostic soit posé et *déterminée* la cause de la mort soit connue (*le Monde* du 7 décembre 1979).

Mᵐᵉ Sauvage avait elle-même pratiqué l'ablation du globe oculaire après le constat de décès, mais sans autorisation de prélèvement d'organe à des fins thérapeutiques. *« Je téléphonais à M. Le Clech, je venais et je prélevais »*, a dit Mᵐᵉ Sauvage. Le parquet a requis des peines de principe et reconnu les imprécisions de la loi de 1976 sur les prélèvements d'organes. Jugement le 27 juin.

● *Les activités de Jean-Edern Hallier.* — L'écrivain Jean-Edern Hallier a brûlé, jeudi matin 14 juin, à proximité de l'Elysée, un manuscrit pour protester contre le refus de *« 19 éditeurs »* de publier le pamphlet qu'il a consacré au chef de l'Etat sous le titre *l'Honneur perdu de François Mitterrand. « C'est un livre mortel pour le président de la République*, a expliqué l'écrivain, qui avait revêtu pour l'occasion la robe d'un Bourgeois de Calais, *et c'est pour cela que je me repens d'avoir défié le Prince. »* Après avoir prononcé qu'il ne publierait pas son pamphlet, Jean-Edern Hallier a affirmé qu'il continuerait toutefois à en livrer le contenu.

AVANT LA MANIFESTATION EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le rassemblement du 24 juin n'est pas un « facteur de déstabilisation »

déclare Mgr Vilnet

Dans une interview publiée le 14 juin par *la Croix*, Mgr Jean Vilnet, président de la Conférence épiscopale de France, estime que les évêques ont été « *étonnés* », « *déconcertés* », « *inquiétés* », par les modifications apportées *in extremis* au projet de loi sur l'enseignement privé « *tel qu'il avait été approuvé par le conseil des ministres et déposé officiellement par le ministre responsable* ». En agissant ainsi, déclare Mgr Vilnet, « *le gouvernement est dans son droit rigoureux. Mais que cela arrive au terme d'un si long échange avec le secrétariat national de l'enseignement catholique, considéré comme un partenaire de la concertation, en vue de proposer un texte de loi sans l'imposer à la partie principalement concernée, n'a pu que nous étonner, nous déconcerter, nous inquiéter* ».

Le président des évêque français réfute l'accusation portée à l'adresse de l'épiscopat d'avoir mêlé Église et politique à travers la question scolaire : « *Si certains pensent donc que l'épiscopat est intervenu indûment dans le domaine politique, je leur réponds qu'il ne s'agissait absolument pas de se substituer au rôle propre du législateur, gouvernement ou Parlement, mais au contraire d'affirmer des principes et, puisque le législateur nous y invitait, de réfléchir clairement avec lui sur les moyens indispensables pour que ces principes soient appliqués.* »

A propos de l'offre de titularisation proposée par le gouvernement aux maîtres de l'enseignement privé qui le souhaiteraient, Mgr Vilnet considère que les « *modifications de dernière heure* » et autres « *contraintes* », « *ressemblent à une marche vers l'unification* »

Tout en se gardant de répondre avec clarté à la question de la participation des évêques à la manifestation du 24 juin, Mgr Vilnet rappelle que, « *imperturbablement, depuis plusieurs années, des sondages divers d'opinion publique ont révélé que la très grande majorité des Français croyaient que le pays parviendrait à un stade d'équilibre et de stabilité en matière scolaire. La manifestation du 24 juin doit révéler cette constante de l'aspiration de l'opinion publique française, qui va bien au-delà des clivages poitiques et des comportements personnels dans la pratique religieuse.*

» *Elle ne doit pas être contraire à l'ordre public et je sais que ses organisateurs y veillent soigneusement. Personne ne peut voir dans cette manifestation un facteur de déstabilisation et nul ne pourrait consentir à ce que quelque force que ce soit essaie de s'infiltrer dans ce but inavouable.* »

L'ATTITUDE DES DÉPUTÉS RPR

« *Nous ne souhaitons pas politiser la manifestation* [du 24 juin en faveur de l'enseignement privé], *nous y rendre toutes banderoles déployées, mais nous ne voulons pas passer inaperçus* », a déclaré, mardi 12 juin, M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale. Les députés gaullistes défileront donc « *revêtus de leurs écharpes et insignes* ». Ils se joindront, tout au moins pour ceux de province, aux représentants des établissements privés de leur département.

M. GATEL : « L'instauration d'un service long n'a pas encore produit tous les effets escomptés »

M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, a évoqué, mercredi 13 juin, à l'Assemblée nationale, lors de la séance des questions d'actualité, les premiers résultats de la mise en application du service militaire dit « long », c'est-à-dire la possibilité pour des appelés du contingent volontaires de doubler (deux années) la durée de leur service national.

En réponse à une question de M. Xavier Hunault (NI, Loire-Atlantique), M. Gatel a notamment déclaré : « *La mise en œuvre du volontariat pour un service long est encore trop récente pour que l'on puisse raisonnablement affirmer qu'elle a produit tous les effets escomptés. Mais elle donne déjà des résultats très encourageants (...). En 1985, 10 % des appelés, soit environ vingt-quatre mille jeunes gens, devront être volontaires pour un service long. C'est ce niveau qu'il nous faut atteindre pour être sûr que la réforme produise son plein effet. En 1983, après les premiers mois d'application de cette réforme, l'objectif de 3 % a été atteint, soit près de huit mille. Pour 1984, un niveau de 6 % en fin d'année sera le gage de la réussite. Les derniers résultats qui m'ont été communiqués montrent que l'on peut être raisonnablement optimiste, puisque le nombre des volontaires du service long est actuellement de l'ordre de douze mille.* »

[Les armées ont, toutefois, décidé d'intensifier encore leur publicité auprès des futurs incorporés et auprès des appelés en cours de service militaire, pour faire davantage connaître cette formule du service dit « long ». En effet, du succès de cette opportunité laissée à des volontaires de faire deux ans de service militaire dépendra le sort de la réforme – en profondeur – du service national que le gouvernement s'est engagé à instaurer.]

Le palmarès du Concours général

Nous achevons aujourd'hui la publication du malmarès du Concour général pour les classes terminales :

● **Sciences naturelles** (terminales D). – *1er prix :* non décerné ; *2e prix :* non décerné ; *3e prix :* Hervé Lerat (lycée Romain-Rolland, Sens).

● **Mathématiques** (terminales C, E). – *1er prix :* Laurent Lafforgue (terminale C, lycée Descartes, Anthony, Hauts-de-Seine) ; *2e prix :* Patrice Sauvalle (terminale C, lycée Louis-le-Grand, Paris) ; *3e prix :* Yvon Castin (terminale C, lycée Georges-de-la-Tour, Metz).

● **Sciences physiques** (terminales C, D, E). – *1er prix :* Olivier Coste (terminale C, lycée Louis-le-Grand, Paris) ; *2e prix :* Alain Berthomieu (terminale C, lycée Masséna, Nice) ; *3e prix :* non décerné.

● **Education musicale** (terminales A, B, C, D, E, F8). – *1er prix :* Christian Girardin (terminale A, lycée Honoré-d'Urfé, Saint-Etienne) ; *2e prix :* Sophie Lefaux (terminale A, lycée Albert-Schweitzer, Le Raincy, Seine-Saint-Denis) ; *3e prix :* Sophie Mangin (terminale A, lycée Albert-Schweitzer, Le Raincy).

● **Sciences économiques et sociales** (terminales B). – *1er prix :* Pascal Trouilly (lycée Charles-Hermite, Dieuse, Moselle) ; *2e prix :* François-Xavier Lienhart (lycée Bartholdi, Colmar) ; *3e prix :* non décerné.

● **Construction mécanique** (terminales E). – *1er prix :* Robert Buffin (lycée Carnot, Roanne, Loire) ; *2e prix :* non décerné ; *3e prix :* non décerné.

● **Economie générale, ou économie et organisation de l'entreprise** (terminales G 1, G 2, G 3). – *1er prix :* non décerné ; 2e prix : non décerné ; 3e prix : Cécile Roch (terminale G 2, lycée Guillaume-Fichet, Bonneville, Haute-Savoie).

● **Technologie, construction mécanique** (terminale F 1). – 1er prix : Jean Bondu (lycée Raspail, Paris) ; *2e prix :* non décerné) ; 3e prix : Christophe Franco (lycée Le Garros, Auch).

● **Technologie, électronique** (terminale F 2). – *1er prix :* non décerné ; *2e prix :* Philippe Mitanchez (lycée Henri-Loritz, Nancy) ; *3e prix :* Lorenzo Gambarin (lycée Diderot, 75019 Paris).

● **Technologie** (terminales F 3). – *1er prix :* Patrick Lambert (lycée A.-Bouvet, Romans-sur-Isère, Drôme) ; *2e prix :* José Duret (LTE Gustave-Eiffel, Bordeaux) ; *3e prix :* non décerné.

● **Technologie, génie civil** (terminales F 4). – *1er, 2e et 3e prix :* non décernés.

● **Technologie, physique et électricité** (terminales F 5). – *1er prix :* Jean-Luc Azzani (lycée Jean-Rostand, Strasbourg) ; *2e prix :* non décerné ; *3e prix :* non décerné.

● **Technologie, chimie** (terminale F 6). – *1er prix :* Charles Suba (EN de la chimie, physique, biologie, Paris) ; *2e prix :* Michel Meyer (lycée Arthur-Varoquaux, Tomblaine, Meurthe-et-Moselle) ; *3e prix :* Philippe Picot (EN de la chimie, physique, biologie, Paris).

● **Technologie, sciences biologiques, biochimie** (terminales F 7). – *1er prix :* non décerné ; *2e prix ex aequo :* Frédéric Drzewowski (EN de chimie, physique, biologie, Paris) ; *2e prix ex aequo :* Jean-Luc Cheval (EN de chimie, physique, biologie, Paris).

● **Technologie, sciences biologiques, biologie** (terminales F 7'). – *1er prix :* Non décerné ; *2e prix :* Olivier Clanet (LT La Martinière-Duchère, Lyon) ; *3e prix :* non décerné.

● **Technologie, sciences médico-sociales** (terminales F 8). – *1er prix :* Gloria Da Costa (lycée des Sept-Mares, Maurepas, Yvelines) ; *2e prix :* Gabrielle Moser (LT Jean-Rostand, Strasbourg) ; *3e prix : non décerné.*

● **Technologie, équipement technique du bâtiment** (terminale F 9). – *1er, 2e et 3e prix :* non décernés.

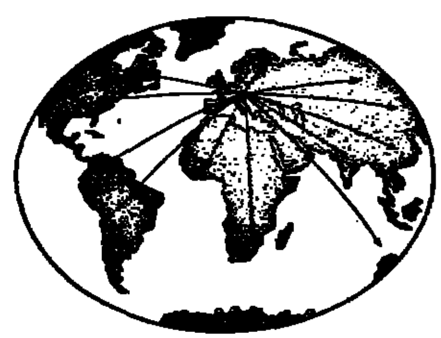
● **Technologie, microtechniques** (terminales F 10). – *1er prix :* Gilles Coty (lycée Jean-Perrin, Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise) ; *2e prix :* Thierry Carpentier (lycée technique de Villegénis, Massy (Essonne) ; *3e prix :* Laurent Boucher (lycée Diderot, Paris).

● **Technologie, informatique** (terminales H). – *1er, 2e et 3e prix :* non décernés.

CONCOURS COMMUN

● **Dessin** (premières et terminales). – *1er prix ex aequo :* Sarah Lallemand (première A, lycée A.-Daudet, Nîmes) ; *1er prix ex aequo :* Vincent Werbrouck (première 1, LTETAA, Roubaix) ; *3e prix :* Pascale Sauvagnat (terminale A, lycée Paul-Valéry, Paris).





ÉDUCATION

L'échéance

Vendredi 15 juin a lieu la première épreuve écrite du baccalauréat 1984. Cette année, 404 433 candidats sont inscrits en France métropolitaine pour concourir à cet examen qui permet d'obtenir le premier grade universitaire.

Combien réussiront cette longue course d'obstacles commencée l'année précédente par les épreuves anticipées de français ? Si l'on se reporte aux années antérieures, leur nombre peut être estimé aux deux tiers des inscrits. Un chiffre important comparé aux trente-deux diplômes décernés en 1809, date des premières épreuves. En cent soixante-quinze ans, le baccalauréat a évolué sans changer fondamentalement. Il reste prestigieux aux yeux des parents, mais de plus en plus difficile à organiser pour l'administration.

Le « jour du bac », attendu, voire redouté par les lycéens, correspond aussi à une intense mobilisation de l'administration. Préparer les sujets dans le plus grand secret, répartir candidats et examinateurs, adresser les convocations à temps pour le jour J et les résultats des épreuves le plus rapidement possible, constituent un tour de force de plus en plus difficile malgré les moyens informatiques.

Dans les coulisses du bac se joue en fait toute l'année la réussite matérielle de l'épreuve, dont dépend pour une bonne part le prestige de l'éducation nationale... et la sérénité des candidats.

Un examen à toute épreuve

ETRANGE bac ! On l'attaque à longueur d'année, on l'accable de tous les péchés : trop lourd, trop cher, inadapté, inutile... Et pourtant, les Français l'adorent. Pour rien au monde, ils n'accepteraient sa disparition. Passe encore qu'on réforme pour la vingtième fois ce grade universitaire créé par Napoléon en 1808. Mais le supprimer, jamais.

N'y voir qu'une preuve de conservatisme collectif serait trop court. Si le bac suscite tant d'attachement en France, c'est qu'il est typiquement français : démocratique en apparence et inégalitaire en réalité. On défend son caractère national qui est une garantie de justice, mais on aime sa dimension sélective qui permet de se distinguer.

Ce titre reste envié, malgré tous les changements intervenus en France : économiques, sociaux, éducatifs. Il symbolise plus que jamais le passage à la vie adulte, dans une *société qui a perdu ses rites de passage*. Chaque année, le rite respecte scrupuleusement la tradition : maux d'estomac, crises de pleurs, numéros de charme à l'oral, « anti-sèches » glissées dans une poche ou griffées au dos d'une règle... Avec tout de même des innovations : depuis *1980*, par exemple, les calculettes électroniques ont fait officiellement leur entrée dans les salles d'examen.

Les réformes se sont succédé. Aucune cependant n'a touché aux quatre piliers du baccalauréat. C'est un examen national, identique pour tous, même si les sujets varient d'une académie à l'autre ; c'est un examen anonyme (sauf, bien entendu, pour les épreuves orales) ; ce ne sont pas les professeurs du candidat qui évaluent son travail ; enfin, c'est un diplôme double, sanctionnant les études secondaires et permettant d'entrer à l'Université dont il constitue le premier grade.

Ce qui a changé

Le profane se perd dans toutes les réformes intervenues depuis vingt ans. Résumons. Depuis 1969, le bac n'a plus qu'une seule partie, mais une épreuve anticipée de français est organisée à la fin de la classe de première et ses résultats sont comptabilisés en terminale. Il n'y a plus de session de rattrapage en septembre. Les élèves ayant obtenu entre 8 et 10 à l'écrit (qui comporte aussi des épreuves orales) sont admis à passer un deuxième groupe d'épreuves (entièrement orales) dans la foulée. Si le résultat est tangent, on tient compte du dossier scolaire. Depuis 1981, l'élève – reçu ou recalé – peut demander à voir ses copies.

L'une des nouveautés de cette année est la réduction des séries A qui passent de sept à trois. En fait, le bac n'a cessé de se diversifier depuis la seconde guerre mondiale : aux séries A (lettres-philosophie), B (économique et social), C (mathématiques et sciences physiques) et D (mathématiques et sciences de la nature), se sont ajoutées D' (sciences agronomiques et techniques), E (mathématiques et technique), ainsi que les trois baccalauréats de technicien (F, G, H), avec diverses options. Il n'y a plus un bac mais vingt-cinq. La série F, par exemple, se subdivise en F 1 (mécanique), F 2 (électronique), F 3 (électrotechnique)... jusqu'à F 11.

Sur les 404 433 candidats de 1984, près des deux tiers se présentent au baccalauréat général et le *tiers restant au baccalauréat de* technicien. C'est ce dernier qui enregistre, d'une année sur l'autre, la plus forte croissance du nombre des inscrits. Mais personne n'est dupe : la série la plus cotée est C (mathématiques), qui ouvre la porte des classes préparatoires aux grandes écoles. S'y bousculent tous les bons élèves, même ceux qui ont une vocation littéraire. Vient ensuite D (biologie, sciences de la nature), suivie de B (économie) puis de A (lettres). La diversification n'a fait que développer la hiérarchisation, en donnant aux mathématiques une place exorbitante.

Inutile mais indispensable

Parmi les nouveautés de 1984 : un plus fort coefficient pour la philosophie en séries A et B et une modification du programme d'histoire-géographie qui couvre désormais la période 1945-1984. Des événements nombreux (guerre d'Algérie, guerre du Vietnam...), trop récents pour permettre un tri et dans lesquels beaucoup d'élèves ont pu se noyer. Or les candidats de 1984 constituent la première « *génération Haby* » : c'est avec eux qu'avait été inaugurée la réforme des collèges. « *Ils ont été formés à une pédagogie d'éveil*, souligne une enseignante de terminale dans un lycée parisien. *Pour le bac, on leur demande au contraire de mémoriser. C'est la panique...* »

Un autre changement important concerne l'épreuve anticipée de français (voir à ce sujet le dossier très complet du *Monde de l'éducation*, juin 1984). A l'oral, finis les morceaux choisis qui encourageaient le bachotage : le candidat est interrogé sur les œuvres complètes dont il a présenté la liste. A l'écrit, le résumé de texte devient obligatoire : il faut réduire un texte au quart de sa longueur. Attention au nombre de mots : seule une marge de 10 % est autorisée. Même là, il faut savoir compter !

On ne reproche pas seulement au bac d'être « *devenu une épreuve de maths* » : sa lourdeur croissante est dénoncée de toutes parts. Lourdeur due au fait que chaque discipline demande à figurer parmi les matières obligatoires ou à bénéficier d'un meilleur coefficient. Ne pouvant tout apprendre, les candidats bachotent avec frénésie. Ils apprennent par cœur des passages sélectionnés qu'ils oublieront le lendemain de l'examen. Les études de terminale n'ont plus qu'un objectif : réussir le bac. « *L'examen finit par apparaître bien plus important que les apprentissages qu'il est censé permettre de vérifier* », écrit M. Antoine Prost dans son récent rapport sur les lycées.

L'évaluation des connaissances du *candidat est également contestée*, malgré tous les efforts qui ont été faits pour harmoniser les sujets et la notation. Principaux reproches : le bac privilégie l'écrit, non l'expression orale ; il ne tient pas compte de tout ce que l'élève a appris en dehors du programme (*grâce à la télévision*, par exemple) ; il ignore le travail accompli en cours d'année et la personnalité de l'élève.

Le trac des candidats et l'angoisse des familles sont aisément compréhensibles : seuls 66,2 % des inscrits au baccalauréat général ont été admis en 1983 (et 67,40 % en 1982). Mais, en tenant compte des sessions suivantes auxquelles les candidats recalés peuvent se présenter, le taux réel de succès est de 86 % environ. A noter que les filles réussissent mieux que les garçons, sauf en série C où elles sont à égalité avec eux, et que le midi de la France a de meilleurs résultats que le Nord.

Ces chiffres montrent que la véritable sélection ne se fait pas au bac, *mais au cours des années scolaires* qui l'ont précédé. Malgré une démocratisation croissante, les couches sociales les plus favorisées sont celles qui traversent le mieux cette course d'obstacles. S'il y a aujourd'hui dix fois plus de bacheliers qu'en *1950*, si la part de bacheliers dans une génération est passée de 4,4 % en 1946 à 27,9 % en 1983, certains groupes se taillent encore la part du lion : 56,8 % des diplômes sont décernés à des enfants de cadres supérieurs ou de personnes exerçant une profession libérale, contre 10,2 % aux fils d'ouvriers ; et, dans le secteur agricole, 26 % aux fils d'exploitants contre 8,1 % aux fils de salariés (*le Monde de l'Education*, novembre 1983).

A l'accusation d'inégalitarisme s'ajoute celle d'inutilité. Le bac ne sert plus à rien, soutiennent ses détracteurs. Il n'est même plus toujours un passeport pour entrer dans l'enseignement supérieur : certains établisements exigent une mention *ou un diplôme supplémentaire*. Quant à trouver un emploi, même les titulaires du baccalauréat de technicien ont des difficultés... Vrai et faux à la fois : si le bac « *ne sert à rien* », on ne peut faire grand-chose sans lui.

Sonnette d'alarme

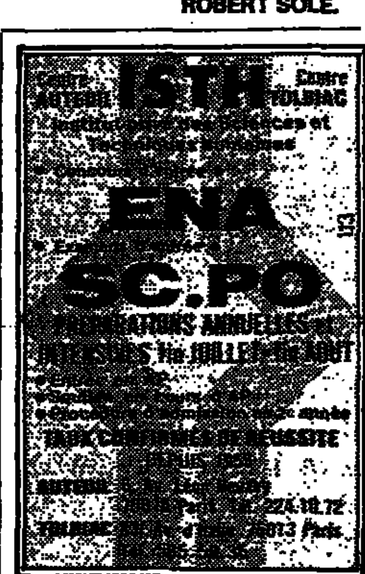
Ce monument national coûte cher. L'organisation annuelle des épreuves revient à près de 80 millions de francs, soit le prix de dix mille micro-ordinateurs. En faire un examen local, dans chaque établissement ? « *Nous serions soumis à des pressions formidables*, estime un enseignant. *Déjà, rien que pour nous arracher un avis « favorable » ou « très favorable » sur leur dossier scolaire, les élèves nous persécutent.* »

Le supprimer ? « *Il faut absolument garder un bac*, explique M. Antoine Prost. *Paradoxalement, c'est le seul remède contre un bachotage accentué. La qualité d'un examen dépend du ratio entre le nombre des candidats et celui des correcteurs. Sans bac, les universités organiseraient chacune son examen d'entrée. Elles seraient alors contraintes – avec des candidats plus nombreux, se présentant à plusieurs examens, et des correcteurs moins au fait des études secondaires – de se lancer dans des batteries de questions à choix multiples, comme au Japon...* »

Mais laisser le baccalauréat en l'état paraît dangereux à M Prost. « *C'est une formule 1*, dit-il, *à qui on fait courir les Vingt-Quatre Heures du Mans.* » Dans son rapport sur les lycées, il propose de faire évoluer le bac de deux manières : en le diversifiant et en le simplifiant. La diversification viserait à *mieux évaluer le travail* du candidat et prendrait en compte l'une de ses réalisations en cours d'année (montage de documents, programme informatique, etc.). La simplification, elle, se traduirait par un allégement substantiel de l'examen final : le bac comporterait des épreuves anticipées, organisées au niveau local.

Le ministère de l'éducation nationale ne semble pas pressé de mettre en œuvre ces propositions. Il a d'autres soucis en ce moment et préfère d'ailleurs procéder par étapes : réformer d'abord les collèges, puis les lycées et s'attaquer enfin au bac, qui soutient tout l'édifice. Le maintien des mentions, qui devaient être supprimées cette année, témoigne d'une volonté de laisser les choses plus ou moins en l'état. M. Prost avait pourtant tiré la sonnette d'alarme. « *Si l'on attend trop*, écrivait-il, *le baccalauréat actuel s'effondrera, et nous n'aurons plus le choix qu'entre un diplôme délivré par chaque université ou un examen national tellement sommaire qu'il ne prouvera plus rien.* »

ROBERT SOLÉ.



du baccalauréat

DANS LES COULISSES

Une machinerie fragile et complexe

Un candidat, un sujet, un jury. *Le succès du baccalauréat*, côté coulisses, tient en la *rencontre répétée à des centaines* de milliers d'exemplaires de ces trois éléments dans une même salle par un beau jour de juin. Une réussite qui relève moins d'une aventure hasardeuse que d'un marathon effréné contre la montre. Une compétition qui se joue dans l'ombre toute l'année pour déboucher sur quelques heures de frénésie. Qu'un grain de sable vienne perturber le fragile mécanisme et voilà le bac transformé en drame national. Au service interacadémique des examens et concours (SIEC) d'Arcueil (Val-de-Marne), dont dépendent *les* 80 000 candidats au baccalau*réat de l'Ile-de-France (1), on* a frôlé la catastrophe en 1983. *Cette année,* Arcueil « passe » le bac sans le trac.

L'attachement des Français au baccalauréat, solide et presque irrationnel, est aussi contradictoire. Ainsi, les épreuves doivent-elles commencer le plus tard possible *pour ne pas amputer l'année scolaire* et s'achever au plus tôt pour qu'élèves et professeurs puissent partir en vacances. Dans le laps de temps restant, elles auront dû être corrigées avec le maximum de minutie et d'objectivité sous peine de déshonorer l'éducation nationale entière. D'ailleurs, pour préserver l'anonymat, aucun candidat n'aura été interrogé par son professeur et il ne devra jamais avoir été mis en contact avec son correcteur. Pourtant, les familles cherchent à percer le secret des mauvaises notes. Elles utilisent de plus en plus la possibilité offerte depuis la session de 1982 de consulter les copies corrigées. Entre ces exigences opposées – rapidité et sérieux, transparence et anonymat, – la partie se joue serrée pour tous ceux qui ont la charge d'organiser les épreuves.

Le SIEC d'Arcueil, plus connu comme maison des examens des académies de Créteil, de Paris et de Versailles, est la véritable plaque tournante où sont élaborés et imprimés les sujets, confectionnées les « collantes » et collectés les résultats de la plupart des examens pour la région parisienne, du CAP au diplôme d'expert-comptable, du baccalauréat à l'agrégation. Des candidats viennent même de toute la France plancher à Arcueil dans des spécialités rares pour lesquelles un regroupement national s'impose. Le bac, c'est un peu la « *vitrine* » du SIEC d'Arcueil, selon l'expression de son directeur, M. Gilles Monnerie, inspecteur d'académie, en tout cas *l'examen dont l'organisation est la* plus sensible aux yeux du public. Plus de cinquante personnes sur les deux cent soixante fonctionnaires d'Arcueil sont engagées en permanence dans le « *grand gymkhana* » qui met aussi en œuvre trois séries d'intervenants : les sujets, les candidats et les jurys. Au jour « J », chacun doit se trouver à sa place sans quiproquo ni télescopage.

Le casse-tête

La *patiente maturation* des sujets du bac 1984 a commencé en juin 1983, lorsque des professeurs ont été désignés par l'inspection pour émettre les premières propositions. Les commissions d'étude de sujets, composées d'enseignants du secondaire et présidées par des universitaires, se sont réunies dès la rentrée 1983 et ont remis leur copie en janvier. D'autres professeurs ont alors procédé au « cobayage » des sujets en se plaçant dans les conditions de l'examen. S'ils ont achevé en deux heures et demie un devoir à faire en quatre heures le jour du bac, on estimera qu'il est faisable. L'inspection *générale a formulé ses dernières critiques*, puis les sujets mis en forme ont été soumis au recteur, qui peut en écarter pour des raisons de difficulté mais aussi d'opportunité. On évite les thèmes provocants, les sujets prêtant à une polémique où le correcteur serait tenté de s'impliquer. Début mai, la ventilation des inscriptions entre les différentes disciplines a été connue, et les sujets déjà imprimés ont pu être empaquetés, prêts pour l'expédition. Au total, seules dix-huit personnes (membres de la commission d'étude, « cobayes » et imprimeurs) les auront vus. Les locaux d'Arcueil, *protégés par un système d'alarme*, se veulent à l'abri des regards indiscrets, et les sujets sont seulement désignés par un code qui masque leur véritable destinataire. Les bruits de *fuite ne semblent « pas sérieux »* à M. Monnerie, directeur du SIEC. Ils s'apparentent selon lui à la « *psychose* » du bac puisque semblables rumeurs ne circulent pas avec autant d'insistance pour les autres examens.

Dès la clôture des inscriptions, en janvier, le service informatique a procédé à l'immense travail de saisie du fichier des quatre-vingt mille candidats. Après d'ultimes vérifications, les élèves ont été répartis dans l'un des deux cents centres d'examens disséminés dans les huit départements de l'Ile-de-France en fonction des sections et options choisies et de la proximité de leur domicile. Le véritable casse-tête tient à la multiplicité des épreuves facultatives. Les candidats peuvent en choisir deux parmi quarante et une langues étrangères – dont le serbo-croate et le bambara par exemple – et une dizaine d'activités *sportives*. Le 24 *mai*, soit trois semaines avant les premières épreuves, les convocations pour le baccalauréat du second degré ont commencé de quitter Arcueil. Les *collantes* ont été intégralement confectionnées par des moyens informatiques mais la chaîne automatisée s'est brusquement rompue pour une question d'affranchissement qui réjouirait le père Ubu.

Le service des examens n'a pas le droit de percevoir des recettes. Il demande donc aux candidats bacheliers de lui fournir des enveloppes timbrées à un tarif supérieur aux besoins pour permettre d'absorber une éventuelle hausse des tarifs postaux. Dans les couloirs d'Arcueil, des milliers d'enveloppes timbrées s'entassent. Des employés décollent les timbres non utilisés l'an passé. Une première machine coupe les listings de convocations débités par les imprimantes, *une seconde les plie, une* troisième les insère dans les enveloppes obligeamment fournies par les candidats. Trois opérations qui multiplient les risques (collantes mal coupées ou mises par deux dans les enveloppes) et pourraient être confondues si les plis directement sortis de l'imprimerie pouvaient être affranchis automatiquement sans timbre.

30 tonnes de copies

Une fois les candidats répartis *dans les centres d'examen*, les jurys ont pu être constitués de telle sorte qu'aucun professeur ne rencontre ses propres élèves. Les convocations partent une dizaine de jours avant les épreuves. *Quarante-huit heures* après sont annoncées les premières défections, un autre cauchemar du personnel d'Arcueil. Cinq à dix pour cent des huit mille correcteurs ne répondent pas à l'appel ; une *petite* minorité ne préviennent pas de leur absence mais « *finissent toujours pas envoyer un certificat médical* », précise un fonctionnaire du SIEC syndiqué au SGEN-CFDT, qui explique en partie le phénomène par les retards – un an parfois – dans la paie des examinateurs. D'autres sources de bavures surgissent pendant la correction des épreuves, avec les éventuels écarts d'appréciation entre les jurys. Pour harmoniser la correction et établir les barèmes, des réunions sont prévues et, cette année, une commission d'information interacadémique servira de lien entre les correcteurs du 26 au 30 juin.

En 1983, reconnaît M. Monnerie, des retards dans la livraison du matériel informatique et des programmes déficients avaient mis les *nerfs du personnel du SIEC à rude* épreuve et retardé la préparation de la session. Une grève du métro, un sujet de maths contesté et « *quelques erreurs montées en épingle* » se sont conjugués *sans pour autant* compromettre finalement le déroulement général de l'examen. Pour le bac 1984, Arcueil « *maîtrise l'outil informatique* », selon son directeur. La preuve : les informaticiens n'ont passé que quelques nuits blanches au lieu de trente-trois l'an dernier. Pourtant, admet M. Monnerie, « *notre matériel a une génération informatique de retard* ». L'amélioration du fonctionnement du baccalauréat passe *selon lui par trois défis : simplifier*, décentraliser et dédramatiser. Simplifier en allégeant les oraux de contrôle qui ne devraient concerner qu'une petite partie des candidats *(contre 35 à 40 % aujourd'hui)*. Décentraliser en organisant les inscriptions et les épreuves écrites dans les établissements d'origine des élèves (lycées privés compris). Le bac en Ile-de-France coûte chaque année 15 millions de francs (dont 10 millions de francs d'indemnités au jury) et dévore plus de 30 tonnes de copies blanches. Mais ses gestionnaires eux-mêmes n'envisagent son évolution qu'avec une extrême prudence *tant le sujet est sensible*. Reste pourtant à dédramatiser l'épreuve, à vaincre ce sentiment d'attirance-répulsion qu'éprouvent tous ceux qui la subissent, cette *étrange sensation analysée par le directeur* du centre d'Arcueil : on aime le bac, dit-il, quand il confirme les résultats de l'année scolaire, mais, dans le cas contraire, il *confirme son utilité et on le déteste*.

PHILIPPE BERNARD.

(1) *Environ soixante mille candidats* pour le baccalauréat du second degré et vingt mille pour le baccalauréat de technicien.

SPORTS

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL

La nette victoire de la Belgique sur la Yougoslavie

L'entraîneur ouest-allemand de l'équipe du Danemark, Sepp Piontek, n'est pas content. En application du règlement, le comité exécutif de l'Union européenne de football association (UEFA) a refusé le remplacement d'Allan Simonsen, victime d'une fracture de la jambe gauche lors du match d'ouverture du championnat d'Europe contre la France. En dépit des consignes données, l'arbitre de cette rencontre, l'Allemand de l'ouest Volker Roth, n'a pas sanctionné Michel Platini quand il a quitté le champ de jeu pour manifester sa joie après le but de la victoire. *« Il y a deux poids deux mesures »*, a estimé l'entraîneur danois.

Après avoir menacé de se retirer, les Danois seront néanmoins présents à Lyon, samedi 16 juin, pour affronter l'équipe yougoslave qui a été battue 2-0 le 13 juin, à Lens, par la formation belge. L'effectif danois sera ramené à dix-huit joueurs à cause de la blessure du gardien remplaçant, Troels Rasmussen. Michel Hidalgo aura le même problème pour rencontrer la Belgique, puisque, outre Yvon Le Roux, victime d'une entorse au genou, les Français seront privés de Manuel Amoros dont la sanction, à la suite de son expulsion pour brutalité, devait être fixée, le 14 juin, par la commission de discipline de l'UEFA.

Champions en titre et finalistes de la dernière Coupe du monde, les Allemands de l'Ouest devaient entrer en lice le 14 juin à Strasbourg contre le Portugal. Dans le même groupe, l'Espagne devait affronter la Roumanie à Saint-Étienne.

De notre envoyé spécial

Lens. — Bien que l'équipe belge de football ne soit pas, comme sa rivale danoise, commanditée par une marque de bière, ses supporters, qui ont amplement sacrifié au culte de l'orge et du houblon fermentés, mercredi soir 13 juin à Lens, attendaient la victoire de leurs favoris sur la Yougoslavie, victoire obtenue sur le score de 2-0 : un tir d'Erwin Vandenbergh à la vingt-huitième minute, une tête de Georges Grun — tous deux joueurs d'Anderlecht — dans les dernières secondes de la première *mi-temps*.

Massés dans le secteur est du stade Félix-Bollaert habillé de neuf avec ses quatre tribunes couvertes et inauguré en la circonstance par Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et au sport, les supporters belges ont fait du bruit comme toute l'armée du Grand Condé, vainqueur à Lens en 1648...

Venus de tous les coins du royaume voisin — certains groupes ont même fait le déplacement à bicyclette, — vêtus aux couleurs nationales (noir, jaune, rouge), sonnant la charge à chaque déferlement des attaquants en maillot blanc, scandant le prénom du gardien de but Jean-Marie Pfaff, portier du Bayern de Munich et auteur de quelques belles envolées mercredi soir, les partisans de Jan Ceulemans, le géant capitaine, et de ses camarades ont si bien donné de la voix que l'on n'a guère entendu qu'eux. Il est vrai que la colonie yougoslave était fort maigrichonne — rares étaient les drapeaux frappés de l'étoile rouge — et que le public lensois n'avait pas de raisons particulières d'opter pour l'une ou l'autre formation.

Des encouragements, Ceulemans et ses coéquipiers en avaient spécialement besoin, dans la tourmente que traverse le football belge avec, en avril dernier, la suspension pour un an de sept joueurs du Standart de Liège et de trois joueurs de Waterschei pour avoir truqué une rencontre, qui a permis au premier club nommé de remporter le championnat de Belgique 1981-1982. Parmi les footballeurs sanctionnés se trouvaient six internationaux, dont Eric Gerets, l'ancien capitaine, et Walter Meeuws, c'est-à-dire la défense de l'équipe nationale, réputée pour son jeu en ligne et son savoir-faire avec *la règle du hors-jeu. Un épineux* problème était ainsi posé au sélectionneur Guy Thys.

Ce dernier l'a apparemment bien résolu puisque la Belgique n'a pas encaissé ce but et que, à l'exception de Léo Clijsters, défaillant et remplacé en fin de première mi-temps par Paul Lambrichts, les défenseurs belges ont tenu bon, à l'exemple du jeune Georges Grun, lancé dans le *grand bain international et auteur* d'un deuxième but, qui a littéralement coupé le souffle aux Yougoslaves. Ceux-ci, il est vrai, ont facilité la tâche de Jean-Marie Pfaff en gâchant en attaque deux ou trois occasions en or et en se montrant, malgré les deux changements opérés en deuxième mi-temps, bien mal inspirés, à l'image de Safet Susic, stratège du Paris-Saint-Germain.

Le football yougoslave est lui aussi régulièrement secoué par des *scandales financiers. L'existence de* « caisses noires » y est presque devenue une institution. Il y a deux ans (*le Monde* du 31 août 1982), un rapport de l'inspection fédérale des finances avait révélé l'étendue du mal : 7 milliards de dinars. Mais l'éternel problème du football yougoslave, c'est l'exode de ses meilleurs éléments à l'étranger, et cette fois, par mesure de rétorsion sans *doute, le sélectionneur Todor Veseli*novic n'avait fait appel qu'à une seul « mercenaire », en l'occurrence Susic. Pour ce premier match, cela ne lui a pas réussi, et la défense yougoslave, qu'on aurait pu croire *a priori* plus soudée que sa rivale belge, s'est montrée d'une grande fébrilité face aux attaquants adverses, notamment emmenés par cette tornade blanche que fut Nico *Claesen. La défense française*, privée de Manuel Amoros, devra bigrement se méfier samedi soir à Nantes.

Bières et trompettes, frites et crécelles, la cité du Pas-de-Calais, ville moyenne de quarante-cinq mille habitants, a retenti, le 13 juin, d'une animation internationale inhabituelle. Les autorités lensoises, et notamment le maire de la ville, M. André Delelis, sénateur socialiste, ancien ministre du commerce et de l'artisanat, ont profité de cette quinzaine du football pour tenter de promouvoir l'ancienne capitale du charbon : *« Onze atouts pour réussir »*, assure l'opération promotionnelle. Le chiffre, évidemment, s'imposait.

MICHEL CASTAING.

● *La Fédération française de football (FFF)* indique qu'il reste des places disponibles pour le match RFA-Espagne comptant pour le groupe 2 du championnat d'Europe des nations qui sera joué, le 20 juin, au Parc des Princes de Paris. Ces billets sont en vente au siège de la FFF, 60 *bis*, avenue d'Iéna à Paris-16e.

● *TENNIS : Tournoi du Queen's.* — Comme les Américains McEnroe et Connors, le Français Guy Forget, qui a battu, le 13 juin, l'Américain Testerman (7-5, 5-7, 6-3), s'est qualifié pour les huitièmes de finale du tournoi du Queen's doté de 200 000 dollars. Yannick Noah, qui avait abandonné au premier tour face l'Américain Van T'Hof souffre d'une contracture à la cuisse droite qui nécessite quelques jours de repos.

● *VOILE : Transat en solitaire.* — Le Français Eric Tabarly sur son trimaran *Paul-Ricard* a réalisé une spectaculaire remontée dans la course transatlantique en solitaire, qu'il avait gagnée en 1964 et 1972 : le 13 juin, il n'avait plus qu'une centaine de milles de retard relatif sur le Britannique Peter Phillips, dont le trimaran *Travacrest-Seanay* était à moins de 900 milles de Newport. D'autre part, le voilier *Vingt-sur-Vannes* d'Alain Veyron, dont on était sans nouvelles depuis le 8 juin, a été repéré, le 13 juin, alors qu'il continuait normalement sa route.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14-6-84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 15. 6. 84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUIN A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 juin à 0 heure et le vendredi 15 juin à 24 heures.

Les nuages qui circulent de la Manche à l'Allemagne vont déborder, à partir de jeudi, sur les régions au nord de la Loire et sur le quart nord-est de la France.

Jeudi, la France sera partagée en deux : sur la moitié nord, ciel nuageux le matin avec bancs de brume et de brouillard par place près des côtes et dans les vallées. Au cours de la journée, alternance d'éclaircies et de nuages. Des orages locaux éclateront en soirée sur le Morvan, les Vosges et le Jura. Les températures évolueront entre 12 degrés le matin et 23 à 25 degrés l'après-midi. Sur les côtes de la Manche seulement 18 degrés.

Sur la moitié sud du pays, persistance du beau temps chaud et ensoleillé toute la journée. Le matin 14 à 15 degrés et l'après-midi 30 degrés.

Dans l'ensemble, les vents de nord-ouest dominant seront faibles.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 14 juin, à 8 heures, de 1024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 juin; le second, le minimum de la nuit du 13 juin au 14 juin) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 29 et 17; Bordeaux, 28 et 13; Bourges, 25 et 12; Brest, 20 et 11; Caen, 20 et 12; Cherbourg, 17 et 13; Clermont-Ferrand, 25 et 11; Dijon, 25 et 12; Grenoble-St-M.-H., 28 et 11; Grenoble-St-Geoirs, 25 et 12; Lille, 17 et 12; Lyon, 25 et 12; Marseille-Marignane, 26 et 14; Nancy, 24 et 12; Nantes, 26 et 14; Nice-Côte d'Azur, 21 et 15; Paris-Montsouris, 25 et 14; Paris-Orly, 25 et 13; Pau, 29 et 16; Perpignan, 27 et 14; Rennes, 25 et 11; Strasbourg, 26 et 13; Tours, 26 et 13; Toulouse, 28 et 12; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 15 degrés; Amsterdam, 18 et 13; Athènes, 23 et 15; Berlin, 21 et 14; Bonn, 21 et 15; Bruxelles, 17 et 13; Le Caire, 33 (maxi); îles Canaries, 24 et 19; Copenhague, 17 et 12; Dakar, 29 et 23; Djerba, 28 et 16; Genève, 28 et 10; Jérusalem, 25 et 14; Lisbonne, 33 et 18; Londres, 22 et 15; Luxembourg, 21 et 12; Madrid, 29 et 10; Moscou, 14 et 5; Nairobi, 24 et 8; New-York, 34 et 22; Palma-de-Majorque, 29 et 11; Rome, 26 et 13; Stockholm, 12 et 12; Tozeur, 29 et 17; Tunis, 27 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 14 juin :

UN DÉCRET

● Portant modification du décret du 30 janvier 1970 modifié fixant les modalités d'application des majorations des rentes viagères de la Caisse nationale de prévoyance, des caisses autonomes mutualistes et des compagnies d'assurance.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à l'inscription des étudiants en première année de premier cycle pour l'année universitaire 1984-1985.

● Relatif aux modalités d'inscription des étudiants dans les écoles d'architecture.

● Relatif aux mesures transitoires prévues à l'article 21 du décret du 9 avril 1984 relatif aux enseignements organisés dans les écoles d'architecture.

UNE INSTRUCTION

● Portant modifications de l'instruction d'application du livre III du code des marchés publics (droits et libertés des communes, *départements et régions*).

CIRCULATION

LA CARTE DES RADARS ET DES ZONES DANGEREUSES. — Le magazine *Auto-Défense* publie dans son dernier numéro la carte des radars et des endroits dangereux sur les principales routes nationales. Au total, près de cinq cents radars et plus de trois cent cinquante points noirs ont été recensés par le journal de cette association de défense des automobilistes. *Auto-Défense* estime que *« les radars ne sont généralement pas placés aux endroits dangereux »*.

JOURNÉE D'ÉTUDE

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE. — Le Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée (CNLAPS) organise vendredi 22 juin à Paris une rencontre qui aura pour thème : les conseils de prévention de la délinquance, un des éléments de la stratégie de la prévention spécialisée. M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, participera à cette journée.

★ CNLAPS, BP n° 1, 27240 *Damville, tél. : (32) 34-40-72.*

PARIS EN VISITES

SAMEDI 16 JUIN

« L'hôtel de Sully raconté aux jeunes », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Colin.

« *La cour de Cassation* », 15 heures, 5, quai de l'Horloge, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Atelier d'un restaurateur de meubles », 15 h 30, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Miramion », 15 heures, 4, rue des Carmes (Mme Hauller).

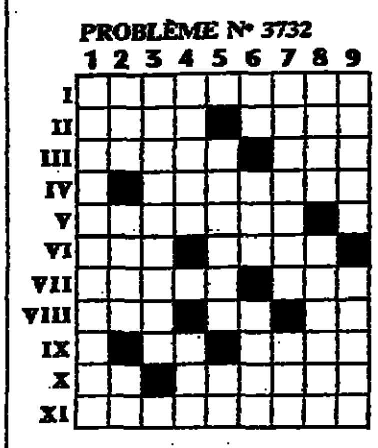
« Thermes romains », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé (Histoire et archéologie).

« Église des Épinettes-Batignolles », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Crypte de Notre-Dame », 14 h 30, *entrée (Romann).*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3732



HORIZONTALEMENT

I. S'enrichissent jour après jour au crochet des autres. — II. Celle du cœur est particulièrement chère. Machine infernale si l'on compte le nombre de ses victimes. — III. Echelle de tons d'intérêt double pour Ingres. Dès qu'il est fait, il faut déjà le réparer. — IV. Ce qui fait qu'un être est lui-même et non un autre. — V. Gendarme ou soldat. — VI. De son petit, Bonaparte en fit un grand. Un automobiliste aimable ou une place au parking. — VII. Bel exemple dans l'art d'utiliser les restes. Réponse éliminatrice à l'oral. — VIII. Troupe de Serfs. Démonstratif. Son sur la peau. — IX. Copulative. Partie d'un temple où l'on contemple. — X. Interjection. Plat russe. — XI. Plumes pour spectacles des Folies-Bergère.

VERTICALEMENT

1. Manière de respecter « l'étalement » des vacances d'hiver. — 2. Roi. Personnel royal. Interjection. — 3. Ses collections sont créées de toutes pièces. — 4. Blanchit à l'approche de l'hiver. Ville du Japon. — 5. Faisan qui n'est qu'un gibier de potence. Peu d'estime et encore moins de considération. — 6. *Article. Septième à l'école* d'Athènes. Derniers à l'école universelle. — 7. Souvent crue quand elle est franche et directe. Capitale des Vulgientes. — 8. On n'embrasse pas toujours celui qu'on aime. La moderne suit plus ou moins le bœuf, quant à la mythique, elle fut bien obligée de suivre le taureau. — 9. On ne peut goûter leur filet qu'après les avoir prises dedans. Femelles coureuses.

Solution du problème n° 3731

Horizontalement

I. Exiguïté. — *II.* Ni. Faim. — III. Peste. F.F.I. — IV. Enième. FE. — V. Dos. Pure. — VI. Istres. La. — VII. Ais. — VIII. Inn. Temps. — IX. Crêper. — X. Nuée. Enée. — XI. St. Gré. Su.

Verticalement

1. Expéditions. — 2. Enos. Ut. — 3. Insistance. — 4. Gîte. Ri. Reg. — 5. Empeste. — 6. If. Eus. Epée. — 7. Taf. Amen ! — 8. Eiffel. Prés. — 9. Mie. Ans. Eu.

GUY BROUTY.

FONDATION DE FRANCE

LES LAURÉATS DES PRÊTS D'HONNEUR AUX JEUNES

M. Olivier Messiaen, compositeur de musique et membre de l'Institut, a récemment remis leurs diplômes aux vingt et un lauréats de la Fondation des prêts d'honneur aux jeunes.

Cette fondation, créée en 1975 au sein de la Fondation de France par un couple généreux, attribue chaque année une bourse de 20 000 F à des jeunes de dix-huit à trente ans afin de les aider à poursuivre, sur le plan professionnel, universitaire ou personnel, des travaux ou des études leur permettant de réaliser un projet.

Voici la liste des lauréats : Michel Bachelet (harpe), Blandine Bourgain (acoustique-informatique), *Jean-Marie Braguy (vitrail)*, Myriam Buffière (agro-économie tropicale), François Buscot (mycologie), Agnès Coillard (mycologie), Patrick Coulmeau (géographie), Capucine Crosnier (biologie végétale tropicale), Marie-Laurence Croullebois (biologie végétale), Sylvie Deniset (sculpture), Philippe Dor (pharmacie galénique industrielle), Daniel Fisher (peinture), Patricia Lagu-Bachelard (piano), Françoise Le Mort (paléoanthropologie), Réné Peoc'h (entomologie), Andrès Roces (flûte, composition), Hadi Shojaieian (cytologie), Jean-Marie Thierry (génie aquacole), Françoise Thomas (environnement), Marie-Pierre Vantroys (santé publique, tiers-monde), Patrick Wilms (hydrologie). Ce qui porte à deux cent quarante-sept le nombre de jeunes aidés depuis 1975.

★ Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 563-66-66.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	71	200
	91	200
	0 771	2 200
	01 041	10 000
	23 581	10 000
	48 541	10 000
	118 861	1 000 000
2	2	100
	92	300
	1 192	2 300
	98 742	10 100
3	323	500
	353	500
	893	500
4	054	500
	354	500
	514	500
	724	500
	834	500
	974	500
	21 624	10 000
	92 894	10 000
5	65	200
	285	500
	655	500

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
5	5 935	2 000
	93 805	10 000
6	646	500
	4 616	2 000
	25 836	10 000
7	387	500
	497	500
	687	500
	7 357	2 000
8	018	500
	238	500
	328	500
	658	500
	3 538	2 000
9	9	100
	49	300
	2 269	2 100
	8 449	2 300
	02 379	10 100
	44 329	10 100
0	170	500
	3 200	2 000
	9 950	2 000
	038 300	4 000 000

LOTO N° 24 — TIRAGE DU MERCREDI 13 JUIN 1984

21 23 25 30 39 49 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 37

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 20 JUIN ET SAMEDI 23 JUIN VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

TRANCHE DES ROSES — TIRAGE DU MERCREDI 13 JUIN 1984 — 84 — 42e

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun annuel (J.O. du 27/12/83)

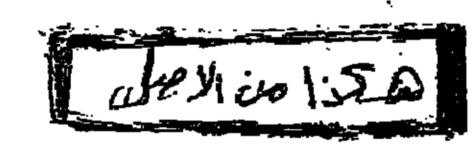
Le numéro 030072 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 130072, 230072, 330072, 430072, 530072, 630072 gagnent 100 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
000072	031072	030172	030002	030070	70 000,00 F
010072	032072	030272	030012	030071	
020072	033072	030372	030022	030073	
040072	034072	030472	030032	030074	
050072	035072	030572	030042	030075	
060072	036072	030672	030052	030076	
070072	037072	030772	030062	030077	
080072	038072	030872	030082	030078	
090072	039072	030972	030092	030079	

Tous les billets se terminant par	gagnent
0072	30 000,00 F
072	2 500,00 F
72	300,00 F
2	100,00 F

TACOTAC — TIRAGE DU 13 JUIN 1984 — 84 — 43e



LE CARNET DU Monde

Naissances

Georges
et Nicole PENCHENIER
sont très heureux d'annoncer la naissance de leur cinquième petit-enfant

Claire,

le 28 mai 1984.
45, rue Bonaparte,
75006 Paris.

Décès

— Mme Derek Davies,
Carole, Serge, Nicolas Navarro,
Alan, Diolinda, Jennifer Davies,
Les familles Baron et Dyens,

ont la douleur de faire part du décès de

Mr. Derek DAVIES,
diplômé université d'Oxford,
membre de l'Institut des linguistes,
membre
de la Société royale de littérature,

décédé le 7 juin 1984, à l'âge de cinquante-sept ans.

— Les obsèques de

M. Emmanuel DUBREUIL,
ancien pilote de chasse 1914-1918,
escadrille des Cigognes,
officier à la SPA 94,
titulaire de la Military Cross,
ingénieur,

ont eu lieu le mardi 12 juin 1984.

— Claudine et Francis Guittonneau,
Jean-Charles et Bernadette Febrinon-Piguet,
ses enfants,
David et Anne-Laure Guittonneau,
Sarah Febrinon-Piguet,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges-Charles FEBRINON-PIGUET,

survenu à Paris, le 9 juin 1984, dans sa soixante-septième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 15 juin, à 11 heures, au cimetière ancien de Puteaux (92800), entrée rue Cartault.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Louise-Thuliez, 75019 Paris.
12, boulevard Magenta, 75010 Paris.

— Limoges. Panazol.

On nous prie d'annoncer le décès, survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans, de

Francis HERLEM.

De la part de
Mme Francis Herlem,
Mlle Françoise Herlem,
M. Didier Herlem,
M. et Mme Pascal Herlem
et leur fils Raphaël,
Mme Louise Pareyn,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marcel Herlem,
M. et Mme Adrien Herlem,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Herlem,
leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille
Et ses nombreux amis.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 13 juin 1984, en l'église de Panazol (Haute-Vienne).

26, rue Alexandre-Ribot,
87000 Limoges.
52, rue Ghesquières,
59260 Lille-Hellemmes.
10, rue Henry-Bordeaux,
54000 Nancy.

— M. Marc Le Faou, son époux,
Mme et le docteur Georges Habib,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Catherine LE FAOU,

survenu le 4 juin 1984, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 6 juin au Guilvinec (Finistère).
19, rue de la Paix,
29115 Le Guilvinec.
47, rue de Maubeuge, 75009 Paris.

— Mme Christian Lihoreau,
M. et Mme Amarjeet D'Rozario,
Mlle Annick Pinton,
M. et Mme Marc Pinton,
M. et Mme Eric Pinton,
ses enfants et beaux-enfants,

Isabelle, Dominique, Bénédicte et Vincent Lihoreau,
Nalini, Amrita et Dileep D'Rozario,
Louis-Nicolas et Sophie Pinton,
Thomas et Margaux Pinton,
ses petits-enfants,

Mme Samuel Boillot,
Mme Oleg Zinger,
ses sœurs,

Les familles Pinton, Boussat, Zagury, Boillot et Levassor,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Louis PINTON,
née Denise Couratin,

survenu dans sa soixante-quatorzième année, le 7 juin 1984, à Paris.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la stricte intimité familiale, le samedi 9 juin, en l'église de Triel-sur-Seine (Yvelines).

Une messe sera célébrée à son intention le mardi 26 juin, à 18 heures, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, à Paris-17e.

— Caroline Dufour-Pronteau,
sa femme,
et ses enfants Sylvain et Lionel,
Claire et Catherine, ses filles,
Claire, sa petite-fille,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean PRONTEAU,
ancien député,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes.

Les obsèques auront lieu le lundi 18 juin 1984, à 11 h 45, entrée principale du cimetière du Montparnasse.

(*Le Monde* du 14 juin.)

— Lionel Jospin, premier secrétaire,
Et les membres du bureau exécutif du Parti socialiste
ont la profonde tristesse de faire part de la mort, à l'issue d'une grave maladie, de leur camarade,

Jean PRONTEAU,
secrétaire national du Parti socialiste,
président de l'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER),
officier de la Légion d'honneur,
Titulaire de la croix de guerre avec palmes.

Les obsèques auront lieu le lundi *18 juin, à 11 h 45, au cimetière du* Montparnasse.

— M. Jacques Piette,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
M. Charles Verny,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance avec rosette,

ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jean PRONTEAU.

lieutenant-colonel « Cévennes »,
ancien chef national de l'OCMJ,
ancien secrétaire national des FUJP,
ancien délégué
à l'Assemblée consultative provisoire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

et prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le lundi 18 juin, à 11 h 45, au cimetière du Montparnasse, *entrée principale.*

14, rue Singer,
75016 Paris.
18, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

— La direction et le personnel de la Caisse nationale de l'énergie
ont la tristesse de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Jean PRONTEAU.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, le lundi 18 juin, à 11 h 45.

— *Les* membres du conseil d'administration de la Caisse nationale de l'énergie
ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Jean PRONTEAU.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, le lundi 18 juin, à 11 h 45.

— Les familles Tiry et Chautemps
font part du décès de

Marianne RODKER,
survenu le 6 juin 1984.

Conformément à son désir, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Le président général
Et le conseil d'administration de la Mutuelle générale du personnel des collectivités locales (MGPCL)
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne TISSERONT,
vice-présidente de la MGPCL,
présidente
de la section interdépartementale
de la Petite-Couronne
à Neuilly-sur-Marne.

L'inhumation aura lieu le vendredi *15 juin, à 14 h 15,* au cimetière communal, 94, rue Paul-et-Camille-Thomoux, 93330 Neuilly-sur-Marne.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Bernard VITRY,
architecte en chef
des monuments historiques,
inspecteur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenue en son domicile parisien le 12 juin 1984, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

De la part de
Mme Bernard Vitry,
Ses enfants,
Jacques Vitry,
Alain et Nicole Vitry,
Daniel et Florence Vitry,
Antoine et Renata Vitry,
Isabelle Vitry,
Delphine Vitry,
Ses six petits-enfants,
Mme Louise Faure,
sa sœur,
Des familles Vitry, Hubert, Small.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 juin, à 14 h 30, en l'église de Saint-Ouen-les-Vignes (Indre-et-Loire), *suivie de l'inhumation dans le* caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue Lhomond,
75005 Paris.

[Né le 27 janvier 1907 à Paris, Bernard Vitry était architecte en chef des monuments historiques. Ancien élève de l'Ecole des beaux-arts, il est reçu au concours de 1938. Chargé de plusieurs départements puis d'une partie de Paris (en particulier Notre-Dame), de la cathédrale de Reims et de la basilique de Saint-Denis. Nommé en 1953 adjoint à l'inspection générale, il est responsable des travaux de restauration à Amboise, Chenonceaux et Saumur. Il restaure le château d'Angers, aménage les jardins et construit, en 1954, la grande galerie qui abrite la tapisserie de « l'Apocalypse ». Nommé inspecteur général en 1974, M. Vitry était toujours chargé de l'aménagement de l'hôtel de Salé, dans le Marais, à Paris, qui doit accueillir le *musée Picasso.*]

Remerciements

— Françoise Trentin-Baratto
Et Georges Baratto,

très touchés par les marques d'affection qui leur ont été témoignées lors de la mort de

Mario BARATTO,

prient de trouver ici l'expression de leur émotion et de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire de la mort du

docteur Etienne GELLERT,

on nous prie de rappeler son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 15 juin 1944

Marcel NEPLAZ
tombait pour la liberté.

Avis de messes

— L'Association des Français libres *fera célébrer le lundi 18 juin, à 9 h 30,* en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe (portes ouvertes) pour commémorer l'appel du général de Gaulle et honorer sa mémoire ainsi que celle des combattants de la France libre morts au champ d'honneur.

Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de résistants de porter cet avis à la *connaissance de* leurs membres et de déléguer leur porte-drapeau à cet *office.*

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

FAITS DIVERS

TROIS MORTS PAR ASPHYXIE DANS UNE GALERIE SOUTERRAINE

Reims. — Imprudence juvénile, tentation aventurière, incroyable fatalité... Ces mots ne peuvent totalement expliquer le drame survenu, dans la nuit de mardi 12 à mercredi 13 juin, au fond d'un souterrain de la forêt de Condé-sur-Suippe (Aisne).

Mardi en fin d'après-midi, trois jeunes *promeneurs originaires des* Ardennes sont descendus, munis d'une simple lampe de poche, dans un puits datant de la première guerre mondiale, un véritable labyrinthe. L'équipée a *rapidement* tourné court : au détour d'une galerie, l'un des jeunes gens s'est égaré. Son corps sans vie a été retrouvé dans la nuit par les sauveteurs. Les recherches entreprises par les sapeurs-pompiers de Laon, Soisson, Neufchâtel et Reims ont duré six heures.

Au cours des opérations de sauvetage, deux sapeurs-pompiers spéléologues des centres de Reims et de Laon sont morts tandis que six de leurs compagnons ont été fortement incommodés par des émanations de gaz carbonique. Trois d'entre eux *ont été hospitalisés mais* leur état n'inspire plus d'inquiétude.

Les prélèvements effectués dans *le puits au lendemain du drame ont* effectivement démontré une teneur en oxyde de carbone extrêmement élevée. Cependant, il s'avère impossible, au stade actuel de l'enquête, *de déterminer l'origine du ou des* foyers toxiques, ou même de les localiser. — *(Corresp.)*

ALBUM-SOUVENIR « OVERLORD »

Du torrent de littérature et de photos bateaux consacrés au quarantième anniversaire du débarquement, il est à noter un document plaisant et sérieux : l'album-souvenir réalisé par les membres de l'Union nationale des amateurs de véhicules militaires historiques (UNAVMH). Préfacée par Georges Blond, rédigée en deux langues (anglais-français), cette plaquette de *cinquante-six* pages raconte en cent vingt photos, quelques cartes et huit planches couleur « *le courage, la puissance et la réussite* » de la grande opération alliée en Normandie. *Un authentique* document d'histoire, dont on peut — une fois n'est pas coutume — garantir la précision et l'exactitude.

★ Album-souvenir *Overlord,* 35 F, Editions Sagittaire, 20, rue d'Armaillé, 75017, Paris.

(Publicité)

– COMMUNIQUÉ DES CENTRES DISTRIBUTEURS ÉDOUARD LECLERC –



"Ils" vous parlent de l'Europe,
mais n'en respectent pas les traités.

"Ils" vous parlent de liberté,
mais chaque jour limitent vos droits.

"Ils" vous parlent de crise
et de restructurations industrielles
mais vous font payer leurs erreurs.

Aujourd'hui plus que jamais
face à l'intolérance du pouvoir,
mobilisons-nous :

Pour la liberté de l'enseignement,
Pour la liberté d'entreprendre,
Pour la liberté de l'information,
Pour une Europe des libertés.



Le Monde

LIVRES

billet

Poissons et gentlemen

JUIN est le mois idéal pour le pêcheur : l'interdiction d'exercer son art est levée dans la plupart des eaux et les jours sont plus longs. Le poisson se montre plus alerte et plus fin. Sauf exception, il a satisfait aux obligations sexuelles — et émollientes — de son espèce. En juin, le pêcheur pêche ou rêve de pêcher.

Activité sportive, encore que ce ne soit pas son aspect le plus convaincant, la pêche se conçoit avant tout comme une manière de méditer et une forme du dépassement de soi. Le pêcheur nourrit sa passion de ses échecs, il a toujours une revanche à prendre sur une bredouille, sur un « gros » qu'il a manqué. Il évoque ses ratages avec la magie du conteur. C'est pourquoi aucun sport n'a donné autant de littérature et de chefs-d'œuvre. Comme l'écriture, la pêche requiert de son praticien une forte concentration, et ce tempérament obsessionnel qui révèle l'écrivain de race. La nature de l'« obsession » ne fait rien à l'affaire. Ce peut-être la baleine blanche de Melville, l'espadon de Hemingway, ce peut être le goujon ou le brochet de Maurice Genevoix (1).

L'obsession de Richard Brautigan est double et mêle les sépultures et les eaux. Dans la Pêche à la truite en Amérique, *il pêche peu et les truites sont rares, même s'il est beaucoup question des deux.* La Pêche à la truite en Amérique *qui revient en leitmotiv au fil de sa plume (au fil de l'eau ?) n'est qu'un avatar du rêve américain, ce rêve d'un temps où les pionniers allaient libres dans des bois vierges d'usines polluantes et trempaient leur fil (leur plume ?) dans des eaux claires. Que l'on confonde au loin un escalier de bois blanc avec une cascade, que l'on pêche une truite bossue, qu'une fille invite le narrateur à l'amour parce qu'elle est Poissons comme lui, relève des fantaisies inquiétantes du monde moderne. En suivant Brautigan, on ne s'étonne pas que les truites d'un petit torrent, coulant au milieu d'un cimetière, y soient plus belles qu'ailleurs.*

Le « frisson » du saumon

Avec un autre Américain, William Humphrey, l'humour s'ajoute à la science halieutique. C'est un ravissement. L'auteur nous fait tout connaître des mouches artificielles, des truites, saumons, bonefish, etc., et des conseils de l'inépuisable Isaac Walton (1593-1683), auteur d'un célèbre ouvrage sur la pêche à la ligne. Les six récits rassemblés sous le titre la Course amoureuse *sont de petits chefs-d'œuvre d'observation, de verve subtile et cocasse.*

Sachons — l'orgueil national dût-il en souffrir, mais William Humphrey fait bien fi du sien — qu' « un » pêcheur de saumon doit être Britannique et appartenir aux classes supérieures ». *Dans une auberge du sud de l'Angleterre, on découvre des représentants de l'éminente espèce accompagnés de leurs femelles. Ceux-ci œuvrent en « tenue », selon des règles et des rites auxquels même un Texan ne saurait déroger. Dans cette auberge, où l'on consigne les plus belles prises sur un registre, on communie entre soi.* « Le pauvre vieux Holloway », *piètre pêcheur et célibataire, revient tous les ans depuis des lustres, bien qu'il n'ait jamais eu les honneurs du fabuleux registre.*

Quand le saumon mâle, au moment des amours, rencontre un autre saumon, il « frissonne ». Si l'autre est aussi un mâle, il frissonne à son tour, et l'affaire ne se conclut pas. Si c'est une femelle, elle se convulse, et de sa queue frénétique elle dégage une frayère dans le gravier de la rivière et répand ses œufs.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 22.)

(1) *La Boîte à pêche*, de Maurice Genevoix, est rééditée dans « Les cahiers rouges », chez Grasset (168 p., 30 F).

UNE VISITE CHEZ JULES RENARD

Cet homme qui avait de si méchants regards...

JULES RENARD revient nous faire rire ou grincer à travers cinq de ses textes réédités dans les collections « 10-18 » et « Folio » : son *Journal*, *l'Ecornifleur*, *les Cloportes*, *Histoires naturelles* et *Nos frères farouches*. Bertrand Poirot-Delpech a relu cet écrivain qui demeure champion de France de l'humour, tandis qu'Alphonse Boudard nous a apporté le témoignage d'un admirateur fervent. De son côté, Geneviève Brisac a fait le portrait de Jules Renard, cet homme qui savait allier le trait féroce et la passion de la justice.

EN 1866, François Renard s'établit, avec ses trois enfants et sa femme, à Chitry-les-Mines, dans la Nièvre. Le plus petit a deux ans, il s'appelle Jules. Les personnages de *Poil de carotte* sont en place. *« En somme qu'est-ce que je dois à ma famille ? Ingrat, des romans tout faits »*, note Jules Renard dans son *Journal*, le 17 décembre 1891. La Nièvre est peut-être ce pays où passent les plus beaux *nuages qu'il invoque quelque* part. Renard lui restera toujours fidèle. C'est *sans doute d'y avoir été* plutôt malheureux.

On peut croire Poil de carotte. L'homme qui *« écrit une littérature rousse »* se plaint en effet d'avoir trop mis de sa vie dans ses livres, de n'être plus à trente ans qu'un os rongé. C'est lui, le nez creusé en taupinière, qui marche si mal qu'on le croit bossu, et qui paraît toujours sale, avec au cou une crasse bleue *comme s'il portait un collier.* Bon, il exagère. Dans le cadre rassurant de cette certitude, sa laideur : *« Au premier sourire de n'importe quelle femme, je serais perdu. Heureusement, je suis laid. Elles ont un peu peur et aucune ne m'écrit. »*

Bizarre. Insaisissable comme lui qui écrit une littérature de furet. Car Rachilde qui s'y connaît dit que Renard est un des plus jolis hommes de Paris... Ce paysan, toujours attiré vers la Nièvre comme par un insécable cordon ombilical, est devenu par relations, par entêtement, par chance aussi, un Parisien du Tout-Paris, apprécié dans les salons, dans les théâtres, chez les peintres, ses amis. C'est arrivé vite, dès 1888, même si Renard *connaît des fins de* mois difficiles. Comme il dit : *« On a toujours un roulement d'amis suffisant. »*



Dessin de BERENICE CLEEVE.

Il y a Tristan Bernard, *« une petite tête d'enfant chaude comme une pomme de terre en robe de chambre »*, Marcel Schwob, dont Renard aime la subtilité, la solitude et avec lequel il partage l'idée qu'il ne reste qu'une chose à faire : bien écrire. Il y a Courteline, qui lui dit *« Ne vous amertumez pas, Renard »*, et puis Alphonse Allais, Edmond Rostand, Claudel, Lautrec, Daudet, Sarah Bernhardt, les vrais et les faux amis, les fidèles et ceux qui *« donnent des conseils comme on donne des coups de poing »*.

Trop, trop, trop...

Renard mène une vie mondaine et rangée, faite de soirées au théâtre, d'articles qu'il publie un peu partout. De l'agitation, et puis du calme, avec Marinette, qu'il a épousée en 1888, avec Fantec et Baïe deux enfants qu'il décrit comme rarement *on voit un écrivain faire dans* son journal.

Le 1er janvier 1895, Renard fait le bilan. *Poil de carotte* paru l'année précédente a connu un grand succès, *l'Écornifleur* a été accueilli chaleureusement en 1892. Tout va plutôt bien ? Lui, il trouve que tout va mal. *« Trop demandé à mes amis hypocritement des éloges de* Poil de carotte... » *« Trop méprisé l'avis d'autrui dans les questions graves... » « Trop fait le petit garçon avec mes maîtres... » « Trop aimé mes enfants par pose de bon papa. »* Trop, trop, trop, et en plus : *« m'être trop noirci quand je savais qu'on allait protester, avoir trop flatté, pour qu'on me flatte »*. Trop lucide, sans aucun doute. Il ajoute, perfide : *« Je me frappe la poitrine, et, à la fin, je me dis « Entrez » et je me reçois très bien, déjà pardonné. »*

Ou : jamais pardonné. De n'être qu'un Maupassant de poche, de ne jamais égaler Hugo, le seul admirable, d'être né noué, de n'être bon à rien, d'adorer les honneurs, d'avoir de si méchants regards.

GENEVIÈVE BRISAC.

(Lire la suite page 24.)

« JOURNAL », « HISTOIRES NATURELLES » « L'ÉCORNIFLEUR »

La phrase, cette arme à feu

L'IDÉE qu'on se fait des prix n'a rien d'objectif. Elle mesure le désir que nous avons des choses. Le signe le plus inquiétant pour l'avenir de la lecture, c'est d'entendre dire que les livres coûteraient cher. Notre envie d'acheter baisse, voilà tout, et se trouve cet alibi.

Une *expérience frappante s'offre cette semaine.* Plusieurs rééditions de poche mettent sur le marché mille cinq cents pages de *Jules Renard ; du Jules Renard pour des semaines, des mois, prêt à* resservir pour les parents, les amis, à attendre sur une étagère le *bon vouloir des arrière-petits-enfants ! Et le tout, comme disent les* camelots, pas pour 200 F, pas pour 150, pour à peine plus qu'un petit *billet* de 100, *le prix, allons donc !* d'un dîner fromage « *ou* » dessert, tout seul, à regarder la pluie tomber et le mollet des serveuses !

« FOLIO » *reprend Histoires naturelles et Nos Frères farouches,* avec une préface plaisante de Jean Borie, *pas du tout « ce que vous devez savoir sur l'auteur ».*

Ce n'est pas pour rien que Renard fait tant référence à La Bruyère dans le *Journal* (vingt-deux fois, a compté un universitaire) ; pas pour rien qu'il dit quelque part : *« Un La Bruyère moderne, voilà ce qu'il faudrait être. » Les Histoires naturelles* sont vraiment *les Caractères* des années 1900. La ressemblance est d'autant plus nette qu'en deux siècles et demi le monde paysan n'a pas tellement changé. L'école de Jules Ferry l'a tiré du règne animal, où il paraissait se fondre, mais la ville n'y a pas apporté ce recul abstrait qui fait les grands penseurs. Hommes et femmes restent profondément résignés et heureux de l'être, frères farouches. *Voyez Honorine, Merlin,* Ragotte, *ils sont comme* l'épervier, le hanneton ou le coq, alentour : ils s'adaptent, ils font avec.

Car les animaux et la nature jouent leurs jeux complexes autour des personnages, ils font partie du tableau, comme chez Greuze. La littérature française n'est pas si riche en descriptions de la campagne pour qu'on ignore ces pages de prose, étincelante

par Bertrand Poirot-Delpech

comme une goutte de rosée au bout de son herbe. On devrait en *apprendre en classe autant que des fables de La Fontaine.* Ici, *pas* d'anthropomorphisme prédicant. Chacun à sa place, tendre ou *cruelle, dans le concert rustique. Du La Bruyère, oui ; le même pré*sent de l'indicatif, qui est le Polaroïd de l'écrivain paysagiste, la même *nuée de détails,* à peine *teintée du naturalisme d'époque ;* mais avec une vibration en plus, le frémissement Jules Renard, au bord de la métaphore trop jolie, en deçà, la pluie qui donne à la rivière la « chair de poule »...

L'*ECORNIFLEUR* et *les Cloportes* réunis par « 10-18 » sont *moins connus. Il n'est plus temps de dire ce que ça raconte,* ni comment. Ce qui subjugue, à la relecture, c'est la *« modernité » et le naturel de l'allure. Le contraire de Balzac qui* baguenaude autour du sujet. M. Vernet est « donné » par tout ce *qui définit un homme : propos badins, claquements de langue. Et la* maxime chère à l'auteur ne se surajoute pas. Elle arrive en situation. *« Le bourgeois est celui qui n'a pas mes idées » :* cela tombe avec la grâce des évidences qu'on s'agace de ne pas avoir trouvées tout seul. *« Mme Vernet remue les lèvres comme si elle suçait des paroles. »* Après cela, inutile d'ajouter un dessin, fût-il de Daumier, à qui fait penser le trait, où la retouche, loin de suggérer l'hésitation, renforce le mouvement, la rosserie. Et ce qui est vrai des gens l'est des paysages, des situations : la mer, le train, l'adultère, lequel recouvre une cruauté perdue de vue par le vaudeville, la cruauté insidieuse du *Plaisir de rompre.*

Lucidité cruelle de qui a souffert ? Ce cliché commence à jaunir. Pourquoi l'acuité de regard et de plume se paierait-elle forcément en épreuves, en amertume ? *Poil de Carotte* n'est pas d'un homme à l'enfance comblée, soit. Mais c'est quoi, une enfance comblée ? Une *enfance aveugle ?* Voyez le *Journal :* on écrase peu de larmes, en le relisant, sinon des larmes de rire. Gaieté de la justesse, *quand ce n'est pas celle de la chose vue ou dite.*

C'EST « 10-18 » qui reprend le *Journal*, en deux tomes. L'éditeur ne précise pas qu'il en viendra un troisième. Logiquement : oui, car le second s'arrête en 1901, alors que le *Journal* se poursuit jusqu'à quelques semaines de la mort, en 1910. Etrange mort, à la fois subite et attendue de longue date. Juste le temps de voter, chez les Goncourt, pour le livre d'un jeunot, *les Provinciales* de Giraudoux ; et le silence. Les langues pesteuses disent que le succès de *Chantecler* l'a brisé de jalousie : méchanceté de théâtreux. Depuis longtemps, quelqu'un lui tend la main, de l'autre côté de l'ombre. On va en reparler.

L'intérêt de tout Journal, c'est l'entremêlement de l'historique et de l'intime, le va-et-vient du particulier au général. Chez Renard, le coq-à-l'âne devient un art, un coq-à-l'âme !

(Lire la suite page 24.)

La profonde tristesse d'Elsa Morante

• *La quête des parents perdus*

APRÈS *l'immense succès remporté par la Storia,* que les *admirateurs des précédents* romans d'Elsa Morante ne considèrent pourtant *pas tous comme* son chef-d'œuvre, on attendait avec impatience *le nouveau livre auquel* elle avait travaillé avec acharnement pendant une *dizaine d'années.*

La Storia, non sans ambition, était à la fois un roman évoquant les drames de la deuxième guerre mondiale et une méditation profondément pessimiste autour de l'idée obsédante que toute forme de société engendre nécessairement, inévitablement, l'oppression, l'injustice et la mort.

Avec *Aracoeli* (fort bien traduit par J.-N. Schifano), Elsa Morante revient au thème qui, depuis l'admirable *Mensonge et Sortilège* (prix Viareggio 1948), parcourt l'ensemble de son œuvre : la quête des parents perdus, vue comme une tentative *pathétique pour reconstituer* des figures peu à peu dégradées et avilies et pour *retrouver une vérité* susceptible d'effacer le scandaleux écroulement des images *mythiques* de l'enfance.

Ici, c'est la longue confession d'un personnage assez misérable, Manuel, homosexuel honteux, désarmé, meurtri, drogué, qui, sur un coup de tête, décide d'aller en Espagne visiter le village natal de sa mère, lequel, alors qu'il était encore un enfant, représentait pour lui *une sorte* de lieu idéal de leur amour. A travers les étapes de cette dérisoire odyssée vers une réalité totalement dépourvue d'intérêt, émergent, par bribes, les souvenirs des premières années du héros : ils tournent tous autour de l'image de sa mère. Aracoeli, une Andalouse qui a suivi à Rome un officier *de marine* italien rencontré par hasard et qui s'est follement épris d'elle. Cette femme-enfant, ignorante et passionnée, transplantée dans une ville qui lui demeure profondément étrangère, entretient avec son fils une relation exclusive qui, progressivement, va se dégrader. L'enfant se sent mis à l'écart, moins aimé, rejeté, à mesure qu'Aracoeli tente de se transformer en femme du monde ; et les choses s'aggravent encore après la mort d'un second enfant, alors qu'Aracoeli finit par être possédée par une nymphomanie qu'elle ne tente même plus de dissimuler, jusqu'au moment où elle disparaît tout à fait. L'enfant s'en va alors vivre dans le nord de l'Italie, chez ses grands-parents, et se heurte à l'hostilité déclarée de ce couple de vieillards qui n'ont jamais pu accepter le mariage de leur fils avec une pauvre étrangère ; puis le héros échoue dans un pensionnat, pendant la guerre. Une fugue lui permet de retourner à Rome où il retrouve, tous irrémédiablement déchus, les lieux et les personnages de son enfance, et en particulier son père, qui a sombré dans l'alcoolisme depuis la *mort* d'Aracoeli et qui le reconnaît à peine.

Ce jeu continuel d'images et de fantasmes

C'est là que s'achève cette sorte de descente graduelle dans une abjection qui l'a irrémédiablement brisé et qui explique comment il est devenu cette épave pathétique qui *monologue entre deux* accès de torpeur hébétée.

Si cette histoire d'une profonde tristesse révèle assurément le pessimisme croissant d'Elsa Morante, elle montre, aussi, que ce qui compte avant tout est la dimension affective. Beaucoup plus que les faits, c'est leur retentissement au plus secret des personnages qui importe, avec ce jeu continuel d'images et de fantasmes qui finissent en effet par conférer à la mère de Manuel — et, dans une moindre mesure, à son père — une stature mythique.

Aracoeli, la petite Andalouse qui n'a jamais pu apprendre tout à fait *l'italien et qui continue à truffer ses* phrases d'expressions espagnoles, est un personnage *extraordinairement* attachant et présent, mais elle n'a de *relief et de chaleur que dans le* regard de son fils, qui, en raison de sa myopie, isole cette femme de tout ce qui l'entoure. Et si Manuel, au début du roman, *déconcerte quelque* peu le lecteur par son attitude de victime, hésitante et *inhibée, il* impose progressivement son inguérissable hantise d'avoir *été un* enfant mal aimé, ainsi que l'ambivalence avec laquelle il revient sur l'image adorée et détestée d'une Aracoeli qu'il ne peut oublier.

C'est peut-être là, dans cette manière de recréer une fois encore les angoisses et les tourments d'un adolescent mal dans sa peau, qu'Elsa Morante se montre le plus originale, par la sensibilité qu'elle y révèle et par l'amour évident qu'elle porte à Manuel. Totalement à part dans le panorama littéraire de l'Italie actuelle comme elle l'a toujours été, elle continue avec *ce livre* d'y *imposer* une voix unique, chargée d'une émotion et d'une tendresse mal contenues, celles d'une romancière-née qui a su ne jamais oublier que, pour bien raconter des histoires, il faut commencer par croire à ses propres personnages.

MARIO FUSCO.

★ ARACOELI, d'Elsa Morante, traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano. Gallimard, 402 p., 85 F.

la vie littéraire

Camus citoyen

Il a fallu attendre les années 80 pour que la clairvoyance politique de Camus soit enfin réhabilitée. Le colloque franco-italien qui s'est tenu à Grosseto les 24 et 25 mai est exemplaire à bien des égards. Il s'est déroulé dans une ville de 70 000 habitants dont le maire est communiste. La salle du conseil municipal a été pleine du début à la fin, et aucun militant de service n'est venu rappeler l'orthodoxie.

Les journalistes et universitaires présents ont abondamment commenté *l'Homme révolté* et la rupture de Camus et de Sartre que ce livre provoqua. Annie Cohen-Solal a brillamment montré que l'amitié des deux hommes était superficielle. L'héritier Sartre traite dédaigneusement le parvenu Camus, ce « petit voyou d'Alger » – comme Marx, Proudhon, a remarqué un Italien. L'un, cérébral, veut articuler l'éthique et la politique quand l'autre, sensuel et pragmatique, les oppose.

Illyos Yannakakis a souligné l'importance prise par Camus aux dépens de Sartre dans la Tchécoslovaquie d'avant 1968. L'affirmation culturelle de la gauche démocratique, deuxième ou pas, facilite assurément la réévaluation de Camus citoyen. En témoigne la présence à Grosseto de Paul Thibaud, le directeur d'*Esprit*, et de Patrick Viveret, rédacteur en chef d'*Intervention*. Le premier a rendu hommage à l'analyse camusienne du marxisme et du socialisme réel, mais regretté qu'elle ne débouche pas sur une politique plus élaborée des droits de l'homme. Pour le second, *Actuelles* et *l'Homme révolté* aident à fonder et penser la démocratie. Ces livres peuvent empêcher que la critique du totalitarisme ne débouche sur un cynisme faisant bon marché de la solidarité et des « humiliés ». Dans le même sens, Tahar Ben Jelloun a rappelé que Camus avait préconisé, dès 1945, l'implantation d'une culture démocratique chez les Arabes. Son humanisme, a-t-il ajouté, l'aurait fait réagir contre les attentats racistes et l'hostilité croissante au tiers-monde de jeunes auteurs.

Le colloque de Grosseto est la première d'une série de manifestations qui vont se tenir d'ici à la fin de 1985 à Montpellier, à Angers, à Pérouse, à Paris, etc. – JEAN-YVES GUERIN.

Retrouver les introuvables

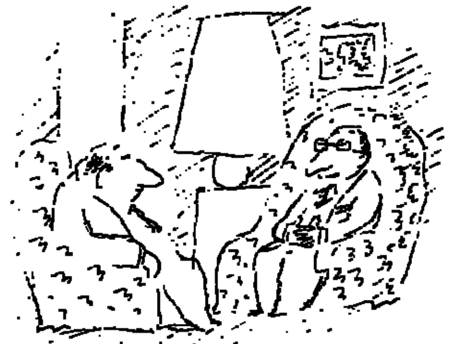
Le Centre national des lettres a fait établir par ses quinze commissions (littérature classique, philosophie, arts, sciences sociales, sciences religieuses, etc.) la liste des lacunes les plus criantes de l'édition française. Il va lancer un appel d'offres aux éditeurs, qui recevront des subventions à fonds perdus pour rééditer des textes français manquant aux catalogues ou des traductions non encore faites.

Cette « politique des lacunes » va se concrétiser en premier par la publication du *Corpus des œuvres de philosophie en langue française*. Sous la direction de Michel Serres, une commission composée de Jean-Robert Armogathe (EHSS), Louis Audibert (responsable des sciences humaines chez Flammarion), Yvon Belaval (Paris-I), Alain Etchegoyen (ministère de la recherche), Christiane Frémont (CNRS), Francine Markovits (Paris-X), André Pessel (lycée Louis-le-Grand), Isabelle Stengers (université de Bruxelles), a sélectionné plus de quatre cents titres, dont sont exclus les auteurs contemporains et encore sous droits.

Les éditions Fayard ont pris en charge cette entreprise, unique en France mais largement pratiquée par les pays à tradition philosophique. Les textes seront publiés sans appareil critique, afin de ne pas ralentir le rythme de parution, fixé à quinze volumes par an. Parmi ceux qui paraîtront à la rentrée, on relève des ouvrages de Scipion Dupleix, Poulain de la Barre, Jean Bodin, pour le dix-septième siècle ; de Condillac, Linguet, l'abbé de l'Epée, Galiani pour le dix-huitième siècle ; de Cantagrel, Guizot, Laplace, Quinet, pour le dix-neuvième siècle. De prix modique, ces livres devraient connaître une large diffusion, dans les milieux universitaires comme dans le public lettré. – M. C.

Sempé philosophe

Un petit bonhomme chauve qui se regarde dans la glace : « *Quand je pense que ça va disparaître, ça, un jour !...* » ; un autre contemplant l'immensité de la mer et du ciel : « *Ça n'est pas tellement : « D'où venons-nous, où allons-nous ? » qui est la question qui me préoccupe, mais plutôt : « Pour combien de temps ?...* » ; un maître à penser de salon qui assène : « *Ce qu'il faudrait, en fait, c'est une*



— *J'aurais aimé être normal et avoir du génie.*

dé-mo-cra-ti-sa-tion de la démocratie » ; un employé, dans sa salle de bains, fièrement, à lui-même : « *Garde toujours ta lumineuse lucidité, Robert* » ; un autre, à sa femme qui tricote : « *Colette, veux-tu écouter un instant mon rire énorme, nietzschéen ?* », ce sont, parmi une trentaine, *Quelques philosophes*, sortis d'albums précédents et rassemblés sous ce titre.

En même temps paraît *Quelques jours de congé* : la plage, les balades en voiture, les pique-niques désastreux, le rassemblement du club de vacances, les personnages affairés et bavards qui dérapent dans une flaque de non-sens.

★ **QUELQUES PHILOSOPHES et QUELQUES JOURS DE CONGÉ, de Sempé. Denoël, chaque volume : 61 pages, 49,50 F.**

Panda

La revue *Littérature chinoise* (Editions de Pékin) a créé, en 1981, la collection « Panda ». Neuf titres ont déjà été publiés depuis trois ans : écrits de Shen Congwen, Dai Wangshu, Ba Jin et de jeunes auteurs inconnus.

Les traductions se sont considérablement améliorées par rapport à celles qui étaient diffusées avant la chute de la « bande des quatre ». Le choix des textes aussi : il ne s'agit plus exclusivement de littérature de propagande. Les deux derniers ouvrages, qui viennent de paraître, sont des recueils de nouvelles.

Le premier, *Dix auteurs modernes*, groupe des récits appartenant à la « nouvelle littérature », née en Chine après 1976. Ils sont de qualité médiocre, à l'exception d'*Un coin oublié par l'amour* qu'on avait pu voir à la télévision française, il y a deux ans, et qui raconte l'histoire d'un amour tragique, contrecarré à la fois par l'idéologie confucéenne traditionnelle et par les professions de foi gauchistes de la Révolution culturelle.

Le deuxième recueil, *Fleurs d'osmanthe tardives*, recense des nouvelles de Yu Dafu, un des plus célèbres écrivains des années 30, un des plus sincères aussi, et des plus audacieux et torturés. Ces œuvres-là valent la peine d'être découvertes et méritent la comparaison avec les écrits de Lu Xun, Lao She, Mao Dun ou Ba Jin. – A. P.

Jacques-Alain Miller et Lacan

« *J'ai demandé un jour à Lacan*, raconte Jacques-Alain Miller, *pourquoi il n'était pas allé à la rencontre de Freud lors de son passage à Paris sur le chemin de Londres, et il m'a répondu que Freud logeait chez la princesse Bonaparte et qu'il ne voulait pas faire auprès d'elle les grâces qui auraient été nécessaires ! Cela dit, avoir connu un grand homme, avoir eu sa confiance, être fidèle à sa mémoire, pourrait être un handicap pour apercevoir le point aveugle, l'impensé de son enseignement, et peut-être est-ce d'un point plus éloigné que le mien que viendront les aperçus les plus novateurs (sur Lacan)...* »

Interviewé par François Ansermet sur l'établissement du séminaire de Lacan, Jacques-Alain Miller raconte comment, en septembre 1963, Louis Althusser lui ayant signalé l'importance de ce psychanalyste déroutant, il se rendit aussitôt à la librairie des Presses universitaires pour acheter tous les volumes alors parus de la revue *la Psychanalyse*. A un ami, il confia ensuite qu'il venait de lire « *quelque chose d'inouï* ».

Le Bloc-Notes de la psychanalyse (numéro 4. Diffusion en France : Distique, 9, rue Edouard-Jacques, 75014 Paris), outre cet entretien passionnant avec Jacques-Alain Miller, publie un texte de Freud sur les rapports qu'il entretient avec Joseph Popper-Lynkeus, ainsi qu'une étude de Granoff sur Ferenczi et divers documents ayant trait à l'histoire de la psychanalyse en Suisse. – R. J.

vient de paraître

Roman

PIERRE DUHAMEL : *les Fourmis de Dieu*. – L'histoire des hommes – archevêques, chanoines, bourgeois, gens du peuple – qui, au douzième siècle, se jetèrent ensemble dans une entreprise qui les dépassaient tous : la construction de la cathédrale de Bourges. (Plon, 384 p., 85 F.)

Civilisation

ALAIN DANIÉLOU : *les Quatre Sens de la vie*. – Documentaire, livre de pensées et de foi, cet ouvrage invite à s'inspirer de certaines pratiques des anciens hindous et donne à voir, sous un aspect nouveau, l'institution des castes. (Buchet-Chastel, 214 p., 75 F.)

Esotérisme

LOUIS-CLAUDE DE SAINT-MARTIN : *les Nombres*. – Une « *première édition authentique* » du manuscrit autographe avec une introduction et des notes de Robert Amadou. Pour Saint-Martin, « *les nombres ne sont que la traduction abrégée, ou la langue concises des vérités et des lois dont le texte et les idées sont dans Dieu, dans l'homme et dans la nature* ». (Documents martinistes, Cariscript, 115, rue Saint-Maur, 75011 Paris. 198 p., 48 F.)

Histoire

CLAUDE ALLIBERT : *Mayotte*. – Une synthèse de l'histoire de Mayotte, « *plaque tournante et microcosme de l'océan Indien occidental* », qui s'arrête en 1841, date de la prise de possession de l'île par la France. (Anthropos, 352 p., 120 F.)

Ethnologie

RÉMI MATHIEU : *Etude sur la mythologie et l'ethnologie de la Chine ancienne*. – Traduction annotée du *Shan hai jing*, ouvrage de l'Antiquité chinoise, qui constitue la plus importante source d'information dans le domaine de la mythologie extrême-orientale (Collège de France, Institut des hautes études chinoises, 2 tomes, 1 217 p., 220 F.)

Album

GÉRARD A. JAEGER : *les Femmes d'abordage*. – Une évocation, à partir de chroniques historiques et légendaires, de femmes pirates et autres flibustières de la mer. Préface de Florence Arthaud. (Clancier-Guénaud, 146 p. illustrées, 95 F.)

Guide

BRIGITTE DYAN - JEAN-JACQUES MANDEL : *l'Afrique à Paris*. – Après *l'Asie à Paris*, un second guide pratique pour découvrir cette fois l'Afrique sans quitter Paris. Mille adresses sur les restaurants, les guérisseurs, les cours de danse, les objets d'art africains. Coll. « Mondes de Paris » dirigée par Marie Holzman et René Giudicelli. (Editions Rochevignes, 21, rue Royale, 75008 Paris - Tél. 265-21-20 ; 264 p., 94 F.)

en bref

● **DEUX *ÉVÉNEMENTS* INTÉRESSANT LA CULTURE FRANÇAISE** viennent de se dérouler à Budapest. Il s'agit de la publication de *Klasszikus Francia Költök* (Poètes classiques français), une anthologie en deux volumes de 750 pages chacun, publiée aux éditions Europa et qui va de Rutebeuf à Aragon, ainsi que d'une seconde anthologie ayant pour auteur le poète György Somlyo, correspondant de l'Académie Mallarmé, qui paraît aux éditions Magyeto Könyvkiado sous le titre *Azutaies* (le Voyage) ; un parcours de 700 pages à travers notre poésie moderne, de Baudelaire à Cholodenko. A cette occasion, le poète György Somlyo s'est vu remettre la médaille d'officier des Arts et Lettres par l'ambassadeur de France en Hongrie, M. Hubert Dubois, en présence de nombreuses personnalités hongroises et de Guillevic, président de l'Académie Mallarmé, envoyé en mission à cet effet par le gouvernement français.

● **SIX ARTICLES DE VIRGINIA WOOLF** publiés en 1931-1932 par la revue *Good Housekeeping* (!) viennent d'être réunis en volume par Christian Bourgois sous le titre *la Scène londonienne*. Ecrivant pour les ménagères, la dame de Bloomsbury décrit les docks de Londres, la maison de Carlyle, la Chambre des communes, Oxford Street, etc. Une curiosité pour inconditionnels de l'auteur des *Vagues*. (76 pages, 50 F.)

● **LES ÉDITIONS DENOËL LANCENT UNE COLLECTION DE « NOVELLAS » DE SCIENCE-FICTION : ETOILE DOUBLE.** – Chaque volume (19 F) réunit deux nouvelles classiques ou inédites d'auteurs célèbres ou inconnus. Les six premiers titres parus réunissent des textes, pour le n° 1, de C.-M. Kornbluth (*Crétins en marche*) et Alfred Bester (*A chacun son enfer*) ; pour le deuxième : de John B. Mac Donald (*Eternité et demie*) et Damon Knight (*Un monde sans enfants*) ; pour le troisième : de Theodore Gogswell (*le Général fantôme*) et Theodore Sturgeon (*Case et le rêveur*) ; pour le quatrième : de Robert Silverberg (*Retour*) et Clifford Simak (*la Génération finale*) ; pour le cinquième : de Katherine Mac Lean (*les Diploïdes*) et Brian Aldiss (*l'Arbre à salive*) ; et pour le sixième : de T.-L. Sherred (*la Machine à filmer le temps*) et Frederik Pohl (*les Enfants de la nuit*).

● **LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE** des éditions Payot réédite trois biographies : *la Reine Elizabeth* (1533-1603), de Katherine Anthony (traduit de l'anglais par Suzanne Campaux), *Metternich*, de Victor Bibl (*traduit de l'allemand* par Jacques Chifellé-Astier), et *Guillaume II*, de Emil Ludwig (traduit de l'allemand par P. Lebrun, qui avait déjà brossé un saisissant *Bismark* dans la même collection).

en poche

La fin du monde selon Buzzati

RÉUNIES sous le titre *l'Ecroulement de la Baliverna*, les trente nouvelles de Dino Buzzati qu'on vient de rééditer présentent ou prédisent l'apocalypse sous toutes ses formes, de la plus personnalisée (une bombe à hydrogène livrée en recommandé au 8 de la rue San-Giulano) à la plus générale (un brusque élan de panique balayant l'humanité). Avec le flegme d'un vieux journaliste qui en a vu d'autres, l'auteur « couvre » la catastrophe ou recense les signes avant-coureurs qui pullulent autour de nous. Mais nous fermons les yeux, cramponnés à notre périssable statu quo. Il fait si bon dormir à l'ombre des « *balivernas* », vestiges de civilisations disparues qu'une balle d'enfant suffit à renverser.

Parfois, un rêve révèle à Buzzati de quelle manière les hommes seront mangés. Bien malin qui dira où s'achève le réel et où commence le fantastique. Aussi convient-il de se méfier. Face au *Chien qui a vu Dieu*, au diable déguisé en garagiste, ou à une invasion de souris, chacun tergiverse, tentant d'apprivoiser le mystère, voire d'en tirer parti. Erreur : le pire l'emporte toujours. Malgré nos ruses, notre férocité, nos prières, nous comptons pour rien. Qui occupe la place du mort n'a pas voix au chapitre.

Il ne nous reste que l'attente, comme dans *le Désert des Tartares* (1). Libre à nous, pour tuer le temps, d'imaginer comment il nous tuera. Tantôt Buzzati déploie l'arsenal de la science-fiction, tantôt il se contente de glisser un grain de sel dans les rouages du système, tantôt il se tient immobile au centre du vertige universel. Son pessimisme pince-sans-rire le situe à mi-distance de Sempé et de Kafka. Aux cris et à la fureur, Buzzati oppose toutes les ressources comiques de l'angoisse et du désespoir.

GABRIELLE ROLIN.

★ **L'ÉCROULEMENT DE LA BALIVERNA, de Dino Buzzati. Laffont, collection « Classiques Pavillon », 264 p., 39 F.**

(1) *Egalement réédité dans la collection « Classiques Pavillon »*, traduit de l'italien par Michel Arnaud. 268 p., 39 F.

∴

● RÉFLEXION SUR LES QUESTIONS JUIVES, d'Annie Kriegel, vient de paraître dans la collection de poche « Pluriel », d'Hachette, qui publie des inédits. Annie Kriegel y analyse « *non pas la question juive – comme on disait jadis la question sociale, – abstraite, quasi métaphysique* », mais les questions que pose la présence juive dans l'histoire : la vie communautaire, le sionisme, Israël et leurs corollaires : l'antisémitisme, le terrorisme, la guerre et la paix au Proche-Orient.

● Gladys la clocharde, Mandarine le truand, le Phallocrate, Globuleux et Bon Papa, les flics de choc : tous les personnages des ENFANTS DE CŒUR, d'Alphonse Boudard, sont désormais en poche, dans la collection « Folio » (numéro 1 565). « *Puissent-ils vous divertir un peu, vous amuser, vous émouvoir, vous séduire, ou peut-être vous charmer* », dit Alphonse Boudard. « *Tous les espoirs vous sont permis.* »

au fil des lectures

Romans

Jean Raspail et « les Yeux d'Irène »

La dénommée Irène, qui hante plus qu'elle n'habite ce roman de deux amours qui ne sont qu'un sous leurs aspects les plus contraires, n'a rien de la plus célèbre des Irène littéraires, celle d'Aragon, dont le sexe était célébré. C'est à une dénommée Aude qu'est confié l'usage de ce que Jean Raspail ne nomme pas, ayant *« à l'égard de l'érotisme en mots comme en images... une méfiance instinctive »*. D'Irène, ici, nous n'avons que les yeux. C'est déjà beaucoup. Des yeux verts, opposables aux bleus d'Aude. Ce roman est d'ailleurs celui des oppositions, qu'il nous entraîne de Provence en Bretagne, de la vie luxueuse d'un oisif à la vie monastique du même, de la femme palpable à la femme rêvée qu'un peintre a quasiment animée sur la toile.

Guidé par Frédéric, qui ressemble jusqu'à la moustache à l'auteur et n'oublie pas de nous dire ce qu'il pense de la Libération ou des mœurs d'une époque qui voit la pure jeune fille remplacée par *« la collégienne de CEG au visage déjà dur de baiseuse endurcie »*, nous faisons de nombreuses rencontres, et toutes nous ramènent à la quête de ce que recèlent les yeux verts, l'inaccessible part de l'amour, *« éclairage de l'âme, mystérieux et lointain »*. Bien sûr, cette quête ne va pas sans énigmes, et le déroulement de l'histoire les ménage avec l'astuce et l'insistance que permet un narrateur-écrivain pour un dénouement qu'il ne convient pas de dévoiler.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ LES YEUX D'IRÈNE, de Jean Raspail. Albin Michel, 329 p., 75 F.

Les secrets d'enfance de Marie-France Pisier

Quelque part en Nouvelle-Calédonie, les petites sirènes apprennent à devenir femmes. Tapies sur la plage ou lovées entre les racines des palétuviers, elles espionnent les grandes personnes, frémissent à l'idée de leur ressembler un jour. L'amour les fascine et les terrifie. Pourquoi tous ces cris, ces larmes, ces déchirements ? Mais ils sont fous, les adultes ! Entre elles pourtant, sur les bancs du collège, la passion se fraye un chemin. Théa brûle pour Isabelle. Non, non, n'ayez crainte, il ne s'agit pas d'amitiés particulières. La flamme se contente d'un regard, d'un battement de cils, pour embraser les cœurs. Et les garçons ? Ils rôdent autour de leurs futures proies, ils en exigent davantage, le moment venu. Mais qui possédera qui ? Rien de tel qu'une sirène pour vous glisser entre les doigts.

Parce qu'elle a trop de charme sur l'écran, on ne prêtait pas à Marie-France Pisier de qualités littéraires. On avait tort. Elle n'a pas oublié les secrets de l'enfance, car qui douterait qu'elle nous conte la sienne ? A mi-voix, elle fredonne la musique de sa jeunesse, les airs de danse du dernier bal du gouverneur. L'heureux temps où les sirènes allaient noyer dans les vagues les douleurs qui les dépassaient.

G. R.

★ LE BAL DU GOUVERNEUR, de Marie-France Pisier, Grasset, 236 p., 75 F.

L'horrifique douceur d'Eugène Savitzkaya

Gestroi, héros candide sans père ni mère, traverse l'Asie et l'Europe pour accomplir la mission dont son souverain, roi ratatiné d'une vieille peuplade, l'a chargé. En janvier Gestroi apprend à jardiner en Chine, en mars à labourer, en mai il meurt puis il revient à la vie, en novembre, dit-on. De mois en mois, un an durant, on suit les tribulations initiatiques du valeureux héros qui, sans cesse agressé, finalement rescapé, atteint Kazan, Lublin, et enfin, en vain Liège (où est né Savitzkaya il y a presque trente ans).

Les morts sentent bon, chante un orphelin cannibale rencontré par Gestroi. En dix livres déjà, notamment *la Traversée de l'Afrique et la Disparition de maman*, ce jeune poète belge, qui a aussi écrit deux ouvrages en collaboration avec Jacques Izoart, a imposé son univers profondément étrange, où l'horreur des cauchemars et des fantasmes se mêle à une douceur lancinante : monde sauvagement puéril, bariolé, proliférant, où le saccage des corps ne tire pas à conséquence. Avec ses innocents monstrueux et ses animaux tristes, Savitzkaya recrée l'envoûtement fabuleux du conte.

MONIQUE PETILLON.

★ LES MORTS SENTENT BON, d'Eugène Savitzkaya. Minuit, 140 p., 55 F.

bandes dessinées

Monstres choisis

● MORT AUX MACHOS ! — Chantal Montellier est l'un des auteurs les plus percutants de la BD française. Il y a dans ses dessins une force hiératique qui fait de chaque vignette une œuvre en soi.

Seule une femme pouvait mettre autant de violence et de sensibilité dans le sujet qu'elle traite avec *Odile et les crocodiles*. Victime d'un viol collectif dans un parking, Odile se retrouvera, aux assises, plaignante en position d'accusée. D'autres hommes paieront pour ses tortionnaires, blanchis par les juges.

Dans une suite de tableaux, Odile tendra la nuit des pièges aux hommes et tuera, à l'aide d'un stylet, tous les crocodiles qu'elle parviendra à appâter. Rien, apparemment, ne parviendra à effacer l'injure faite à sa dignité : le sang de tous les hommes ne suffirait pas à étancher sa soif. Elle ne trouve dans la vengeance ni apaisement ni remords.

★ Mercure de France-Humanoïdes associés, 62 pages, 60 F.

● *JAUNES ET ROUGES.* — Daniel Jaunes, le héros de Bucquoy (scénario) et Tito (dessins), est un flic belge, de gauche et quadragénaire. Avec le quatrième volume de ses aventures politico-sentimentales — *le Transfert slave,* — il est plongé non seulement dans l'alcool et le dépit amoureux, mais aussi dans une partie de cache-cache entre services secrets. A ma droite les Belges, truffés d'extrémistes fascistes et corrompus ; à ma gauche, les galonnés des services tchèques, tous animés par une même absence de scrupules. Partout l'idéologie bottée.

« Echangé » de son plein gré, à Bruxelles, contre le fils d'un ministre tchèque qui choisit la liberté, le policier bruxellois se retrouve enfermé dans un hôpital psychiatrique de Prague. Libéré nuitamment, il reviendra du froid, hébété, mal rasé, prêt à vivre de nouvelles aventures dans le magma peu ragoûtant de la politique belge.

★ Glénat, 48 pages, 34 F.

● PLANÈTE FOLLE. — L'Américain Will Eisher ne fait pas dans la dentelle. Avec *l'Appel de l'espace,* il invente une odyssée folle, folle, folle où tous les fantasmes des Etats-Unis se trouvent détournés. Sur fond de campagne électorale présidentielle, de recherche spatiale, de corruption américano-africaine, de sexualité bestiale, de mondanités grotesques, de sectes apeurées, nous sommes entraînés dans un méli-mélo à rebondissements perpétuels.

On a reçu de l'espace un message qui laisse supposer l'existence d'une autre planète habitée. Il s'ensuit d'Est en Ouest une course de vitesse dans laquelle sont pris des protagonistes monstrueux.

★ L'Echo des Savanes-Albin-Michel, 132 pages, 90 F.

● GLOIRE A CABU. — Il ressemble à un gentil potache. Méfiez-vous pourtant de Jean Cabut, dit Cabu, né à Châlons-sur-Marne en 1938 et qui ne s'est jamais remis d'avoir vu le jour dans cette ville de garnison.

Il court vers la cinquantaine mais ses dessins ont toujours l'air d'avoir été saisis par un proviseur dans le cartable d'un lycéen fautif.

Le voici désormais biographié, panthéonisé, par les soins de Jean-Paul Tibéri, qui consacre au traumatisé de Châlons-sur-Marne un fort volume intitulé *Cabu, dessinateur pamphlétaire,* abondamment illustré et commenté par des récits autobiographiques. Comme le dit joliment le chanteur Julos Beaucarne dans une préface : *« Je déclare Cabu personnage d'utilité publique. »*

★ Michel Fontaine (116, rue de Bigneux, 86000 Poitiers), 158 pages, 98 F.

BRUNO FRAPPAT.

Philosophie

Vingt questions pour un manuel

Un livre de classe ne peut apprendre à penser. C'est pourquoi il n'y a *pas de bons manuels de philosophie.* Il y en a seulement de moins mauvais que d'autres, fournissant plus de matière à la réflexion, avec tact ou avec ruse.

Le dernier en date, paru aux éditions Magnard, ne manque pas d'atouts. Ses auteurs, *José Médina*, Claude Morali et André Sénik, exploitent à fond la tendance de ces dernières années : faire débattre les textes entre eux, directement. Pas une ligne de cours, rien même qui ressemble à une explication des problèmes ou à une présentation des fragments. Des textes, rien que des textes.

La formule a des avantages évidents : Descartes, Nietzsche et consorts disent moins de bêtises que leurs commentateurs. Elle a, symétriquement, des défauts manifestes : la prose des grands auteurs n'est pas toujours aisée, et un accès direct expose le lecteur débutant à mille contresens ou déceptions.

Pour pallier ces inconvénients, ce manuel joue de quelques astuces originales : au lieu d'être simplement regroupés par notion, les morceaux choisis cernent, à chacun des vingt chapitres, une question précise, telle que *« Pourquoi sommes-nous moraux ? »*, *« La volonté est-elle libre ? »* ou bien *« A quoi reconnaissons-nous une science ? »*. Deuxième « truc » : les textes de la page de gauche se confrontent avec ceux de la page de droite. Ainsi se trouve-t-on devant un débat chaque fois qu'on ouvre ce volume. Cet effet stéréo risque de tourner à la partie de ping-pong, mais peut aussi retenir l'attention. Enfin, les contenus de ces pages sont résumés en un panorama au début du livre : votre programme en un seul coup d'œil.

Si j'ajoute que l'on trouve également index, répertoire et lexique, on verra qu'il peut s'agir, pour toutes les classes terminales, d'un outil polyvalent, d'autant plus agréable à manier qu'une inconographie très efficace l'anime. Il reste qu'une anthologie de ce genre est une auberge espagnole ; celle-ci au moins est pourvue de tout le confort moderne.

R.-P. D.

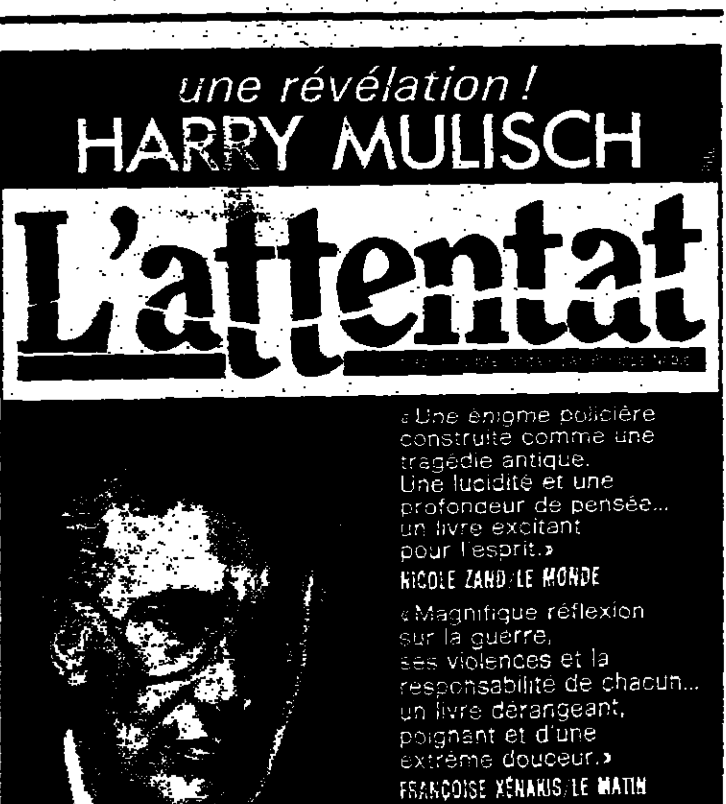
★ LA PHILOSOPHIE COMME DÉBAT ENTRE LES TEXTES, de José Médina, Claude Morali et André Sénik. *Magnard, collection* « Textes et contexte », 616 p., 98,50 F.

● LE DIXIÈME PRIX LITTÉRAIRE *RTL-GRAND PUBLIC* a été décerné à Pierre Magnan pour son roman *la Maison assassinée* (Denoël). L'ouvrage ainsi couronné bénéficiera d'un budget promotionnel sur l'antenne de RTL et dans la presse d'une valeur de 100 000 F.

● LE QUARANTE-HUITIÈME PRIX APOLLINAIRE a été attribué à Pierrette Micheloup pour son recueil intitulé *les Mots la Pierre*, édité par La Baconnière en Suisse, diffusé en France par Champion-Slatkine. D'autre part, le jury Apollinaire, présidé par le recteur Robert Mallet, a accueilli comme nouveau membre Hubert Juin, essayiste, critique et poète, qui succède à Armand Lanoux.

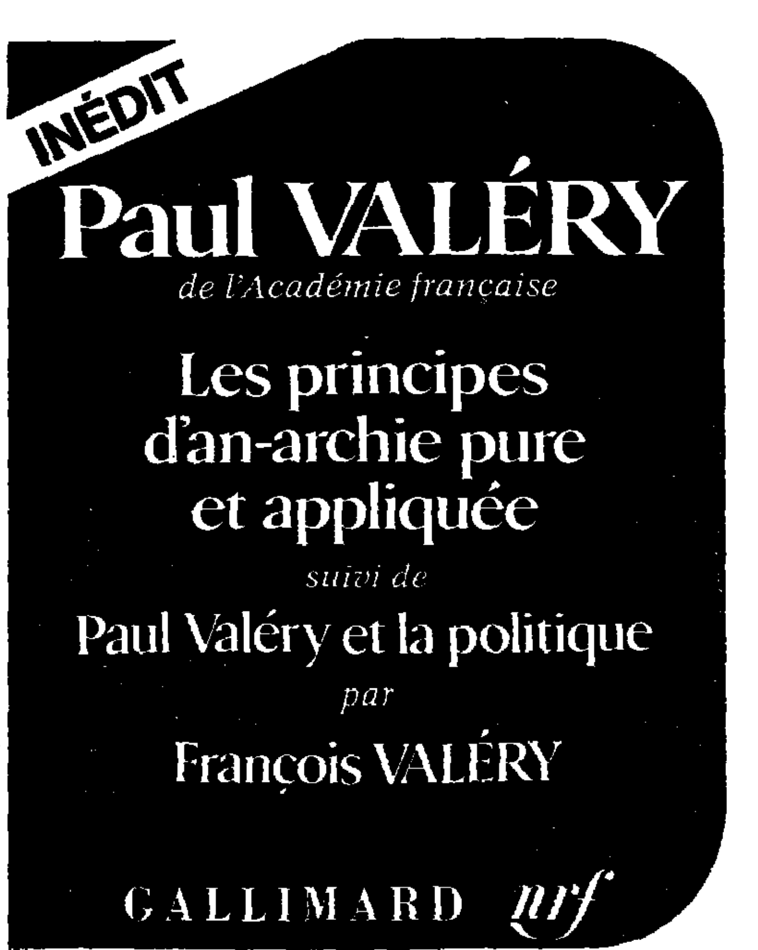
● LE GRAND PRIX DE LA MAISON DE POÉSIE (fondation Emile-Blémont, 11 bis, rue Ballu, 75009 Paris) a été décerné à Jean Favier, directeur général des Archives de France, pour son *François Villon* (Fayard).











sciences humaines

Du tabou au tatouage

● *Un essai de Michel Thévoz sur la peinture du corps dans les sociétés primitives et les sociétés modernes*

LE terme « tatouage » a été introduit en Europe par le capitaine Cook, qui rapporte dans son *Journal* daté de juillet 1769, à propos des indigènes de Tahiti : *« Hommes et femmes se peignent le corps. Dans leur langue, on dit tatou. Cela se fait en injectant de la couleur noire sous la peau de telle manière que la trace en est indélébile. Ces tatouages représentent parfois des silhouettes grossières d'hommes, d'oiseaux et de chiens. »*

Peindre son corps, ne serait-ce pas là la marque même de l'humain ? se demande Michel Thévoz dans un ouvrage constamment excitant pour l'esprit et admirablement illustré qui prolonge ses travaux antérieurs sur l'art brut et qui prouve qu'on peut associer psychanalyse, sociologie et esthétique sans la moindre trace de pédantisme pour le plus grand bonheur du lecteur.

Une guillotine rouge et noir

Dès l'avant-propos, Michel Thévoz expose sa thèse : l'être humain, entretenant des relations problématiques avec sa propre image, est amené à retoucher son corps de multiples manières par des déformations, des mutilations, des tatouages, par le maquillage, la cosmétique, la parure, la chirurgie esthétique, etc. L'hominisation passe par une coupure entre le corps anatomique et le corps symbolique, ce qui est particulièrement manifeste dans les sociétés primitives.

Ce que déclarent les Indiens Coduveo vaut sans doute pour toutes ces sociétés : *« Un corps qui n'est pas peint est un corps stupide. »* Il faut être marqué pour être un homme. Du tabou au tatouage, nous ne quittons pas un monde gouverné par des puissances magiques. Puissances extérieures qui fondent et légitiment la vie collective, imposant à chacun de ses membres sa place et sa fonction. Si les tatouages inscrivent définitivement à même le corps le sceau de la *culture*, les peintures corporelles, en revanche, par leur caractère éphémère, sont liées aux cérémonies de transgression rituelle des tabous.

Marque positive d'intégration sociale dans les sociétés primitives, le tatouage change de signe dans les sociétés étatiques, productivistes et concurrentielles : outre la sauvagerie, il évoque la flétrissure des criminels et des esclaves traditionnellement marqués au fer rouge. *« Se tatouer délibérément,* écrit Thévoz, *c'est revendiquer l'exclusion dont on est l'objet et s'en faire une gloire. »*

Ainsi, au dix-neuvième siècle, le célèbre criminologue italien Lombroso mentionnait le cas d'un assassin, Malassen, devenu en Nouvelle-Calédonie le bourreau des forçats, et qui s'était fait tatouer sur la poitrine une guillotine rouge et noir avec cette légende : *« C'est la fin qui m'attend. »* D'autres bagnards portaient plus simplement une ligne en pointillé autour du cou avec cette inscription : *« Découper ici. »*

L'affectation de naturel

Nous retrouvons là une des préoccupations centrales de l'œuvre de Michel Thévoz : le langage de la rupture. De quelle manière ceux qui sont ou se ressentent confusément comme les victimes de l'ordre politique et culturel ripostent en contrevenant spectaculairement au principe de l'intégrité des corps ?

L'homme de la post-modernité, qui s'efforce d'obéir à l'impératif du corps intact, propre et net, supporte mal les balafres bariolées, l'écarlate impudeur des corps blasonnés. Son idéal est de naturel. Il ne voit pas que, pour accéder à son identité, il a lui aussi besoin d'innombrables artifices, le plus emblématique à cet égard restant le bronzage, dont les connotations (vacances, sport, jeunesse, aventure, appropriation de la *« sexualité noire »*), s'accompagnent d'une affectation de naturel péremptoire entre toutes, puisqu'il s'agit d'une peinture corporelle, la mélanine, sécrétée *« naturellement »* par les cellules de l'épiderme.

Dans un dernier chapitre, « La résurrection de la chair », Michel Thévoz envisage la résurgence de la peinture corporelle au vingtième siècle comme un *« retour du refoulé »*, dont il scrute les prodromes à Vienne chez Gustav Klimt et Egon Schiele. Cette peinture, il la trouve également chez Paul Klee, Yves Klein et, bien sûr, dans le Body Art. A ce propos, Michel Thévoz observe que, de la mentalité primitive au Body Art, le rapport avec le corps s'inverse : dans les sociétés sauvages, la marque était appliquée au corps du *« singe nu »* pour l'arracher à la *nature*, à *l'animalité*, à *l'insignifiance*, et l'initier à l'ordre symbolique : dans le Body Art, au contraire, la marque s'applique au corps glorieux de *l'humanisme occidental*, comme un signe de profanation.

On ne s'étonnera pas que ce livre s'achève sur une superbe photo de punks prise à Leicester Square en 1983, ainsi que sur des réflexions concernant l'allégresse autodestructrice de notre temps. A la manière d'un vieux sage, prêt à se retirer d'un monde qui n'aurait plus de secrets pour lui, Michel Thévoz se demande si parler, écrire ou peindre a encore un sens. Sa conclusion, la voici : *« Mieux vaut mettre la sono au maximum pour décourager la communication, et prendre la pose, pour que s'inscrivent sur les murs de béton les ombres soufflées par la prochaine déflagration nucléaire, qui rejoindront celles silhouettées par nos ancêtres aurignaciens sur les parois des cavernes, afin que se referme au plus vite, tout près de son point de départ, la grande hyperbole de l'aventure humaine. »*

ROLAND JACCARD.

★ LE CORPS PEINT, de Michel Thévoz, Skira, diffusion Flammarion, 140 p. 250 F.

Le corps féminin

COMMENT l'histoire marque-t-elle les corps ? Cette question, posée entre autres par Norbert Elias, Jean-Paul Aron et Alain Corbin, est reprise par l'historien genevois Philippe Perrot dans *le Travail des apparences*, essai sur les métamorphoses du corps féminin.

Se *restreignant* aux Parisiennes des deux derniers siècles, l'auteur explique savamment comment s'opère l'action *continue du corps idéal sur* le corps réel à travers les médiations fluctuantes de l'hygiène, de l'alimentation, de la cosmétique, *du parfum*, de la *tenue, du* vêtement et, maintenant, de la chirurgie esthétique.

L'extension du nu aujourd'hui ne comble pas d'aise Philippe Perrot : elle marque, selon lui, une défaite du sexe, de l'imaginaire et du symbolique : *« Plus le corps se dévoile sur la scène du regard public, plus il se banalise sexuellement et plus il se cultive socialement à coups de crèmes innombrables, d'ascèses alimentaires, d'exercices physiques, voire d'opérations chirurgicales. »*

Frustré de finalités politiques ou métaphysiques, l'homme de la post-modernité contemple son corps qui a pris la place de son âme défunte, et cherche anxieusement à le sauver de la disgrâce. Philippe Perrot en est *sincèrement navré.*

R. J.

★ LE TRAVAIL DES APPARENCES, de Philippe Perrot. Le Seuil, 280 p., 79 F.

Demain l'amour

● *Luce Irigaray esquisse une nouvelle éthique des passions*

HOMMES et femmes croient se connaître... Formule à entendre doublement : chaque sexe a une image de soi, et une de l'autre. Il se pourrait que cela fît, au moins, quatre illusions — et autant d'obstacles à l'amour et à sa puissance. La différence sexuelle, dans son étrangeté, sa richesse, sa fécondité vitale, resterait à découvrir, à penser et à vivre. Ce serait même la seule chance d'un monde pour l'heure sans issue. Reste à se demander — question d'éthique — comment chacun doit être, par rapport à lui-même et par rapport à l'autre, pour que leur rencontre puisse avoir lieu et leur union, sans vol *ni* viol, se célébrer.

Tel fut le thème de la réflexion de Luce Irigaray, au fil d'un semestre de cours dans une chaire internationale de philosophie, celle du prix Nobel Jan Tinbergen, à l'université de Rotterdam, en 1982. Conférences et lectures de textes philosophiques y alternaient. L'essentiel en est ici reproduit sous une forme assez proche de l'oral, autrement familière que l'écriture, très élaborée, des œuvres précédentes.

Les analyses elles-mêmes n'ont plus tout à fait la même orientation : il ne s'agit plus seulement, si je caricature à dessein, de démonter les mécanismes de la pensée phallocratique qui, de Platon à Freud, subordonne le féminin à l'ordre des échanges entre hommes (1), ou de revendiquer le droit des femmes à leur parole, leur désir et leur sociabilité (2). La tâche n'est plus de montrer comment la philosophie se construit en utilisant sans le savoir un substrat maternel réduit au silence (3). Il est cette fois question de fête, de noces et d'épousailles. D'un espace commun à homme et femme, de la construction d'un *« territoire qui leur permette d'habiter et cohabiter leur corps, leur chair, de s'étreindre, s'aimer, créer ensemble »*.

Pour y parvenir, que faut-il ? D'abord, ne pas oublier que l'apprentissage d'une sagesse est requis. *Car l'amour ne va pas de soi :* notre science nous a désappris d'aimer. Être intelligent nous interdit encore l'amour, et l'amour l'intelligence. Tâches dès lors réparties entre hommes et femmes... Ainsi séparés et oublieux de tous les territoires qui pourraient se développer entre eux, et qui deviennent lieux de guerre et de mort, de déluge ou de glace, au mieux no man's land du « neutre »...

Une affaire divine

Homère déjà nous racontait l'amour comme un interminable voyage en mer, un nostalgique retour d'exil — *l'Odyssée.* Si nous entrons dans notre arche philosophique, lors de ce dialogue au sujet de l'amour qu'est *le Banquet* de Platon, c'est une femme, Diotime, que Socrate convie à parler quand il ne peut le faire, une femme qui rappelle, à lui comme à nous, que *« l'union de l'homme et de la femme est une affaire divine... la présence de l'immortel dans le vivant mortel »*. Avant toute procréation, l'amour serait fécond, enfantement dans la beauté et selon le corps et selon l'âme. Luce Irigaray montre *comment l'amour constitue un troisième* terme, un espace intermédiaire où l'un et l'autre peuvent se rencontrer, et cohabiter sans se *détruire.*

Une certaine image de Dieu aurait longtemps pris la place de cet amour en le rendant inaccessible. La « mort de Dieu » dès lors ne serait pas disparition du divin, mais au contraire sa possible réalisation ici et maintenant dans les corps transfigurés : la fête, nouvelle parousie...

Encore faut-il, préalablement à toute union, que chacun ait son lieu, un corps réel et imaginaire où habiter, où être « enveloppé », et aussi que chacun s'aime lui-même, car pas d'amour de l'autre sans amour de soi, et du même que soi. Face à ces deux conditions, la position de la femme n'est pas semblable à celle de l'homme. Le corps féminin enveloppe et nourrit le fœtus, enveloppe et protège le sexe de l'homme, mais n'est pas lui-même charnellement enveloppé par le sexe opposé. Gardienne de l'amour, la femme dans notre culture aurait peu de place pour s'aimer elle-même, faute notamment d'une autonomie de la chair, et d'une pensée en continuité avec le corps féminin, une *« pensée du muqueux »* selon les termes de Luce Irigaray.

Ces obstacles ne sauraient se franchir sans que soient trouvés la juste distance, le bon intervalle entre deux êtres. Car l'amour n'est réel que s'il est fondé sur ce qu'il y a d'irréductible chez l'un et l'autre amant. L'admiration, *« cette subite surprise de l'âme »* selon Descartes, en fournit l'image, dans la mesure où l'esprit y est attiré par l'inconnu, *réjoui et mis en mouvement par son* étrangeté.

Parler n'est pas neutre

Serons-nous jamais deux si nous *n'avons pas chacun notre parole ?* Il nous reste à comprendre que le langage n'est pas universel, ni neutre. C'est ici que surgissent les plus fortes résistances (y compris celle de Freud à sa propre œuvre...). Le langage, dira-t-on, n'est-il pas indépendant du sexe de ceux qui l'emploient ? Pour Luce Irigaray au contraire, il s'agit de ne plus méconnaître les *« empreintes du corps et de sa morphologie sur les créations imaginaires et symboliques »*, et de voir que le prétendu universel est sexué. Des différences, statistiquement repérables, apparaîtraient dans la structure des phrases construites par des hommes ou par des femmes (Luce Irigaray développera dans un recueil à paraître, sous le titre *Parler n'est jamais neutre*, les résultats des travaux de linguistique qu'elle a menés depuis une quinzaine d'années au CNRS).

Pourquoi donc cette idée est-elle si difficile à accepter ? *« Tout le corps parlant du sujet,* dit Irigaray au cours d'une lecture de Merleau-Ponty, *est en quelque sorte archéologiquement structuré par un langage déjà parlé. Lui signifier que ce langage doit ou peut être modifié revient à lui demander de modifier son corps, sa chair. Ce qui ne peut se faire en un jour. Ni en un an. »*

Aussi longue qu'elle puisse être, cette mutation de la parole serait *seule capable de mettre un terme* aux *« identités schématiques et fossilisées »* des deux sexes, à la sclérose généralisée du discours, à la guerre occupant le lieu des échanges... Situation absurde qui voit les hommes aujourd'hui trop souvent stagner dans le nihilisme et la lassitude, tandis que les femmes en sont encore à chercher quel sens donner à leur voix. Sans doute perçoit-on mieux que ce livre entend travailler à l'achèvement d'une *transfiguration* concernant tout autant les hommes que les femmes...

De Platon à Lévinas, en passant par Aristote, Descartes, Spinoza et Merleau-Ponty, Luce Irigaray poursuit ce que j'appellerais une « lecture charnelle » des textes philosophiques, qui vise à replacer les questions théoriques dans leurs origines, leurs sites et leurs enjeux physiques et vitaux. Si elle étonne nécessairement, une telle lecture ne manque pas d'une cohérence propre et mérite une vive attention. D'autant que la méthode de ce travail est inédite en philosophie : Luce Irigaray n'explore aucun thème précisément délimité, mais s'attache à l'intervalle, l'intermédiaire — tout ce qui, de l'admiration à la caresse, constitue *l'entre-deux* de tous les sujets.

L'essentiel de ce livre d'appel et d'espoir, je le vois en ce passage : *« Se souvenir que nous devons rester vivants et créateurs de mondes, telle est notre tâche. Mais elle ne peut s'accomplir que dans l'œuvre de deux moitiés du monde : masculine et féminine. »*

ROGER-POL DROIT.

★ ÉTHIQUE DE LA DIFFÉRENCE SEXUELLE, de Luce Irigaray, *Editions de Minuit*, collection « Critique », 192 p., 75 F.

(1) *Speculum. De l'autre femme*, Minuit, 1974.

(2) *Ce sexe qui n'en est pas un*, Minuit, 1976.

(3) *Amante marine*, de Frédéric Nietzsche, et *l'Oubli de l'air*, Minuit, 1981 et 1983.

billet

Poissons et gentlemen

(Suite de la page 19.)

Tandis que le mâle, tout « frissonnant » encore, se pénètre de la lourde responsabilité que lui a confiée la nature, il est fréquent qu'un jeune saumon d'une dizaine de centimètres de long — un tacon — « s'élance et décharge ses deux sous de semence ». *Ainsi, il* « cocufie un saumon mâle près de deux cents fois plus gros que lui ».

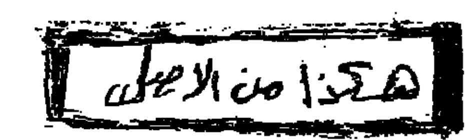
Nos gentlemen sourient chaque soir en retrouvant Holloway, penaud et bredouille dans un cercle d'épouses indulgentes : ils ignorent que le « pauvre vieux » *est un tacon...*

Voilà des récits à lire au bord de l'eau, quand le poisson se défile à cause du vent du nord.

BERNARD ALLIOT.

★ SUCRE DE PASTÈQUE et LA PÊCHE A LA TRUITE EN AMÉRIQUE, de Richard Brautigan, traduit de l'américain par Michel Doury. 10/18, 288 p., 30 F.

★ LA COURSE AMOUREUSE, de William Humphrey, traduit de l'américain par Jean Lambert. Gallimard, 270 p., 95 F.



lettres étrangères

L'Amérique en noir

● *L'incroyable absurdité de l'esclavagisme*

« *ÊTRE né noir aux Etats-Unis est un défi mortel, immédiat* », écrivait James Baldwin à la fin des années 60 dans *Chassés de la lumière* (1). Il est vrai que, à l'époque, la répression qui s'abattait sur les ghettos révoltés ou les organisations politiques n'incitait guère à la demi-mesure. De ce côté-ci de l'Atlantique, on lisait alors, outre Baldwin, Richard Wright, Malcolm X ou Le Roi Jones, les voix « autorisées » de la cause noire. Et puis, plus rien.

Les projecteurs de l'actualité s'étant déplacés vers d'autres feux, les mouvements noirs ayant eux-mêmes évolué, on pouvait avoir le sentiment qu'une certaine littérature afro-américaine était condamnée à la poussière des bibliothèques folkloriques. Erreur. De jeunes écrivains ont surgi qui reprennent le flambeau sous les vivats d'une critique locale apparemment séduite.

Ainsi, lorsque David Bradley publie, en 1981, *l'Incident*, il se voit décerner le Pen-Faulkner Award. L'an dernier, Alice Walker décroche le prix Pulitzer du roman ainsi que l'America Book Award pour *Cher Bon Dieu*. Bien qu'ils soient très différents dans leur forme, ces deux récits témoignent de la recherche d'une identité à la fois individuelle et raciale. Mais les temps ont changé. Aujourd'hui, c'est l'histoire qui se retrouve sur la sellette.

David Bradley enseigne actuellement la littérature anglaise à Philadelphie. Le personnage principal de *l'Incident* est un historien qui enquête sur la mort de son père. Meurtre ou suicide ? Toutes les pistes sont bonnes. Y compris celles qui remontent aux temps pas si lointains de l'esclavage. De fait, en reconstituant l'histoire de sa propre famille, John, le héros, est amené à reconstituer également celle du peuple noir.

Certes, constate-t-il, la situation qui a été imposée à ses ancêtres était abominable : rarement une organisation sociale aura mis un tel soin à justifier – par le biais de lois ou de jugements – une oppression. Mais l'histoire ne fonctionne pas toujours à sens unique. Des esclaves se sont révoltés, d'autres ont tenté de fuir. Ceux-là ne collent pas à l'image stéréotypée du Noir passif et résigné qui mendie sa liberté. Ceux-là se sont battus, quitte à devoir retourner contre eux-mêmes leurs armes. Et c'est précisément ce qu'ont fait les parents de John. Le suicide, unique forme de salut ?

En lisant le roman de Bradley, porté par une violence et une rage aveugles, on comprend mieux l'incroyable absurdité de l'univers esclavagiste américain. Tant de banalités ont été proférées à son encontre – toujours sur fond de manichéisme – que beaucoup pensaient sans doute l'avoir compris. Le récit de Bradley effectue bien des mises au point. Surtout, il met en évidence le problème noir dans ce qu'il a de plus insoutenable : à savoir que l'histoire ne se refait pas. Elle lègue à ses acteurs, ou plutôt à ses victimes, le joug d'un héritage dont elles ne maîtrisent pas forcément les composantes. Même dans une société libre, le fait d'être petit-fils d'esclave a encore un sens, une « valeur ». Voilà pourquoi, nous dit Bradley, la solution du problème noir n'est pas près d'être trouvée, si tant est qu'il en existe une. Un livre à ranger près du *Mandingo* de Kyle Onstott (2).

Des lettres sans espoir de réponse

Cher Bon Dieu est un roman épistolaire. On nous donne à lire les lettres de deux sœurs entre les années 10 et les années 40. Il y a d'abord les missives qu'adresse la jeune Celie au Bon Dieu. Si elle a choisi ce destinataire, c'est parce qu'elle n'a personne d'autre à qui se confier. Maladroitement, elle raconte sa vie de tous les jours : un véritable enfer ! Elle ne connaît que la misère, la violence et la haine. Son père l'a violée, son mari la bat et on ne lui laisse même pas élever ses propres enfants.

Impossible de ne pas songer ici au Caldwell le plus sombre. Pourtant, Alice Walker ne verse pas dans le mélo systématique. La correspondance prendra un autre tour lorsque Celie aura connaissance des lettres que lui a écrites sa sœur Nellie. Le jeu s'est compliqué, d'autant que le mari de Celie détournait ces missives ; son épouse ne pourra les lire que bien des années après. En somme, c'est une correspondance sans espoir de réponse d'un côté comme de l'autre.

Pour échapper à l'emprise destructrice de son père, Nellie est partie vivre en Afrique où elle s'occupe d'une mission. L'Afrique, terre mythique du retour. Dans ses lettres, Nellie ne peut s'empêcher de laisser percer son dépit. Les Africains se méfient d'elle parce qu'elle vient d'Amérique. Quant aux Blancs, ils colonisent à tour de bras, détruisent et tuent tout ce qui s'oppose à la réalisation de leurs desseins. Alice Walker fait le portrait de deux femmes en train de s'ouvrir à la vie. Progressivement, on les voit sortir du trou noir de leur passé, ce lieu clos où elles n'étaient que des objets.

La romancière procède par petites touches, elle écrit en demi-teintes. Autant on est frappé par le misérabilisme exacerbé des premières pages, autant on est par la suite sous le charme d'une écriture débordante d'émotion et même... d'humour.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **L'INCIDENT, de David Bradley,** *traduit de l'anglais par Elisabeth Gille.* **Denoël, 516 p., 94 F.**

★ ***CHER BON DIEU*, d'Alice Walker,** *traduit de l'anglais par Mimi Perrin.* **Laffont, 246 p., 69 F.**

(1) Traduction publiée chez Stock.
(2) Laffont, 1964.

Kafka dans le labyrinthe

LA gloire posthume qui canonise certains hommes demeurés inconnus de leur vivant a quelque chose d'étrange. La sienne aurait véritablement stupéfié Franz Kafka, devenu « classique » et symbole de son siècle, alors même qu'il avait demandé que tout ce qu'il laisserait « *en fait de carnets, de manuscrits, de lettres personnelles ou non, etc.* (soit) *brûlé sans restriction et sans être lu* »... A-t-on jamais pensé au remords terrible qui aurait accablé Max Brod, l'exécuteur testamentaire, s'il n'avait pas trahi la confiance de son ami, s'il n'avait pris sur lui d'aller contre l'instinct d'autodestruction de Kafka ? Il est des trahisons qui sont des actes méritoires et qu'on voudrait avoir commises soi-même.

L'exposition qui s'est ouverte – pour quatre mois – au Centre Pompidou va permettre à un large public de trahir, de servir, de s'approprier l'œuvre de cet homme « incontournable ». Intitulé « Le siècle de Kafka » (est-ce *le vingtième ? le vingt et unième ?*), attendu depuis un an pour le centenaire de la naissance (1), repoussé jusqu'au soixantième anniversaire de la mort, cet événement-hommage impose une image éclatée de « *l'étrange Tchèque* » et, loin de tout didactisme, contraint le visiteur à une sorte de reconstitution non directive de l'œuvre de cet homme nommé Kafka.

Un Tchèque, Yascha David, commissaire de l'exposition – en collaboration avec un psychanalyste, Félix Guattari, – a tenté de « *matérialiser* » Kafka en donnant à chacun les moyens de faire fonctionner l'œuvre, en examinant son cheminement progressif au cours de ce siècle. Un *parcours initiatique en quelque sorte*. D'abord, Yascha David a mis l'ensemble dans un lieu clos. Autour de cette fosse de Beaubourg, il a échafaudé un superbe *décor de Jan Parik, un ciel de* Prague, hérissé de tours et de clochers en grisaille, qui se répète tout autour de l'espace, obsessionnel, une Prague rêvée...

Six questions sont posées au long de ce parcours labyrinthe, en noir et blanc. Six questions auxquelles on ne doit surtout pas donner de réponse, et qui découpent *l'existence vécue et posthume* :

1883-1901 : Allemand, Tchèque ou juif ?
1902-1912 : Assureur ou écrivain ?
1912-1924 : K ?
1924-1942 : Faut-il brûler Kafka ?
1942-1962 : Les gardiens du tombeau.
1962-1984 : L'effet Kafka.

Documents, manuscrits, éditions originales apparaissent parmi des œuvres d'art choisies en fonction de leurs affinités avec l'œuvre de Kafka, dans ce voyage immobile, à l'intérieur de cette salle immense, glacée, transparente, éclairée avec des ampoules nues, ponctuée de barrières *légères et de bancs qui* parlent (sonorisés dans toutes les langues, ils répètent indéfiniment des bribes de Kafka...). On se croirait dans la salle des immigrants *d'Ellis Island où vont* comparaître devant des autorités invisibles les candidats à... l'Amérique.

A la sortie, une bonne librairie permettra de préciser, de compléter cette exposition avec un passage obligé dans l'album *Kafka* (2) où Klaus Wagenbach s'est livré à une véritable enquête de détective pour retrouver toutes les traces iconographiques et biographiques de l'écrivain.

« *Si le mot kafkaïen n'existait pas, par quoi le remplaceriez-vous ?* » C'était une des interrogations figurant dans un questionnaire. Existe-t-il un synonyme pour qualifier l'angoisse qui s'empare du visiteur entre la première et la dernière vitrine, entre le premier et le dernier *objet présenté : un couteau* de circoncision et une pile de livres – la bibliothèque retrouvée par miracle en 1963, qui contient des volumes en français *(la Peau de chagrin), en allemand surtout* (Verlaine, *Lettres de Van Gogh à son frère Théo, Don Quichotte*, etc.). Mais rien en tchèque.

NICOLE ZAND.

★ **LE SIECLE DE KAFKA,** **exposition, vidéo, cinéma, théâtre,** *conférences.* **Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 1er octobre.**

(1) Voir *le Monde* du 8 juillet 1983 : « Kafka ou le malentendu ».
(2) Klaus Wagenbach : *Kafka* (Belfond). Du même auteur : *Années de jeunesse (1883-1912)*, Mercure de France.

Les « Sacrifices » de V.-S. Naipaul

● *Les demi-confessions d'un écrivain partagé entre plusieurs cultures*

V.-S. NAIPAUL *n'est pas* homme à se livrer facilement. Hormis ses tonitruantes, et volontiers provocantes, déclarations sur le tiers-monde, le romancier *n'a jamais donné une* véritable image de lui-même et de son histoire. Certes, des romans comme *Une maison pour M. Biswas* ou *Miguel Street* (1) portent en eux des *éléments autobiographiques*. Eléments qui demeurent extérieurs à Naipaul en ce qu'ils évoquent davantage des personnages particuliers ou des décors. Son œuvre apparaît ainsi *façonnée sur le modèle d'un diptyque* : d'une part, les tableaux romanesques mettent au jour les différents milieux (sociaux ou familiaux) côtoyés par l'auteur ; d'autre part, les essais, les récits de voyages (tels ceux sur l'Inde ou le monde musulman) sont *pour lui l'occasion d'exprimer* sous un angle totalement subjectif une appréciation concernant ces mêmes milieux.

De l'Inde (la terre de ses ancêtres) à La Trinité (son île natale) en passant par l'Orient et l'Afrique, cet infatigable globe-trotter semble toujours *à la recherche d'une identité. C'est* en sondant les racines des autres cultures qu'il tente de retrouver la sienne. Ou plutôt : les siennes.

Dans *Sacrifices*, Naipaul nous apprend ainsi que ses nombreux voyages ne sont pas seulement l'occasion pour lui de voir et d'observer le monde. « *Ma curiosité*, écrit-il, *est encore en partie commandée par mes souvenirs d'enfance à La Trinité, alors une colonie. Je vais en des endroits qui, bien qu'étrangers, sont d'une certaine façon liés à ce que je connaissais déjà.* » Et Naipaul de préciser qu'il se sent moins la vocation d'un ethnologue ou d'un journaliste que d'un romancier. *C'est lui qui le* dit ! En lisant les deux textes qui composent *Sacrifices (Prologue à une autobiographie* et *les Crocodiles de Yamoussoukro)*, on a plutôt le sentiment que leur auteur porte la casquette *du reporter-écrivain. Comme* par un fait exprès, il rappelle que son père, journaliste à La Trinité, eut des velléités d'écriture romanesque. Lui-même fit ses débuts comme pigiste *au service caraïbe* de la BBC. Il en a visiblement gardé plus qu'un souvenir, comme en témoigne la façon dont il évoque ici les crocodiles de Houphouët-Boigny et le décorum ivoirien des années 70.

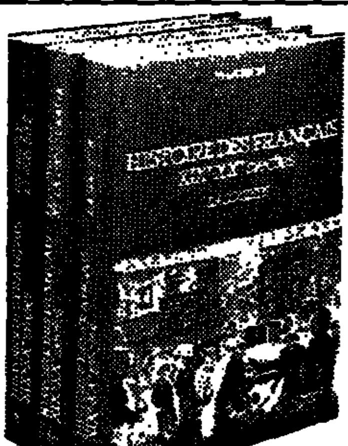
Mais, une fois de plus, il faut lire Naipaul entre les lignes. Ce n'est pas seulement son « privilège » de romancier qu'il expose (privilège dont il est fort conscient quand il affirme qu'il se devait d'émigrer en Grande-Bretagne s'il voulait publier des ouvrages de fiction pour la bonne raison qu'à La Trinité il n'aurait eu aucun public), *c'est aussi celui d'un homme* à la croisée de plusieurs cultures. De là vient sans doute son désir de faire connaître des réalités trop souvent passées à la moulinette du manichéisme. A *partir de ce moment-là*, on comprend mieux pourquoi ses impressions d'Afrique ou d'Orient peuvent déplaire aux esprits dogmatiques.

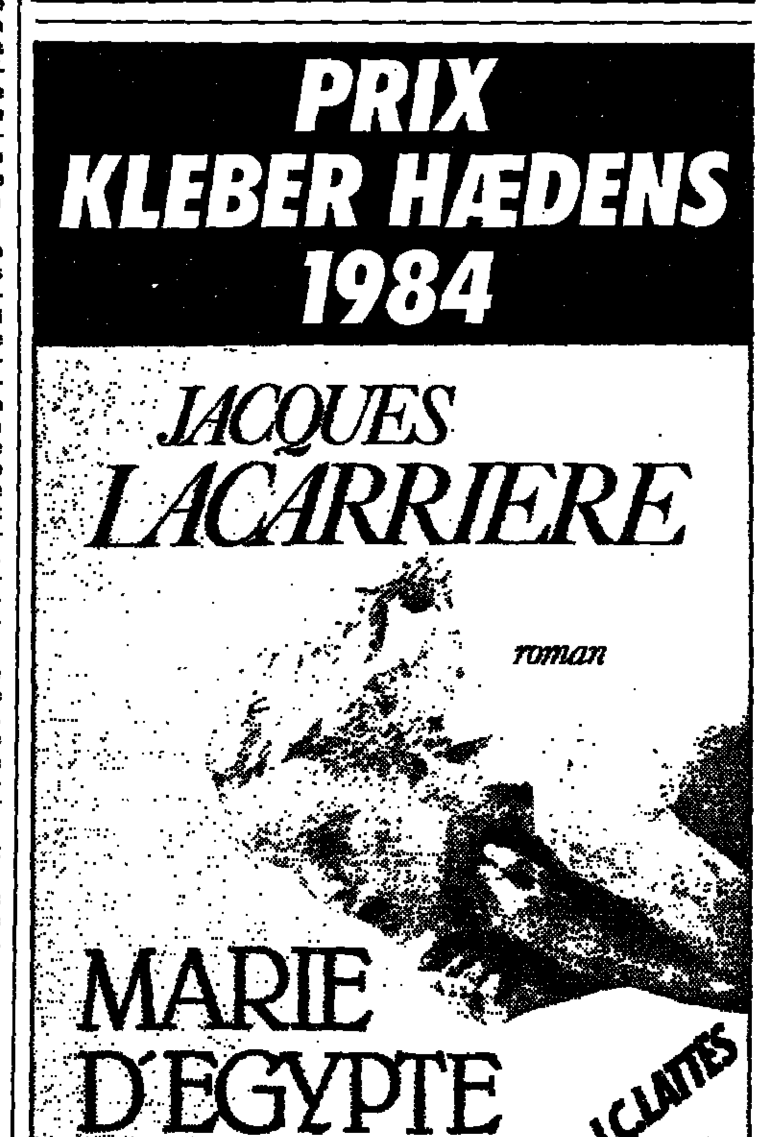
Sacrifices révèle une autre facette de l'écrivain. Si Naipaul souhaite ne pas apparaître comme journaliste, *c'est parce qu'il sait que*, en tant que romancier, il a – théoriquement – le bénéfice de l'imaginaire. Une dimension renforcée vis-à-vis du lecteur par l'exotisme de ses décors. En effet, *Naipaul laisse entendre que c'est* d'abord aux Occidentaux qu'il s'adresse. Que l'on approuve ou non *sa manière de voir, il n'en reste pas* moins un étonnant conteur d'histoires.

B. G.

★ **SACRIFICES, de V.-S. Naipaul,** *traduit de l'anglais par Annie Saumont.* **Albin Michel, 226 p., 65 F.**

(1) *Ces deux romans ont été publiés* chez Gallimard.







histoire littéraire

UNE VISITE CHEZ JULES RENARD

Cruel et tendre

JE ne me lasse jamais de lire Jules Renard.. Je peux toujours ouvrir son *Journal* à n'importe quelle page, certain d'y découvrir une perle rare, une de ces petites phrases sèches, tranchantes, éclatantes qui m'avaient échappé lors d'une lecture précédente. Cela fait déjà longtemps qu'il m'accompagne, Jules Renard, avec son pessimisme tendre, son refus des grands mots, son œil aigu, sa précision, sa cruauté d'entomologiste.

J'ai dû le rencontrer lorsque j'étais malade dans les années 50. Je découvrais tout, je dévorais livre après livre... j'avais un énorme retard à combler. Jules Renard m'a surpris d'abord avant de me séduire. Il n'utilise pas les armes habituelles des enchanteurs de plume.

Au temps où parut le *Journal*, son maître ouvrage, il y eut une sorte de conspiration du silence. Jules Renard, une bonne fois pour toutes classé comme l'auteur d'un seul livre *Poil de carotte* (mais celui-ci est un chef-d'œuvre et suffisait déjà à la gloire d'un écrivain), le *Journal* ne pouvait donc intéresser qu'un petit nombre de lettrés un peu maniaques. On reprochait à Renard de voir tout par le gros bout de la lorgnette, de ramener le monde à de minuscules histoires. Et pourtant, il avait pris la précaution d'écrire qu'il se voulait « *la résultante de son village* ».

Réussite parfaite. Jules Renard est son village partout. Jusque dans la vie parisienne, il est « *l'Œil clair,* » celui qui observe, ou plutôt qui regarde derrière ses persiennes et à qui rien n'échappe. Oh ! il ne va dire que la vérité qu'il appréhende. Du moins, il s'y efforce avec un soin d'orfèvre. Il nous rapporte les trésors de son observation avec juste ce qu'il faut d'ironie pour ne jamais tomber à plat.

Il est méfiant à l'égard des grands mots, des envolées lyriques, des métaphores approximatives. Il trouve le mot juste et alors qu'on lui a parfois reproché d'être fermé à la poésie, il parvient avec des mots simples, une grande rigueur de construction, une justesse constante d'expression, à une poésie translucide, ferme, vive. A un style inimitable.

Le *Journal*, pour toutes ces raisons, est un moment unique dans la littérature française.

Mais j'oubliais peut-être l'essentiel. De dire que Jules Renard est avant tout un humoriste. Il a écrit que l'humour est la propreté morale de l'esprit. Personne avant lui n'avait pensé à ça. Dans son cas, c'est tout à *fait éclatant. Par le biais* de l'humour, il fait passer son pessimisme, qui ne l'empêche pas d'être le maire socialiste de sa commune. Je crois surtout l'humoriste qui m'a séduit chez Jules Renard. Il est éblouissant dans *l'Ecornifleur.*

L'air de rien

Par petites touches, l'air de rien, Jules Renard nous raconte cette histoire qui pourrait être sous une autre plume d'une grande banalité. Il en est sans doute le personnage principal, ce parasite de petits bourgeois fin dix-neuvième qui prennent leurs vacances sur la côte normande. Il ne les ménage pas mais en même temps il est impitoyable pour lui-même. Rien n'est appuyé, pas un mot de trop. C'est cruel et ça reste tendre entre les lignes. Merveilleux.

Vraiment du très grand art !

La collection « 10/18 » me donne l'occasion de me replonger dans le *Journal* et comme toujours je reste le souffle coupé d'admiration lorsque je tombe sur un passage comme celui-ci, en date du 2 janvier 1899.

« *Clair de lune. L'eau devint sérieuse, pincée et serra les lèvres. Elle gela, fut nette comme un miroir. Le ruisseau voulait prendre la lune entre ses bords.*

» *Les poules d'eau criaient, cachées dans les racines, le bec prêt.*

» *Et la lune semblait y aider, et tout le froid tombait d'elle sur l'eau.*

» *On la tenait ! Les rats allaient la prendre avec leurs dents.*

» *On ne la tenait pas du tout. Elle s'échappe, comme toujours, sans effort, et laisse l'eau toute morne.* »

Croquis pris au hasard. A toutes les pages, on rencontre des morceaux de cette qualité.

Et je m'aperçois qu'il me faudrait aussi parler de l'animalier, de l'auteur dramatique et de *Poil de carotte...*

ALPHONSE BOUDARD.

Les parapluies de Caillebotte



UN couple marche sous un parapluie. Des passants s'abritent de l'averse. En couverture des deux tomes du *Journal*, Christian Bourgois a mis deux détails du tableau de Gustave Caillebotte (1848-1894) : *Rue de Paris, temps de pluie.* Cette toile, acquise en 1964 par l'Art Institute de Chicago, fut comparée à *la Grande Jatte,* de Seurat.

Choisi pour illustrer *l'Ecornifleur, l'Homme au balcon, boulevard Haussmann,* nous donne aussi l'occasion d'évoquer un grand peintre, encore méconnu en France (1).

Bien qu'admiré par Zola et Huysmans, Caillebotte fut longtemps considéré comme un amateur fortuné, préférant le jardinage et le canotage sur la Seine à la peinture.

Renard eut pour illustrateurs Toulouse-Lautrec, Bonnard et Vallotton. En retenant plutôt Caillebotte, le responsable de 10/18 a réuni deux artistes d'une extrême minutie. – R. S.

(1) Voir la monographie de Marie Berhant sur Caillebotte. La Bibliothèque des Arts, 1978.

Un humour zen

EN 1945, dans *les Temps modernes,* Sartre a publié *l'Homme ligoté - Notes sur le Journal de Jules Renard* (1). Cette étude, même si *Gilbert Sigaux en a signalé « l'aveugle allégresse »* (2), est un bel hommage rendu à Renard. Avec son « *réalisme du silence* » et sa quête d'une « *concision absolue* », il serait l'ancêtre des *écrivains hantés par le vide,* Blanchot en tête.

Le *Journal* fourmille de remarques qui ont l'air d'annoncer « *l'ère du soupçon* » : « *La nouvelle formule du roman, c'est de ne pas faire de roman.* » On a comparé, bien sûr, *l'Ecornifleur* à *Paludes* de Gide et au *Bavard* de des Forêts, deux livres sur un livre en train de se défaire, en se faisant.

Renard est sans doute un héritier de Flaubert, le vrai initiateur de la « *crise* », avec Mallarmé. Jean-Michel Gardair, dans une brillante préface à *l'Ecornifleur* (3), s'est amusé à indiquer *comment, pour des scènes de ce* roman, Renard emprunta plusieurs poncifs au *Dictionnaire des idées reçues.* Gardair, qui cite une formule laconique du *Journal* (« *Un style blanc* »), indiquait aussi avec ironie la filiation possible entre le « *degré zéro de l'écriture* » et le minimalisme de Renard, voulant écrire, et décrire, *au « niveau de la mer ».*

Revolver à silencieux, le style de Renard, si l'on compare sa férocité contenue aux inventions de Fénéon et de Duchamp, deux esprits sardoniques qui surent *faire mouche, a pourtant une* autre portée. Sartre n'a pas su voir le côté zen de son humour ni que Renard était plus proche de Lichtenberg que de Duranty. « Poésie : *beau titre pour un livre de prose* » ; « *Il me semble que, bien lancé, j'écrirais la psychologie d'un chien, celle d'un pied de chaise.* » ; « *J'ai évité l'ennui* ». Avec de tels traits, Renard s'est libéré de ses liens. Il nous fait rire encore, comme personne, douloureusement.

RAPHAËL SORIN.

(1) Repris dans *Situations, I,* Gallimard.

(2) Dans sa préface au *Journal,* « Pléiade ».

(3) « Folio », Gallimard, nº 1167.

Cet homme qui avait de si méchants regards...

(*Suite de la page 19.*)

En 1897, François Renard se suicide. « *Mon père et moi nous ne nous aimions point par le dehors, nous ne tenions pas l'un à l'autre par nos branches : nous nous aimions par nos racines souterraines.* »

L'année d'après, Jules Renard écrit : « *Oh, oh, je suis déjà presque aussi vieux que mon père qui est mort.* » Il n'a que trente-quatre ans. Il en vivra douze de plus. Il pense à la mort tout le temps, comme on torture une mèche de cheveux, en n'y pensant pas vraiment. Autrefois, il notait : « *Que de gens ont voulu se suicider et se sont contentés de déchirer leur photographie.* »

Il se disait : « *Tu passeras ta vie à crever ta coquille.* ». En 1898, il la crève un peu plus, en s'enrageant, dreyfusard convaincu, pour Zola, que l'on condamne : « *Je déclare que je n'ai pas de respect pour nos chefs d'armée qu'une longue paix a rendus fiers d'être soldats ; que j'ai assisté trois fois à de grandes manœuvres et que tout m'y a paru désordre, puffisme, inintelligence et enfantillage. Des trois officiers qui ont fait de moi un caporal ahuri, le capitaine était un médiocre ambitieux, le lieutenant un petit bout d'homme à femmes, le sous-lieutenant un jeune homme convenable qui a dû démissionner* (...). *Je déclare que le mot justice est le plus beau de la langue des hommes, et qu'il faut pleurer si les hommes ne le comprennent plus.* »

Quand il mourut en 1910, Renard avait échoué dans toutes ses tentatives pour se sécher le cœur et l'âme, pour se faire une armure de mots en lame de couteau. Le *Journal*, un des plus beaux livres pour dire l'humain trop humain, témoigne de cet échec, de cette réussite.

GENEVIÈVE BRISAC.

le feuilleton

La phrase, cette arme à feu

(*Suite de la page 19.*)

Côté vie extérieure, c'est d'abord la campagne qui domine, l'intrigue rurale. Le Paris qui vient ensuite est regardé du même œil. L'homme politique qui grimpe renvoie à l'écureuil, moins l'adorable rousseur. Relues aujourd'hui, les pages de ce bourgeois de gauche sur Barrès, Blum et Jaurès gagnent en piquant.

Les mots d'auteur qui fusent, il faut savoir qu'ils sont d'une époque et d'un milieu. Quiconque fait jouer des pièces de théâtre à la Belle Epoque se doit de boulevarder à jet continu. Les traits de Renard vont plus loin que ceux de ses contemporains ou amis, Rostand, Capus, Tristan Bernard, Allais, de Flers.

Pas tous. Il y a les mots triviaux : la femme qui dit à un amant de petite taille : « *Dépêche-toi de finir et tu monteras m'embrasser.* » Il y a les faciles : « *La vieillesse, c'est quand on commence à dire qu'on ne s'est jamais senti si jeune.* » Mais la plupart des notations dépassent l'effet de conversation et traduisent d'un coup l'expérience de toute une vie : « *Cette espèce de joie au champagne que donne le « ça va mieux » du moribond* » ; « *On ne peut pas pleurer et penser, car chaque pensée absorbe une larme* » ; « *La honte de pleurer qui donne l'effronterie de rire* ».

CES citations risquent de donner raison à ceux pour qui la pénétration de Renard naît de la peine, est gagée par elle. C'est vrai, Poil de Carotte tremble devant toute chose, parce qu'il a tremblé de la pire des peurs, celle de n'être pas aimé. Mais il se définit aussi par l'impossibilité d'en tenir rigueur. Renard ou la rancune impossible. Les brèves notes sur le suicide de son père bouleversent plus que tous les lamentos de fils modèles. La tendresse échangée entre eux ne se voyait pas. Elle passait par des racines souterraines. Du jour où Jules a aperçu, à hauteur du gilet paternel, une « *place noire, quelque chose comme un petit feu éteint* », il n'aura de cesse de rejoindre le disparu. Il n'exclut pas de faire comme lui, un jour de dépression – de « *morne incuriosité* », disait Baudelaire.

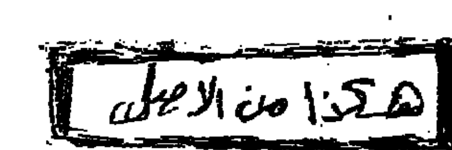
La tension de chaque phrase ressemble à celle qui unit les deux êtres. Elle ne se relâche que pour se raidir davantage. On la *surprend dans le mouvement d'autocorrection immédiate qui caractérise* les aphorismes. « *Regarder l'horizon, c'est regarder loin... mais c'est regarder quelque chose de faux.* » « *Je voudrais être un saint... moins la prière.* » A la maxime péremptoire, Renard substitue le doute généralisé, le pressentiment évasif.

JE parlais de lien secret avec le père, avec le contraire de ce qu'on affirme : ce lien se retrouve avec l'écriture même. Longtemps après que Renard l'a tracé, le mot écrit tient encore à lui « *par des tas de fils* ». De là « *l'arc tendu* » de sa phrase, comme il dit, ce travail « *en pleine pâte* », sans délayage.

Jules Renard n'a pas le culte de la facilité. « *Zut pour le charme un peu triste des choses fanées* », dit-il. Ou encore : « *En littérature, il n'y a que des bœufs* » ; « *Le talent, ce n'est pas d'écrire une page, c'est d'en écrire trois cents* ». Et cet aveu, qui éclaire le lien mystérieux entre son père et son art : « *Cette sensation poignante qui fait qu'on touche à une phrase comme à une arme à feu.* »

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ JOURNAL DE JULES RENARD, I et II. « 10-18 », 694 p.
★ L'ÉCORNIFLEUR et LES CLOPORTES. « 10-18 », 346 p.
★ HISTOIRES NATURELLES, NOS FRÈRES FAROUCHES. « Folio », 342 p.



EXPOSITION

AU GRAND PALAIS

L'histoire des chefs-d'œuvre du Nigéria

Un des plaisirs les plus pervers de la muséologie contemporaine est d'inverser les signes. Le plus précieux, le plus luxueux, le plus fastueux tableau perdra son cadre doré pour la plus sèche des baguettes cloutées et sera exposé sur un mur austère, dans une lumière crue. Au contraire l'humble objet d'artisanat populaire sera magnifié, glorifié tel un fragment de cubitus du plus vénérable des saints. Cela sert quelquefois, pour déshabituer le regard des visiteurs, ou pour donner un sens nouveau à une œuvre. Mais c'est souvent aussi un genre. Le procédé s'est vu érigé en dogme dans certains musées et s'est propagé de si belle façon qu'on se trouve tout bête et tout heureux lorsqu'une exposition retrouve une véritable adéquation entre l'objet, ou l'œuvre et sa présentation. Tel est le cas de l'exposition Trésors de l'ancien Nigéria, au Grand Palais.

L'archéologue sans doute, ni l'ethnologue *a fortiori*, ne seront satisfaits de cette première exposition « sur » le Nigéria qui n'est à vrai dire qu'une admirable collection, une mirobolante sélection d'amateur, pratiquement coupée de tout contexte *géographique, historique, social...* Pourtant les explications ne manquent pas, sobres, à la mesure de la connaissance moyenne du visiteur français.

Et puis, le but n'est pas de convaincre ce visiteur de la « créativité » de nos frères du tiers-monde. C'est de lui montrer que l'art africain n'est pas seulement fait de ces fétiches et de ces masques qui ont tourné la tête des peintres et écrivains de l'entre-deux-guerres occidental. Mais qu'il a pu, en toute indépendance, si l'on peut dire, sans contact, sans subir d'influence, produire des œuvres d'une inspiration, *d'un réalisme tout aussi achevés que* celles que l'Europe a produites. Il *s'agit en premier lieu des têtes sculptées d'Ifé, têtes en qui le « modèle »* occidental se retrouvera aisément sans pouvoir pourtant prétendre en être le modèle.

Ces œuvres sont des chefs-d'œuvre, et des chefs-d'œuvre royaux ou d'un rang social similaire. Voici un siècle, la plupart d'entre elles – la sculpture du Bénin exceptée – étaient encore enfouies, et les cultures qui les ont engendrées parfaitement inconnues. Chacune *d'entre elles est aujourd'hui isolée*, et chacune dans une assez royale vitrine. *Un éclairage savant* et chaleureux donne à l'ensemble son prix, sa magie. Si l'on ne connaît pas toujours la civilisation qui a vu naître ces œuvres, on a généralement pu les dater, les apparenter les unes aux autres, et ainsi se crée, lentement, *une histoire de l'art nigérian*, lequel se révèle somme toute aussi ancien que le nôtre.

L'action se passe donc au Nigéria, pays aujourd'hui grand comme deux fois la France et peuplé de quatre-vingts millions d'habitants, soit le pays le plus peuplé d'Afrique. Il est bordé au sud *par le golfe de Guinée*, et il est traversé, dans sa partie occidentale, par le fleuve Niger.

L'histoire commence en 1928 comme tous les romans policiers, et comme toutes les histoires d'archéologue. Ce jour-là, le colonel J. Dent Young, dont il est inutile de préciser la nationalité, copropriétaire d'une société d'exploitation de mines d'étain de la *région* de Nok, au Nigéria, alors colonie britannique, découvrit une tête en terre cuite qu'il déposa, sans davantage s'en préoccuper, au musée des mines de Jos – *musée où l'on déposait plutôt des haches taillées – où elle resta.* Elle y *resta quinze ans.*

En 1943, deuxième épisode. F. H. Townend, directeur d'une mine d'étain, toujours près du village de Nok, découvrit *dans le* champ d'ignames d'un ouvrier de la mine une tête en terre *que celui-ci avait* ramassée un an plus tôt et qui servait à compléter un épouvantail. Townend l'acheta, la détourna de sa fière fonction, l'emporta à Jos, et la montra à Bernard E. B. Fagg, administrateur civil en stage que la bénédiction divine avait bien voulu doter d'une formation d'archéologue. Fagg l'observa et découvrit aussitôt d'étranges similitudes avec la tête du coloriel Young...

Troisième épisode : 1984, le Grand Palais, à Paris. Les deux têtes en terre cuite sont devenues les deux premiers jalons de la « culture de Nok » dont une quinzaine d'éléments sont ici exposés. Parmi eux, la tête trouvée en 1943, la plus célèbre et qui porte désormais le nom de Tête de Jemaa. La thermoluminescence a *permis de la dater, entre le cinquième* siècle avant Jésus-Christ *et le* deuxième siècle après, dates qu'il faut sans doute prolonger jusqu'au cinquième siècle au moins, pour définir les limites extrêmes de la culture de Nok. Cela sans tenir compte de la lente évolution qui fut nécessaire à cet art pour arriver à pareil stade de maturation.

L'exposition abandonne Nok, et l'on se retrouve sur le site d'Igbo-Ukwu, au Nigéria oriental, qui en 1938 devait, selon un roman archéologique similaire au précédent, livrer *une seconde « culture ». Un art au* moins confirmé et complété par les *fouilles du professeur Thurstan Shaw* entre 1959 et 1964. Un art sans lien géographique avec la culture de Nok, sans lien temporel non plus puisque les dates qui lui sont assignées sont les neuvième et dixième siècles de notre ère. Et il n'est plus question de têtes de terre, d'homme ou d'animal, de fragments de statues, livrés au hasard des couches alluvionnaires, comme pour Nok, mais d'objets rituels de bronze abondamment décorés, et trouvés rassemblés dans les *tombes de personnages qui* n'étaient, de leur vivant, sans doute pas les premiers venus.

Au cœur d'une évolution

Le caractère hétérogène, sans lien manifeste avec ce qui précède et ce *qui suit*, des bronze d'Igbo-Ukwu *se* retrouve dans les œuvres de deux autres cultures, Esié et Ikom, représentées au Grand Palais de manière lapidaire, au sens propre comme au figuré. Pour les autres ensembles de l'exposition, Ifé, Owo, Bénin, le jeu des influences, la continuité géographique et temporelle s'établissent assez naturellement et certains traits permettent même d'établir la relation avec Nok, malgré un « trou » historique de quelques siècles. Ces trous seront *sans doute comblés par* de nouvelles découvertes archéologiques dans les *années à venir*. Mais, d'ores et déjà, on voit bien si on ne l'avait pas *encore* compris que les arts d'Afrique noire ne peuvent plus être pris pour des arts sans évolution, ou pour une forme d'expression au passé irrémédiablement disparu sous l'effet corrosif des touffeurs équatoriales. C'est le premier et considérable intérêt de cette exposition.

Le cœur de cette évolution, qui aboutit à l'art Yoruba actuel, ce sont les arts *d'Ifé*, d'Owo et du Bénin, et c'est bien sûr aussi le cœur et l'étonnement *du Grand Palais. Laissons ici* la sculpture du Bénin, pays le plus célèbre, et peut-être le seul célèbre, pour les Occidentaux au moins, des arts africains depuis la découverte du royaume par les Portugais au quinzième siècle et jusqu'à sa mise au pas par les Britanniques en 1897. L'art du Bénin est d'ailleurs bien représenté dans les collections françaises – le Musée de l'homme, le musée des Arts africains et océaniens, le musée Picasso... – qui ont *enrichi l'exposition d'un petit catalogue* d'une douzaine de pièces.

Laissons Owo qui participe du Bénin et d'Ifé, mais comment laisser Ifé *et l'intransigeante sérénité de ses* visages et de ses masques ? En renvoyant peut-être à l'excellent catalogue de l'exposition, établi par Eyo Ekpo, directeur de la commission nationale des musées du Nigéria, Frank Willett, directeur du Hunterian Museum de Glasgow – et l'un des meilleurs spécialistes d'Ifé, – enfin par Jean Devisse, professeur d'histoire africaine à l'université de Paris-I. Ce catalogue fait fort bien et fort savamment le point sur tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui de l'art nigérian, sans masquer quelques légers *désaccords entre les rédacteurs, et il* suit exhaustivement, par son illustration, les trésors proposés par les galeries du Grand Palais. Enfin, il a ceci de précieux qu'on y trouve non seulement les œuvres et leur histoire, mais celle aussi de leur découverte.

C'est ainsi qu'on apprend comment l'anthropologue allemand Leo Frobenius « découvrit » la première tête Ifé. Mais nous retournons là vers les histoires policières ou les romans d'archéologie qui, on le sait, commencent tous en 1910.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Grand Palais. Jusqu'au 23 juillet.

MUSIQUE

« L'ÉCHARPE ROUGE », à l'Opéra de Lyon

Un « Soulier de satin » marxiste ?

Un opéra qui dure près de cinq heures (entractes compris), une fresque qui embrasse le monde, sur le capitalisme, le communisme, les contradictions du *stalinisme*, du gauchisme, du guévarisme et de bien d'autres courants encore, ouvriers, agrariens, anarchistes, les illusions lyriques de 68 et du maoïsme, tel est l'étonnant spectacle que vient de créer l'Opéra de Lyon, en collaboration avec le Festival d'Avignon et le Théâtre national de Chaillot où il sera repris, livret d'Alain Badiou, musique de Georges Aperghis, mise en scène d'Antoine Vitez.

L'ambition était – Alain Badiou ne s'en cache pas – de refaire un *Soulier de satin* sur *« le chemin divisé, tortueux, de l'idéologie pris comme énergie »*, où le marxisme et sa crise remplaceraient le christianisme et la grâce chez Claudel, et les points de contact sont nombreux : l'amour de Rodrigue et de Prouhèze modèle celui d'un frère et d'une sœur, Simon et Claire, également séparés ; le monde en expansion de la Renaissance devient celui de la conquête marxiste avec tous ses déchirements ; le poète Alban est peut-être un petit cousin de Dona Musique ; et le couple Prouhèze-Don Camille a donné son visage à celui de Claire et Antoine, le renégat avec qui elle s'engloutira dans sa forteresse après une ultime scène avec Simon, la plus belle de l'œuvre, analogue à la dernière de la troisième journée chez Claudel. Des deux côtés, une multitude de lieux et de personnages, une langue qui allie poésie et trivialité, doctrine et épopée picaresque, bouffonnerie et drame.

Entreprise ambiguë où se mêlent espoirs et déceptions dans ce « bilan imaginaire, bribes d'histoire, sédiments de notre mémoire et de notre imaginaire ». Comme il l'écrit dans son style fort alambiqué, Alain Badiou espère *« produire un descellement de ce qu'il y avait d'universel, à l'état naissant, dans le socle reconstitué de l'amertume et du mal-dire »* laissé par *« la puissante volonté politique qui a soulevé le monde, et spécialement sa jeunesse, entre 1965 et 1975 »*.

Mais Antoine Vitez y voit plutôt, semble-t-il, une liquidation, un *« adieu aux armes »*, où *« le communisme est enfin devenu un matériau pour l'art. Le fait même de le mettre au madrigaux en est la preuve. La langue de bois continue son travail, mais déjà, comme un oiseau précurseur, Aperghis la chante »*. Et Geneviève Lièvre parle de ces *« leitmotivs s'émoussant à la pratique quotidienne des charismes et des pouvoirs, quelques archétypes anticapitalistes tels que, tristement et raisonnablement, nous les jugeons ou les rêvons – encore ? – depuis une ou deux décennies, tels que nous les aurions pu célébrer il y a une ou deux décennies »*.

Le malheur est qu'Alain Badiou n'est pas Claudel et que le style de ce disciple d'Althusser et de Lacan, malgré quelques belles images, parvient rarement à transcender cette fameuse « langue de bois », sinon dans les tableaux où il la tourne en dérision, comme l'exercice pratique de dialectique et la discussion sur la mer des Concepts entre un marxiste savant et un partisan du désir. Si les péripéties sont parfois amusantes à la manière des aventures de Tintin, les innombrables discussions idéologiques pèsent lourdement, et d'autant plus qu'on se perd au milieu de ces conflits de tendances d'un communisme pulvérisé.

Et puis, on n'arrive pas à comprendre ce que la musique vient faire ici. Le texte est tantôt parlé, ou à la limite du parlé, tantôt chanté en récitatifs et en airs qui se veulent lyriques, mais Aperghis n'a jamais trouvé des lignes vocales qui soutiennent et transfigurent les paroles par une dimension proprement musicale, se contentant d'un langage atonal, le plus souvent en dents de scie, qui accuse le côté caricatural du discours marxiste.

L'accompagnement ou le commentaire orchestral, qui se réduit à deux pianos (Jay Gottlieb et Claude Lavoix), une abondante percussion (où le trio Coquillat, Drouet, Sylvestre s'en donne à cœur joie) et quatre madrigalistes, est beaucoup plus divers et chatoyant, assez original, *bien qu'il s'en tienne le plus souvent* à des jeux de trémolos ou à des atmosphères ponctuelles, sans qu'on discerne l'amorce d'un développement réellement construit.

Antoine Vitez a remarquablement mis en scène cette succession de trente-quatre scènes rapides, en des visions schématiques, mais précises, contrastées et saisissantes comme des photographies, où chaque situation, chaque personnage sont fortement typés, dans des décors signés Yannis Kokkos. Et une excellente troupe, où l'on citera au moins Pauline Vaillancourt (Claire), Martine Viard (Rachel), Pierre Danais (Simon), Christian Jean, Alain Zaepffel et Pierre Vial, sous la direction très vigoureuse d'Annick Minck, s'est donnée avec cœur à cette aventure extravagante.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations à l'Opéra de Lyon les 15 et 17 juin ; au Festival d'Avignon du 15 au 18 juillet ; au Théâtre national de Chaillot du 18 au 26 octobre.

DANSE

AU THÉATRE DE LA VILLE

Merce Cunningham sans trêve

Au Théâtre de la Ville où il est programmé jusqu'au 17 juin, comme à la Biennale de Lyon, et où qu'il se produise en France, Merce Cunningham fait salle comble. *Mais il n'est* pas pour autant un chorégraphe installé *et de tout repos*. Un ballet comme *Coast Zone* (1983) déconcerte encore par la complexité de mouvements qui ne vont jamais là où on les attend. Jeu abstrait de lignes et de couleurs, il exploite surtout la souplesse des corps projetés en tous sens sans jamais relâcher le rythme. C'est un exercice sur une musique *subtile et variée qu'on peut redécouvrir* à chaque spectacle.

Composé sur une musique spatiale de David Behrman, *Pictures* (1984) ravit les yeux et les cœurs. Le style en est nouveau, insolite. Des éclairages crus de Mark Lancaster découpent une suite de tableaux à contre-jour où les danseurs se regroupent pour dessiner des hiéroglyphes. Approche lente, recherche d'équilibre *et d'harmonie*, sérénité, l'émotion naît de la beauté du mouvement. Merce est présent, un peu clopinant mais bien à sa place, bien décidé malgré ses rhumatismes ; vieux loup solitaire, il se découpe en ombre chinoise portant négligeamment la plus jeune de ses *danseuses*.

Avec *Channels/Inserts* (1981) qui oppose deux groupes dans des entrées en chassé-croisé, c'est la danse à cent à l'heure, les grands parcours, la virtuosité, le brio, toute la *palette de* haut de *gamme*. Les soli des garçons, les adages tendres réveilleraient dans chaque spectateur le vieux balletomane sommeillant si les « tontons flingueurs » (Tudor, Cage, Kalvé, Mosugi) embusqués dans la fosse d'orchestre, ne laissaient partir des bruits de pétard, des rafales de mitrailleuse agressives, à la limite du supportable.

Refus de la facilité, de l'emphase, de l'habitude, c'est cela Cunningham : de grands envols d'oiseaux ivres, cassés *net par un petit tassement* du dos, des déploiements d'arabesques qui s'achèvent sur un salut désinvolte, toute une gestuelle en *demi-teinte* qui a fait école chez nous.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 30.



La grève du 13 juin a été largement suivie dans le secteur théâtral

La plupart des théâtres parisiens – dont l'ensemble des théâtres subventionnés – sont restés fermés le mercredi soir en raison de la grève lancée par la Fédération nationale des syndicats du spectacle de l'audiovisuel et de l'action culturelle (CGT).

Un rassemblement a eu lieu entre 16 heures et 17 heures sur les marches de l'Opéra, et une délégation s'est rendue au ministère de la culture. Ce mouvement, concernant essentiellement le régime de l'indemnisation-chômage des intermittents – le même jour se réunissait la commission paritaire de l'UNEDIC – devrait se prolonger le jeudi 14 juin sur les plateaux de cinéma.

Si la CFDT semble au dernier moment avoir *marqué* ses distances par rapport à la grève, et si Force ouvrière ne s'est pas associée au mot d'ordre, tous les syndicats, y compris celui des directeurs d'entreprises de spectacles (Syndeac), sont unanimes et craignent que ne soient prises des *« décisions très graves »*. Tous rappellent que 30 000 des quelque 45 000 employés du spectacle ne travaillent qu'au coup par coup. Dans un document détaillé, le SFA (Syndicat français des artistes interprètes CGT) *souligne, de surcroît*, l'aggravation du taux de chômage de cette catégorie professionnelle, s'inquiète des droits de l'artiste-interprète sur les utilisations des travaux enregistrés, et signale qu'il y avait en France 60 000 artistes du spectacle en 1936 et qu'ils ne sont plus que 15 000 aujourd'hui, soit 1 pour 7 000 habitants contre 1 pour 5 500 en Grande-Bretagne et 1 pour 4 000 aux Etats-Unis.

L'INDEMNISATION DU CHOMAGE DES « INTERMITTENTS »

Un accord pourrait intervenir

Un accord pourrait intervenir au sein de la commission paritaire de l'UNEDIC qui s'était réunie, le 13 juin, pour examiner le problème de l'indemnisation chômage des artistes et techniciens intermittents du spectacle, pénalisés par le nouveau régime d'assurance en vigueur depuis le 1er avril.

Une proposition de Force ouvrière, sur laquelle les autres *fédérations syndicales* doivent se prononcer avant le 20 juin, permettrait d'indemniser pendant douze mois les gens du spectacle qui ont travaillé pendant un an au cours des trois dernières années, pendant neuf mois pour six mois de travail dans les deux dernières années et pendant six mois pour trois mois de travail dans la dernière année. Cette solution qui a obtenu un *« préjugé favorable »* de la commission *paritaire*, *mettrait fin à un différend* qui se prolongeait depuis le 19 mars. Par deux fois déjà, l'UNEDIC avait prorogé les anciennes dispositions, jusqu'au 31 mai puis au 30 juin, en l'attente d'un accord qui paraît maintenant possible.

La CGT dénonce le comportement de certaines municipalités d'opposition

« Nous sommes victimes d'une chasse aux sorcières. » Trois fédérations nationales de la CGT (spectacle, éducation et culture, service public) ont dénoncé au cours d'une conférence de presse, le jour de la grève dans le spectacle, la reprise en main par l'opposition des maisons de la culture et des activités de loisirs dans les municipalités où elle a reconquis le pouvoir en mars 1983.

Depuis les élections municipales de l'année dernière l'opposition mène une *« politique délibérée et concertée »* contre le personnel permanent des associations éducatives, culturelles et de loisirs, ont déclaré les représentants syndicaux. Selon la CGT, cette politique aboutit à de véritables *« interdits professionnels »*. Elle se manifeste sous plusieurs formes : réduction ou suppression des subventions aux associations, dénonciation du financement de certaines créations de postes d'animateurs ou de personnels administratifs, retrait de personnels municipaux mis à disposition, interdiction d'utiliser des locaux de la *ville et surtout dénonciation de* conventions.

La CGT avait rassemblé de nombreux adhérents, venus de la France entière, qui ont expliqué les *« manœuvres d'intimidation »* et de *« démoralisation »* dont ils sont victimes à Sète, Grenoble, Lille, Levallois, Aulnay-sous-Bois, etc. *« Pour faire respecter la liberté d'association »*, la CGT donnera dans le mois qui vient une nouvelle ampleur à ses actions.

GRÈVE DES GARDIENS DU LOUVRE

Le musée du Louvre est fermé à la suite d'une grève déclenchée mercredi 13 juin par les syndicats CGT et FO du personnel de surveillance, pour soutenir leurs revendications portant sur les primes et les conditions de travail.

Les concours du Conservatoire

HARPE. – *Premiers prix :* Sophie Martin, Véronique Chenuet, Anne-Sophie Duval, Sylvie Bouchetière, Aude Michot, Catherine Le Bris. *Deuxièmes prix :* Marie-Laurence Lebon, Florence Manceau, Elisabeth Cherquefosse, Marie-Laure Franceries.

GUITARE. – *Premiers prix :* Gil Maugars, Annedore Meng.

CLARINETTE. – *Premiers prix :* Jean-Claude Falietti, Dominique Vidal, Bruno Martinez, Richard Rimbert. *Deuxièmes prix :* Yasuaki Itakura, Pascal Montbessoux, Olivier Pénard, Didier Pernoit.

OPERETTE. – *Premiers prix :* Sophie Norton-Mas Daude, Jean-Marc Salzmann. *Deuxièmes prix :* Corinne Loie, Geneviève Gayraud.

COR. – *Premiers prix :* Jean-Michel Tavernier, Patrick Poigt, Gilles Ballestro, Eric Brisse.

PIANO (hommes). – *Premiers prix :* Rodolphe Bercet, Alain Amand, Denis Pascal, Bruno Perbost, Stéphane Petitjean, Patrick Gessi. *Deuxièmes prix :* David Garbarg, Vincent Coq, Jérôme Grajon, François Weigel, Grzegorz Jastrzebski.

PIANO (femmes). – *Premiers prix :* Isabelle Dubuis, Arielle Perrin, Laurence Contini, Mari Kodoma, Chang Chen, Sylvie Klein, Sylvie Barret, Marie-Josèphe Jude, Nada Loufti. *Deuxièmes prix :* Nadège Bielot, Fang-Yi Lee, Tomoko Tateishi, Sandrine Cash, Laurence Disse, Cosette Joubert, Mere Masuda, Carole Chicha, Sonia Lepelletier Duclary, Hélène Lucas.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AGATHA, Théâtre du Rond-Point (256-70-80), à 15 h.

LIECHI OU L'ESPRIT DES BOIS, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, *21 h 30 (887-74-31)*.

CHANCES-ÉLYSÉES, Maison du Danemark, à 19 h.

GROS RENÉ ÉCOLIER, Théâtre de l'Atelier du Luxembourg, 17 h.

JOURNAL INTIME DE SALLY MARA, Lucernaire (544-57-34), 22 h 15.

L'ENFANT DE LA HAUTE MER, 20 h 30, **LA RÉPÉTITION DANS LA FORÊT**, à 22 h, Cave de l'hôtel de Beauvais, (887-74-31).

HORS PARIS

VERSAILLES, 21e Festival (950-71-18), péristyle du Grand Trianon, 21 h 30 : le Cid ; Andromaque.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Iphigénie en Tauride.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier : 20 h 30 : Mariage.

ODEON (325-70-32), 20 h 30 : Frédéric, prince de Hombourg.

SALLE ROGER-BLIN (325-70-32), 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.

TEP (364-80-80), Autosatisfaction (spectacle dans un parking du XXe, tél. 363-72-20) ; 20 h 30 : jazz (Martial Solal, Joachim Kühn) – Hall (364-80-80), 21 h : la Boîte à frissons.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats/conférences-musée : 18 h 30 : autour des expositions temporaires ; 21 h : Littérature d'Israël aujourd'hui. – Cinéma/Vidéo : Nouveaux films Bpi, 16 h : Maso et Miso vont en bateau, de les Insoumuses ; 19 h : le Village foudroyé, de Rouch ; 15 h : Hommage à la sculpture (Picasso, Calder, Collamarini, Dubuffet) ; 18 h : Emission videography de la RTB.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Carmina Burana.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) 18 h 30 : Margaret Price ; 20 h 30 : Merce Cunningham.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les ballets Bougarabou (chants, danses du Sénégal).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Naïves Hirondelles.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARC, grand auditorium (775-91-64), 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.

ARCANE (272-81-00), 20 h 30 h : Sade-Français, encore un effort.

ATELIER (606-49-24) 21 h, le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BASTILLE (357-42-14), 21 h, Démons.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.

CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : la Mort douce ; 22 h : Une araignée au plafond.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 21 h : Monet ou la *Passion* de la réalité.

CC DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), 20 h 45 : Hymnes à la nuit, de Novalis.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 30 : Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Artemisia Absinthium ; Galerie 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre 20 h 30 : l'Ecole des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Mangeront-ils ?

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

CONFLUENCES (555-10-04), 21 h 15 : le Banc.

DAUNOU (261-69-14) 21 h : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h : Ph. Genty ; 22 h : le Prince.

18 THÉATRE (226-47-47) 20 h 30 : les Sincères - le Legs.

ÉDOUARD VII (742-57-49) 20 h : Treize à table.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Momus dans abyme.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 15 : l'Autre Dom Juan ; 22 h 30 : l'Empreinte.

ESSAION (278-46-42), I, 12 h 30 : Tranche de conte ; 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h : Rimbophélie.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : *Who's afraid of Virginia Woolf ?*

HOTEL DES MONNAIES, 21 h 15 : Antigone.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

INTERCLUB 17 20 h 30 : Oxtiern.

JARDIN SHAKESPEARE (264-91-49), 20 h 30 : Twelfth night.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 21 h : Nina, c'est autre chose.

LOUIS-LE-GRAND (331-90-15), 20 h : Jeux de massacre.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : Quatuor.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) 21 h : Perdre.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-65), 20 h 45 : Un homme véritablement sans qualité.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoît ; 22 h : La reine est morte.

MARIGNY, grande salle (256-04-41) 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74) 21 h : le Don d'Adèle.

MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for love.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style – Petite salle 21 h : la Salle à manger.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PÉNICHE (245-18-20), 21 h : Travaux d'ornithologie.

PLACE SAINT-SULPICE (329-12-78), 17 h : Gros René écolier ; 18 h : Coct'Œdiporphée.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Polka du spleen.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. 21 h : le Plaisir de l'amour.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) 20 h 45 : le Pain dur.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 21 h : le Bouc.

RENAISSANCE (208-18-50) 20 h 45 : le Vison voyageur.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse (sauf le 13).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : l'Homme cassé.

TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73) 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.

TEMPLIERS (303-76-49) 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), I. *20 h 30 : les Enfants de Zombi. – II.* 20 h 30 : Concerto en ré majeur pour une reine.

THÉATRE DE PARIS, petite salle 20 h 30 : Drôle de programme.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : Fando et lis.

TOURTOUR (887-82-48) 22 h : Arlequin poli par l'amour.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Pas cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. *20 h 15 : Areuh=MC2 : 21 h 30 : les Démones Loulou* ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Mains basses sur la ville ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : *Orties de secours* ; *II. 20 h 15 : Ils avaient les foies* dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Vie du gars qui naît ; 21 h 30 : la Gauchère contrariée ; 22 h 30 : Théâtre de poche.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : L Maltesse.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! *belles-mères méchantes*.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 45 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 21 h 30 : le Céleri jaune ; 22 h 30 : Phèdre.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Petitelle.

Jeudi 14 juin

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

Le music-hall

AMANDIERS (366-42-17), à 20 h 45 : Speedy Banana.

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, la rage de vivre.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Quilapayun.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : L. Beausonge.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), 20 h 45 : C. Vaucaire, J. Douai.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : La Villette en chansons.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Los Indianos, Gotan ; 24 h : G. Rabol.

Opérettes

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Plein feu sur Offenbach.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Mam'zelle Nitouche.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 20 h 30 : Barbe bleue.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : P.F. Vallet (Bach, Schubert, Schumann) ; 21 h : F. Phan-Thanh, F. Camus (Brahms, Schumann).

Salle Pleyel, 20 h 30 : A. Brendel (Schubert).

Chapelle Haute de la Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble M. Zarev (Scarlatti, Léo, Vivaldi...).

Eglise St-Etienne-du-Mont, 21 h : Ensemble Bonn (Mozart, Vivaldi, Bach).

Salle Gaveau, 20 h 30 : R. Loumbrozo, A. Goldina (Corigliano, Schumann, Stravinski...).

Bibliothèque Polonaise, 20 h 30 : B. Drandarova (Frescobaldi, Scarlati, Mozart...).

Eglise St-Eustache, 20 h 30 : chœur des Petits chanteurs du Marais, dir. J.-P. Poupart, Ensemble instrumental *J.-W. Audoli (Mozart, Mendelssohn)*.

Eglise St-Gabriel, 20 h 45 : Orchestre de chambre Ad Artem, chorale rhapsode (Vivaldi, Monteverdi, Schubert).

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 20 h 45 : Ensemble vocal intermezzo (Schütz, Buxtehude, Haendel...).

Eglise St-Jean de Grenelle, 21 h : J. et E. Burgos (Frescobaldi, Walther, Le Duc...).

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31 - 274-06-10)

DANSE

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Jardins de l'Hôtel de Marle, 21 h : le Voyage de Poeyk.

Place du Marché Sainte-Catherine, II : 19 h 30 : Quoi de neuf docteur ? ; à 20 h 30 : les Ailes dans le dos.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

L'Hay-les-Roses, église, à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, dir. : J.-F. Paillard (Locatelli, Vivaldi).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : *East is east*, de H. Edward ; Cannes 84 – Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Raffl, de C. Berger ; 21 h, Atomic station, ded T. Jonsson.

BEAUBOURG (278-35-57)

Cannes 84 – Un certain regard : 15 h, le Chemin vers Bresson, de J. Rood et L. de Boer ; 17 h Le Nord, de G. Nava ; 19 h 30, Cinéma japonais : la Plaie de la balle, de S. Moritani.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz (h. sp), 2e (742-60-33) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BEAT STREET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05) ; Cité internationale (h. sp.), 14e (589-38-69).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES FILMS NOUVEAUX

BREAK STREET, film américain de Joël Silberg. V.f. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.o. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE DERNIER TESTAMENT film américain de Lynne Littman. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Lumière, 9e (246-49-07).

EN PLEIN CAUCHEMAR (*), film américain de Joseph Sargent. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

L'ETE DU BAC, film américain de George Bowers. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e, (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

RECKLESS, film américain de James Foley. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

UNDER FIRE, film américain de Roger Spottiswoode. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC Opéra*, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC Gobelins 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MAIS QUI A TUE HARRY ? (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; *Marignan*, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLE (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-66) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EMMANUELLE IV (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Petite Salle, 14e (545-35-38).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.f.), Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GABRIELA (Brésilien, v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INVASION DES PIRANHAS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-30-11).

LOOKER (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Secrétan, 19e (241-77-99).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Gaumont Convention*, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 2e (878-81-77).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WARS LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

STRYKER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-96) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, (8e) (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIDÉODROME (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

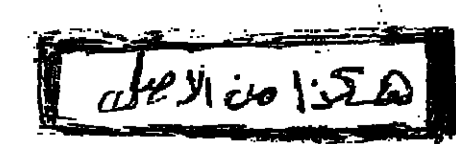
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA VOIX HUMAINE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v. f. UGC Boulevard, 9e (246-66-44).



INSTITUT

Fernand Braudel à l'Académie française

(Suite de la première page.)

Il a été aussi – en tant que directeur des *Annales*, président de la VIe section de l'Ecole pratique des hautes études, puis de la Maison des sciences de l'homme – un infatigable animateur, découvreur, qui a su donner à toute une génération d'historiens à la fois l'élan intellectuel et le soutien logistique sans lesquels il n'est pas de véritable création collective. *« Pour nous, il est un prince »*, disait de lui Georges Duby dans *le Monde* du 14 décembre 1979, faisant allusion à cette double qualité de générosité et de prestance humaines d'une part, de stimulateur d'énergie d'autre part.

L'apport principal de Fernand Braudel à la cause de sa discipline est d'avoir été un champion inlassable de l'ouverture, consacrant tous ses efforts à l'affranchir du cloisonnement et du provincialisme. Ouverture sur l'ensemble des sciences humaines : géographie, économie, démographie, sociologie, anthropologie, psychologie sociale... Ouverture aussi sur les recherches étrangères, en favorisant les échanges de chercheurs et les rencontres internationales, en incitant les historiens français à aller faire leurs classes dans les universités américaines et, du même coup, à mieux y faire connaître la recherche française. (Dans une récente interview au *Monde*, il s'indignait que le Collège de France, où il fut professeur de 1949 à 1972, n'accueille pas de professeurs étrangers.)

Né en 1902, à Lunéville, il enseigne de 1923 à 1932 en Algérie – où il découvre à la fois la Méditerranée *(« Une Méditerranée de l'autre rive, comme à l'envers... »)* et sa vocation d'historien, grâce à la rencontre de Lucien Febvre, qui devient son maître et son ami – puis à Paris et au Brésil. Prisonnier pendant la guerre au camp de Lubeck, il commence à rédiger (de mémoire, car il ne dispose pas de ses fiches) sa thèse sur *la Méditerranée à l'époque de Philippe II*.

Cet ouvrage, qui aura un très grand retentissement, est caractéristique de l'esprit de l'école des Annales : il n'est pas centré sur un homme d'Etat ou sur une période classiquement délimitée, mais sur un espace, sur une entité géographique. Fernand Braudel y développe la méthode de *« plans étagés »*, qui guidera tout son travail et qui consiste à étudier les évolutions historiques selon une triple durée : le *« temps géographique »*, qui est celui, quasiment immobile, des climats, des végétations, des grands axes de communication..., le *« temps social »*, scandé par les cycles économiques, les évolutions institutionnelles et culturelles, les civilisations..., et le *« temps individuel »*, marqué d'événements ponctuels à l'échelle d'une vie d'homme.

« L'écume » des événements

La grande révolution de l'école des Annales, sous l'inspiration de Fernand Braudel, aura été, sinon de refuser l'« histoire événementielle », comme on l'en a souvent accusé, du moins de la relativiser, de la resituer dans le contexte plus général de la longue durée, de ne pas confondre *« l'écume »* des événements avec les longues marées des évolutions en profondeur (2).

Cette distinction en trois étages, on la retrouve, organisée différemment, dans *Civilisations matérielles, Economie et Capitalisme XVe-XVIIIe siècles*, ouvrage entrepris en 1952 à la demande de Lucien Febvre et publié vingt-sept ans plus tard. Le premier volume – *les Structures du quotidien* – étudie *« la vie au ras du sol »* (la population, l'alimentation, l'habitat, les techniques...) ; le second – *les Jeux de l'échange* – les formes « transparentes » de l'économie et de la société (les marchés, les bourses, les banques, les entreprises, les hiérarchies sociales...) ; le troisième – *le Temps du monde* – les ensembles transnationaux de l'économie capitaliste : ce que Fernand Braudel appelle les *« économies-monde »*, c'est-à-dire les puissances politiques, commerciales et financières, qui, à certains moments de l'histoire, se sont partagé les grands marchés internationaux (*Venise* au quinzième siècle, Gênes et Anvers au seizième siècle, Amsterdam au dix-septième siècle, Londres au dix-huitième siècle, mais aussi la Russie, la Turquie ou la Chine...).

Cette appréhension, à la fois globale et mondialiste de l'histoire, qui met en relation les courbes de l'économie et celles de la démographie, les grandes religions et les manières de table, les façons de boire ou de mourir, le mouvement des idées et celui des techniques, le séculaire et le quotidien, la vie des paysans normands et celle des agriculteurs d'Afrique, d'Inde ou de Mongolie... ce rêve, peut-être impossible, d'une compréhension totale, encyclopédique de l'aventure humaine, Fernand Braudel, de l'avis même de ses pairs, est celui des historiens contemporains qui s'en approche de plus près.

Considéré à ses débuts comme un hérétique par les tenants de l'orthodoxie, il est maintenant reconnu comme un maître, y compris par ceux qu'irrite parfois la puissance de l'institution qu'il a contribué à mettre sur pied.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(2) Voir les articles de Fernand Braudel dans *Ecrits sur l'histoire*, Flammarion. Collection « Champs ». 1969.

A l'Académie des beaux-arts

ELECTION DE M. ARNAUD D'HAUTERIVES

L'Académie des beaux-arts a élu, mercredi, M. Arnaud d'Hauterives dans la section de peinture, en remplacement de Jean Souverbie, décédé. MM. Jacques Lagrange et Vullemot étaient également candidats.

[Né en 1933, M. Arnaud d'Hauterives a fait ses études à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, dans les ateliers de Legueult et de Goerg. En 1957, il obtient le Grand Prix de Rome de peinture. Après avoir passé quatre ans à la Villa Médicis, il est pensionnaire à la *Casa de Velasquez à Madrid. Il obtient* notamment le Prix de la critique 1965, le Grand Prix du Salon de Montrouge. M. Arnaud d'Hauterives est président de la Société des artistes français, vice-président de la Société internationale des beaux-arts, membre du Comité de la fondation Taylor.]

PRESSE

M. FRANÇOIS RENARD ÉLU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

L'assemblée générale de la société des rédacteurs, réunie le 8 juin, a donné quitus au rapport moral de son conseil d'administration, par 101 voix pour, 47 voix contre et 30 abstentions. D'autre part, il a été procédé au renouvellement de cinq membres (sur douze) du conseil d'administration. Ont été élus dans l'ordre : François Renard, Jean-Claude Pomonti, Annick Cojean, Jean-Yves Nau et Claire Tréan.

Le conseil d'administration de la société des rédacteurs, réuni le mercredi 13 juin, était appelé à élire le successeur, à la présidence, de Jean-Pierre Clerc (*président sortant dont* le mandat arrivait à expiration). A l'unanimité, moins deux abstentions, François Renard a été élu président. Il sera assisté de deux vice-présidents : *Bruno Dethomas*, premier vice-président sortant, et Annick Cojean.

[Agé de cinquante-quatre ans, François Renard, entré au *Monde* en avril 1970 est un ancien élève de l'ENA. Administrateur civil au ministère des finances en 1955, il entre ensuite au *Commissariat à la productivité* avec MM. Jacques Duhamel et Gabriel Ardant, puis à la direction des relations économiques extérieures du ministère des finances, conseiller financier au Gabon (1962-1963), puis en poste au ministère de la coopération, il devient *fondé de pouvoir à la charge d'agent de* change de MM. Nivard-Flornoy. Chef du département financier, il est spécialiste au *Monde* des changes, des marchés et des problèmes bancaires.]

GASTRONOMIE

UN DES INVENTEURS DE LA CUISINE MODERNE

Le restaurateur André Pic est mort

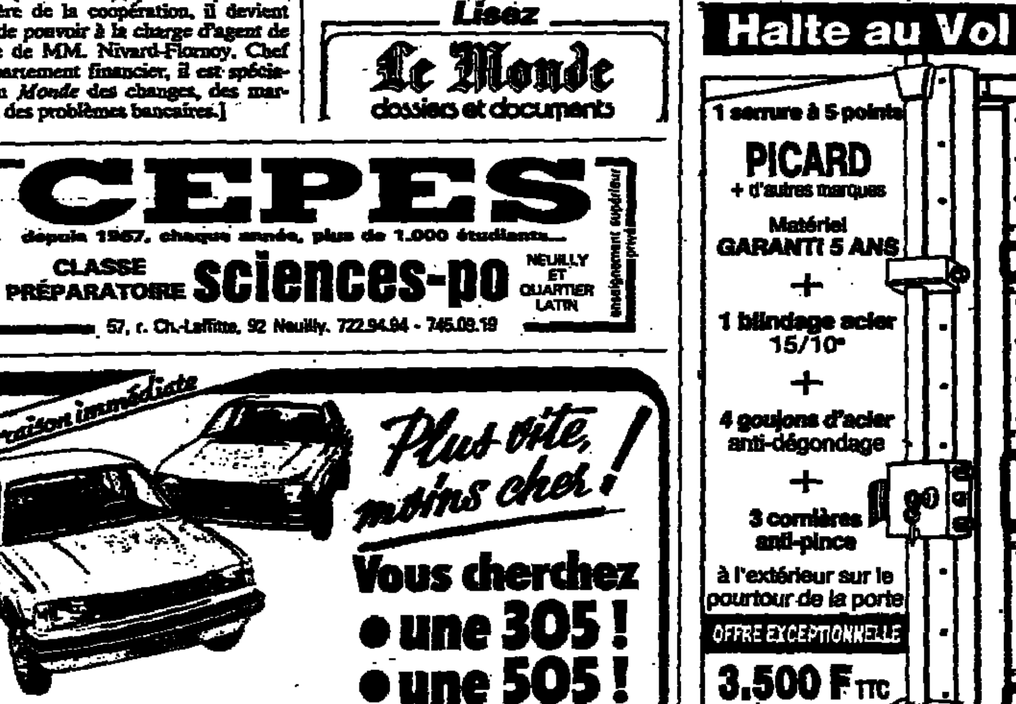
Le célèbre restaurateur André Pic, *de Valence, dans la Drôme*, est mort le 13 juin dans cette ville, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

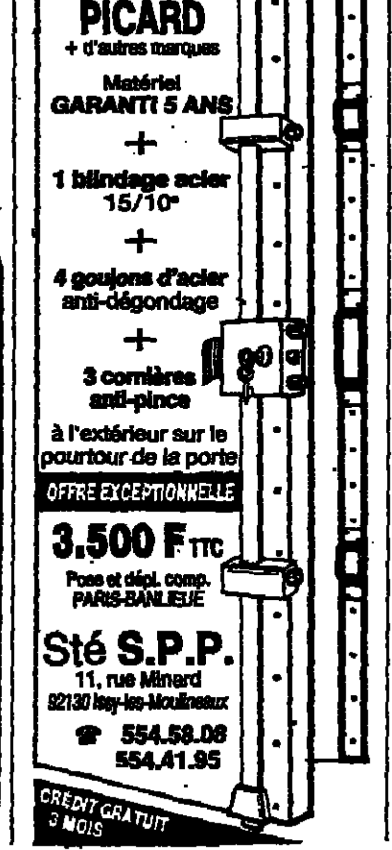
André Pic était avec Auguste Escoffier, de Villeneuve-Loubet et Fernand Point, de Vienne, l'un des trois inventeurs de la cuisine moderne.

Né à Saint-Peray, dans l'Ardèche, en 1893, André Pic fait son apprentissage successivement auprès de Mme Viossat, chez Richard, à Valence, au Terminus, à Lyon, au Palais d'Orsay, à Paris *et chez Chomet*, à Valence.

Installé tout d'abord à l'auberge familiale au-dessus de Saint-Peray, puis *en 1936*, à Valence, avenue Victor-Hugo, André Pic eut à sa table les plus fins gastronomes de son époque, Edouard Herriot par exemple ou Charlie Chaplin, l'Aga Khan, le Négus, *Léon Blum* et beaucoup d'autres.

André Pic était fils de restaurateurs ; son fils Jacques et son petit fils Alain lui ont déjà ou vont lui succéder.





RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 14 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 25 Eurovision : Football.
Championnat d'Europe des nations : Roumanie-Espagne, en direct de Saint-Etienne.

22 h 15 Bravos.
Emission sur l'actualité culturelle par J. Artur et C. Garbisu. Avec la participation de François Périer.
Carolyn Carlson danse Solo *au Théâtre de la Ville ; le problème des jeunes comédiens ; actualité théâtrale :* les Œufs de l'autruche *d'A. Roussin*, Exercices de style *de R. Queneau*, le Songe d'une nuit d'été *de Shakespeare*, le Pain dur *de P. Claudel...*

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Le fond du problème.
D'après Graham Greene, réal. M. Leto.

21 h 40 Alain Decaux : l'Histoire en question.
Le rôle essentiel des taxis de la Marne à la fin de la guerre de 14-18. Le général Gallieni contre le général Von Kluck à Compiègne : avec le dernier survivant retrouvé par Alain Decaux.

22 h 55 Histoires courtes :

23 h 20 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa : La Parentèle.
Emission de Jean Lacouture.
Film soviétique de N. Mikhalkov (1981), avec N. Mordioukova, S. Krioutchkova, A. Petrov, I. Bortnik, Y. Bogatyrev. (v.o. sous-titrée).
Une vieille paysanne, qui n'est jamais sortie de sa campagne, se rend à la ville pour mettre en ordre la vie de sa fille, séparée de son époux. Elle retrouve son ancien mari, alcoolique, et veut, également, le régenter. Cette comédie de mœurs contemporaines confronte deux générations et laisse entrevoir des influences occidentales dans le mode de vie soviétique urbain. Elle est inédite en France, mais on peut se fier au talent du réalisateur.

22 h 15 Témoignages.
Avec M. Kehayan, écrivain dissident, Michel Tatu et Nicole Zand, journalistes au Monde.

22 h 45 Campagne pour les élections européennes.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Paroles de régions.

23 h 35 Football.
Championnat d'Europe des nations (résumé).

23 h 50 Prélude à la nuit.
Et la lumière luit dans les ténèbres, *de Dominique Probst, par Marie-Reine Wallet, soprano ; Pierre Deville, flûte, Ramon de Herrera, guitare ; Laurence Cabel, harpe ; Françoise Lechevin, orgue et Claude Soen, percussions.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 A l'enseigne de la Gasconnette.
17 h 25 Contes fantastiques au pays de la Brume.
17 h 35 Escale à Paris.
18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Atout PIC : Edouard Sablier.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Une fille du Régent.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h *Les enjeux internationaux.*
20 h 30 « La jambe de bois de Richard », de B. Behan. Avec A. Bedouet, C. Naudin, B. Montini...
22 h 30 Nuits magnétiques : l'ombre du vautour.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (*donné le 8 juin 1984* au Théâtre musical de Paris) : *Ma mère l'Oye*, de Ravel, *Concerto pour piano et orchestre n° 20 en ré mineur*, de Mozart, par l'Orchestre philharmonia, dir. V. Ashkenazy. Entracte : entretiens avec V. Ashkenazy, C. Warren-Green ; *Symphonie n° 5 en mi bémol majeur*, de Sibélius.
23 h Les soirées de France-Musique : A la rencontre d'Hermann Gœtz.

Vendredi 15 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
11 h 45 Le rendez-vous d'Annik.
12 h 15 Atout cœur.
12 h 40 Télé-foot 1.
13 h Journal.
14 h Série : Los Angeles années 30.
14 h 50 Temps libres.

17 h Destination... France.
D'un département à l'autre : Val-de-Marne.

17 h 25 Le village dans les nuages.
Emission pour les enfants de Christophe Izard.

17 h 45 Série : Quand la liberté venait du ciel.
18 h 15 Presse-citron. Magazine des adolescents.
18 h 25 Micro-ludic. Emission animée par Jean-Claude Laval.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Dessin animé : Spiderman.
19 h 25 Campagne pour les élections européennes.
20 h Journal.

20 h 35 L'Ame des poètes : les amis de Georges.
Emission de J.-M. Coldefy et M. Locène. Avec Raymond Devos, Marcel Amont, Jean Bertola et Pierre Nicolas.
Hommage chaleureux à Georges Brassens.

21 h 40 Série documentaire : les Américains et nous.
De Claude Fléouter et Robert Manthoulis. L'aventure optimiste.
Après la légende, le cinéma, Claude Fléouter ausculte à coups d'interviewes juxtaposées la réalité d'une idéologie bâtie au jour le jour au nom d'un optimisme... « constitutionnel » : la mentalité américaine.

22 h 35 22 v'la le rock.
23 h 20 Journal et Cinq Jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : L'appartement.

13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Il pourrait être son fils.

14 h 55 Série : La taupe.

15 h 45 Reprise : Magazine médical.
La rééducation neurologique des handicapés (diffusé le 13 juin).

16 h 40 Itinéraires.
Emission de Sophie Richard.
La course autour du monde : une sélection des meilleurs documents de l'émission.

17 h 45 Récré A 2.
Histoires comme ça ; le petit écho de la forêt ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers.

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Le théâtre de Bouvard.
19 h 25 Campagne pour les élections européennes.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Un seul être vous manque.
De J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, D. Flamand, S. Rebbot...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Rencontres, sont invités : Hervé Bazin (Abécédaire) ; *Frédéric Prokosch* (Voix dans la nuit) ; *Daniel Rondeau* (Trans-Europ Express) ; *et Jean-François Josselin* (pour les interviews de littérature et d'art, par Jules Huret).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle italie) : Senso.
Film italien de L. Visconti (1954), avec A. Valli, F. Granger, M. Girotti, H. Moog, R. Morelli, *M. Mariani (v.o. sous-titrée).*
En 1866, une comtesse vénitienne s'éprend d'un officier autrichien, trahit pour lui tous ses devoirs et ses amis luttant pour l'indépendance italienne, et sombre dans la déchéance. Minutieuse et superbe reconstitution historique, style d'opéra pour les égarements, la fatalité d'une passion destructrice. Un chef-d'œuvre, avec Alida Valli et Farley Granger en amants maudits.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord, émission de l'INC.

20 h 35 Vendredi : A l'Est, rien de nouveau ?
Magazine d'André Campana.
Au moment où la guerre entre l'Irak et l'Iran enflamme le golfe Persique, une équipe du magazine belge « A suivre » s'est attachée à regarder au plus près l'un des belligérants, l'Irak.

21 h 30 Macadam : spécial « Shadows », Radio Flamant rose.
Emission de Pascal Danel.

22 h 30 Journal.
22 h 50 Campagne pour les élections européennes.

23 h 10 Parole de régions.
Lorraine-Champagne-Ardennes : magasin d'usines.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Sonate en si mineur BWV 1030, *de J.S. Bach interprétée par Elisabeth Chojnacka, clavecin, Pierre-Yves Artaud, flûte.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Ozone jazz, festival de Neuchatel.
17 h 20 Voiles au travail (le catamaran).
17 h 30 Thalassa, magazine de la mer.
18 h Rocking chair, magazine du rock.
18 h 30 Ecoutez votre siècle.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Une fille du Régent.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

16 h 3 Radio Canada : « Xe Biennale de la langue française », par H. Bergeron.
16 h 33 *Les rencontres de Robinson*, avec R. Brauman, président de Médecins sans frontières.
18 h 30 *Bonnes nouvelles, grands comédiens :* « L'Ange de Reims », de Christian Baroche, lu par Roger Coggio.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : le soleil, avec le professeur J.-C. Petter.
20 h Histoire-actualité : le réveil américain, avec André Kaspi.
20 h 30 La médecine traditionnelle populaire (congrès de Pesaro).
22 h 30 Nuits magnétiques : A renard, renard et demi.

FRANCE-MUSIQUE

15 h Musiciens à l'œuvre : « Claire Croiza » ; œuvres de Duparc, Fauré, Debussy, Koechlin, Milhaud, Gounod, Schubert.
18 h 5 L'imprévu.
18 h 30 Actualité lyrique.
19 h *Le temps du jazz : le clavier bien tempéré ; Intermède ;* feuilleton « Tout Duke ».
20 h Avant-concert : « les Adieux » de Beethoven par R. Serkin, piano.
20 h 20 Concert : Concerto pour quatuor à cordes et orchestre de Spohr, trois extraits de « Wozzeck » de Berg. Concerto pour quatuor à cordes et orchestre d'après le « Concerto grosso » de Haendel de Schoenberg par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kord, et les solistes du Quatuor Cherubini.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : L'opéra au concert ; œuvres de Bellini, Verdi, *Puccini*, Beethoven, Donizetti, Chopin.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 14 JUIN

– *Mme Simone Veil*, tête de liste de l'union de l'opposition, est invitée à l'émission « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à *18 h 30*.

VENDREDI 15 JUIN

– *Mme Simone Veil* est reçue au journal de 8 heures sur Europe 1.





COMMUNICATION

Reuter et les pétrodollars

L'indépendance de l'agence britannique n'est pas menacée

Londres. – On savait, dans la City, que la cotation en bourse de la très prospère agence de presse Reuter rencontrerait un franc succès. Mais à ce point, pas tout à fait : l'Émirat d'Abu-Dhabi vient d'acheter d'un seul coup, dans une opération menée discrètement par plusieurs de ses représentants sur la place de Londres, près d'un tiers des actions qui ont été mises en vente à partir du 4 juin (*le Monde* du 13 juin).

L'affaire fait grand bruit, d'autant que l'Abu Dhabi Investment Authority, l'organisme financier de l'émirat, s'était jusqu'alors fixé pour règle de ne jamais se porter acquéreur de plus de 10 % des parts d'une société. C'est la confirmation des craintes de tous ceux qui avaient protesté contre la décision prise en février par le conseil d'administration de l'agence de mettre une partie de ses actions sur le marché (*le Monde* du 1er février).

Mais le conseil fait valoir que les précautions qu'il avait prévues

De notre correspondant

continuent de s'avérer suffisantes. Abu-Dhabi ne possède maintenant que 9,5 % du total des parts de Reuter, qui reste largement contrôlée par la profession, c'est-à-dire par les propriétaires de journaux britanniques, australiens ou néo-zélandais et l'agence nationale Press Association. Reuter n'a vendu à des acheteurs étrangers à la presse que 38 % des *nouvelles actions, dites de type* « B », le reste de celles-ci restant aux mains de la profession, de même que les parts « A ». Ces dernières donnent un pouvoir de décision quatre fois plus important que celui des parts « B ».

Cette mesure a été conçue pour préserver l'indépendance de l'entreprise et la liberté de la presse. Elle est toujours très critiquée, les journalistes et l'opposition travailliste estiment qu'elle ne donne pas assez de garanties, tandis que les hommes d'affaires de la City considèrent qu'elle représente une infraction inadmissible à la loi du marché fondé sur le principe d'une part, une voix. Enfin le conseil d'administration a tenu à rappeler que l'acquisition faite par Abu- Dhabi ne constitue que 12,5 % des parts « B » et qu'une limite a été fixée de toute façon à 15 %. Il n'en demeure pas moins que l'émirat est devenu le troisième détenteur d'actions Reuter, après Press Association (10 %) et trois groupes de journaux australiens – dont un appartient à M. Rupert Murdoch, magnat de la presse internationale – qui détiennent collectivement 26 % du capital.

Le « coup de Bourse » réalisé par Abu-Dhabi aura pour effet, dit-on dans la City, de faire « grimper » les actions Reuter. Les directeurs de journaux, qui depuis longtemps comptent sur ce profit pour augmenter les bénéfices ou compenser les pertes de leurs entreprises, se frottent les mains.

FRANCIS CORNU.

L'opinion des lecteurs du « Monde » sur nos deux suppléments de fin de semaine

Plus de trente mille lecteurs du *Monde* ont répondu au questionnaire publié dans nos numéros du 24 et des 25-26 mars dernier. Ils nous ont ainsi, de façon précise et détaillée, donné leur avis sur les deux suppléments illustrés de fin de semaine, *le Monde Loisirs* et *le Monde Aujourd'hui*, que nous avions lancés deux mois plus tôt. L'institut de sondage IPSOS, auquel nous avions demandé cette enquête, vient d'analyser leurs réponses (1). Voici l'essentiel de ses conclusions.

La première porte, justement, sur le nombre de ces réponses, très élevé, tout à fait inhabituel. Que trente mille personnes aient eu à cœur de remplir un document aussi long et détaillé et, dans bien des cas, de l'accompagner d'une lettre d'explication, cela représente en soi, estiment les enquêteurs, *« un succès auquel aucun quotidien, en France, aucun journal, vraisemblablement, ne pourrait aspirer aujourd'hui »*.

Deuxième constatation : 76 % de nos lecteurs se déclarent favorables à la nouvelle présentation et au nouveau contenu que nous avons donnés à la première partie du quotidien du samedi (daté dimanche-lundi) ; ils trouvent le journal de ce dernier jour de la semaine plus attrayant, plus *« original »*.

C'est le même encouragement à l'innovation que l'on retrouve dans l'analyse des réponses aux questions portant sur les suppléments proprement dits. 59 % de ceux qui nous ont répondu estiment qu'ils représentent une *« bonne évolution »* par rapport à la formule antérieure du *Monde Dimanche*; 34 % étant d'un avis contraire.

Cela dit, nos lecteurs, ce n'est pas anormal, portent un regard différent sur chacun de ces deux supplémentaires. 66 % d'entre eux ont une *« bonne impression »*, dont 14 % une *« très bonne impression*, 31 % une *« mauvaise impression »* du *Monde Loisirs. Le Monde Aujourd'hui* est plus favorablement accueilli avec 75 % de *« bonnes impressions »*, dont 30 % de *« très bonnes impressions »*, 24 % de *mauvaises impressions »*.

Ces impressions sont motivées à la fois par le contenu et l'aspect des suppléments.

L'apparition de la photo

Dans *le Monde Loisirs*, ce sont les articles sur les voyages, les vacances, la gastronomie ou les critiques de disques qui sont le plus prisés. Les lecteurs du *Monde Aujourd'hui* paraissent, eux, plus particulièrement intéressés par la médecine, les sciences, les nouvelles technologies, mais aussi l'histoire et le cinéma. Sur la nature des sujets traités, la façon de les aborder (on souhaite des articles complets, des études de fond, des reportages, notamment à l'étranger), de larges plages d'accord se dégagent.

L'apparition de la photo dans l'un et l'autre suppléments, qu'il s'agisse de la photo de couverture ou des photos illustrant les pages intérieures, est plus discutée. Les lecteurs du *Monde* n'acceptent pas toujours cette innovation ou ne l'acceptent que s'ils ont le sentiment que l'illustration qu'on leur propose leur apporte une *« information »* supplémentaire. Réaction moyenne que ne partagent pas les plus jeunes qui, eux, sont dans leur majorité favorables à l'utilisation de l'image.

Cette remarque rejoint, pour les experts d'IPSOS, le dernier enseignement qu'ils ont tiré du dépouillement des questionnaires. Les jeunes lecteurs, constatent-ils, qui ont entre quinze et vingt-quatre ans et lisent, pour la plupart, *le Monde* depuis moins de cinq ans, sont ceux dont les réponses sont, et de loin, les plus favorables aux innovations, qu'il s'agisse du nouveau quotidien du samedi ou des nouveaux suppléments illustrés. Les femmes et les provinciaux paraissent, de même, plus portés à accepter les changements de leur quotidien que ne le sont les hommes ou les Parisiens.

Une telle enquête nous permettra de mieux connaître notre public et de répondre plus exactement à son attente. *Le Monde* a, sur plusieurs points, déjà apporté à ses numéros de fin de semaine les améliorations qu'il estimait souhaitables ou qui lui étaient proposées. Par le nombre et la qualité de leurs réponses au questionnaire d'IPSOS, ses lecteurs viennent de lui donner des indications utiles et, de toute façon, un gage certain de leur fidélité.

(1) IPSOS a sélectionné trois mille réponses par tirage aléatoire. Afin de mieux représenter les opinions de l'ensemble des lecteurs, les résultats de ce sondage ont été redressés à partir de la composition par sexe et âge des lecteurs du *Monde*, telle qu'elle résulte de l'enquête du Centre d'étude des supports de publicité (CESP).

Quelle impression vous fait « le Monde Aujourd'hui » ?

	Ensemble	– 25 ans	– 50 ans	+ 50 ans	Hommes	Femmes	Cadres supérieurs	Paris	Province
– Une très bonne impression	30 } 75	35 } 81	29 } 75	32 } 77	25 } 73	38 } 79	27 } 70	25 } 71	37 } 82
– Une assez bonne impression	45	46	46	45	48	41	43	46	45
– Une assez mauvaise impression	19 } 24	15 } 19	19 } 24	16 } 22	20 } 26	16 } 19	23 } 29	21 } 27	15 } 18
– Une très mauvaise impression	5	4	5	6	6	3	6	6	3
– Ne se prononcent pas	1	–	–	1	1	2	1	2	–

La question posée par IPSOS était exactement celle-ci : *« Quelle impression* le Monde Aujourd'hui *(supplément du samedi daté dimanche-lundi, avec les sciences, la médecine, la culture, etc.) vous a-t-il fait dans l'ensemble ? »*

Quelle impression vous fait « le Monde Loisirs » ?

	Ensemble	– 25 ans	– 50 ans	+ 50 ans	Hommes	Femmes	Cadres supérieurs	Paris	Province
– Une très bonne impression	14 } 66	14 } 69	16 } 68	13 } 65	12 } 65	17 } 67	13 } 62	13 } 62	15 } 70
– Une assez bonne impression	52	55	52	52	53	50	49	49	55
– Une assez mauvaise impression	26 } 31	25 } 28	24 } 28	26 } 32	26 } 32	26 } 30	28 } 34	29 } 35	21 } 25
– Une très mauvaise impression	5	3	4	6	6	4	6	6	4
– Ne se prononcent pas	3	3	4	3	3	3	4	3	5

La question posée par IPSOS était exactement celle-ci : *« Dans l'ensemble quelle impression* le Monde Loisirs *(supplément du vendredi daté samedi, consacré au tourisme, aux voyages, à la mode, à la gastronomie, aux jeux, aux programmes de télévision et de radio de la semaine) vous a-t-il fait ? »*

L'utilisation de la photo

	Ensemble	– 25 ans	– 50 ans	+ 50 ans	– 5 ans (1)	+ 5 ans (1)	Hommes	Femmes	Cadres supérieurs	Paris	Province
– Oui	49	60	52	39	60	45	46	53	45	46	53
– Non	40	34	38	44	31	42	43	34	43	42	36
– Ne se prononcent pas	11	6	10	17	9	13	11	13	12	12	11

La question posée par IPSOS était : *« En général, pour ce qui concerne l'utilisation de la photo dans les deux suppléments, en êtes-vous satisfait ou pas ? »*

(1) Acheteurs depuis moins ou plus de cinq ans.

• LE SOIR • LA PRESSE • Le Monde • LE DEVOIR • EL DIA • DAWN • KENYA TIMES • le soleil •



« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international *fondé sur l'équité, l'égalité* souveraine, l'interdépendance, *l'intérêt commun et la* coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

Avec la collaboration des organisations du système de l'ONU
et d'associations françaises pour le développement

N° 18

• FORUM DU DEVELOPPEMENT • ZYCIE WARSZAWY • ПОЛИТИКА • Magyar Nemzet • EL PAIS •

L'explosion démographique dans le monde

IL a fallu des millénaires pour que la population du globe atteigne, au début du dix-neuvième siècle, *1 milliard d'hommes*. Or elle vient de tripler en *moins* d'un siècle, passant de 1,5 milliard d'hommes en 1900 à *4,7 milliards en 1983. Selon les évaluations prospectives de* l'ONU, elle devrait atteindre 6 milliards en l'an 2000 (dans *seize ans) et ne se stabiliser à 12 milliards qu'à la fin du* siècle prochain, 85 % de cette population appartenant alors au tiers-monde.

Une telle explosion démographique pose des problèmes qu'il n'est plus possible d'ignorer, ne serait-ce qu'en raison des formidables ruptures d'équilibre qu'elle va entraîner dans les prochaines décennies. Déjà, sur le plan économique, la pression démographique est devenue insupportable dans la plupart des pays en développement.

Une première conférence internationale s'est réunie en 1974 à Bucarest et a mis au point un plan d'action mondial sur la population. Les pays riches ont alors préconisé pour le tiers-monde une politique néo-malthusienne de planification familiale, reposant essentiellement sur des incitations légales et des procédés techniques tels que la contraception et la stérilisation.

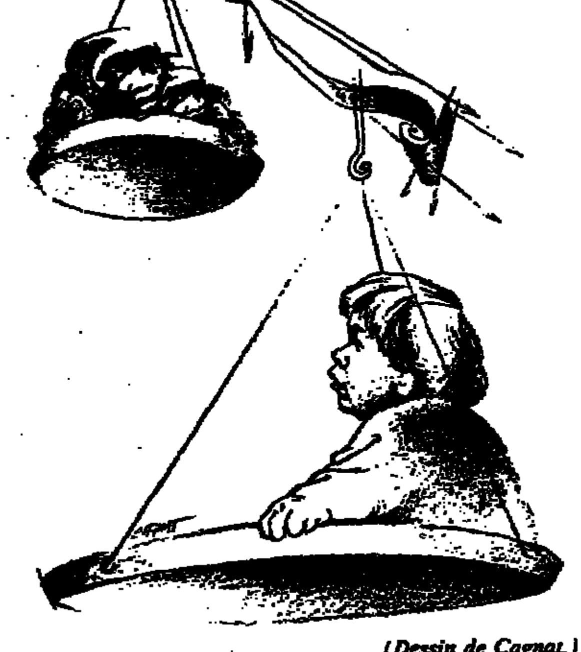
En dépit de leurs réserves à l'égard de solutions aussi simplistes pour des problèmes qui interpellent les hommes au plus profond d'eux-mêmes, les pays en développement ont dû s'y rallier. Que pouvaient-ils faire d'autre en l'absence d'un développement d'autant plus *aléatoire* que la crise mondiale s'est aggravée et que leur taux de croissance économique s'est abaissé au point qu'aujourd'hui il compense à peine leur taux de croissance démographique (1,7 %).

Sauf en Chine, où le gouvernement a fait respecter la règle d'un seul enfant par famille, les difficultés qu'ils rencontrent et les maigres résultats obtenus renforcent leur conviction que, *pour atteindre ses objectifs*, une politique de planification familiale exige le respect de la liberté des couples et de grands *moyens – qu'ils n'ont pas* – dans les domaines de l'alphabétisation, de l'information et de la *santé*.

A cet égard, les articles publiés dans ce numéro par des journalistes *du Kenya, du Pakistan, de l'Inde, du* Sénégal *et* du Mexique sont émouvants et révélateurs.

Dans les pays du Nord, *le* problème *démographique se* pose au contraire en termes de déclin. La plupart d'entre eux n'assurent déjà plus le remplacement de leurs générations, à l'Est comme à l'Ouest, au Japon et aux Etats-Unis comme en Europe. Si le nombre des berceaux dépasse encore celui des cercueils dans des pays comme la France *et l'URSS, ils le doivent largement l'un à ses immigrés,* l'autre à ses républiques musulmanes.

Obsédés par leur *double souci de maintenir leur niveau* de vie et de réduire leur chômage, ce déclin démographique ne les préoccupe guère pour *l'instant. Leurs gouvernements* s'en inquiètent pourtant. Pour des raisons non seulement économiques et sociales, mais aussi politiques en raison de la diminution certaine du poids de leurs pays dans un monde où ils ne représenteront plus guère que *15 %* de la population globale au milieu du siècle prochain, alors qu'ils en constituaient un tiers en 1900 et n'en forment plus aujourd'hui qu'un peu plus du cinquième. Cette crainte est appelée à être partagée de plus en plus par tous ceux qui sont persuadés, au Nord, que la sécurité de leur pays repose avant tout sur leur prépondérance économique et militaire.


(Dessin de Cagnat.)

Pour éviter qu'un climat *dangereux de peur et de* ressentiment ne s'instaure *définitivement entre les pays* du Nord et ceux du Sud, il est *donc grand temps que les uns* et les autres s'attellent *ensemble à l'immense tâche* d'aménager la vie de milliards *d'hommes sur une planète* rétrécie par l'érosion, la défo-*restation et la pollution. En* commençant par répondre *aux besoins de nourriture*, de santé, d'éducation et d'emploi de tous *les humains*.

N'est-ce point d'ailleurs ce que recommande le plan d'action qui doit être de nouveau discuté en août prochain à Mexico par la deuxième conférence mondiale sur la population. « *La base pour une solution efficace des problèmes de population*, affirme-t-il, *est avant tout une transformation économique et sociale... Il semble que la croissance économique soit moins importante, pour l'abaissement des taux de la fécondité et de la mortalité, que les aspects qualitatifs du développement.* » Parmi ces aspects, le plan d'action cite notamment la participation des populations au développement et « *une distribution plus équitable des revenus, de la terre, des services...* ».

Les hommes sont-ils prêts aujourd'hui à une telle redistribution ? On peut sérieusement en douter. Il faudra sans doute encore de furieuses violences, d'immenses massacres et de terribles famines pour que naisse enfin une nouvelle mentalité qui fasse prévaloir la règle de la solidarité sur la loi de la jungle.

JEAN SCHWOEBEL,
Coordonnateur.

LE SOLEIL *(Dakar)*

Maîtriser le potentiel humain

SIX MILLIONS en 1984, dix millions en l'an 2000, selon les projections démographiques les plus récentes. Un rien dans la « fourmilière africaine » avec ses cent quarante millions d'habitants. Dakar, qui pourtant déverse son trop-plein sur une banlieue tentaculaire, ne figurera pas, à la fin du siècle, sur la liste des cinquante-huit villes de plus de cinq millions d'habitants. Avec une densité moyenne de vingt-six habitants au km2, le Sénégal est encore sous-peuplé et a donc besoin de bras pour sortir de son état de sous-développement.

Cette réalité ne doit pas occulter une *autre certitude : la* pression démographique assez forte. Le taux d'accroissement *de la population est voisin de 3 %. La* taille des familles reste élevée avec une moyenne de sept enfants par femme.

A ces facteurs liés à la fécondité, s'ajoute le déséquilibre dans la répartition spatiale de la population. Le Cap-Vert, la plus petite région du pays, a une densité de deux mille habitants au km2, alors que le Sénégal oriental, dont la superficie correspond au tiers du territoire national, ne compte que six habitants au km2.

Ce tableau montre que, dans notre pays, l'heure n'est pas à l'adoption de pratiques malthusiennes, mais à une maîtrise de notre potentiel humain. Nous vivons, selon le mot de Valéry, « *l'ère du monde fini* », et 1984, année orwellienne s'il en est, sonne l'alarme contre la déshumanisation possible des sociétés modernes.

Malgré la prise de conscience, nette en 1974, à Bucarest, lors de la conférence mondiale sur la population, avec l'adoption d'un plan d'action visant la stabilisation de la population mondiale sans aliéner la liberté d'action des Etats-membres, les pays du tiers-monde ne peuvent plus attendre des programmes d'aides extérieures l'apaisement de leurs inquiétudes. Le rapport de la commission Brandt est *on ne peut plus édifiant, qui souligne que* le soutien international des politiques démographiques *faiblit précisément* au moment où, dans le tiers-monde, le contrôle des naissances est l'*objet d'une acceptation* politique et d'engagements constants.

La spécificité des problèmes démographiques sénégalais appelle des solutions hardies *allant, non dans le sens d'une réduction* de la population, mais de sa maîtrise pour faire accorder cette variable à celle du taux d'accroissement économique. *Mais*, pour urgente que soit cette mesure, elle ne doit pas conduire à négliger *la correction du déséquilibre dans* la répartition spatiale de la population.

Il s'agit donc de mettre en œuvre un programme national de planification familiale qui prenne racine dans nos réalités avec, comme objectif fondamental, l'espacement et non la limitation des naissances.

Cette option, qui vise dans le long terme à redimensionner les familles qui, *du fait de la tendance marquée pour l'ur*banisation, ne peuvent plus, sous leurs *formes actuelles, atteindre l'équilibre* socio-biologique, ne reçoit pas encore *l'adhésion de tous. Elle se heurte à des pe*santeurs socio-culturelles importantes et *surtout à l'ire de certains milieux adop*tant des comportements socio-religieux plutôt que religieux.

Les religions révélées (judaïsme, christianisme, islam) ne constituent pas des remparts contre lesquels viendrait buter toute politique de planification familiale. L'islam, pour prendre l'exemple de cette religion adoptée par plus de 90 % de la population sénégalaise, ne s'oppose pas à la planification des naissances, si celle-ci est librement décidée par le couple marié, mais à sa généralisation par la contrainte à l'ensemble de la société. De plus, si l'avortement est interdit au-delà du quatrième mois, l'usage de contraceptifs pour les femmes mariées est permis. La société traditionnelle africaine avait, de son côté, adopté des pratiques qui allaient dans le sens d'un espacement des naissances qui préservait la santé de la mère et de l'enfant.

Ainsi, pour favoriser un meilleur partage des *ressources limitées dont nous dis*posons, une information dépouillée de *toute connotation délibérément anti*nataliste, empruntant aux sociétés occi*dentales ses modes de pensée et de présen*tation, doit être fournie au public.

C'est dans cette mesure qu'on pourra vaincre les résistances vis-à-vis de la contraception. Le relèvement de l'âge du mariage, une scolarisation massive des filles, l'encouragement de l'allaitement au sein, puissant contraceptif naturel, participent également de cette politique volontariste de maîtrise de la natalité.

Le deuxième niveau d'action vise une répartition plus équilibrée de la population sur le territoire national. A ce titre, une étude doit être menée sur l'impact démographique des barrages sur le fleuve Sénégal (barrages de Diama et de Manantali).

Si, *par ailleurs, une action vigoureuse* n'est pas entreprise pour ralentir le *rythme des migrations en fixant* les candidats à l'exode rural dans leur terroir, le *déséquilibre villes-campagnes risque* de s'accentuer.

Une décentralisation des infrastructures industrielles, une « colonisation » du Sénégal oriental qui tienne compte des errements constatés avec l'expérience de la société des terres neuves pour décongestionner le bassin arachidier surexploité, bref, une *mise* en œuvre d'un plan d'aménagement du territoire permettront de corriger les *déséquilibres*. On ne tient pas assez compte du fait que toute approche des problèmes de développement doit moduler la croissance économique à celle de la population.

Notre monde est et sera de plus en plus difficile à vivre. Les égoïsmes des pays riches, l'incapacité des hommes à utiliser de façon judicieuse les progrès enregistrés dans le domaine des sciences et des techniques pour permettre à l'homme de vivre, partout plus et mieux, nous condamnent à compter d'abord sur nos propres forces.

Certes, le fardeau de notre dette extérieure, *le déséquilibre de nos balances* commerciale et de paiement, la dépendance alimentaire qui obère nos ressources limitées, constituent de sérieux handicaps mais, nous devons mener de front cette bataille pour maîtriser les grands équilibres. Nous sommes condamnés *à réussir* si nous voulons éviter de recourir, comme c'est le cas dans cer*tains pays, à des méthodes non conformes* à nos choix sociaux, culturels et religieux.

ABDOULAYE NDIAGA SYLLA

La population, la mémoire et l'avenir

Au dix-neuvième étage du bâtiment des Nations unies à New-York, un ordinateur débite page après page de papier vert et blanc couvert de chiffres. Ce sont les informations concernant cent quatre-vingt-onze pays et territoires et donnant leur nombre d'habitants, passé, présent et futur, globalement ainsi que par âge et par sexe. On y trouve aussi les taux de croissance démographique, les taux migratoires et les taux de mortalité. C'est la banque de données démographiques la plus complète de la terre entière.

C'EST ici que l'on a la vision de l'avenir. A la fin du siècle, d'après les projections des Nations unies, le total sera de 6,1 milliards d'habitants, dont les quatre cinquièmes dans les pays *en développement*. L'espérance de vie atteint en moyenne soixante-treize ans dans les pays *développés*, et cinquante-huit ans dans les pays en développement. La mortalité infantile est de 17 pour 1 000 naissances dans les pays développés. Dans les pays en développement, elle est de 83 pour 1 000.

Si l'on prend le monde en développement région par région, on voit apparaître de grandes variations. L'Asie orientale (y compris la Chine, où se trouve le cinquième de la population mondiale) a réussi, au cours des vingt dernières années, à *ramener* sa croissance démographique à un taux à peine supérieur à 1 pour 1 000, mais cela signifie encore que quatorze millions d'êtres humains continuent à venir *s'ajouter* chaque année à la population. Cependant, en Asie méridionale, la croissance *se* poursuit à un taux supérieur à 2 %, et le nombre d'habitants *supplémentaires*, qui dépasse maintenant vingt millions par an, va continuer jusqu'à la fin du siècle.

C'est en Afrique que les taux de croissance sont les plus élevés ; *ils dépassent* 3 % par an pour l'ensemble du continent, et, dans certains pays, ils atteignent même le niveau consternant de 4 %, faisant ainsi doubler la population en dix-huit ans. En même temps, la mortalité infantile reste à un niveau qui est tragique.

L'Amérique latine *offre* plusieurs scénarios différents. De façon générale, la fécondité et la mortalité *infantile déclinent*, mais, à partir de niveaux qui étaient très élevés dans de nombreux pays, et on ressent de plus en plus durement les effets de la croissance antérieure.

Le tableau de la population est donc très varié, mais les réactions qu'il provoque le sont encore davantage. Des pays de plus en plus nombreux commencent à penser que la croissance démographique accélérée freine leurs efforts de développement. D'autres, plus nombreux encore, sont mécontents de la répartition de leur population. Quelles que soient leurs opinions, tous s'accordent à vouloir faire de la population l'un des ingrédients de la planification du développement.

Chaque pays doit donc se donner un plan en matière de population. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Pour de nombreux pays, les aspects sanitaires de la planification de la famille l'emportent sur le désir de ralentir la croissance démographique. La planification de la famille permet de différer la grossesse jusqu'au moment propice, d'espacer les grossesses, voire de les empêcher. C'est pourquoi les pays qui souhaitent s'attaquer au problème de la mortalité infantile encouragent souvent la planification de la famille en même temps qu'ils prennent des mesures plus évidentes en matière, notamment, d'immunisation et de nutrition.

En réalité, les aspects démographiques et les autres aspects de la vie se mêlent au point qu'il est impossible de les isoler. Il suffit souvent que le programme de développement d'un pays ait une certaine orientation vers la population. En Indonésie, par exemple, le gouvernement vient d'établir un dispositif qui encourage les femmes à créer leur propre petit commerce, leur offrant une certaine formation, des prêts modestes et d'énergiques encouragements par l'intermédiaire d'un réseau de groupes villageois. Les membres de ce groupe se soutiennent et s'entraident, surveillent les progrès et s'assurent que les prêts sont remboursés en temps voulu. Ces groupes sont aussi très commodes pour offrir les services de planification de la famille et pour encourager les femmes à y avoir recours.

Mais le programme a aussi une dimension démographique plus fine. Les femmes qui ont *suivi* les conseils du gouvernement et qui n'ont que deux enfants ont *davantage de temps à elles* et peuvent ainsi se permettre de s'installer comme commerçantes. Leur *succès* encourage les femmes les plus jeunes, qui sont ainsi *mieux disposées à continuer à planifier* leur propre famille. Même les maris peuvent voir quel est l'avantage économique de la planification de la famille. La politique économique et la polique sociale vont ainsi dans la même direction.

TONY HEWETT
et ALEX MARSHAL,
Directeurs
des publications du FISE (UNICEF) et du FNUAP (Fonds des Nations unies pour les activités de population).

(Lire la suite page 31.)



PROBLÈMES DE POPULATION

POLITIKA *(Belgrade)*

Graves incertitudes en Yougoslavie

AU dernier recensement de 1981, la Yougoslavie comptait 22 428 000 habitants. Les peuples et les ethnies qui habitent son territoire n'ont jamais été aussi nombreux dans toute son histoire.

Malgré cela, quelques spécialistes ont constaté non sans appréhension une baisse inquiétante du taux de natalité et un déséquilibre général de la croissance démographique dans certaines régions, notamment dans la République fédérative de Croatie et la province autonome de Vojvodine. En revanche, la province autonome du Kosovo détient le record de la natalité en Europe. Quelle sera donc à l'avenir la croissance démographique de la Yougoslavie ?

Les deux dernières décennies ont été marquées par une diminution de la fécondité et de la croissance démographique. Après la seconde guerre mondiale, le taux de natalité en Yougoslavie était en moyenne d'environ 19 enfants pour 1 000 habitants. La Serbie a un taux d'accroissement constant presque optimal, égal à 1 pour 1 000 ; en d'autres termes, le remplacement des générations est pratiquement assuré.

Toutefois, la situation varie beaucoup d'une région de la Serbie à l'autre, par exemple entre la Vojvodine et le Kosovo, *qui en fait partie. En Vojvodine* (au nord du pays), le renouvellement de la population n'a jamais pu être assuré depuis plus d'un quart de siècle, alors qu'au Kosovo (au sud) la population a doublé. De fait, le Kosovo fait figure d'exception avec un taux de natalité extrêmement élevé, qui dépasse la moyenne nationale, bien qu'il accuse aujourd'hui un léger fléchissement. En 1952, le taux de natalité annuel y était de 45 enfants, en 1982, il n'était plus que de 31 enfants. Le taux d'accroissement de la population est donc tombé de 27,3 à 25,4 pour 1 000.

Comment expliquer ces inégalités dans l'accroissement de la population en Serbie, et surtout les taux élevés enregistrés au Kosovo et à Belgrade au cours des dernières décennies ? A Belgrade, la migration est un facteur essentiel de l'accroissement de la population, alors que dans la province du Kosovo, l'accroissement naturel est très important. Dans la période comprise entre 1971 et 1981, le taux d'accroissement de la population a été de 20,3 pour 1 000 à Belgrade et légèrement supérieur à 27 pour 1 000 au Kosovo. Cela signifie que Belgrade s'est enrichie de 24 600 habitants par an et la région du Kosovo de 34 100, contre 17 000 et 7 500 respectivement pour la Serbie centrale et la Vojvodine.

Si nous considérons la période qui a été marquée par un taux de natalité élevé, dite « *phase de compensation* », nous nous apercevons qu'en ce qui concerne la Serbie, elle n'a duré que fort peu de temps, ce qui s'explique par l'infécondité de nombreuses familles durant la guerre et le caractère tardif de la nuptialité. Le taux d'accroissement de la population n'est remonté qu'en 1950, pour se tasser pendant quelque temps ; puis, en 1956, le taux de natalité s'est effondré et s'est maintenu à un niveau *trop faible pour assurer normalement* le renouvellement de la population. Le même phénomène s'est produit dans la République de Croatie et, quelques années plus tard, dans la province autonome de Vojvodine. D'après Mme Tina Stojanovich, expert consultant auprès du gouvernement de la République fédérative de Serbie pour les questions démographiques, depuis quelques années plus des deux tiers des Yougoslaves ne mettent plus au monde assez d'enfants pour assurer le remplacement des générations.

Depuis plus de vingt ans, l'apport des naissances n'est pas suffisant pour assurer le renouvellement de la population en Croatie, en Serbie, en Vojvodine et même, ces dernières années, en Bosnie-Herzégovine. Quant à la Slovénie et au Monténégro, ils n'ont jamais dépassé le stade du simple remplacement des générations. En Macédoine, la situation est légèrement meilleure. On a déployé de grands efforts pour résoudre ces problèmes, par exemple en accordant un soutien financier aux régions sous-développées du pays, en dispensant aux jeunes mères et aux familles des soins médicaux et une aide sociale, et en éduquant les jeunes.

Il ne faut pas négliger, d'autre part, cet élément important que sont les fortes migrations externes et internes que connaît *la Yougoslavie. Avant le début* des années 60, déjà plus de quatre millions de personnes avaient changé de résidence, et trois millions cinq cent mille personnes se sont déplacées dans les dix années suivantes. Les populations les plus mobiles étaient les populations rurales, contraintes sous la pression des circonstances d'adapter leur mode de vie et de changer d'orientation. Plus de cinq millions de ruraux se sont installés dans les villes, les centres industriels et le long des grands axes routiers. Ce fut le plus grand exode rural d'Europe.

Tous ces événements ont exercé un effet notable sur le processus du développment, *ainsi que sur la natalité*. Le départ d'un grand nombre de Yougoslaves qui ont émigré à l'étranger comme travailleurs, a eu des répercussions sérieuses sur le taux de natalité en Yougoslavie. En quinze ans, deux millions de Yougoslaves ont émigré en Europe occidentale. Aujourd'hui, six cent mille d'entre eux vivent à l'étranger avec leur famille, ce qui porte le nombre des émigrés en Europe occidentale à plus d'un million. Ces migrations, surtout lorsqu'elles concernaient les jeunes, ont entraîné une baisse de la natalité dans les régions agricoles, y provoquant par la même occasion un très sensible vieillissement de la population. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, on ne comptait que quarante mille ménages âgés dans l'ensemble du pays, alors que leur *nombre dépasse aujourd'hui six cent* mille.

Dans de nombreuses régions du pays, la reproduction biologique en est arrivée à constituer un problème grave. Beaucoup de ménages yougoslaves qui vivent à l'étranger reculent le moment d'agrandir leur famille, surtout si les deux conjoints travaillent. Ils s'expatrient essentiellement pour gagner plus d'argent tout en ayant l'intention de revenir plus tard dans leur pays. Néanmoins, les familles yougoslaves installées à l'étran*ger ont en moyenne trois mille six cents* enfants par an. De 1972 à 1979, vingt-huit mille neuf cent vingt-quatre naissances ont été entregistrées, mais il est probable qu'une bonne partie de ces jeunes Yougoslaves nés à l'étranger, souvent d'unions mixtes, ne rentreront pas dans leur pays et ne contribueront donc pas à y redresser la natalité.

ZIVOJIN TODOROVIC.

Définitions

Taux de natalité : Nombre annuel d'enfants pour 1 000 habitants.

Taux de fécondité : Nombre d'enfants par femme dans un pays donné (il est généralement considéré que ce taux doit être de 2,1 pour assurer le remplacement de la population).

Taux d'accroissement de la population : Pourcentage annuel d'accroissement par million d'habitants (1 % représente un accroissement de 10 000 par million d'habitants).

Taux de dépendance : Pourcentage de la population qui ne travaille pas (*les moins de quatorze ans et les* plus de soixante-cinq ans).

Ce taux est de 51 % pour les pays développés et de 72 % pour les pays en voie de développement (93 % en Afrique).

EL DIA *(Mexico)*

Un syndrome démographique du sous-développement ?

DANS l'ensemble de la zone, immense, du sous-développement, la population présente des caractéristiques analogues que nous avons définies comme un syndrome pour bien marquer qu'il s'agit non pas seulement d'un taux d'accroissement, mais d'un ensemble de caractéristiques qui apparaissent simultanément au cours du processus de l'industrialisation.

Afin de mieux cerner le syndrome, et dans un souci de brièveté, je me bornerai à citer les chiffres concernant un seul pays – le Mexique – bien qu'il existe, à l'évidence, entre les nations de légères différences, de même que des personnes atteintes du même mal peuvent présenter des symptômes plus ou moins prononcés, sans que cela *infirme* la présence d'un même phénomène.

Le premier élément caractéristique de ce syndrome est un *taux élevé d'accroissement de la population* et sa tendance à l'augmentation. Ainsi, au Mexique, le taux annuel moyen d'accroissement était en 1930 de 1,10 %, en 1940 de 1,72 %, en 1950, de 2,72 %, en 1960, de 3,13 % et en 1970 de 3,43 %. Cependant, à partir de 1974, à la suite des programmes – de planification familiale notamment – mis en œuvre sur la base du plan mondial d'action approuvé à Bucarest la même année, la progression de cet accroissement a fléchi, si bien que, en 1983, le taux était retombé à 2,3 %.

La structure de la population comporte une *large base d'enfants et de jeunes.* Au Mexique, les moins de quinze ans constituaient, en 1980, 42,8 % de la population. Il importe de signaler que l'augmentation du taux de croissance démographique a été due à la baisse de la mortalité (conséquence du développement des services sociaux, *qui a coïncidé* avec le processus d'industrialisation) ; en effet, le taux de natalité, pour sa part, n'a quasiment pas varié depuis plusieurs décennies. Ce phénomène se reflète également dans l'augmentation de la proportion de la population âgée de plus de soixante-cinq ans (3 % de l'ensemble de la population en 1940, 3,7 % en 1970 et 4,3 % en 1980).

Les modalités de l'accroissement démographique et la structure de la population aboutissent, en un premier stade qui correspond à la phase d'industrialisation du pays, à une augmentation du nombre des *non-actifs par rapport* à la population en âge de travailler. Alors que, en 1940, il était de 79,1 %, ce « ratio de dépendance » est passé à 99,7 % en 1970. Toutefois, dans une deuxième phase, avec la mise en œuvre des politiques de régulation des naissances, ce ratio a baissé : il n'était plus que de 89,1 % en 1980. En d'autres termes, dans un premier temps, la proportion des non-actifs dans l'ensemble de la population s'est accrue, et, dans un deuxième temps, elle a diminué.

Chômage structurel élevé

Celle des caractéristiques du syndrome démographique du sous-développement qui est peut-être la plus importante est un *pourcentage élevé de chômage structurel*, qui fait que la population économiquement active ne représente qu'une faible *proportion de la population totale*. En outre, au Mexique, la population active tend à diminuer : elle représentait 32,4 % en 1950, 29,2 % en 1960, 26,9 % en 1970 ; en 1978, date pour laquelle les données disponibles sont plus fiables que celles du recensement de 1980, elle avait légèrement augmenté, pour passer à 27,5 %. Toutefois, ces chiffres sont loin de refléter les proportions réelles, car les critères statistiques tendent à surévaluer l'emploi.

Le problème du chômage a attiré l'attention de nombreux spécialistes, la simple observation directe de la situation des villes et des campagnes dans les pays sous-développés révélant la présence d'une énorme réserve de main-d'œuvre industrielle qui ne trouve pas de travail *rémunéré régulier. Les recherches* entreprises ont abouti à de nombreuses estimations qui coïncident presque toutes sur un point : l'existence d'un important sous-emploi, mesuré à l'aide d'indicateurs tels que la rémunération, les heures ouvrées dans la semaine, etc. Au Mexique, il atteindrait de 37 % à 45 % de la main-d'œuvre totale.

Le chômage et le sous-emploi considérables qui existent dans les pays sous-développés ont pour conséquences naturelles d'autres caractéristiques typiques de la population de ces pays – forte incidence de la malnutrition et de la pauvreté, faible taux de scolarisation, degré élevé d'analphabétisme, logements précaires, sans confort et fortement surpeuplés (au Mexique, on comptait 5,8 per*sonnes par unité d'habitation en 1970*).

Autre élément de ce syndrome, la présence de forts courants migratoires des campagnes vers les villes et l'existence de vastes bidonvilles autour des agglomérations surpeuplées. Nombreux aussi sont ceux qui émigrent à la recherche d'un emploi et d'un meilleur salaire.

L'hypothèse centrale de cette analyse est que le syndrome démographique du sous-développement constitue un phénomène qui est l'inévitable corollaire d'une industrialisation tardive et subordonnée. Autrement dit, de même que Karl Marx a défini une loi démographique du mode de production capitaliste, de même on peut postuler l'existence d'une loi démographique qui, dans les mêmes conditions fondamentales que celles décrites par *Marx*, présente des particularités découlant de la situation propre du sous-développement.

MAGDALENA GALINDO.

INDE

Convaincre les couples d'avoir moins d'enfants

A SOIXANTE-QUATRE ANS, Vithoba Gurav fait plus que son âge : toutes ses dents son cariées et des rides profondes et indélébiles creusent son front. C'est qu'il a huit bouches à nourrir sur moins d'un demi-hectare de terre. Ses fils sont partis pour Bombay, où ils sont manœuvres sur des chantiers de construction. Et, bien que ses filles et ses belles-filles gagnent quelque argent à cueillir des mangues ou à décortiquer des crevettes, à la saison, il n'y a jamais tout à fait assez à manger à la maison. La famille de Vithoba relève de ce qu'il est désormais convenu d'appeler, dans l'Inde rurale, l'économie des mandats : elle fait partie de ces familles rurales pauvres qui ne subsistent que grâce à l'argent que leur envoient les membres de la famille qui ont émigré vers les grandes villes.

Pourtant, si étrange que cela paraisse, Vithoba est opposé à tout changement de cet ordre de choses. « *Mon père a eu seize enfants ; j'en ai eu neuf.* », dit-il avec une fierté non dissimulée. « *Malheureusement, deux seulement sont des garçons. Nous aurions pu en avoir davantage si Dieu l'avait voulu* ». Il ne faut pas lui parler de planification familiale ; il s'emporte, peste contre le gouvernement, contre les équipes de planification familiale qui viennent dans son petit village de Sawantwdi, situé dans l'un des districts les plus pauvres de l'Etat du Maharashtra.

Vithoba n'est pas seul de son espèce. Les Vithoba sont plusieurs millions, répartis dans toute l'Inde. La tradition, l'ignorance, le retard sur le plan social, la pauvreté, le manque d'éducation et mille autres facteurs ont sapé l'ambitieux programme de *planification familiale* dont l'Inde s'était dotée. Le taux de natalité s'est maintenu à 36 pour mille, alors qu'on avait espéré le ramener à 25 pour mille. Depuis son accession à l'indépendance, l'Inde a vu sa population doubler ; elle *compte aujourd'hui quelque sept cent* millions d'habitants, soit 16 % de la population du monde et 30 % de celle de l'Asie.

Malgré des récoltes exceptionnelles et une augmentation spectaculaire de la production industrielle, la proportion des Indiens vivant au-dessous du seuil de pauvreté reste inexorablement fixée à 50 % de la population. Le nombre des chômeurs, estimé à 45 millions de personnes environ, est en augmentation. L'exode rural prend de l'ampleur, et avec lui les fléaux dont souffrent les villes : violence et délinquance, taudis, manque d'espace, propagation des maladies, en raison, notamment, des problèmes d'assainissement et de la pollution.

La population des villes tentaculaires de l'Inde donne une idée de l'étendue du problème : Calcutta compte aujourd'hui 9,2 millions d'habitants, et Bombay, deuxième ville du pays, 8,3 millions. En 1914, pour 90 %, la population indienne vivait dans des villages. Le chiffre correspondant n'est plus aujourd'hui que de 76 %.

Dès 1952...

Le programme de planification familiale appliqué par l'Inde paraît vieux comme le monde. Lancé en 1952, dans le cadre du premier plan quinquennal indien, il abordait la question de la limitation de la population de façon exagérémment timide, presque détachée. Les objectifs *fixés dans chacun des plans* qui ont suivi ont été toujours plus ambitieux.

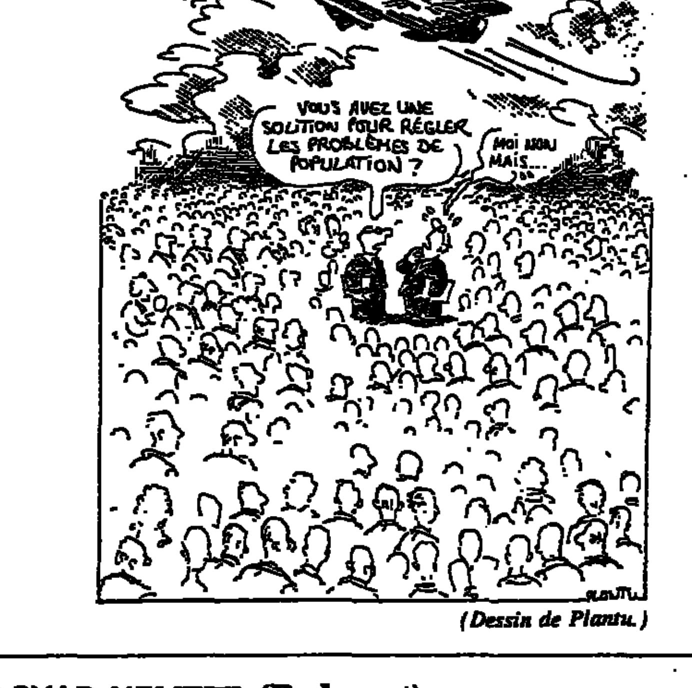
Selon les objectifs du plan en cours, le taux de natalité devrait être ramené à 21 pour mille, le taux de mortalité à 9 et le taux de mortalité infantile à 60 d'ici *l'an 2000. A l'heure actuelle*, toutefois 127 enfants sur 1000 meurent avant d'avoir atteint l'âge de deux ans. Le taux de natalité s'établit à 36 pour mille et le taux de mortalité, malgré une légère amélioration, atteint encore le niveau élevé de 13,6 pour mille.

Dans le passé, on s'est surtout attaché à la stérilisation – par résection des trompes ou par vasectomie. Le recours aux contraceptifs oraux s'est révélé catastrophique : les femmes indiennes, dans l'ensemble peu instruites, calculent mal la période des prises, ou prennent la pilule de façon irrégulière, ou encore oublient complètement de la prendre. Les dispositifs contraceptifs intra-utérins ont *été* essayés et abandonnés. En effet, ils sont mal supportés par la plupart des utilisatrices, quand ils ne provoquent pas une infection secondaire qui, à moins d'être rapidement traitée, entraîne des complications.

La campagne de stérilisation, qui a touché le chiffre record de 8,2 millions de personnes pendant *l'année 1975-1976* (première année de l'état d'urgence), a été beaucoup moins fructueuse par la suite.

Le ministre indien de la santé, B. Sankaranand, a fait savoir récemment qu'un nouveau programme, dont le coût estimatif est de 4 000 crores, soit 40 milliards de roupies (environ 4 milliards de dollars), allait être lancé. De toute évidence, les planificateurs indiens ont compris que la planification familiale devait aller de pair avec l'éducation, notamment avec l'alphabétisation des femmes. Il est évident aussi que les dirigeants politiques indiens ont changé d'attitude. Il y a, pour ainsi dire, un sentiment d'urgence dans l'air.

VAIJU MAHINDROO.



(Dessin de Plantu.)

MAGYAR NEMZET *(Budapest)*

Deux enfants et pas davantage

DANS ses grandes lignes, l'évolution démographique en Hongrie est identique ou du moins comparable à celle que l'on peut observer dans plusieurs autres pays d'Europe : l'accroissement de la population se ralentit, la population elle-même vieillit. Jusqu'aux années 70, nos démographes s'intéressaient surtout au taux de natalité, car ils escomptaient qu'en dépit d'une mortalité plus élevée liée au vieillissement de la population, l'augmentation du nombre des naissances provoquerait un léger accroissement naturel.

La décrue du nombre des naissances a commencé à partir de 1880, donc plus tard que dans les pays du nord et de l'ouest de l'Europe, mais elle a été très rapide.

La deuxième guerre mondiale n'a pas, *en Hongrie, été suivie d'une période* d'explosion démographique ; aussi est-ce par l'interdiction des avortements promulguée au début des années 50, dans le cadre de sa politique démographique, que le pays a réussi à porter le taux de natalité *à son* deuxième sommet, c'est-à-dire à assurer la naissance de plus d'enfants que les couples mariés ne le souhaitaient. Moyennant quoi, la courbe a continué sa progression en dents de scie et la population n'a pas pu se stabiliser.

Pour que le taux de natalité soit supérieur à celui des décès, il aurait fallu que la plupart des couples ayant deux enfants (la famille de quatre personnes s'étant dans l'intervalle généralisée) décident d'en avoir un troisième. Or la formule « *deux enfants et pas davantage* » était devenue une règle sociale. Cela tenait à la fois à la création de vastes entreprises agricoles, à l'urbanisation croissante, au progrès de l'enseignement secondaire et supérieur, à une grande mobilité sociale et au fait que les femmes en âge de travailler étaient, pour 90 %, entrées dans la pro*duction. Il convient de noter que la diffé*rence quant à la dimension des familles va s'amenuisant parmi les grands groupes socioprofessionnels.

La famille de deux enfants reste donc la règle en Hongrie. On peut toutefois se féliciter du fait que l'absence d'enfants, chez un couple, est presque toujours due à des causes biologiques ou à une question de santé (la stérilité, par exemple). Il faudrait donc, par une politique démographique appropriée, aider les couples mariés à atteindre les objectifs qu'eux-mêmes se sont fixés quant à la dimension de leur famille. D'après les sondages effectués, plus de 70 % des couples récemment mariés veulent deux enfants, 20 % d'entre eux seulement en veulent trois ou davantage, les autres n'ayant pas encore pris de décision à ce sujet.

Si ces objectifs sont atteints, le renouvellement des générations sera presque assuré – du moins, il le serait si l'horizon n'avait été assombri, ces dernières années, par un phénomène extrêmement préoccupant : l'augmentation du taux de mortalité, qui se traduit par une diminution – faible, il est vrai – de la population depuis 1981.

Tout au long de notre siècle, la mortalité a toujours été plus forte en Hongrie que dans les pays où l'hygiène est plus développée. Si la mortalité infantile a baissé de moitié depuis 1965 en Hongrie, le nombre des décès y est encore relativement important parmi les plus de trente ans, en particulier chez les hommes âgés de quarante à soixante ans. Pour cette tranche d'âge, le taux de mortalité est supérieur à ce qu'il est actuellement, ou même à ce qu'il était dans le passé, dans les pays industrialisés. La mortalité des personnes âgées de plus de soixante ans est restée inchangée ces dernières années. La politique démographique doit donc viser surtout à réduire le taux de mortalité chez les jeunes et chez les personnes d'âge moyen, et à prolonger la vie des personnes âgées. Y veiller relève à la fois de la médecine préventive – il s'agit de créer les conditions permettant de rester en bonne santé, grâce à des visites de dépistage et à des examens médicaux systématiques – et de la médecine curative – traitement coordonné, par des spécialistes, des tumeurs et des troubles et accidents circulatoires. Il n'incombe certes pas aux seuls services officiels de santé de mettre en œuvre cette politique. Les recherches entreprises dans les domaines de la médecine, de la biologie et de la génétique doivent être complétées par des travaux de sciences sociales, de façon que soient analysés tous les changements socio-économiques qui risquent d'avoir des effets néfastes sur le mode de vie, le comportement démographique et la santé, et que des mesures puissent être prises pour éviter ou atténuer de tels effets.

JUDIT KOVACS.

ET RÉPARTITION DES RICHESSES

LE MONDE *(Paris)*

Le dynamisme de l'Europe en question

PAS plus que celle des pays en développement, la situation démographique des pays industrialisés n'est homogène. Les statistiques publiées dernièrement, qu'il s'agisse du rapport des Nations unies sur la population, de celui de l'Institut Worldwatch ou des premiers résultats du recensement français, le montrent.

D'un côté, une hausse de la population moins rapide que par le passé, inquiétante en raison de la crise économique mais très variable selon les pays. De l'autre, un déclin démographique qui ne met pas en cause la prospérité, mais tout aussi inégal selon les pays.

A l'inverse des PVD, les pays industrialisés d'Occident risquent de manquer bientôt d'hommes. La baisse de la fécondité a continué. Le taux de fécondité est devenu dans presque tous les pays inférieur au chiffre de 2,1 nécessaire au renouvellement des générations (dans la plupart des pays d'Europe occidentale il se situe plutôt vers 1,1). La population ne s'accroît plus guère, en général, que par l'effet de la baisse de la mortalité : baisse de la mortalité infantile (passée en trente ans de 56 à 19 pour 1 000 naissances vivantes), allongement de la durée de vie, l'espérance de vie dépassant 70 ans en Europe contre 65 ans en Amérique latine et 50 ans en Afrique.

Aussi, démographes et économistes s'inquiètent-ils des effets de la dénatalité sur le dynamisme économique et sur la charge entraînée (retraites, soins médicaux) pour la population active par la présence d'un nombre important de personnes âgées : d'ici à l'an 2000, la proportion des plus de 60 ans passera de 15 % à 18 % de la population.

Les raisons de cette chute de la natalité sont diverses et connues, sans qu'on puisse toutefois attribuer une part plus importante à l'une ou à l'autre : il s'agit d'une sorte de changement culturel global où l'on trouve à la fois le désir général de confort, une aspiration des femmes à l'autonomie, le développement du travail féminin (les nouvelles techniques contraceptives n'intervenant qu'après coup) allié à une valorisation paradoxale de l'enfant et à la volonté d'assurer la promotion sociale de ses héritiers...

La France n'est pas le pays le plus touché par la baisse de la fécondité. Si son taux de fécondité est tombé en 1983 à 1,8 (contre 1,94 l'année précédente), il était déjà en 1982 de 1,77 en Grande-Bretagne, 1,62 en Suède, 1,57 en Italie et 1,40 en Allemagne fédérale. Quant au taux de natalité, il avoisine encore les 15 pour 1000 en France contre 11 à 13 dans presque tous les autres pays d'Europe occidentale, et même 10 pour 1000 en Allemagne fédérale ou au Danemark.

Conséquence : la population française va continuer à croître encore un certain nombre d'années, quoique à un rythme plus lent. En 2020, prévoit-on, elle atteindrait 57 millions d'habitants (contre 54,3 en 1982) ; elle dépassera alors celle de la Grande-Bretagne stabilisée à 56 millions d'habitants, celle de l'Italie revenue de 58 à 53 millions, et celle de l'Allemagne tombée de 61 millions à moins de 45... En RFA notamment, le nombre des décès a dépassé en 1983 celui des naissances de près de 95 000 et certains parlent déjà des Allemands comme d'une espèce en voie de disparition.

La France pour une réflexion européenne

Pourtant, c'est peut-être en France que les interrogations, les inquiétudes sont les plus vives. Le gouvernement a décidé de faire de la natalité « *la priorité autour de laquelle s'organisera l'action des pouvoirs publics en matière de politique familiale* », a déclaré en novembre dernier le ministre des affaires sociales, et le président de la République proclamait quelques jours plus tard : « *Il n'est de grand peuple que celui qui croit à la vie et se renouvelle sans faiblesse démographique.* »

Cette tradition familialiste de la France s'est traduite par l'aide importante accordée aux familles, évaluée en 1978 à 2,94 % du produit intérieur brut contre 2,17 % en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne ou au Danemark, 1,87 % en Italie. En Grande-Bretagne, le gouvernement conservateur de Mme Thatcher a encore réduit les allocations familiales ; en Suède et même en RFA les gouvernements ne parviennent pas à faire adopter de politique familiale.

Toujours est-il que la France, ayant actuellement la présidence du conseil des ministres de la Communauté économique européenne, veut convaincre ses partenaires de la nécessité d'une réflexion démographique commune.

Un autre phénomène a été mis en lumière par les résultats du dernier recensement français : le nombre des immigrés, thème politique aujourd'hui. Il y avait en 1982 moins de 3 700 000 étrangers en France, soit 6,8 % de la population totale, une proportion pratiquement comparable à celle de 1931 et à peine supérieure à celle de 1975, date du recensement précédent. Mais, au cours de ces sept années, la répartition des immigrés par pays d'origine a beaucoup changé : parmi eux, le nombre d'Européens a diminué d'un septième – il est vrai que certains ont acquis la nationalité française. Ils représentent à peine aujourd'hui la moitié des étrangers, les plus nombreux étant les Portugais (764 000), les Italiens et les Espagnols. Pendant ce temps, le nombre des Africains en France s'est accru : les Algériens (795 000) restent la première communauté, et le nombre des Marocains a augmenté de 65 %, pour atteindre 431 000, celui des Tunisiens de 36 % et celui des nationaux des pays d'Afrique noire a doublé. L'importance des immigrés asiatiques, moins nombreux (293 000 personnes), a cependant triplé. L'enjeu de l'évolution de la population, c'est donc la constitution d'une véritable communauté « *pluriculturelle* ». Une évolution qui est loin d'être acceptée, car la crise avive la concurrence pour l'emploi et les nouveaux immigrés paraissent plus éloignés des Français par leur culture.

GUY HERZLICH.

KENYA TIMES *(Nairobi)*

Méfiance à l'égard des fournisseurs étrangers

POUR certains Kényans, le problème démographique est le prétexte d'un débat aussi houleux qu'interminable, alors que pour d'autres il s'agit d'un tabou, d'un véritable drame qui touche au caractère sacré de la vie privée. Dans les capitales des pays développés, ce problème occupe une toute première priorité dans l'examen de l'aide au développement du Kenya, mais la plupart des responsables locaux chargés de le résoudre sont confrontés à une situation tellement complexe et diversifiée que la solution n'est toujours pas en vue.

Le taux d'accroissement démographique élevé du Kenya, considéré en termes sociaux et économiques comme l'un des plus préoccupants des pays du tiers monde, a subi certaines modifications qui ne sont pas seulement d'ordre quantitatif.

La population kényane est passée de 8,5 millions d'habitants au moment de l'accession à l'indépendance à 10,9 millions en 1969 et elle continue de s'accroître au rythme annuel de 3,3 %. Le recensement de 1979 évalue la population à 17 millions d'habitants et le taux de croissance annuelle à 3,9 %, mais certains spécialistes estiment que ce taux oscille entre 3,6 et 4,1 % ; de toute façon, certains démographes locaux soupçonnent leurs collègues kényans ou étrangers d'avoir tendance à gonfler ces chiffres pour justifier un accroissement de l'aide au développement. A la veille de l'indépendance, les autorités coloniales, pour des raisons « *qui n'étaient pas très avouables* » puisqu'il s'agissait pour elles de conserver une masse de main-d'œuvre abondante et bon marché, définissaient ainsi leur politique en la matière : « *Nous n'estimons pas quant à nous que le taux d'accroissement naturel de la population de l'Afrique orientale soit tel qu'il justifie une application généralisée de méthodes ayant pour objet de réduire le taux de natalité au nom de considérations économiques d'ordre général.* »

Depuis l'indépendance, le gouvernement du Kenya a décidé d'aborder le problème de face en prenant le taureau par les cornes. Voici deux ans a été créé un conseil de la population chargé de coordonner au niveau national l'ensemble des activités de régulation des naissances. Cette démarche avait été inspirée au gouvernement par la prolifération des organismes qui prétendaient contribuer à l'effort de planification des naissances.

Les responsables chargés d'appliquer la politique démographique du gouvernement font remarquer qu'au rythme actuel il n'est plus temps de chercher à s'entourer d'un luxe de précautions pour aborder ce problème. L'heure est venue de bien faire comprendre à tous les Kényans qu'il ne suffit pas de procréer, encore faut-il avoir les moyens d'élever tous les enfants qui naissent.

Certes, il importe de définir une politique de limitation des naissances et de disposer du personnel et des moyens nécessaires à son application, mais il est indispensable de créer chez les intéressés eux-mêmes une juste appréciation du problème, ce qui, à l'heure actuelle, n'est l'apanage que d'une minorité. La majorité de la population kényane considère encore la planification des naissances comme une notion sacrilège et elle est toute disposée à avoir autant d'enfants que *Dieu lui en envoie*.

C'est peut-être la complexité de ce problème et l'interdit qui le frappe qui expliquent que le vocabulaire à ce sujet ait tellement évolué au Kenya. Au début, on parlait de limitation des naissances, mais l'opinion publique a rejeté cette expression car elle considère que personne n'a le pouvoir de limiter un droit qui vient de Dieu. On a donc remplacé ce terme par celui de « *planification familiale* » avec des variantes du genre espacement des naissances ou aménagement de la population, sans que ces subtilités linguistiques aient fait avancer la solution du problème.

A l'avenir, les responsables de la planification familiale seraient donc bien inspirés de prêter davantage attention aux différents groupes de cibles des dépenses qui sont engagées dans ce domaine. Certains spécialistes kényans déclarent que dépenser de l'argent pour distribuer aux groupes concernés tout l'arsenal des moyens anticonceptionnels, et leur asséner des slogans sur l'espacement des naissances revient à vouloir attraper le vent. Pour avoir quelque chance de se faire entendre de ces groupes, il faudrait investir davantage dans des programmes destinés à améliorer leurs conditions d'existence : systèmes d'irrigation, création de centres sanitaires et de dispensaires, construction de routes, création d'emplois et développement des activités coopératives, etc.

L'initiative des femmes

Messages et moyens anticonceptionnels ont davantage de chances d'être acceptés par les mères qui travaillent, car elles ont déjà eu l'occasion de ressentir les effets pénibles de l'augmentation du coût de la vie et de voir leur pouvoir d'achat diminuer d'une année sur l'autre. Par contre, les techniques de la contraception suscitent un préjugé défavorable chez les femmes inexpérimentées. Telle d'entre elles aura vu des amies devenir « *obèses* » à cause de la pilule ou tomber enceinte malgré la pose d'un stérilet. Une autre aura entendu des avis contradictoires sur l'emploi du diaphragme, sans parler d'autres méthodes contraceptives dénoncées par la presse. Enfin, la grande question qui se pose est la suivante : « Pourquoi le Kenya devrait-il servir de dépotoir à des produits interdits en Europe et aux Etats-Unis ? »

Les hommes en tant que groupe sont radicalement opposés à toute méthode anticonceptionnelle, ce qui signifie que la planification des naissances continue à dépendre largement de l'initiative des femmes.

Le groupe qui a le plus de chances d'accepter la nécessité de planifier les naissances est la jeunesse des écoles. Mais dans une société où la plupart des établissements d'enseignement sont confessionnels, la notion de moralité publique constitue un lourd handicap. On a bien suggéré de lancer un programme d'initiation à la contraception dans le cadre de la formation scolaire afin d'éviter les grossesses non désirées, et une partie de l'opinion a reconnu le bien-fondé de cette mesure. Mais personne ne semble vouloir prendre l'initiative d'établir les grandes lignes de ce programme et d'indiquer les facilités qui devront être offertes aux écoliers et aux écolières.

Les observateurs locaux savent bien que certains spécialistes de la démographie, en visite au Kenya, sont parfois de simples démarcheurs venus vendre les *produits anticonceptionnels* fabriqués dans leur pays. Des gynécologues kénians se plaignent de l'allongement des listes de femmes qui souhaitent bénéficier de la contraception alors qu'on dépense de l'argent dans des « *séminaires inutiles* » ou pour distribuer des produits anticonceptionnels aux femmes des campagnes, qui sont, de toute façon, hostiles à l'idée même de contraception. Ces praticiens et leurs collègues démographes n'éprouvent guère de respect pour les coopérants venus s'installer dans le cadre de l'aide au développement à Nairobi, où ils ont ouvert des bureaux ultra-modernes, menant la grande vie et conduisant de somptueuses automobiles, alors que les vrais problèmes ne sont pas abordés.

A mesure que l'on s'interroge sur ce problème, on a de plus en plus le sentiment que les diverses solutions proposées ont été imposées par les spécialistes des pays fournisseurs d'aide aux dépens des Kényans. Les spécialistes locaux insistent sur la nécessité d'examiner soigneusement toutes les tentatives, en particulier celles émanant de l'étranger, visant à imposer aux Kényans des modèles de planification démographique. Ils soulignent également les dangers de la stérilisation obligatoire, telle qu'elle a été pratiquée en Inde pendant quelque temps, ou du recours à la méthode de la carotte et du bâton pour tenter de réduire la dimension des familles.

Ces spécialistes insistent aussi sur le fait que l'objectif à atteindre n'est pas nécessairement la diminution du nombre d'enfants par famille en soi, étant donné que cette diminution s'imposera d'elle-même avec le développement de l'industrialisation et de l'éducation, et l'amélioration des conditions de vie.

Cela, de nombreux Kényans l'ont déjà compris : toute la question est de savoir comment parvenir à ce résultat, et le plus rapidement possible.

ABEL NDUMBU.

TRIBUNE DES NATIONS UNIES

Raz de marée sur les villes du tiers-monde

ON estime qu'à l'aube du vingt et unième siècle un tiers des habitants du tiers-monde seront urbanisés; la population des villes du monde en développement, déjà surpeuplées et presque invivables, aura donc doublé. Au cours des deux prochaines décennies, les villes du tiers-monde devront recevoir près d'un milliard de nouveaux habitants, du fait soit des naissances, soit de l'arrivée de migrants venus des campagnes.

Nous sommes déjà les témoins d'un véritable raz de marée migratoire; dans le monde entier, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants envahissent des villes surpeuplées; ce mouvement déborde même les frontières nationales et continentales, attiré vers les pays riches et les grands espaces. Ce déracinement massif des populations et leur installation dans un milieu nouveau sont à l'origine, dans le monde entier, d'une profonde interpénétration des cultures et des valeurs qui exige des ajustements sociaux parfois difficiles, aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres. Certes, la migration peut être porteuse d'enrichissement culturel, mais son rythme actuel excède franchement la capacité des mécanismes d'ajustement.

Je crois que longtemps avant que ne soient atteints les chiffres énormes que l'on projette actuellement – 31 millions d'habitants à Mexico, 25,8 millions à Sao-Paulo, 16,8 millions dans la conurbation de Bombay, – les systèmes sociaux de ces régions se seront effectivement désagrégés. Les villes ont déjà atteint partout un tel degré de saturation qu'elles sont devenues des foyers de colère et de violence. Les enfants en sont les premières victimes; dans une étude, l'Organisation mondiale de la santé estime qu'un enfant sur trois souffre de troubles mentaux dans les taudis urbains du tiers-monde. Les événements des ghettos d'Occident ne sont que la préfiguration des troubles beaucoup plus graves qui s'étendront à l'ensemble des agglomérations du tiers-monde. La violence, la criminalité, la rébellion armée et la révolution sont considérées comme les seuls moyens de survie, la seule réponse à une injustice intolérable, à l'oubli, à l'oppression et à un sentiment d'impuissance.

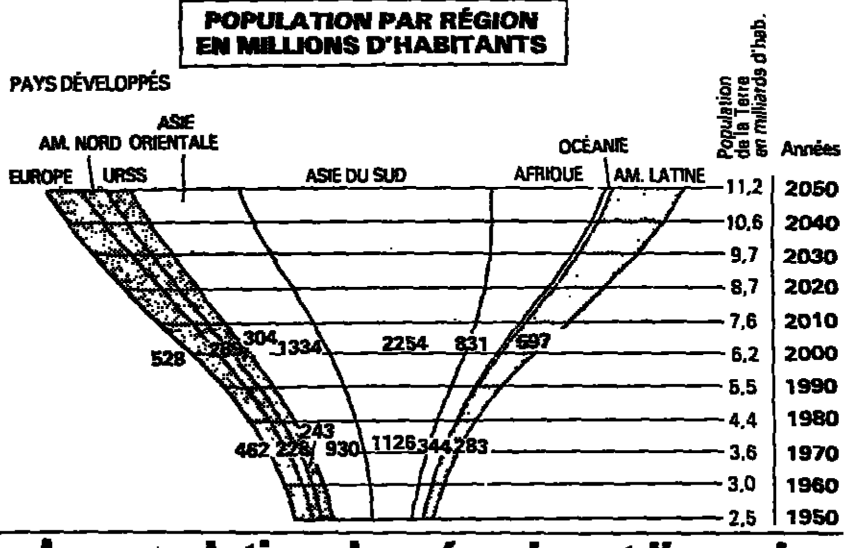
Une chose semble certaine : les proportions énormes prises par la crise urbaine et les souffrances qu'elle entraîne sont dans une certaine mesure le résultat de notre impuissance à régler le problème du développement rural et régional dans ses dimensions économiques, sociales et culturelles. Cet échec est à l'origine des migrations massives vers les grandes villes. Ainsi, dans les régions pauvres et surpeuplées, comme l'Asie par exemple, la crise urbaine ne saurait être résolue par une action axée exclusivement sur les villes. Au contraire, chaque fois que l'on parvient à résoudre les problèmes spécifiquement urbains, l'attrait de la ville devient encore plus irrésistible pour les populations rurales pauvres du tiers-monde, ce qui aggrave encore la crise.

Nous devons donc envisager cette crise dans l'optique de la dynamique démographique et des mouvements massifs de population qui se déroulent actuellement. Rien qu'en Asie, 690 millions de personnes vivent aujourd'hui dans des zones urbaines, soit trois fois plus qu'en 1950. Les estimations du rôle relatif des migrations et de l'expansion démographique naturelle ne concordent pas – selon les études, la part des migrations se situe entre un et deux tiers. Quels que soient les chiffres, les migrants – qui proviennent souvent de groupes culturels, sociaux et linguistiques différents – sont beaucoup plus « visibles » à leur arrivée et sont de plus en plus gros consommateurs de services publics que les nouveau-nés. Tout le monde se félicite d'une naissance dans le quartier, mais rares sont ceux qui accueillent les migrants à bras ouverts.

La crise urbaine est excessivement complexe, car elle résulte de l'interaction d'une multitude de problèmes dont le premier est sans doute l'échec du développement au niveau des villages. Mais quelles que soient les solutions, l'individu doit trouver de nouveaux moyens pour s'adapter au milieu urbain.

Par exemple, dans des villes toujours plus encombrées, comment l'individu va-t-il pouvoir tolérer le rétrécissement constant de son espace personnel ? Peut-être uniquement en apprenant à développer son « espace intérieur », ce qui suppose qu'il fasse appel aux ressources de l'esprit pour mieux pouvoir trouver la beauté et la vérité et les apprécier dans la tranquillité de son âme. Cet aspect de la crise urbaine n'a guère été exploré jusqu'ici. Mais je crois qu'à moins de chercher ce genre de réponses dans un monde toujours plus surpeuplé et urbanisé, nous risquons, à l'instar des rats de Skinner, de laisser la peur et la colère nous dresser les uns contre les autres lorsque la pression démographique urbaine deviendra intolérable.

SOEDJATMOKO,
Spécialiste indonésien en développement international et en sciences politiques, actuellement recteur de l'Université des Nations unies.



La population, la mémoire et l'avenir

(Suite de la page 29.)

L'aide apportée aux pays pour dégager leurs besoins et établir leurs priorités est l'une des raisons de l'existence du FNUAP. *La mise en œuvre de ces priorités en est une autre.*

De même que la politique sociale et la politique économique se recouvrent, le FNUAP et certains autres organismes de développement, qui ont pourtant des missions très différentes, travaillent aux mêmes types de programmes.

Le FISE (Fonds des Nations unies pour l'enfance) *s'attache en priorité* à la survie des nourrissons et des jeunes enfants. De nombreuses personnes se demandent alors immédiatement quelles ont les conséquences de l'élévation du taux de survie sur la croissance démographique, après tout, n'est-ce pas l'élévation du taux de survie dans le monde en développement qui a provoqué « l'explosion démographique du troisième quart de ce siècle ? Un meilleur taux de survie va-t-il entraîner une autre explosion ?

La réponse est à la fois oui et non. Jusqu'à présent, elle est affirmative : les enfants étant plus nombreux à survivre, la population augmentera. Mais avec une différence : au fur et à mesure que les parents se sentent davantage responsables de la survie de l'enfant, ils se soucient davantage de son avenir. Ce souci de la qualité de la vie les amène inévitablement à avoir moins d'enfants. C'est ainsi que l'accent mis sur la survie et la protection de l'enfant entraîne à long terme un espacement des grossesses et finalement une réduction du nombre d'enfants. Des politiques en apparence contradictoires vont en fin de compte dans le même sens : *l'amélioration du taux de survie contribue à ralentir la croissance démographique.*

Aucune aide financière ne suffirait à traiter les problèmes démographiques sur cette seule base ; en outre, pour les raisons déjà mentionnées, on aura besoin de bien plus que d'une aide financière. Les organismes internationaux, notamment le FNUAP et le FISE, et leurs associés dans les pays en développement doivent mettre en commun leurs données d'expérience et faire en sorte que les individus eux-mêmes s'attaquent au problème et deviennent ainsi « propriétaires » du changement. Ce sont des solutions qui exigent un engagement plus profond que tout ce qu'on a pu inventer ailleurs.

Voilà donc l'une des raisons de rassembler la Conférence internationale sur la population au mois d'août prochain, à Mexico. La communauté internationale est plus unanime que jamais à reconnaître qu'un programme démographique efficace et bien conçu est l'une des clés du développement, et est tout aussi important en son genre que les investissements industriels et agricoles.

TONY HEWETT
et ALEX MARSHALL.

LA PAGE DU CRID

Centre de recherche et d'information pour le développement

Galopante : on qualifie généralement ainsi la démographie quand il ne s'agit pas de celle de nos pays. On sait pourtant que le meilleur moyen pour limiter la croissance de la population (parfois *jusqu'à la stérilisation des sociétés*) c'est le développement, en tout cas l'accroissement, du niveau de vie.

La démographie s'illustre par le taux d'enfants dans une population globale. Mais les enfants, pour les pauvres, sont une valeur morale (confiance en la vie), une valeur économique (production) et une valeur refuge (sécurité pour l'avenir).

***Depuis longtemps les Organisations non gouvernementales* de développement (ONG) observent les effets de la croissance de la population dans le tiers-monde et l'inadéquation entre la répartition des richesses mondiales et celle de la population. Les migrations et les exodes trouvent aussi leur causes dans cette inadéquation : pour des raisons économiques, culturelles ou politiques, des dizaines de millions de familles sont poussées loin de leurs terres. Par les réfugiés et les migrants, nous touchons à ce phénomène planétaire de tous les temps. Mais les migrations, les métissages, sont aussi la garantie du renouvellement des sociétés.**

Immigration : une décennie décisive

Les politiques européennes en matière d'immigration ont changé en quelques années. Elles traduisent les modifications intervenues sur le marché du travail comme au sein de la population immigrée elle-même : contrôle aux frontières, répression des mouvements clandestins, encouragement au retour, intégration, sont les quatre objectifs des politiques actuelles.

Depuis longtemps les ONG (organisations non gouvernementales) sont engagées aux côtés des migrants pour les aider à défendre leurs droits ou rechercher les modes d'intégration à la société française : réalité gravement posée par les deuxième et troisième générations. Les ONG ont également activement soutenu les initiatives pour l'établissement de la carte des dix ans.

Antonio Perotti, du CIEM (Centre d'information et d'études des migrations), analyse les évolutions des migrations en Europe.

LE rôle joué jusqu'à présent par les immigrés installés en Europe entre 1950 et 1980 connaît un profond changement, selon un processus qui arrivera à terme dans les années 90.

L'Europe occidentale sera alors composée d'une population qui, de gré ou de force, imposera dans les aires urbaines les plus importante la cohabitation et l'interrelation entre populations d'ethnies et de cultures différentes.

Cette prévision ne peut être mise en doute : une inversion du processus n'est pas convenable face aux données démographiques, socio-économiques et politiques de la situation interne et internationale.

La mutation la plus profonde qu'ait connue l'immigration est la remise en question du rôle classique attribué jusqu'ici aux mouvements internationaux de main-d'œuvre par la théorie et les pratiques du libéralisme économique. En effet, à cause du changement radical du profil juridique, psychologique et socio-professionnel d'un grand nombre d'étrangers résidant en Europe, il y a un « divorce » de plus en plus marqué entre la population étrangère et la situation du marché du travail, ses besoins de reconversion technologique, ses exigences de flexibilité et de mobilité.

Nous assistons à un affaiblissement des rapports de complémentarité entre main-d'œuvre étrangère et main-d'œuvre nationale dû, en particulier, aux variations démographiques et aux changements socioculturels importants enregistrés dans la population immigrée ces quinze dernières années du fait du prolongement du séjour, de la réunification familiale, des nouvelles générations et de l'arrivée d'importants contingents de réfugiés politiques.

Plusieurs phénomènes parallèles

La stabilisation des immigrés en Europe a, en effet, entraîné plusieurs phénomènes parallèles qui ont contribué à modifier le « profil » classique des travailleurs immigrés :

- La tendance graduelle vers un équilibre des pyramides par âge et par sexe de la population étrangère.
- La tendance (liée à la réunification des familles) à la diminution de la mobilité et au changement qualitatif dans la demande de logement social.
- La demande croissante de structures pré-scolaires, scolaires et éducatives, par les nouvelles générations.
- Par rapport aux primo-arrivants, la proportion croissante et dominante dans l'admission au premier emploi des enfants et des conjoints des immigrés résidant en Europe.
- La tendance à la naturalisation et, avec *elle, à l'ouverture de l'accès à l'*emploi public et aux mariages mixtes.

Tous ces phénomènes ont fait que, lorsque la crise économique et le chômage ont touché les divers pays de l'Europe au début des années 1970, la population active étrangère était devenue trop rigide pour *s'adapter aux nouveaux besoins du* marché de l'emploi régulier et même à la nouvelle offre développée par l'économie souterraine (les secteurs de l'emploi précarisé). D'où le développement de deux phénomènes : le chômage à l'intérieur même de la population immigrée et le développement de l'immigration clandestine.

Si le premier phénomène confirme largement *le rôle de complémentarité* de la main-d'œuvre dans plusieurs secteurs économiques par rapport à la main-d'œuvre nationale, le second se pose, par contre, en tant que révélateur de la non-adéquation du profil de la population étrangère en situation régulière et des besoins du marché de l'emploi clandestin : celui-ci exige de « *nouveaux travailleurs* », qui offrent une flexibilité, une mobilité et une malléabilité aux conditions de vie et de travail que la population étrangère installée régulièrement en Europe avait assurées dans les années 60, mais qu'elle ne peut et ne veut plus assurer aujourd'hui.

Le chômage a frappé surtout les immigrés ressortissants des pays tiers (Turcs en Allemagne, Maghrébins en France et aux Pays-Bas). Parmi les étrangers, ce sont surtout les jeunes à la recherche d'un premier emploi qui semblent les plus vulnérables par rapport à leurs parents et aux jeunes nationaux du même âge (sauf en certains pays, comme les Pays-Bas). Le phénomène va sans doute s'aggraver les prochaines années, surtout dans certains pays comme la France, qui sont aux prises avec de graves problèmes de reconversion industrielle.

La concurrence internationale impose, en effet, à l'Europe la restructuration de plusieurs secteurs industriels dans lesquels la main-d'œuvre étrangère est traditionnellement concentrée (automobile, sidérurgie, charbonnages, textile) ; ce qui laisse prévoir des licenciements massifs. Le problème est d'autant plus grave que l'on voit mal comment les travailleurs immigrés licenciés pourront être reconvertis à d'autres emplois à travers une formation professionnelle, dont l'accès leur semble largement problématique en raison de l'analphabétisation et du manque de qualification professionnelle. La fermeture des frontières en Europe en 1973 et 1974 a donc servi à masquer trois réalités :

- Les modifications qualitatives qui caractérisent la reproduction sociale de la *population immigrée installée régulière*ment en Europe.
- La permanence de l'appel à un « *certain type de force de travail précaire* » en dépit de la stagnation de la demande globale de main-d'œuvre.
- *La pression à l'émigration, qui a* continué à s'exercer et qui s'est même amplifiée dans certains pays d'émigration avec l'augmentation des inégalités des termes d'échange entre Nord et Sud et la récente saturation des marchés du travail des pays arabes (Arabie Saoudite, Irak, Yémen et Libye), vers lesquels dans un premier temps, après 1973, s'étaient dirigés les flux migratoires habituellement orientés vers l'Europe (Turcs et Maghrébins en particulier). Les débouchés-alternatives que les pays d'émigration avaient recherchés en dehors de l'Europe semblent rencontrer des difficultés de plus en plus grandes, en raison surtout de l'évolution médiocre de l'économie mondiale.

ANTONIO PEROTTI.

UN OUTIL DE LA CONCERTATION ONG-POUVOIRS PUBLICS

La commission coopération-développement

ON a souvent reproché aux organisations de développement leur émiettement et leur manque de coordination. Beaucoup regrettaient aussi l'absence de concertation *entre elles et les pouvoirs publics. Le* chantier est si vaste et les moyens si insuffisants que cette coordination s'imposait. C'est chose faite depuis le mois d'octobre 1983, où a été créée la « commission coopération-développement ». Souhaitée par les ONG (organisations non gouvernementales) et par les pouvoirs publics, la création de cette commission concrétise cette volonté *d'échanges, et si possible de concerta*tion, qui manquait jusqu'alors.

Il s'agit d'une structure originale. Présidée par le ministre délégué à la coopération et au développement, elle est paritaire. D'un côté, douze membres élus par les collectifs des ONG et trois nommés par le ministre; de l'autre, quinze fonctionnaires désignés par les neuf ministères ou secrétariats d'État concernés par la coopération. La commission est un lieu de propositions et d'informations.

Huit groupes de travail, mixtes eux aussi, associent aux travaux de la commission plus de deux cents personnes. Le projet originel prévoyait la création de deux autres collèges, celui des parlementaires et celui des socio-professionnels. L'idée n'est pas abandonnée, mais il a paru plus sage et plus réaliste de commencer cette expérience avec les deux seuls partenaires directement concernés, d'autant que sa mise en place a suscité quelques réserves.

La crainte d'une récupération

Du côté des ONG, tout d'abord. La crainte d'une récupération politique, d'une absorption par la machine administrative, voisinait avec le doute sur le sérieux et l'efficacité de cette structure.

Du côté des administrations, on redoutait sans doute une suite de parlotes stériles ou une remise en cause systé*matique. Deux écueils à éviter : deve*nir un simple lieu de règlement technique de petits problèmes, et être un lieu de démagogie ou d'irréalisme.

L'expérience, après huit mois de fonctionnement, apparaît positive, au moins aux ONG du CRID. Tout d'abord, un travail sérieux s'est accompli après le nécessaire ajustement entre *structures peu habituées à travailler* ensemble. Des propositions concernant le rôle et la réglementation des associations de développement, la fonction et le statut des volontaires envoyés dans le tiers-monde, l'aide d'urgence, la documentation et l'information, la concertation des actions sur le terrain, les stratégies alimentaires, l'éducation au développement, les problèmes de l'im*migration, ont été étudiées et formu*lées. Certaines sont très avancées et détaillées. Des solutions ont été trouvées à des questions pendantes depuis longtemps. Des initiatives ont été prises : réunions d'un groupe de travail sur l'immigration auxquelles ont été invitées les associations d'immigrés. Des informations ont été échangées : pour la première fois, toutes les administrations qui ont en charge un élément de la coopération ont exposé leur politique, leurs projets, avec franchise et ou*verture. Une journée semblable avec le* ministère de l'éducation nationale est programmée.

Des concertations existent sur les projets d'un même pays. Ce travail positif a demandé un très fort investissement en temps. *Il faut bien souligner* ici l'effort très important consenti aussi bien par les militants des ONG que par *les fonctionnaires pour mener à bien ce* travail. Cela n'a pu se faire que par l'existence et le travail des collectifs *tels que le CRID* et de l'intercollectif. Ce dernier regroupe les six collectifs d'ONG : il est l'outil de concertation permanent dont les ONG se sont dotées. Dans l'expérience, personne n'a perdu sa personnalité. Les ONG gardent leur autonomie de jugement et *d'action. La franchise a été payante.*

Sans optimisme exagéré, on peut se réjouir de voir réussie jusqu'à ce jour une tentative difficile de concertation entre partenaires si différents et si jaloux de leur indépendance. Reste cependant à voir comment ces propositions concrètes, qui sous-tendent une décision politique dans plusieurs domaines, seront reçues par les pouvoirs publics, et si les décisions qui s'ensuivront répondent à l'attente des divers partenaires.

J.-P. VIGIER.

Les six collectifs

CFCF : **Comité français pour la campagne mondiale contre la faim**, 42, rue Cambronne, 75740 Paris cedex 15. Tél. : 566-55-80.

CRID : **Centre de recherche et d'information pour le développement**, *49, rue de la Glacière, 75013* Paris. Tél. : 331-98-90.

CNJD : **Commission nationale de la jeunesse pour le développement**, 3, rue Auguste-Comte, 75006 Paris. Tél. : 524-95-78.

CLONG-Volontariat : **Comité de liaison des organisations non gouvernementales françaises de volontariat** s/c Frères des hommes, 20, rue du Refuge, 78000 Versailles. Tél. : 950-69-75.

GNC-CIFAD : **Groupement national de la coopération, Centre intercoopératif français d'aide au développement**, 7, avenue Franco-Russe, 75007 Paris. Tél. : 705-30-60.

CNAJEP : **Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire**, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 336-04-41.

Centres de documentation tiers-monde

– **01170 GEX** : *Collectif Tiers-Monde* du Pays de Gex, 276, rue du Commerce. Tél. : (50) 41-55-98.

– **12100 MILLAU** : Centre de documentation Tiers-Monde, Le Cun du Larzac. Tél. : (65) 60-62-33.

– **13100 MARSEILLE** : Centre de documentation et d'information Tiers-Monde, 12, rue Chateauredon. Tél. : (91) 54-75-73.

– **14000 CAEN** : **CITIM** (Coordination information Tiers-Monde) 58, rue Caponière. Tél. : (31) 85-20-78.

– **16000 ANGOULEME** : **GERME**, Groupe scolaire H. Boucher, rue des Essarts.

– **17000 LA ROCHELLE** : Association *Tiers-Monde La Rochelle Aunis*, 9rue Savary.

– **17500 JONZAC** : Centre de documentation Tiers-Monde, 41, rue Saint-Gervais.

– **21000 DIJON** : **TESSITO** Centre Tiers-Monde, 97, rue J.-J.-Rousseau. Tél. : (80) 67-26-31.

– **29000 QUIMPER** : Centre d'information Cornouaillais pour un développement solidaire, 41, rue de Kerfeunteun. Tél. : (98) 95-87-40.

– **29200 BREST** : Centre de documentation Tiers-Monde, 59, rue de Sébastopol. Tél. : (98) 41-90-12.

Centre de documentation coopérative Tiers-Monde, 39, rue du Général-Borgnis-Desbordes. *Tél. : (98) 03-03-29.*

– **31000 TOULOUSE** : **CIDES** (Centre d'information pour un développement solidaire), 1, rue Jouxt-Aigues. Tél. : (61) 25-02-32.

– **33000 BORDEAUX** : Information action Tiers-Monde Aquitaine, 10, rue de la Fontaine. Tél. *(56) 04-31-57.*

– **34000 MONTPELLIER** : Centre de documentation Tiers-Monde, 3, avenue de Lodève. Tél. : (67) 92-38-69.

– **35100 RENNES** : Centre Rennais d'information pour le développement et la libération des peuples, 41, avenue Janvier. Tél. : (99) 30-27-20.

– **35190 TINTENIAC** : Centre de documentation Tinteniac Tiers-Monde, Mairie, rue Nationale.

– **37100 TOURS** : Centre information Tiers-monde, 2 *bis*, place Choiseul. Tél. : (47) 54-13-01.

– **38000 GRENOBLE** : Centre d'information Inter-Peuples, Maison des *associations, 2 bis, rue Berthe-de-Boissieux.*

– **44000 NANTES** : *Centre de recherches et d'information Tiers-Monde, 7,* rue de la Clavurerie. Tél. : (40) 89-33-47.

– **45200 MONTARGIS** : Centre de documentation « l'Apostrophe », 20, rue du Dévidet. Tél. : (38) 93-13-73.

– **49000 ANGERS** : Association jeunesse d'action pour la coopération et la solidarité, 77, rue Bressigny.

– **49300 CHOLET** : Cholet Tiers-*Monde – Artisans du monde, 10,* rue du Sacré-Cœur. Tél. : (41) 65-98-21.

– **51100 REIMS** : Une seule terre information, 110, rue des Capucins. Tél. : (26) 08-10-68.

– **54000 NANCY** : Centre lorrain d'information pour le développement, 1, rue de la Ravinelle. Tél. : (8) 337-44-86.

– **56100 LORIENT** : **CRISLA**, 38, rue Bayard. Tél. : (97) 64-51-39.

– **63000 CLERMONT-FERRAND** : centre Auvergne pour une solidarité internationale, 11, rue des Deux-Marchés. Tél. : (73) 93-36-26.

– **67000 STRASBOURG** : Centre de documentation Tiers-Monde, 7, bd de la Victoire. Tél. : (88) 36-27-21.

– **69001 LYON** : Bibliothèque Tiers-Monde, 10, rue Lanterne.

– **72000 LA FLÈCHE** : Centre de documentation Tiers-Monde UCODEP La Flèche c/o J. C. Haiyer, 39, bd Latouche. Tél. : (43) 94-33-98.

– **73000 CHAMBERY** : Centre d'information Tiers-Monde, 1, rue Saint-François.

– **75009 PARIS** : Centre de documentation Tiers-Monde, 20, rue de Rochechouart. Tél : (1) 282-07-51.

– **75015 PARIS** : **CEDIPELP** (Centre de documentation internationale pour le développement et la libération des peuples), 14, rue de Nanteuil. Tél. : (1) 531-43-38.

– **77000 MELUN** : **SILO** développement solidaire, 1,place de l'église. Tél. : (6) 437-49-30.

– **79190 SAUZE VAUSSAIS** : Association de solidarité Tiers-Monde, 16, rue du Baron.

– **83640 ZACHARIE** : Centre d'information Tiers-Monde de la Sainte-Beaume, Le Plan d'Aups. Tél. : (42) 04-50-19.

– **86000 POITIERS** : Collectif Tiers-Monde, 23, rue des Trois-Rois. Tél. : (49) 41-49-11.

Manque dramatique d'emplois en Amérique latine

PLUS qu'une explosion démographique – 165 millions d'habitants en 1950, 363 millions en 1980 et probablement plus de 550 millions en l'an 2000, – l'Amérique latine vit une explosion de l'emploi (demandes). Emplois en ville, emplois des jeunes, conditionnés par l'augmentation des flux migratoires campagne – ville et la chute brutale de la production nationale (le PIB par habitant a baissé de 5,6 % en 1983), ce qui amène la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine) à dire que, sans aucun doute, « *l'année 1983 a été, pour la région dans son ensemble, la pire année de toute la dernière moitié du siècle* ».

En 1979, la Banque mondiale estimait que la croissance de la main-d'œuvre en Amérique latine, durant les années 80, sera de 3 % par an, en moyenne, le plus haut chiffre du monde pour n'importe quelle période comprise entre 1960 et l'an 2000. Aux deux caractéristique déja mentionnées (villes, jeunes), il faudra en ajouter une troisième : l'emploi des femmes. Déjà, dans son information annuelle sur 1977, la Banque interaméricaine du développement mentionnait que « *entre 1970 et 1975, la croissance de la population active dans la région a été spectaculaire. L'augmentation projetée d'ici à l'an 2000 est tout aussi effroyable* ». En chiffres bruts, cela veut dire que la population économiquement active va tripler entre 1960 et l'an 2000. Cent trente millions de personnes intégreront le marché du travail durant cette période. Parmi elles, trente-six millions le feront durant les années 80, et les quarante-cinq autres millions dans les dix années suivantes. Quel emploi trouveront ces millions de personnes, lorsque l'on sait, par exemple, que le chômage urbain en 1983 était de 19,7 % au Chili, 15,7 % en Uruguay, 12,6 % en Bolivie, 12,5 % au Mexique, 11 % en Colombie et 6,8 % au Brésil ? Comment ignorer la priorité absolue que constitue la confrontation de cette explosion de l'emploi, lorsque l'on sait que selon le PREALC (Programme régional de l'emploi pour l'Amérique latine et les Caraïbes), la sous-utilisation totale de la main-œuvre dans la région – qui inclut la vente à la sauvette et le travail au noir – est équivalente à plus d'un quart du total et que dans le milieu urbain, 40 % des travailleurs reçoivent un salaire inférieur au minimum nécessaire pour la satisfaction des besoins essentiels de leur famille ?

Pour absorber cette gigantesque demande d'emplois, il faudrait des taux de croissance du produit intérieur de l'Amérique latine supérieurs de 7 % à la moyenne actuelle, de ce jour à la fin du siècle. Cependant, la tendance est, dramatiquement, à l'opposé : le PIB est tombé en 1983 de 5,6 %, tandis que le produit par habitant a été presque de 10 % plus bas en 1983 qu'en 1980, soit au niveau de 1977.

L'Amérique latine chute, tandis que sa population croît. On imagine l'impact sur la vie et la mort, sur l'alimentation et la santé, sur le logement et l'éducation, de millions de Latino-Américains. Ce que l'on appelle pudiquement « *le style de développement prévalant dans la région* » est en cause. La situation se serait-elle à tel point dégradée qu'elle fasse accepter l'idée que l'Amérique latine manque d'espace et de ressources, des potentialités et de la dignité qui rendent possible la vie de tous ses habitants ?

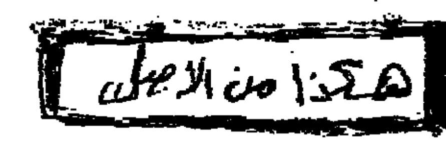
SERGIO SPOERER,
Institut latino-américain d'études transnationales.

Les ONG et les personnes déplacées à travers le monde

ENGAGÉES auprès des immigrés en France et en Europe pour les aider à trouver un statut, les ONG le sont aussi auprès des réfugiés pour les accueillir, les aider à s'organiser, à reprendre souffle et espoir.

Des camps de réfugiés afghans, cambodgiens, laotiens, vietnamiens, à ceux du Salvador ou du Guatemala, en passant par Timor Oriental, la Namibie ou l'Ouganda, la ronde des projets entoure le monde.

Aide d'urgence, mais aussi formation, structures de santé, activités économiques sont au registre de l'action des ONG. Mais il est nécessaire de lutter *en même temps* contre les causes qui jettent sur les routes ou les mers treize millions de personnes (selon le Haut Commissariat pour les réfugiés) dans un infinissable exode : causes économiques, politiques, ethnico-culturelles... C'est l'enjeu de l'aide au développement qui comporte aussi l'urgence de créer des corps intermédiaires, des organisations capables de compenser *les pouvoirs dictatoriaux* qui n'ont jamais fini de naître.



	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

Représentations offres

Important éditeur de littérature générale
cherche
REPRÉSENTANT (E) CONFIRMÉ (E)
PARIS ET RÉGION PARISIENNE
Adresser C.V., photo et prétentions sous N° T 045.989 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Fabricant de matériel de protection pour l'industrie cherche
ATTACHÉ COMMER. DYNAMIQUE
30 ans, pour développement clientèle région parisienne + quelques déplacements province. Quelques connaissances électronique nécessaires. Rémunération par fixe + intéressement. (Environ 110.000 F + frais.)
Ecrire avec C.V. + photo :
LA PROTECTION RATIONNELLE, 40, RUE LOUIS-BLANC, 75481 CEDEX 10.

OFFRES D'EMPLOIS

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
1er GROUPE FRANÇAIS D'ASSURANCE
Vous qui avez réussi un
BAC
« scientifique » (C, E, ...) prolongé par une ou deux années d'études supplémentaires, qui êtes libéré des O.M. et qui êtes intéressé (e) par l'
INFORMATIQUE
par les
RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
les plus puissants :
L'U.A.P.
VOUS OFFRE LES MOYENS DE VOTRE FORMATION ET UN EMPLOI
Pour obtenir les modalités de votre inscription, env. C.V. à U.A.P., Mme SÉBASTIEN, 20 ter, rue de Bezons, 92411 COURBEVOIE Cedex.

Rech. PROFESSEURS DE PIANO et de VIOLON
Env. C.V. + photo sous n° T 045.867 M
RÉGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Société de Formation recherche
TITULAIRE
DUT ÉLECTRONIQUE ou ÉQUIVALENT
pour assurer T.P. d'atelier et cours en entreprise.
604-04-45, ap. 19 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

D.E.S.S. psychologie du travail + expér. conseil orientation et formation.
Homme 39 ans, ch. poste : serv. recrutement, formation, dans cabinets consultants. Tél. (à part. de 14 h) : 839-13-45 ou écr. (sous n° 322)
S.I.P. PUBLICITÉ 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

Juriste d'entreprise homme, expér. prof., 20 ans prat. étendue droit affaires et fiscalité rech. collaboration temps partiel, disp. immédiate. 246-47-48.

J. H. 18 ans, étudiant, sérieux, cherche job d'été mi-juillet et août 1984.
Ecr. s/n° 6.635 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. traductrice, 10 ans exp. technique, dipl. tr. jurid., allemand, anglais. lib. pr. remp. 20 juin-10 sept. 707-74-17.

BIOTECHNOLOGIE
POSSÈDE BREVET
INFOS. RÉP. 878-12-74.

J.H., 22 ans, maît. AES, cherche emploi étude mark., rég. parisienne ou Bretagne. 1 an exp. qualit. et quant. Tél. : H.B. (3) 918-34-71.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vends R5 GTL 81. 4 CV embrayage et pneus av. neufs. 58.000 km. Prix : 25.000 F Tél. : 341-83-78.

de 8 à 11 C.V.

A vendre BMW 2002 Touring année 1973, moteur, boîte, 42.000 km, options, jantes alu, spoiler, glaces teintées, peinture métal. Prix : 22.000 F. Téléphone : 996-47-32.

Particulier vend 505 STI gris fumé métallisé, 21.000 km, mai 83, T.O. automatique, jantes alliage, sièges cuir beige. 70.000 F. 233-06-15 p. 53.

de 12 à 16 C.V.

SAAB 900 TURBO APC modèle 1984, 9.800 km, vert métal., int. beige, radio, alarme avec télécommande, disp. imméd. Téléphone : 489-45-32. Prix : 102.500 F.

plus de 16 C.V.

V. PORSCHE 911 CARRERA 1984, peu roulé. Téléphone : (22) 91-80-26.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

QUAI HENRI-IV
FACE ILE SAINT-LOUIS
Très BEAU 4-5 P., 170 m², 2.200.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

5e arrdt

Pr. Mo AUSTERLITZ, studio, cuis., bains, chauf. cent., asc. URGENT. 634-13-18.

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU
A partir de 16.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

MONGE BEAU STUDIO tout cft, ascenseur, calme, 310.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

Saint-Germain – Maubert
703-32-44
140 m², SOLEIL.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE, au soleil, pet. 2 P., cft, cft, chff. indiv. 350.000 F. 577-96-85.

EXCEPTIONNEL
POUR ESTHÈTE, rue DE GRENELLE, magnifique logt. 220 m² sur patio
A 13. : 296-59-59.
ou 380-49-30.

Mo VANEAU, 2 P., 40 m², 8e ét., tt cft, ancien, vue, balcon. 560.000 F. Calme. 500-78-66.

11e arrdt

Mo PARMENTIER, ravissant DUPLEX 2 P., sans vis-à-vis. TERRASSE PLEIN SUD. Px 600.000 F. 624-93-33.

12e arrdt

DAUMESNIL PICPUS, imm. pierre de t., stand., asc. tapis, sup. 2 p. à neuf. 425.000 F. Crédit possible. 347-57-07.

13e arrdt

PORT-ROYAL
studio, tt cft, 33 m², imm. récent, état neuf. 336-17-36.

GOBELINS
dans imm. en rénovation charme, soleil, calme
3 pièces libre 520.000 F
2 pièces libre 345.000 F
3 pièces occupé 360.000 F
2 p. occupé, Loi 48, 220.000 F
14, rue du Jura, s/place, sam. de 14 h à 17 h. 789-48-66.

15e arrdt

Dans IMM. GRAND STAND. construit par CECOGI au
329, RUE LECOURBE
IL RESTE :
UN 3 PIÈCES : 72 m²
Prix : 948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert :
– Mercredi au vendredi de 14 heures à 19 heures.
– Samedi 10 h 30 à 13 h 30.
Tél. : 575-62-78.

16e arrdt

RANELAGH
Bel imm. récent s/verdure. Liv. + 2 chbres, possib. park. 1.250.000 F. 562-17-17.

PASSY, vue dégagée, 70 m², luxe, pied-à-terre. Prix élevé. Tél. : 633-29-17, 577-38-38.

18e arrdt

ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaire léger, calme, clair. Vendredi 10 h à 14 h, 6, rue COUSTOU.

CECOGI construit
Résidence « Mairie du 18e »
53, R. DU SIMPLON
STUDIO 2, 3 P., PARK.
Studio à partir 322.500 F
2 P. à partir 472.800 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
6 APPARTEMENTS EN PRÊT CONVENTIONNÉ
STUDIO 2 P., 3 P.
Bureau de vente ouvert mardi, jeudi et samedi de 14 heures à 19 heures.
Tél : 575-62-78.

Mo ABBESSES
Agréable 2 P., cuis., bains, w.-c. 285.000 F. VERNEL. 526.01-50.

Mo LAMARCK, 3 P., 73 m² + balc., 5e ét. sur rue, asc., chff cent., très belle cuis. équipée, bains, w.-c., penderie. 800.000 F justifiés Tél. : 255-86-18.

20e arrdt

Pr. NATION, 2 P., entrée, cuis., bains, chauf. cent. A rafraîchir. A SAISIR. 634-13-18.

78-Yvelines

VERSAILLES, dans bel imm. ancien, séj., 3 chbres, refait neuf, rare. Prix, 635.000 F. MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

VERSAILLES, ND., 5 p., ancien, ref. neuf, cheminées, état et style except. 1.160.000 F. MAT. IMMOBILIER. 953-22-27.

91 - Essonne

PARTICULIER A PARTICULIER
VIRY-CHATILLON
A VENDRE F 3 (70 m²)
VUE EXCEPTIONNELLE
SUR LAC
Dans résidence boisée, immeuble 4 étages, grand balcon aut. appartement.
FACE PISCINE ÉTÉ - TENNIS
Cuisine équipée, park. sout. 360.000 F + 80.000 C.F. à 7 %. Téléphone : 905-86-51.

GRIGNY (Essonne), dans petit immeuble de 5 étages, beau 4 pièces, 68 m², sur jardin. séjour double, 2 chambres, alcôve, rangements, cuisine chêne, cave, parking, 10 mn gare. Prix 250.000 F dont C.F 16.000 F. Téléphone : 906-68-06.

92 Hauts-de-Seine

Boulogne, 4e ét., possib. réunir 76 m², 2 p. 230.000 F, 2 p. 250.000 F, tous les jours. 12 h 30-13 h 30, 91 bis, rue d'Aguesseau, Tél. 735-70-87.

94 Val-de-Marne

GENTILLY
Mo PORTE D'ITALIE
2, 3, 4, 5 P.
SUR JARDINS
PRÊTS CONVENTIONNÉS
Taux préférentiels
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h, week-end de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.
546-07-73 – 365-03-23.

Part. à part. ANTONY, Croix-de-Berny, limite Bourg-la-Reine, type 3, entièrement agencé, vue sur stade et Parc de Sceaux, proche RER, bus écoles, commerces. Libre de suite. Px : 340.000 F. 660-35-95, soir et week-end.

SAINT-MANDÉ-ÉGLISE
60 m². Prix : 520.000 F.
2 pièces, belle cuisine équipée. Immeuble récent, 587-33-34.

Province

NICE
Vends appartement 2 P., 58 m², cave, parking + piscine, calme et résidentiel. Prix : 400.000 F à débattre. Téléphone bureau : (16-93) 33-05-58.

appartements occupés

RUE LE PELETIER
Angle Victoire, 5 P., tt cft. 134 m² + balc. Occupé dame seule 93 ans. 282-03-50.

RUE LEPIC
Pptaire vd 3 P., 71 m², occupé dame 81 ans. 500-54-00/282-03-50.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS – 227-44-44.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
HOTEL PARTICULIER
APPTS de 5 à 8 P.
PIED-A-TERRE.
624-93-33.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

ACHÈTE 1, 2, 3 PCES
même à rénover. 252-01-62.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

ST-MAURICE, RER Joinville. résidence moderne, duplex, 2 p., studette, studio, 9.000 F. 2.400 F, 1.400 F et 2.100 F net. Téléphone : 742-18-55.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres direction et employés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. tant à Paris qu'en banlieue APPTS 2 à 10 P., ou VILLAS. 504-01-34, poste 12.

Couple salariés, recherche 3 pièces confort et caractère. 6e, 5e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, environ 4.000 F. Tél. : 555-71-70.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. 889-89-66 – 283-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

PARIS LA DÉFENSE 1
Résidence ORION
2 jours-semaine-mois
studios, 2 pièces
Tout équipés, linge fourni
Téléphone, télévision
Renseignements : 39, rue de Suresnes, 75008 PARIS
Tél. : (1) 266-33-26.

BARBIZON, belle mais. sur parc 1.500 m², 5 chbres, 2 bains. Tél. : (1) 307-08-11 Paris.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P.
LOYERS GARANTIS par Stés. ou Ambassades. 285-11-08.

maisons individuelles

ARGENTEUIL
CENTRE EN EXPANSION
BELLE MAIS. BOURGEOISE
82 m² au sol, avec travaux
Surface habitable 130 m² environ + grenier aménageable 70 m² environ
Utilisable en totalité ou en 2 appartements avec entrées séparées
Ensoleillé. Jardin. Arbres.
Conviendrait plus particulièrement à artisan, prof. libérale, société commerciale
+ LOCAL PROFESSIONNEL
Murs libres
PRIX : 850.000 F
Tél. : 16 (3) 982-25-53 ou 961-12-77.

pavillons

GAGNY
Proximité SNCF, BUS, RER, secteur pavillonnaire, proche stade, piscine, tennis, école, CES, F 5, 2 niveaux sur grand garage.
R-DE-CH. : entrée, w.-c., cuisine, salon, salle à manger.
1er ÉTAGE : 3 chbres, salle de bains, w.-c.
Grenier aménageable, 1 chbre, jardinet 195 m², terrasse. 580.000 F. - Tél. 332-92-08. Agences s'abstenir.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS – 227-44-44.

A VENDRE, PARIS 18e
Pavillon 6/7 pièces, cuisine, salle de bains, entrée, sous-sol. Prix : 1.300.000 F. Tél. : 757-46-41.

CLAMART centre, sur 560 m², super pavillon, récent, piscine, mais. secondaire 245 m² hab.. 2.100.000 F. Tél. 644-48-63.

hôtels particuliers

VERSAILLES, Hôtel particulier, SECOND EMPIRE, 11 P., somptueuses récept., jard. MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

XIVe RUE DES ARBUSTES Jolie MAISON Louis-Philippe 7 pièces + jardin 180 m² garage. DORESSAY 624-93-33.

villas

A SAISIR GOLFE JUAN
MAISON A RESTAURER
VUE MER, EXCEPTIONNEL
880.000, M.B., 502-13-43.

maisons de campagne

Résidence secondaire dans le Cher (Saint-Germain-des-Bois) maison de village, poutres apparentes et cheminée dans séjour, cuisine, salle d'eau. 2 chambres dont une mansardée. Jardin clos et garage, arbres fruitiers. Prix 300.000 F. A débattre. Rens. Me Ernoux, notaire (16-48) 25-31-08

MOULIN A RESTAURER
5 mn de BAGNOLES-DE-L'ORNE sur 4,5 ha de terrain, 1,2 ha en étang, 4 corps de bât. 500.000 F Tél. : (32) 38-48-68.

fermettes

160 KM SUD PARIS
Vue magnifique, fermette 3 P., cuis., bains, w.-c., grandes dépendances, 9.900 m² terrain, 300.000 F. CRÉDIT 90 %. THYRAULT SAINT-FARGEAU 89170. Tél. (86) 74-06-12 après 20 h (38) 31-13-93.

propriétés

« Cause mutation, vends dans village, 10 km Le Tréport, très belle chaumière normande restaurée, tout confort, 240 m² habitables. 2.000 m² pelouse et verger, libre en août. Prix : 620.000 F. T. 22 (30-87-68).

20 km de Bourgueil, 37 km de Tours, à vendre dans petite ville de Touraine, belle maison récente (gde salle de séjour avec cheminée, 2 s. de b., 7 chbres, cuis. aménagée, gd garage (2 voitures) cave. Sur parc 5.500 m² avec possibilité tennis. 750.000 F.
Me Lecomec, notaire à SAVIGNÉ 37340. Tél. : (47) 24-60-03.

Région Ablis: 70 km de Paris, presbytère 19e, 210 m² + atelier d'artiste 65 m² + dép. tt cft, jardin planté de 1.200 m² clos sur Eglise romane. 800.000 F. Tél. : (37) 31-13-59.

SOLOGNE
25 kms sud Orléans, joli territoire boisé d'environ 12 ha dont bel étang 1 ha.
Ecrire N° 202.808 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519, 45005 CEDEX.

VALLÉE DE MONTMORENCY
30 km Paris, très belle propriété, construct. 1970, de grde classe, style manoir, 15 pces pples, 500 m² hab., s/sol total, garage, 4 voit., box cheval, sur terrain 2.400 m². Px : 3.675.000 F. 989-40-01.

INDRE
15 km de Châteauroux
PROPRIÉTÉ AGRICOLE
de 109 hectares traversée par rivière
BATIMENTS D'HABITATION et D'EXPLOITATION
LIBRE A LA VENTE.
S'adr. à Me JACQUET. Tél. : 16-54-30-83-32.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

échanges

Rech. pers. seule ou couple pour tâches ménagères 20 h/sem. env. A partir sept. en échange : gd 2 p., garage, jardin, prox. Melun. Tél. (6) 063-49-55 après 18 h 30.

viagers

LIBRE, Près ST-BRIEUC, vue mer, plage, très belle villa, 4 chbres tt cft, état impecc. 235.000 + rente 4.000. H. 76 ans. LODEL. 355-00-44.

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

FONCIAL VIAGERS
19, BD MALESHERBES, 8e
266-32-35 Spécialiste 44 ans d'expérience. Etude gratuite discrète. rente INDEXÉE.

LIMITE PARIS SUD
Superbe, prop. sur 3.500 m², occupé couple 75 ans. 180.000 F + 15.000 F. H. LABUS. 354, rue Lecourbe. 75015 PARIS - 554-28-66.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou région limitrophe. Ecrire n° 202812 à ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY CEDEX.

villégiature

ANTIBES, loue luxueuse villa neuve, 5 chambres dans bois très calme, piscine, juillet, août, septembre, 30.000 F à 45.000 F. Téléphone : (93) 65-10-46.

SOLEIL A LA COLMIANE 1500 (ALPES-MARITIMES 06) STUDIOS 4 PERS. A PARTIR DE 150.000 F. CRÉDIT 100 %
A 1 heure de la promenade des Anglais, une vraie station de montagne (sports d'hiver, sports d'été) au milieu d'un parc naturel (Mercantour). (Exceptionnel, à comparer...) Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL EN CORSE (20) STUDIOS 4 PERS. A PARTIR DE 150.000 F. CRÉDIT 100 %
Au bord de l'eau, au pied d'un vieux village génois, près de Calvi, les Marines de Corbara. (Exceptionnel, à comparer...) Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A MÉJANNES (GARD 30) CHALETS 4 PERS. + TERRAINS A PARTIR DE 99.500 F. CRÉDIT 100 %
Dans les Cévennes, station verte de 3.800 ha, immense base de plein-air aux nombreux équipements sportifs. (Exceptionnel, à comparer...) Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A COLLIOURE (PYR.-ORIENT. 66) APPART. 4/5 PERS., 2 SEMAINES EN AVRIL : PRIX 26.500 F.
320 jours de plein soleil par an, face à la mer, vue sur le port. (Exceptionnel, à comparer...) Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A MÉRIBEL (SAVOIE 73) STUDIOS 4 PERSONNES A PARTIR DE 295.000 F. CRÉDIT 100 %
Au cœur du plus grand domaine skiable du monde, au pied des remontées, avec tous les équipements sportifs possibles été comme hiver, dans un chalet, des studios 4 personnes. (Exceptionnel, à comparer...) Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

Juillet, septembre, région BONNIEUX, TRÈS BELLE
BASTIDE dans LES VIGNES
2 salons bibliothèque, 6 chambres, 5 bains, PAS de PISCINE. Calme, soleil ASSURÉS. 544-26-30 h. b.

bureaux

Locations

RER GENTILLY
150 m², 9.000 F
RER DÉFENSE
200 m², 10.000 F
275 m² + 10 park., 12.000 F
502-13-43.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secret. telex
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

locaux commerciaux

Ventes

18e, ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaire, léger, calme, clair, vendredi 10 à 14 h, 6, rue COUSTOU.

Locations

Proxim. av. d'Italie et rue Tolbiac, bât. indépendant, gde hauteur sous plafond, surf. 300 m² env., entrepôt, idéal agence publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. T. le mat. : 329-58-66.

fonds de commerce

Achats

AIX-EN-PROVENCE
Centre ville, club de Squash., 3 cours climat. (42) 27-01-44.

Ventes

Proche
MONACO-MENTON
vends magasin de presse, librairie, papeterie, souvenirs. Très bon C.A. Téléphone : (93) 41-10-02.

TOULOUSE, vd ARMURERIE, plein centre marché, park. Ecrire GARCIA Jésus. B.P.411 - 31008 Toulouse.

immeubles

IMM. BUREAUX
3.000 m², Pte GENTILLY
LOUE 1.100.000
LOCATION 1er ORDRE
MICHEL BERNARD. 502-13-43.

emplois régionaux

LE CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATIQUE HOSPITALIÈRE DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES recherche
UN CHEF DE CENTRE
Poste offert à ingénieur diplômé ayant acquis une solide expérience.
Les candidatures avec curriculum vitae et prétentions sont à adresser à Monsieur le Directeur Général du Centre hospitalier régional, Centre régional d'informatique hospitalière 15, rue Guillaume-le-Troubadour 86021 POITIERS Cedex.

VILLAGE VACANCES
200 lits – Sud Finistère recherche
ANIMATEURS (TRICES)
Juillet, août. Exp. similaire indispensable. Spécialisation audio-visuel, artisanat, sport. VILLAGE VACANCES, Kerbauz Pregarvan, 29127 Plomodern. Téléphone : (16-98) 26-02-76.

Comité d'entreprise Le Mans, recherche animateur(trice). Expérience.
Adresser candidature avec C.V., photo (téléphone souhaité) au journal.
Ecr. s/n° 8049 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Dispose de bureau, tél. et voiture, parle 3 langues dont l'arabe. Etudie toutes propositions sociales nationales et intern. Pas sérieux s'abstenir. Téléphone : (42) 87-47-27.

travaux à façon

Peintures, revêtements de sols, tous corps d'Etat. Appartements, magasins, bureaux 889-03-35.

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

As a worldwide leading company in our field we produce high class chemical products.

For our resins research and development laboratories in Rheinmünster, Frg., we have openings for qualified, innovative

Chemists and Chemical Engineers

for the areas of respectively :

- Fibre Reinforced Plastics
- Electrical Laminates and Insulation
- Civil Engineering and Maintenance Paints

Within these areas you will be responsible for product and application development as well as the technical service for our European clients.

These interesting, manyfold tasks demand a university degree as chemist or chemical engineer, preferably experience in one or more of these areas thermosetting resins, fibre reinforced plastics, resins for electrical applications, adhesives or corrosion control.

Besides this we expect from you a lot of engagement, own initiative, willingness to travel and good knowledge of the English language.

We offer broad career opportunities based on performance, progressive employment conditions and an international stimulating working atmosphere. If you are interested in taking a challenging position, please contact us in writing (complete application material).

DOW CHEMICAL RHEINWERK GMBH
Employee relations Department
Industriestrass 1
7587 Rheinmünster/Federal Republic of Germany.





* Trademark of the Dow Chemical Company

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente sur saisie-immobilière au Palais de Justice de PARIS le
JEUDI 28 JUIN 1984, à 14 heures
En un seul lot
Dans un immeuble 7, rue Garreau, à
PARIS 18e
au premier étage
UN LOGEMENT
div. en entrée, cuis. débar. une pièce salle d'eau, cave ss-sol port. le n° 2
Mise à Prix : 50 000 F.
S'adresser pour tous rens. à la SCP SCHMIDT, DAVID
Avocats à PARIS 17e
76, avenue de Wagram
Tél. : 766-16-69, du lundi au vendredi entre 10 h et 12 h - S/lieux pr visiter.

Vte après liquidation des biens au Palais de Justice de Paris le jeudi 28 juin 1984, à 14 heures
2 BUREAUX
ET UNE PIÈCE COMMUNICANTE NON ÉCLAIRÉE
av. bloc san. et lavabo, Eau, élect., tél., prot. élect. ds ptes et grilles métal. s/faç. vitrée, form. lot 34 de l'état desc. de div. de l'imm. sis
à PARIS (9e)
rue Richer, n° 24
Mise à prix : 60 000 F
EXCELLENT ÉTAT - LIBRES
S'adr. à Me H. AMBROISE-JOUVION, avt à PARIS (16e)
160, r. de la Pompe - Tél. : 727-32-39 ; Me J.-C. PIERREL, syndic à Paris (1er), r. St-Denis, n° 88 - A ts les avts près les T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE, au greffe des criées du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé ; sur les lieux pour visiter.

Vte s/saisie Pal. Just. Pontoise (95) 21 juin à 14 heures
MAISON D'HABITATION
à SEUGY (95)
3, ruelle MAHIOT
MISE A PRIX 30.000 F
Rens. **Me BUISSON** AVOCAT
Téléphone : 032-31-62.
29, r. P.-Butin à Pontoise (95).

Vente sur saisie au Palais de Justice à Pontoise (95), jeudi 21 juin, 14 heures
APPART., cave et empl. de GARAGE à SARCELLES (95)
20, rue Léon-Paul-Fargues - 5 PCES Ppales
Cons. pour ench. 25 000 F (ch. cert.)
M. à P. 80000 F
Rens. **MeBUISSON, AVOCAT - T. 032-31-62** à 29, r. P.-Butin à Pontoise (95)

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY
le MARDI 26 JUIN 1984 à 14 heures
UN APPARTEMENT à ORSAY (91)
Résidence « Chevreuse », 34, av. Saint-Laurent et 101, av. de Paris.
Composé : hall, salle de séjour, trois chambres, cuisine avec vide-ordures, salle de bains, w.-c., couloir, placards et balcon, au 3e étage supérieur, porte droite du bâtiment 8, dénommé « DAMPIERRE ».
UN COMPARTIMENT DE CAVE — UN EMPLACEMENT DE PARKING
MISE A PRIX : 180.000 FRANCS.
S'adr. pour tous rens. à Me Roger HUDON, Avocat au barreau d'Evry, 32, rue Henri-Dunant, SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne). Tél. : 548-52-79.

Vente Palais de justice CRÉTEIL, jeudi 28 juin 1984 - 9 h 30
PAVILLON St-MAUR- des-Fossés (94), 5, avenue de la Révolution-Française
élevé s/Cave et Terre-plein : R.de ch : Ent. S. à M., Cuis.
1 pièce, *WC, 1er ét. : 3 Ch., S. de B., GARAGE - JARDIN*
MISE A PRIX : 200 000 F. S'adr. Me BOISSEL
Avocat Paris, 14, rue Sainte-Anne. Tél. : 261.01.09.

Vte s/sais. Pal. Justice Evry (91) R. des Mazières 19 juin — 14 h.
IMM. A ATHIS-MONS (91) — 381 m² — M. à P. 300 000 F
13, rue Parmentier – r. de ch. 3 pces Ppales S. à M. S. de Bns cuis. étage consign. pour ench. oblig. S'ad. à Evry (91) « Le Mazière » R. Mazières.
Maître DU CHALARD AVOCAT - T. 077-15-57

Vente aux ench. publ., jeudi 5 juillet 1984 à 15 h, en l'étude de Mes LETULLE, LETULLE-JOLY et DELOISON, notaires Paris, (8e) 12, r. d'Anjou
160 PARTS de la SCI du 6, av. Rachel donnant droit à la jouissance et vocation à l'attribution en propriété d'un
APPART. PARIS 18e 6, AV. RACHEL Bât. B, 4e ét. compt : Entrée, Séj. av. coin cuisine, S. de b., w.-c., cave au 3e sous-sol et droits de copropriété
M. à PX 100 000 F consignation obligatoire pour enchérir : 100 000 F (chèque certifié)
S'ad. SCP LETULLE, LETULLE-JOLY et DELOISON, notaires Paris 12, r. d'Anjou - T. : 266.92.66. Me BOISSEL, avocat Paris, 14, r. Ste-Anne - 261.01.09

Vente Palais de Justice de Paris, lundi 25 juin 1984 — 14 heures
IMMEUBLE 14, RUE DE L'ARBALETE - PARIS 5e
Surface au sol 75 m², compt : BATIMENT D'HABITATION élevé s/terre-plein, d'un r.-de-ch., 3 étages carrés et un *4e étage lambrissé. Un autre corps de bâtiment* relié avec le premier, élevé s/terre-plein, d'un r.-de-ch. et de 3 étages
M. A PX : 350 000 F s'adr. **Me COPPER ROYER**
Avocat Paris (17e) 1, rue G.-Berger – Tél. : 766.21.03. Domaines. Bureau 218, 11, rue Tronchet Paris (8e) — Tél. : 266.91.40 poste 1815. Greffe criées, Trib.Gde Inst. Paris où le cahier des charges est déposé. S/pl. pr vis. le 19 juin 1984 entre 14 et 16 h.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance de Versailles Palais de Justice, le MERCREDI 27 JUIN 1984 à 10 h, en un lot
UN APPARTEMENT
de trois pièces principales parking couvert et cave
A MAUREPAS (Yvelines)
4 Square de la Moselle
MISE A PRIX 140.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Maître Emmanuel GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats Généraux à VERSAILLES - Tél. : 950-02-62

Vente Palais de Justice de CRÊTEIL, jeudi 21 juin 1984 à 9 h 30
PROPR. CCE 509 m² CRÉTEIL. (94) 101, rue *Juliette-Savar*
S. ss-sol, formt GARAGE, BUAND. et autre compart. R.-de-ch. : 2 pces, entr., cuis. 1er ét. : 2 ch., s. de b., cab. s. pal., 2 cab. lamb. GRENIER
Mise à prix 200 000 F. S'adr. Me BOISSEL
Avocat Paris, 14, rue Sainte-Anne - Tél. 261-01-09.

VTE S/SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS de JUSTICE de NANTERRE
le MECREDI 27 JUIN 1984 à 14 HEURES
DEUX PAVILLONS JUMELÉS
comprenant chacun 4 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., sur un TERRAIN de 279 m² sis à
LA GARENNE-COLOMBES (Hauts-de-Seine)
8, avenue de Charlebourg
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à Me E. INBONA, 3, rue Danton, 75006 PARIS. Tél. : 325-55-12.

Vente s/saisie Immob. Pal. Justice Paris, jeudi 28 juin 1984, 14 h
APPART. 2, rue AUMONT-THIEVILLE
PARIS (17e) 25 bis à 29, bd Gouvion-St-Cyr 1/1 bis, rue Emile-Allez
1er étage : n° 6, Entrée. Cuisine. Séjour. W.-C. Dégagement. 2 Chambres. Penderie. Salle de bains. TERRASSE.
M. à Px 250 000 F s'ad. Me ABADIE Avocat Paris
23, bd Henri-IV. Tél. : 272.07.41. Avant 17 heures.

VENTE sur subrogation, au Palais de Justice de CRÊTEIL
le JEUDI 28 JUIN 1984, à 9 h 30, EN UN LOT
UNE MAISON D'HABITATION à VILLENEUVE-LE-ROI
(Val-de-Marne), 2, rue d'Orléans, sur terrain de 123 m²
M. à P. : 150 000 F S'adr. à Me Alain FITREMANN, avocat à Paris-8e, 11 bis, rue Portalis. Tél. : 522-22-86. Me Alain DARVENNES, avocat à VILLENEUVE-LE-ROI, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier.
Tous avocats pr. Trib. Gde Inst. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRÊTEIL.
Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie-immobilière au Palais de Justice de Créteil (94)
le jeudi 28 juin 1984 à 9 heures 30 — En un seul lot
dans un immeuble sis 29, rue A.-Daix et 37 à 41, av. du Parc-des-Sports
à FRESNES (Val-de-Marne)
dans le bâtiment B escalier 15 au 9e étage, porte à gauche.
UN APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
de type A, composé d'une entrée, dégt, s. de séjour, av. balcon, 2 ch. (s/façade opposée à la salle de séjour) cuis. salle d'eau w.-c. plac. débar. au sous-sol une cave portant le numéro 2.
MISE A PRIX : 110 000 FRANCS
S'ad. pr ts rens. à la SCP SCHMIDT ET DAVID avocats à Paris 17e, 76, av. de Wagram - Tél. : 766.16.69 du lundi au vendredi entre 10 heures et 12 heures sur les lieux pour visiter

---

Vente sur surenchère au Palais de Justice à PARIS,
le JEUDI 21 JUIN 1984 à 14 heures
EN UN SEUL LOT :
UN APPARTEMENT DE 5 PIÈCES
au 5e étage
UN EMPLACEMENT DE PARKING — UNE CAVE
dans un immeuble sis à
PARIS-5e, 21, quai de la Tournelle
MISE A PRIX : 2.750.000 F.
Pour tous renseignements s'adresser à :
Me Thierry LACAMP, avocat à PARIS-17e, 15, avenue Niel. Tél. : 572-51-00.
Me Jean NOUEL, avocat à PARIS-7e, 26, bd Raspail. Tél. : 544-10-33.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice d'Evry, r. des Mazières
le MARDI 26 JUIN 1984 à 14 h
UN APPARTEMENT à BOUSSY-SAINT-ANTOINE
2e étage gauche, avec CAVE et GARAGE
« Le PARC des THIBAUDIÈRES », 15, rue du Besly
MISE A PRIX : 100 000 FRANCS
Consignation indispensable pour enchérir. Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN. Avocats associés, 4, bd de l'Europe à Evry (079.39.45).

Vente sur saisie Palais de Justice Pontoise (95) 28 juin à 14 h.
MAISON D'HABIT. à LABBEVILLE (95) M à Px. 150.000 Frs
5, RUE DU MOULIN — élevée partie sur cave — rez de ch. 3 Pces cuis. 1er étage — 3 ch. débarras grenier au-dessus couvert en tuiles Consign. 25.000 Frs (ch. cert. Bque) Renseig. 29 R. P. Butin à Pontoise (95) **Me BUISSON** Avocat
Téléphone : 032-31-62

Vente sur licitation au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières
le mardi 26 juin 1984 à 14 h, EN DEUX LOTS
1°) UNE MAISON sise à SAVIGNY-SUR-ORGE (91)
1, rue Stella et 11, avenue Romain-Grimoux, cadastrée sect. AW N° 124 d'une superficie de 369 m²
2°) IMMEUBLE D'HABITATION A THIAIS (94)
83, avenue de la Résistance, d'une superficie de 275 m²
MISES A PRIX : 1er LOT : 300 000 F - 2e LOT : 95 000 F
Consignation préalable pour enchérir - Pour renseignements s'adresser à Me AKOUN-TRUXILLO, 4, Bd de l'Europe à EVRY, tél. : 079.39.45 - Au Greffe du Tribunal de Gde Instance d'Evry, où le cahier des charges est déposé. Sur les lieux pour visiter Me GREGOGNA, avocat à MORANGIS, tél. : 934.25.74. Me GUILLOT, avocat à CORBEIL, tél. : 088.07.42.

Vente sur saisie immobilière, Palais de Justice de Nanterre
LE MERCREDI 20 JUIN 1984, A 14 H — EN UN LOT
UN PAVILLON A VILLE-D'AVRAY (92)
A l'angle de la rue Neuve-Thierry n° 16 et de l'allée de l'Alboni n° 2 — Contenance : 625 m²
avec JARDIN, GARAGE, PISCINE
MISE A PRIX : 500 000 F
S'adr. pour rens. : SCP Mes BARON-BONNET ET BOUCHERY-OZANNE avocats, 47 bis, rue de Stalingrad 92000 Nanterre — 721.49.95 et 725.21.13 — Au greffe du TGI Nanterre où l'enchère est déposée. Sur les lieux pour visiter.

ÉDITION

Les magasins FNAC ne pourront plus pratiquer des rabais supérieurs à 5 % sur les livres

M. Pierre Drai, président du tribunal civil de Paris, a donné satisfaction, mercredi 13 juin, aux onze éditeurs, au Syndicat national de l'édition (SNE) et aux organisations de libraires qui s'étaient joints à la maison Gallimard, pour lui demander d'étendre à *tous* les magasins de la FNAC de province l'interdiction faite, le 4 juin, de vendre à Paris des livres avec des rabais de 20 %.

M. Drai a donné acte à la FNAC et à ses filiales de leur engagement, annoncé mardi après-midi 12 juin, de suspendre l'opération « prix européen » (*le Monde* du 14 juin). Toutefois, il a fait défense à la FNAC de continuer à vendre à des prix comportant des rabais supérieurs à 5 % tout livre édité par les maisons d'édition qui ont introduit les poursuites, sous peine d'une astreinte de 1 000 F par ouvrage en infraction.

Me Georges Kiejman, avocat des éditeurs, a demandé une enquête sur le cheminement des livres vendus au « prix européen ». Selon la FNAC, en effet, les ouvrages sur lesquels portait sa campagne de promotion ont été exportés, en Belgique notamment, puis réimportés en France. M. Pierre Drai statuera, mardi *19 juin, sur la requête de Me Kiejman.*

M. Roger Kérinec, PDG de la FNAC devra comparaître le 26 juin au tribunal de police pour répondre de 3 673 contraventions à l'article premier de la loi du 10 août 1981, dressées le 22 mai après des contrôles de police au magasin du Forum des Halles à Paris. Le PDG de la FNAC encourt ainsi des peines de 150 F à 300 F par infraction.

---

nouveau
drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières

LUNDI 18 JUIN
S. 8. — A 21 h. 50 livres rares du XVIe au XVIIIe siècle, Atlas, voyages, marine, recueils de vues - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Guérin et Courvoisier, experts.
S. 9. — Art d'Afrique - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Montbarbon.
S. 12. — Livres anciens sur la Franche-Comté - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Scheler et Clavreuil.
S. 13. — Henri FARGE - Me ROBERT.

LUNDI 18 - MARDI 19 JUIN
S. 4. — Tbix anc. et mod., mobilier ancien, bijoux, argenterie - Mes BOISGIRARD, de HEECKEREN.

LUNDI 18, MARDI 19, MERCREDI 20, JEUDI 21 JUIN
S. 10. — Saisie en douane : HIFI, radios, photo, divers et autos - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

MARDI 19 JUIN
S. 3. — A *11 h et 14 h - Autographes, doc. historiques - Mes* ADER, PICARD, TAJAN, M. Castaing, Mme Maryse Castaing.
S. 14. — Beau mob. de style - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

MARDI 19 JUIN à 14 h 30 - MERCREDI 20 JUIN à 14 h 15.
S. 5-6. — N. Drouot.
MARDI 19 JUIN à 21 h - OPÉRA COMIQUE, rue Favart 75002. Expo. au Nouveau Drouot, S.1, 5, 6 et 7, les 16, 17, 18 juin de 11 h à 18 h. SUCCESSIONS Paul SERUSIER et Mlle BOUTARIC. Tbix mod., dessins, estampes, sculptures, notamment 82 toiles de Paul Sérusier - Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mlle Rousseau, MM. Pacitti et Jeannelle, experts.

MERCREDI 20 JUIN
S. 2. — Bibliothèque Jacques DENNERY (1re partie), livres anc., littérature du XVIe au XVIIIe s. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Guérin et Courvoisier.
S. 5-6. — A 21 h, impts tbix mod. : Modigliani, Picasso, Turner, Dufy, Giraud, Pascin, *Pissarro, Van Dongen, Utrillo* - Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mlle Thornton, MM. Pacitti, Jeannelle et Maréchaux, experts.
S. 9. — Estampes, tbix mod., meubles, obj. d'art XVIIIe s. - Me DELORME, Mlle Rousseau, MM. Pacitti, Jeannelle, Lacoste, experts.
S. 13. — Meubles XVIIIe s. - Me ROGEON.
S. 15. — Tablx, mob. ancien et de style - Mes COUTURIER, NICOLAY.

MERCREDI 20 JUIN à 21 h. AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE 6, place de la Concorde - Exceptionnelle vente des « 100 ANS D'AUTOMOBILE FRANÇAISE », par Me Briest.

MERCREDI 20 JUIN - JEUDI 21 JUIN
S. 8. — 900 bijoux - Me OFFRET.

JEUDI 21 JUIN
S. 5-6. — Tablx mod. Art primitif antique - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Mmes Cailac, Fabre, Tubiana, M. Roudillon, experts.
S. 14. — Timbres, livres anc. mod. de doc., jouets, beau linge - Me LANGLADE.
S. 16. — Tbix flamands XVIIe, beau mobilier - Mes LIBERT, CASTOR.

VENDREDI 22 JUIN
S. 1. — A 21 h. Expo. le 21 : 21 h/23 h, le 22 : 11 h/18 h - Impts tablx *modernes - Me LOUDMER.*
S. 2. — Art islamique - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Arcache, expert. ...
S. 3. — Bijoux, argenterie - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 5-6. — Expo. le 21. S. 1 et 7. Art abstrait. Paris 50-60 surréalisme - Me CHARBONNEAUX.
S. 7. — 21 h. Tapis Orient anciens - Me ROGEON.
S. 9. — Art primitif - Me LOUDMER.
S. 10. — Livres anc. et mod. illustrés et à figures - Me WAPLER.
S. 11. — Beau mob., poupées, dentelles - Me DELORME, Mme de Heeckeren.
S. 13. — Successions. M. K. et divers, garde-robe de qualité, bib. céram., verreries, métal argenté, obj. mob. et meubles style - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 15. — Succ. Mlle BOUTARIC - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, *rue Favart (75002), 261-80-07.*
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-67-68.
BOISGIRARD, de HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 268-11-30.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, Faubourg Saint-Honoré (75008), 359-66-56.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 562-31-19.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 227-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement Rheims-Laurin), 12, rue Drouot (75009), 246-61-16.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 824-51-20.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 523-15-25.
MILLON, JUTHEAU 14, rue Drouot (75009), 246-46-44.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau *(75016), 727-95-34.*
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.
WAPLER, 16, place des Vosges (75004), 278-57-10.

Le Monde

économie

LES DIFFICULTÉS DE CREUSOT-LOIRE

Les discussions continuent

(Suite de la première page.)

Pourtant on a le sentiment que l'affaire Creusot-Loire ne fait que commencer. Non seulement parce que l'élaboration d'un plan de sauvetage est encore recherchée et que *« des surprises sont possibles »* selon les propos d'un des négociateurs, mais aussi du fait des multiples prises de position déclenchées par les propos de M. Pineau-Valencienne (*le Monde* du 14 juin).

La Compagnie financière de Suez, dans un long communiqué de son président, M. Jean Peyrelevade, et de son délégué général pour les affaires industrielles, M. Gérard Worms, a justifié sa tentative d'intervention destinée à *« explorer les voies d'une possible solution au drame que connaît Creusot-Loire »*.

Rappelant que l'actionnariat du groupe Schneider, principal actionnaire de Creusot-Loire, paraît depuis longtemps *« tout à la fois mystérieux, fluctuant et hors d'état de consacrer à l'un des tout premiers groupes industriels français les moyens en fonds propres indispensables à son expansion »*. Suez explique sa volonté de prendre une participation majoritaire dans Jeumont-Industries : *« Notre expérience de la vie des affaires elle-même confortée par quelques événements antérieurs de la vie du groupe démontrait que les investisseurs concernés ne pourraient accepter de s'engager dans une tâche aussi difficile si à tout moment ils risquaient d'être mis en minorité. »*

Peu après, M. Fabius, répondant à l'Assemblée nationale à des questions d'actualité, réfutait l'argument avancé par le président de Creusot-Loire, qui avait fait état d'une volonté gouvernementale de nationalisation : *« Tel n'est vraiment pas le cas puisque, au contraire, ce sont les dirigeants qui pensent que l'État doit payer, payer, payer et ne rien faire d'autre (...). L'État n'est pas une machine à éponger les erreurs de gestion (...). Favorables à la liberté d'entreprise, nous estimons que celle-ci ne va pas sans responsabilité et qu'il n'incombe pas à la masse des contribuables de remédier aux carences de quelques-uns. »*

Enfin, dans la soirée, la banque Paribas annonçait que ses deux administrateurs au conseil de Schneider, MM. François Morin et Pierre Haas avaient démissionné. C'était là la conséquence du communiqué de la société affirmant que le conseil avait rejeté *« à l'unanimité »* la proposition du gouvernement et mandaté M. Pineau-Valencienne pour demander la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire. Paribas faisait valoir que ses représentants avaient exprimés leurs réserves – consignées aux procès-verbaux – et qu'aucun vote n'était intervenu tandis que Schneider maintenait sa version.

Un dossier hautement politique

Quelle que soit finalement la décision prise par le tribunal de commerce de Paris et la possibilité d'élaborer très rapidement un plan de développement, ce dossier devenu hautement politique soulève une série de questions propres à l'industrie française et aux rapports entre l'État et le secteur privé. Car pour la première fois la sacro-sainte alliance État-patron-salariés des périodes de tempête industrielles n'a pas joué. Et les défenseurs de l'entreprise privée demandent l'intervention d'un gouvernement de gauche qui les renvoit aux règles du capitalisme.

On peut s'interroger tout d'abord sur l'extrême fragilité des structures financières de Schneider. Voilà une des deux cents premières entreprises du monde, la huitième française (et le second groupe privé après Peugeot) que l'on peut contrôler en détenant la majorité de la société parisienne d'études et de participations dont la capitalisation boursière ne dépasse pas 55 millions de francs. Cela ne signifie pas que le groupe Schneider ne dispose pas d'actifs importants, mais apparemment certains capitalistes n'ont pas de capitaux.

Les relations entre l'Etat et la sidérurgie ne sont pas moins surprenantes. Faut-il rappeler que les malheurs de Creusot-Loire – si on les attribue bien, comme M. Pineau-Valencienne, à la sidérurgie – remontent non au gouvernement socialiste mais à son prédécesseur. Car c'est M. André Giraud, alors ministre de l'industrie, qui refusa de l'argent à ce groupe au titre des aides à la sidérurgie parce que Creusot-Loire était bénéficiaire dans ses autres activités. Ce qui reste de sidérurgie dans cette société ne perd plus guère que 50 millions de francs par an. Il faut bien admettre qu'il y a quelque audace de la part des dirigeants du groupe – et du plan de M. Schultz qui sert de fondement industriel à leur action – à demander la reprise, par la sidérurgie nationale, de Phœnix Steel, un investissement catastrophique outre-Atlantique qui est désormais au bord du dépôt de bilan.

Le rôle des banques, dès lors que l'essentiel du crédit est nationalisé, peut aussi faire problème. C'est du moins l'un des arguments avancés par M. Pineau-Valencienne pour politiser le débat. *« Quand l'Etat multiplie ses domaines d'intervention, multiplie ses contraintes sur l'économie et prend le contrôle de presque la totalité des acteurs de l'économie, notamment les banques, à qui peut-on s'adresser, sinon à lui pour compenser l'effet de ses interventions ? »*

Enfin, à voir la façon dont ont été traités quelques dossiers récents d'entreprises en difficulté, on peut s'interroger sur la doctrine industrielle de l'Etat. Pour ne prendre que les trois exemples récents de l'AMREP, La Chapelle-Darblay, Creusot-Loire, on ne peut dire que celle-ci soit très claire. Les pouvoirs publics ont consacré 2,3 milliards de francs (1,4 milliard de subventions non remboursables et 900 millions de prêts bonifiés) au redressement de La Chapelle-Darblay parce qu'ils ont jugé nécessaire de défendre – en terme d'indépendance nationale et de balance commerciale – la production française de papier journal. Ils ne pouvaient guère solliciter les actionnaires, il n'y en avait plus. En revanche, l'Etat n'a pas jugé nécessaire de faire prendre le contrôle de cette société par les fournisseurs de fonds (même s'il a un droit de préemption sur le capital de la société).

Dans la déroute de l'AMREP, la principale société française du secteur parapétrolier, les pouvoirs publics ont laissé cette entreprise être mise en règlement judiciaire. Ils n'ont pas contraint les actionnaires – principalement deux sociétés dépendantes partiellement de l'Etat par Paribas et Total – à jouer complètement leur rôle. A l'inverse, ils n'ont pas été sollicités par ces sociétés.

Enfin, pour Creusot-Loire l'Etat s'est refusé à nationaliser les pertes, mais a proposé, par l'intermédiaire de ses banques, de prendre le contrôle du groupe Schneider qui, lui, gagne de l'argent, pour suppléer l'actionnaire défaillant. Voilà qui n'apparaît pas totalement homogène. Quelle que soit l'appréciation que l'on porte sur les responsabilités dans ce dernier dossier – et celle de M. Pineau-Valencienne sont indéniablement considérables, – on ne peut pas moins souhaiter que les relations de l'Etat avec l'industrie, le secteur public comme le secteur privé soient clarifiées.

BRUNO DETHOMAS.

22 500 salariés

● **Ses actionnaires.** – Le groupe Creusot-Loire est détenu *par la Compagnie financière* Creusot-Loire (50 %), qui en a *donc le contrôle, par Usinor* (3 %) ; le reste des actions est *réparti* dans le public. Les propriétaires de la Compagnie financière Creusot-Loire sont la Compagnie générale d'industrie et de participation (CGIP, ex-de Wendel) pour 45 % et Schneider SA *pour 55 %, qui a donc indirectement* le contrôle et la responsabilité de Creusot-Loire.

Si les liens financiers sont clairs sur ce point, ils le sont moins sur les propriétaires de cette maison-mère Schneider. Ce groupe, pour faire cesser les rumeurs et les incertitudes à ce sujet, a publié un organigramme fort complexe, qui souligne en particulier le rôle central d'une société pivot, la SPEP (Société parisienne d'études et de participations). Cette SPEP est contrôlée par l'une de ses propres filiales, la SOPAM (qui en détient 11,6 %), *et par des « actionnaires extérieurs formant majorité »* pour 47,4 %. *Il s'agit de* diverses sociétés d'assurances *(Devoir et prévoyance, Préservatrice vie,* Préservatrice IARD) *pour 15,7 %, de Paribas pour* 11,6 %, et enfin de la galaxie Empain *au travers de la* Financière Empain pour 13 % et des *« actionnaires liés à la famille »* pour 4,67 %. On notera à ce sujet que, selon des sources sures, ces *« alliés »* de la famille détenaient 10 % à 12 % de la SPEP il y a environ un mois (*le Monde* du 30 mai 1984) Leur part aurait donc été réduite tout récemment. Sont-ce donc ces alliés qui se seraient défaits d'actions SPEP, provoquant les mouvements observés sur ce titre ces dernières semaines ? Tout les *mystères ne sont pas, en tout cas,* éclaircis.

● ***Le groupe.*** – *Creusot-*Loire a réalisé un chiffre d'affaires *de 11,8 milliards de francs* en 1983 et des pertes de 1,4 *milliard de francs, trois fois* supérieures à celles de 1982 (465 *millions de* francs). Ce groupe compte 22 500 salariés et *29 300 si l'on ajoute ceux de* sa filiale à 50 % Framatome. Première entreprise française de mécanique lourde, Creusot-Loire fabrique des compresseurs, des turbines, de la chaudronnerie, des échangeurs pour le nucléaire et diverses industries. Le groupe est par ailleurs un spécialiste de la traction pour chemin de fer (boggies et wagons par Carel Fouché). Il fabrique au travers de Batignolles du matériel d'imprimerie ainsi que divers matériels spécialisés comme des véhicules blindés et des grues (Pinguely). Diverses filiales de constructions métalliques (Delattre-Levivier, Neyrpic détenue à 65 %) complètent le dispositif mécanique-lourde.

*Dans la sidérurgie, Creusot-*Loire, après s'être défeussé de *l'essentiel auprès de Sacilor et* Usinor, détient encore Creusot-*Marrel (tôles épaisses et fonde*ries), Phoenix Steel aux Etats-*Unis (en suspension provisoire* des poursuites) et Clecim, qui fabrique des équipements utilisés dans les aciéries. Cette activité a été responsable d'une perte limitée à 100 millions de francs l'an passé. Creusot-Loire possède enfin Instruments SA, qui fabrique des matériels de mesure, et SMF International, spécialisée dans le matériel pour la recherche pétrolière, ainsi que 50 % de Framatome, le fabricant français de chaudières nucléaires, dont le CEA devient l'autre moitié.

M. Fabius : *« On nous demande de payer, payer... et de ne rien faire d'autre »*

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, mercredi 13 juin, à l'Assemblée nationale, lors de la séance des questions d'actualité, a évoqué la situation de Creusot-Loire en réponse à une question de M. André Billardon (PS Saône-et-Loire). *« Les pouvoirs publics ont déjà accepté un effort représentant plusieurs milliards afin que l'on débouche sur une solution »* *« Or,* a ajouté M. Fabius, *quelques mois à peine après avoir apposé leur signature à l'accord, les dirigeants d'Empain-Schneider le remettent en cause et réclament trois milliards supplémentaires. Ils invoquent pour se justifier les activités qu'ils ont prises dans la sidérurgie alors qu'en France celles-ci se soldent par moins de 50 millions de pertes annuelles. D'un côté 3 milliards, de l'autre 50 millions et cela dans une situation très grave eu égard tant au nombre des salariés qu'au potentiel industriel de la nation. »*

» J'entends certains dirigeants parler d'un prétendu processus de nationalisation : tel n'est vraiment pas le cas puisque, au contraire, ce sont les dirigeants qui pensent que l'Etat doit payer, payer, payer... et ne rien faire d'autre ! Dans ces conditions, j'invite solennellement les dirigeants d'Empain-Schneider à ne pas précipiter Creusot-Loire dans ce qui serait un drame. Ils n'ont pas encore assez étudié nos propositions, et s'ils persistent dans leur attitude non seulement cela se révélera catastrophique, mais on sera amené à s'interroger sur leurs motivations réelles. Jamais dans le monde occidental un grand groupe industriel n'a abandonné à son sort une filiale de l'importance de Creusot-Loire. Tant que le tribunal n'aura pas prononcé de règlement judiciaire, notre offre de solution demeurera valable. Les pouvoirs publics ne ménageront pas leurs efforts pour aboutir à une solution. Mais celle-ci ne sera possible que si les responsables d'Empain-Schneider ont le même objectif.

» L'Etat n'est pas une machine à éponger les erreurs de gestion. Ayant d'abord le souci des salariés, il tient à ce que la solution repose sur des bases saines. Favorables à la liberté d'entreprise, nous estimons que celle-ci ne va pas sans responsabilité et qu'il n'incombe pas à la masse des contribuables de remédier aux carences de quelques-uns. »

Les explications de Suez

M. Jean Peyrelevade, président de la Compagnie financière de Suez, et M. Gérard Worms, délégué général pour les affaires industrielles ont réagi aux propos de M. Pineau Valencienne concernant leur démarche après de lui.

« Nous souhaitions explorer les voies d'une possible solution au drame que connaît Creusot-Loire (...) Mais nous n'étions en aucune façon mandatés, à quelque titre que ce soit, par les pouvoirs publics. Nous l'avons dit de la manière la plus claire à M. Pineau Valencienne. (...)

» Nous avons donc imaginé un schéma par lequel, en même temps que nous essayerions de convaincre les banquiers et les pouvoirs publics de consentir aux efforts nécessaires pour consolider la situation de Creusot-Loire, nous nous efforcerions de constituer un tour de table d'investisseurs publics ou privés, financiers ou industriels, français ou étrangers. Ce tour de table serait venu renforcer les fonds propres du groupe Schneider et aurait rapidement élaboré un véritable plan industriel visant à organiser de manière rationnelle, dans des structures cohérentes, les différents métiers présents à l'intérieur du groupe (...). »

Le 1er juin, M. Pineau-Valencienne *« proposait une intervention du groupe d'investisseurs précité à hauteur de 40 % dans les structures de contrôle du groupe, les autres 60 % étant détenus soit par les actionnaires actuels du groupe Schneider, soit par des investisseurs proches de lui. Il faisait en outre de l'acceptation formelle par les pouvoirs publics et les banques du « rapport Schultz » une condition préalable à l'ouverture des négociations.*

« Une telle organisation de l'actionnariat ne répondait pas à nos yeux au souci des investisseurs éventuels et des banquiers de se prémunir contre le risque d'être transformés en simples prêteurs apportant des moyens importants, mais privés de tout pouvoir réel (...). »

Au Creusot

LE PC RÉCLAME LA NATIONALISATION DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

L'annonce de la mise en règlement judiciaire et du probable dépôt de bilan de l'entreprise Creusot-Loire a dramatisé la situation en l'espace de quelques heures. Dans l'après-midi de mercredi 13 juin, environ deux mille sidérurgistes, ainsi que plusieurs centaines de salariés des petites entreprises sous-traitantes, ont pris part à un meeting convoqué la veille, à l'appel de la CGT, de la CFDT, mais aussi de la CGC. Puis ils ont manifesté derrière les élus à travers les rues de la ville, dont le maire, M. Dufour, s'est déclaré prêt à participer *« à toutes actions responsables pour la sauvegarde du Creusot »*. Peut après le défilé, le maire-adjoint, M. Lescure, a tenu une conférence de presse au nom du PCF, pour réclamer la nationalisation du groupe Empain-Schneider, *« par expropriation, sans indemnisation des actionnaires »*.

AGRICULTURE

La Xe conférence du Conseil mondial de l'alimentation

Les pays en développement doivent protéger leur agriculture *déclare M. Rocard*

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – Lors de la dixième session du Conseil mondial de l'alimentation (CMA), qui se tient dans la capitale éthiopienne du 11 au 15 juin, MM. Michel Rocard, ministre français de l'agriculture et Edgard Pisani, commissaire européen à la coopération, ont voulu tenir, les 12 et 13 juin, le langage de la franchise et du réalisme. Leurs déclarations ont fait impression.

L'un et l'autre ont vigoureusement plaidé en faveur d'un effort national de développement agricole de la part des pays du tiers-monde, et de l'adoption de plans cohérants – appelés stratégies – dans le domaine alimentaire. Ils ont montré aussi les problèmes que soulèvent, pour ces pays, l'aide alimentaire et le commerce international. De ce point de vue, ils ont pris le contre-pied de l'*« idéologie »* libre-échangiste qui marque quelque peu les orientations du CMA (*le Monde* daté 10-11 juin).

D'emblée, M. Rocard a fait remarquer que la réunion d'Addis-Abeba se tenait juste après un sommet des grands pays industrialisés dont les conclusions ne lui semblaient pas, à l'évidence, très heureuses. Il a souligné que l'insolvabilité croissante de la plupart des Etats du tiers-monde, notamment de la totalité des pays les moins avancés, compromettait à la fois leur capacité d'acheter des aliments et de réaliser des investissements importants. Compte tenu de la situation du monde développé, *« c'est, hélas !* a-t-il dit, *à un volume d'aide publique et privée au moins stable, sinon décroissant et à un niveau de taux d'intérêt largement excessif qu'il est prudent »* de s'attendre.

S'exprimant plus en *« militant du développement »* qu'en ministre européen, M. Rocard a également souligné que les grands exportateurs de produits alimentaires étaient les pays développés et que tous accordaient des avantages multiples à leurs agriculteurs. Puis il a cité l'exemple de la Chine, de l'Inde, qui ont développé leur agriculture en se protégeant. *« Seuls les systèmes agricoles très performants,* a-t-il affirmé, *peuvent résister à la pression du marché international. »* Il devait au passage souligner les avantages de la politique agricole commune implicitement critiquée à la fois par les Etats-Unis, l'URSS et certains pays en développement.

« La croissance d'agricultures à faible productivité exige, a-t-il souligné, *une certaine protection. Les règles internationales des échanges doivent tenir compte de ce constat et accepter notamment que les pays en développement protègent leurs niveaux de prix agricoles intérieurs, notamment par des prélèvements aux frontières sur certains produits importés – de grande consommation – susceptibles de concurrencer les productions locales. Ce n'est qu'à partir d'un niveau significatif de développement que l'accès au commerce international devient possible et que le libre-échange peut être encouragé. »*

Priorité à l'Afrique

A propos des efforts nationaux visant à éliminer la faim, M. Rocard a déclaré que le niveau des prix agricoles à la production et la fiscalité devaient préserver l'activité agricole et le monde rural, et non pas décourager les productions vivrières. Le ministre de l'agriculture a affirmé aussi qu'aucune administration centrale ne pouvait se substituer à des structures d'initiatives souples, où *« la paysannerie locale se sente maîtresse du jeu »*. Toutefois, il a aussi plaidé pour la création *« d'espaces régionaux à gestion homogène »* et pour que les pays donateurs appuient de tels efforts. Il a enfin suggéré que soient réexaminés certains investissements sous-utilisés (barrages, travaux d'irrigation), enfin d'en améliorer le fonctionnement car *« il faut prendre conscience que l'argent du développement est cher et ne doit pas être gaspillé »*.

Abordant le débat controversé sur l'aide alimentaire, M. Rocard a affirmé que cette aide était indispensable sur une période brève pour faire face à des situations d'urgence et qu'elle ne pouvait durer que si elle était utilisée au profit d'opérations de développement local et régional. Le ministre de l'agriculture a, en outre, soutenu l'idée qu'une partie des *« stocks considérables »* de denrées alimentaires des pays occidentaux soit mobilisée afin d'approvisionner, à des conditions préférentielles, les Etats du tiers-monde qui en ont actuellement besoin. Cette question est encore à l'étude à Paris. Il pourrait s'agir d'arrangements contractuels. *« Si cela devait porter atteinte aux règles de commerce international, ce sont ces règles qu'il faudrait changer »*, a-t-il lancé.

M. Pisani a, de son côté, souligné les aménagements apportés par la CEE à l'aide alimentaire européenne pour en limiter les effets pervers. Mais, ainsi que M. Rocard, il estime que la gravité de la situation est telle en Afrique (malnutrition, famines) qu'une aide alimentaire demeurera longtemps encore indispensable. Pour le ministre de l'agriculture aussi, c'est en Afrique que *« se jugera la capacité de la communauté internationale à faire régresser la malnutrition et la dépendance alimentaire »*. Il a suggéré un redéploiement de l'aide internationale en faveur du continent africain et lancé un appel pour que ce *« rééquilibrage »* reçoive la *« priorité absolue »*.

Le commissaire européen a, par ailleurs, indiqué que la lutte contre la désertification allait constituer un protocole à part de la future convention entre la CEE et les ACP. Les termes n'en sont pas encore au point en raison de divergences d'opinions entre certains partenaires européens, mais ce protocole représentera un engagement à long terme de la Communauté pour tenter de redresser la situation des pays affectés par cette désertification. Toutefois, l'effort de l'Europe ne suffira pas à la tâche et c'est à une véritable mobilisation *« forte et collective »* de la communauté internationale que M. Pisani a appelé.

GÉRARD VIRATELLE.

UN SYNDICAT AGRICOLE DISSIDENT VA SE CRÉER DANS LE FINISTÈRE

(De notre envoyée spéciale.)

Brest. – Un nouveau syndicat d'agriculteurs va être créé dans le Finistère. Il s'agit de l'Union départementale des syndicats d'exploitants agricoles, regroupant les membres de l'ancienne Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) qui avaient donné leur démission. Le nouveau syndicat sera indépendant des autres structures finistériennes et nationales.

L'UDSEA sera créée en septembre. Les dissidents de la Fédération nationale contacteront durant l'été les syndicats de base de la FDSEA pour leur demander de faire partie de la nouvelle structure.

Une longue crise avait opposé le Centre national des jeunes agriculteurs du Finistère (libéral) à certains membres de la FDSEA. A l'occasion des récentes élections au sein de la Fédération départementale, le CDJA l'avait emporté.

M.-Ch. R.

AFFAIRES

MM. WILLOT REMETTENT EN CAUSE LEURS ACCORDS AVEC LA COMPAGNIE BOUSSAC

MM. Willot viennent d'engager une procédure auprès du tribunal de commerce de Lille afin d'obtenir l'annulation des accords conclus, en juillet dernier, entre chacun d'eux et *les dirigeants de la Compagnie* Boussac-Saint Frères (CBSF). Ces accords devaient permettre la reconstitution de l'ancien groupe Boussac-Willot, notamment par la *récupération des titres que détiennent* MM. Willot *(le Monde* des 6, 9 et 14 juillet 1983).

Il y a quelques mois, M. Georges Plescoff avait reçu mission du premier ministre pour que soit précisé si ces accords étaient juridiquement recevables, ce dont semblaient douter des hauts fonctionnaires du ministère de la justice. Toutefois, sur les bases de ces accords, M. Plescoff recherchait parallèlement un *modus vivendi* avec MM. Willot afin que puisse être dénouée cette fois rapidement l'« affaire Boussac ».

La nouvelle initiative de MM. Willot paraît indiquer qu'ils ont choisi de rompre avec leur interlocuteur. Cette décision aura pour première conséquence de retarder encore le dépôt d'un concordat avec les créanciers, dont les dettes s'élèvent à 2,775 milliards de francs *(le Monde* du 30 mai).

IBM s'oppose à la procédure anti-trust de la CEE

New-York. – M. Nicolas Katzenbach, vice-président d'IBM et conseiller juridique de la compagnie, a sévèrement critiqué le 13 juin devant quelques journalistes la procédure anti-trust entamée par la Commission de la Communauté européenne (*le Monde* du 30 novembre 1983). Celle-ci veut, a-t-il indiqué, forcer IBM a partager des informations techniques avec ses concurrents. *« En dehors de toute considération financière, nous nous y opposons pour une question de principe »*, a indiqué M. Katzenbach, qui a affirmé qu'IBM refusait d'être obligée a diffuser plus d'informations techniques qu'elles ne le veut.

La CEE, a indiqué M. Katzenbach, doit annoncer d'ici à la fin du mois de juin sa décision de poursuivre sa procédure anti-trust contre IBM. Toutefois, des discussions *informelles se poursuivent pour tenter* d'obtenir un accord amiable.

Cette affaire, commencée il y a quatre ans par une plainte de la Commission, concerne essentiellement aujourd'hui les caractéristiques techniques du système 370 et de ses périphériques. La CEE souhaite qu'IBM publie les modalités *techniques pour se brancher sur ces* systèmes, et notamment un éventail très large d'informations sur les interfaces de ces derniers.

En publiant trop d'informations sur ces interfaces, a expliqué M. Katzenbach, IBM permettrait à ses concurrents, notamment les constructeurs européens et japonais, comme Hitachi et Fujitsu qui construisent des machines utilisant les programmes IBM, de prendre de l'avance sur les futurs modèles d'IBM. – *(AFP.)*

FAITS ET CHIFFRES

● **Le gouvernement autorise la bi-carburation super et GPL.** – M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat à l'énergie, a annoncé, le 13 juin, que le gouvernement autorisait les automobilistes à rouler indifféremment au super ou au GPL. Les automobilistes, qui devaient auparavant choisir entre les deux carburants, pourront, en poussant une simple manette, passer de l'un à l'autre.

Le GPL est un gaz de pétrole liquéfié mélangé de butane et de propane. Il donne une consommation plus élevée, mais il a divers avantages de souplesse, de pollution moindre, et surtout de prix. Taxé comme le gazole, il coûte 3,25 F par litre, contre plus de 5 F pour le super. Le ministère de l'économie, pour cette raison, s'opposait jusqu'ici à la « bi-carburation ». Le parc français, de ce fait, était limité (65 000 véhicules fin 1983). Il pourrait désormais se développer et atteindre 300 000 unités en 1990, chiffre pourtant bien inférieur à la RFA, où le parc est de 1,6 million et devrait atteindre 3 millions en 1990.

● **Relèvement du plafond du livret A.** – Le relèvement de 58 000 F à 68 000 F du plafond du livret A des Caisses d'épargne (*le Monde* du 14 juin), dont le taux de *rémunération reste fixé* à 7,50 %, entrera en vigueur à compter du 15 juin. Cette décision, qui concerne également le livret « bleu » du Crédit mutuel, devrait entraîner quelque *5 à 10 milliards de francs* d'épargne nouvelle, estime M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

● **Importations d'acier américaines.** – La CEE a regretté, le 13 juin, la décision du département américain du commerce de recommander à M. Reagan de limiter sévèrement les importations d'acier (le Monde du 14 juin). La CEE, qui a signé un accord d'autolimitation de ses ventes sidérurgiques aux Etats-Unis avec le gouvernement américain, en octobre 1982, demande le respect de cet accord qui s'est traduit par une diminution de 27 % en 1983 de ses exportations.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LA DIRECTION ET LE SYNDICAT DES CHARBONNAGES ONT ÉCHOUÉ

Londres *(AFP)*. – Les pourparlers entre le syndicat des mineurs *britanniques (NUM) et la direction* des charbonnages (NCB) en vue de trouver une issue au conflit qui paralyse plus des deux tiers des puits en Grande-Bretagne ont échoué le *13 juin. Ces négociations « secrètes »* avaient repris mercredi dans une atmosphère tendue, alors que la grève des mineurs est entrée dans son quatrième mois. La réunion a duré quatre-vingt-dix minutes et les deux parties se sont séparées sans fixer de date pour une nouvelle rencontre.

Selon la direction des charbonnages, M. Scargill, le président du NUM, a de nouveau demandé que le NCB *« retire purement et simplement son plan du 6 mars dernier »*. De son côté, le secrétaire général du NUM, M. Heathfield, a parlé d'*« impasse »*. Le plan, qui est à l'origine de la grève des mineurs déclenchée le 12 mars dernier, prévoit la fermeture d'une vingtaine de puits de mine *« non rentables » et la suppression de quelque 20 000 emplois au cours de l'année 1984-1985.*

EXCÉDENT COMMERCIAL DU JAPON EN QUATRE MOIS : 11,5 MILLIARDS DE DOLLARS

Le commerce extérieur du Japon a été excédentaire de 3,9 milliards de dollars en avril. Les exportations se sont élevées à 14,28 milliards de dollars (– 7,4 % par rapport à mars, *+ 18,5 % par rapport à avril 1983)* et les importations à 10,38 milliards de dollars (– 7,2 % par rapport à mars, + 11,6 % par rapport à avril 1983). Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en quatre mois, l'excédent de la balance commerciale atteint 11,5 milliards de dollars (+ 21 milliards pour toute l'année 1983).

La balance des paiements courants du Japon a également été largement excédentaire en avril : 3,5 milliards de dollars. Depuis le début de l'année, l'excédent atteint 8,4 milliards de dollars.

● **Progression de 0,2 % seulement des ventes au détail aux Etats-Unis.** – Les ventes au détail aux Etats-Unis n'ont progressé que de 0,2 % en mai, après avoir augmenté de 3,1 % (chiffre révisé) en avril. Selon le département du commerce, elles ont représenté 107,3 milliards de dollars. Cette évolution tend à confirmer, selon les économistes, les prévisions de ralentissement du taux d'expansion de l'économie américaine.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,3485	8,3505	+ 60	+ 80	+ 120	+ 150	+ 70	+ 190
$ can.	6,4190	6,4220	+ 35	+ 65	+ 80	+ 120	– 40	+ 145
Yen (100)	3,5993	3,6017	+ 170	+ 185	+ 365	+ 385	+ 1060	+ 1125
DM	3,0761	3,0776	+ 166	+ 175	+ 345	+ 360	+ 950	+ 1000
Florin	2,7283	2,7303	+ 135	+ 145	+ 290	+ 300	+ 800	+ 850
F.B. (100)	15,0831	15,0908	+ 55	+ 130	+ 160	+ 270	– 64	+ 290
F.S.	3,6842	3,6868	+ 235	+ 250	+ 510	+ 530	+ 1465	+ 1535
L. (1 000)	4,9502	4,9529	– 125	– 100	– 250	– 210	– 840	– 730
£	11,5652	11,5738	+ 292	+ 340	+ 593	+ 650	+ 1534	+ 1745

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 7/8	11	11 1/8	11 1/4	11 1/4	11 3/8	12 3/16	12 5/16
DM	5	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4	6 1/16	6 3/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 7/16	6 9/16
F.B. (100)	11	11 1/2	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8	12 1/8	12 5/8
F.S.	2 1/2	3	4	4 1/8	4	4 1/8	4 5/16	4 7/16
L. (1 000)	14 1/2	15 1/2	14 5/16	15 1/8	14 5/16	15 1/8	15 3/4	16 1/4
£	8 3/8	8 5/8	9	9 1/8	9 3/16	9 5/16	9 11/16	9 13/16
F. franç.	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8	12 11/16	12 15/16	13 15/16	14 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le marché de l'automobile est resté déprimé en mai

Le marché de l'automobile a continué de se dégrader au mois de mai en France, fléchissant de 10 % par rapport à mai 1983 et de 12,6 % au cours des cinq premiers mois de l'année (par rapport à la même période de 1983).

Parmi les constructeurs français, seul Peugeot a accru ses ventes en mai avec 27 428 unités (+ 5,7 %). En revanche, Citroën (– 16,1 %), Renault (– 19,5 %), *malgré le lancement de la R25, et* Talbot (– 58,3 %) sont en pleine débandade.

Sur ce marché, qualifié de « déprimé » par la chambre syndicale des constructeurs d'automobiles (CSCA) qui publie ces chiffres provisoires d'immatriculation de voitures neuves, les étrangères réussissent cependant à tirer leur épingle du jeu et progressent de 4,8 %, portant leur part du marché français à 36,68 % au cours de ce mois.

Sur cinq mois, Citroën est en chute de 13,1 %, Talbot de 53,8 %, Renault de 20 %, tandis que Peugeot a augmenté ses ventes de 5,6 % et que les étrangères ont régressé de 5,7 %. En parts de marché, Renault est tombé à 31,8 %, le groupe PSA est à 33,2 % et les étrangères représentent 35 %.

TRANSPORTS

Une nouvelle grève des douaniers italiens provoque des encombrements au tunnel du Mont-Blanc

De notre correspondant

Grenoble. – *« Le tunnel du Mont-Blanc est devenu une formidable arme de chantage,* constatait, jeudi matin, un responsable italien de l'ouvrage. *A nouveau, le tunnel est l'enjeu d'une corporation. »*

Réclamant un nouveau statut et une augmentation des effectifs, les douaniers italiens ont, en effet, commencé lundi 11 juin, une grève illimitée des heures supplémentaires, rendant très difficile la traversée par les poids lourds des 12 kilomètres du « tube ». Neuf cents camions étaient immobilisés jeudi à 8 heures, de part et d'autre du tunnel. Les camionneurs français avaient, en fin de nuit, exprimé leur colère en dressant plusieurs barrages entre Sallanches et les abords du tunnel du Mont-Blanc.

Toutefois, aux premières heures de la matinée, le trafic reprenait lentement à l'intérieur de l'ouvrage, provoquant la levée des obstacles à la circulation installés par les camionneurs. Mais on redoute, à Chamonix, que ce répit ne soit que de courte durée, la grève des douaniers italiens devant reprendre dès jeudi à 14 heures.

Dans la vallée de Chamonix, on craint que l'action des camionneurs français ne constitue les prémices *d'un nouveau et profond mouvement* de mécontentement, comme celui qui paralysa les grandes vallées alpines du 13 au 23 février dernier. Cette fois-ci, cependant, le tunnel routier du Fréjus n'est pas affecté par l'action des douaniers italiens (1).

Les camionneurs, bloqués dans la nuit de mercredi à jeudi à proximité du tunnel du Mont-Blanc, rappelaient qu'une des neuf propositions faites par M. Charles Fiterman, ministre des transports, propositions qui avaient permis de mettre un terme à la « grande colère des routiers », concernait *« la liberté de passage assurée en permanence à la frontière franco-italienne »*...

CLAUDE FRANCILLON.

(1) On signalait d'autres perturbations sérieuses, notamment à Fernetti et au poste du Tarvis, sur la frontière italo-yougoslave, ainsi qu'à l'aéroport de Rome-Fiumicino.

LA FNTR LANCE UN APPEL AU MINISTRE

La Fédération nationale des transports routiers (FNTR) *« s'alarme dans un communiqué de l'extrême aggravation des conditions de circulation »* sur les routes d'accès au tunnel du Mont-Blanc. « Il y a là, ajoute-t-elle, *le ferment d'une situation explosive dont les pouvoirs publics porteraient à eux seuls la lourde responsabilité.* »

La Fédération *« demande solennellement aux autorités responsables et plus particulièrement au ministre des transports de mettre tout en œuvre auprès de son homologue italien pour qu'une circulation normale soit rétablie au plus tôt aux tunnels alpins et que cessent en Italie les attentes insupportables aux postes de douane intérieurs qui sont un défi à la directive européenne sur la circulation et l'harmonisation des formalités douanières approuvées encore récemment lors du conseil des Communautés européennes du 10 mai dernier. »*

M. QUIN EST RECONDUIT A LA RATP

Le nouveau conseil d'administration de la RATP a proposé, mercredi 13 juin, de reconduire M. Claude Quin dans ses fonctions de président. Le prochain conseil des ministres devrait ratifier ce choix, acquis à l'unanimité du conseil de la RATP moins 9 voix. Le nombre des administrateurs a été porté de 20 à 27 membres. Il comprend 9 élus du personnel (4 CGT, 2 FO, 1 autonome, 1 CGC, 1 CFDT).

Parmi les personnalités qualifiées désignées par les pouvoirs publics, on trouve : MM. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (UDF) et ancien ministre, Gilbert Gantier, député de Paris (UDF), membre de l'ancien conseil d'administration, Jacques Guyard, maire d'Evry (PS), Alain Juppé, adjoint au maire de Paris (RPR), Jean-Louis Mons, président du conseil général de Seine-Saint-Denis (PCF), Maxime Kalinsky, ancien maire de Villeneuve-le-Roi (PCF), Raoul Collet, représentant le patronat des industries métallurgiques de la région parisienne, et Antoine Barbero, retraité de la SNCF.

LES AÉROPORTS PARISIENS ONT ACCUEILLI TRENTE MILLIONS DE PASSAGERS EN 1983

L'établissement public Aéroports de Paris, qui emploie cinq mille trois cents personnes, gère en région parisienne quatorze aéroports et aérodromes. Outre Charles-de-Gaulle-Roissy, Le Bourget et Orly, il a la responsabilité de onze aérodromes réservés à l'aviation légère.

Sur les trois grands aéroports parisiens, plus de trente millions de passagers et 664 000 tonnes de fret ont été traités en 1983 par Aéroports de Paris, qui se maintient au septième rang mondial pour le trafic passagers après New-York, Chicago, Londres, Atlanta, Los Angeles et Tokyo, et à la première place en Europe avant Francfort pour le fret.

L'établissement public a enregistré en 1983 un bénéfice de 19 millions de francs (9 millions en 1982) et a décidé de changer d'appellation en s'intitulant Aéroports de Paris, et non plus Aéroport de Paris.

M. BERNARD ATTALI SUCCÉDERAIT A M. GUY VERDEIL A LA PRÉSIDENCE DU GAN

M. Bernard Attali, délégué général de la DATAR, devrait succéder à M. Guy Verdeil à la présidence du Groupe des assurances nationales (GAN), au troisième rang des compagnies d'assurances nationalisées.

M. Attali, vient, en effet, d'être nommé au conseil d'administration du GAN, dans lequel ne figure plus M. Verdeil. Ce dernier, inspecteur général des finances, qui avait appartenu au cabinet de M. Giscard d'Estaing lorsqu'il était ministre des finances, pour occuper, ensuite, le poste de directeur général du commerce et des prix, avait été nommé président du GAN en mai 1975, succédant à M. Pierre Olgiati. Son mandat a expiré il y a peu de temps.

Dans les autres compagnies d'assurances nationalisées, le mandat de Mme Yvette Chassagne à la présidence de l'UAP sera, très vraisemblablement, renouvelé. MM. Michel Albert et Robert Bertaux, devraient, *eux aussi*, être reconduits dans leurs fonctions aux AGF et à la Mutuelle générale de France (MGF).

THORN-EMI RENONCE A ENTRER AU CAPITAL DE BRITISH AEROSPACE

Après quatre semaines de discussions, la British Aerospace (BA), société britannique aérospatiale, a décidé mardi 12 juin, de rompre les négociations engagées avec Thorn-EMI, *firme spécialisée* dans les équipements électroniques et militaires, qui devaient aboutir à une prise de participation de Thorn-EMI dans BA.

Le prix que Thorn-EMI était prêt à payer, 4 livres par action (40 francs), a été jugé insuffisant. Thorn-EMI était en compétition avec la General Electric Company, (GEC), spécialisée dans les équipements électroniques et militaires, pour acquérir une part non définie de BA (*le Monde* daté 3 et 4 juin). GEC se retrouve donc en première ligne pour acquérir des titres de BA ; mais Thorn-EMI pourrait surenchérir, et tenter d'obtenir un appui favorable du gouvernement britannique, l'Etat détenant 48 % du capital de BA.

FISCALITÉ

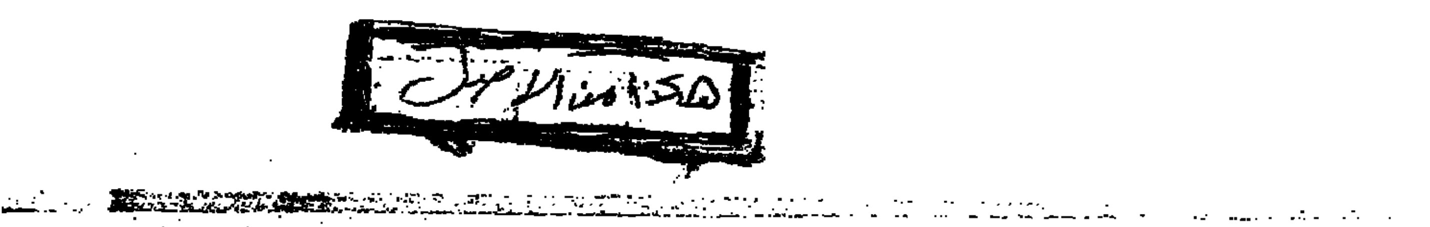
IMPOTS SUR LES GRANDES FORTUNES : DÉCLARATION ET PAIEMENT REPORTÉS AU 18 JUIN

La date limite de souscription des déclarations et de paiement de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) est repoussée du vendredi 15 juin au lundi 18 juin, a annoncé le secrétariat d'Etat au budget. Le paiement de la majoration conjoncturelle de 8 % sur cet impôt devra être effectué simultanément, rappelle le secrétariat d'Etat.

Les personnes imposables doivent déposer leur déclaration à la recette des impôts de leur domicile au 1er janvier 1984.

Cet impôt s'applique cette année aux détenteurs d'un patrimoine supérieur à 3,4 millions de francs. Selon les prévisions officielles, il devrait rapporter 4,5 milliards de francs, soit moins de 1 % des recettes fiscales de l'Etat.

Le taux d'imposition est de 0,5 % pour un patrimoine compris entre 3,4 millions de francs et 5,6 millions de francs, de 1 % entre 5,6 % millions de francs et 11,2 millions de francs et de 1,5 % au-dessus de 11,2 millions de francs (la partie inférieure à 3,4 millions de francs n'est pas imposée).



SOCIAL

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Un constat d'impuissance

On en avait fait une montagne, et *s'il n'y avait même pas de souris ? La* question se pose à l'issue du conseil *des ministres du 13 juin,* annoncé comme un moment important dans *la lutte* contre *le chômage,* et qui avait même été précédé d'un séminaire gouvernemental, *le 25 mai à* Versailles, ainsi que d'un comité interministériel réuni au soir du lundi de Pentecôte.

De ces réunions, en effet, il n'est rien sorti qu'on ne connaisse déjà, pas même une seule mesure nouvelle *parmi les quelques rares qui avaient été* examinées dans le secret des « conclaves » (*le Monde* daté 27-28 mai et du 13 juin). C'est d'ailleurs ce que constatent, chacun pour leur part, la CFDT et FO dont les réactions sont sévères.

Pour des raisons d'opportunité financière tout autant que pour éviter *un « effet d'annonce » aux retombées très aléatoires,* il a même été *décidé de ne pas confirmer officielle*ment l'extension du système des *préretraites dont le premier ministre* avait retenu le principe, le 8 juin, lors de sa visite à Decazeville. La décision en a été prise, mais son application interviendra au coup par coup. La même discrétion entoure la volonté du gouvernement d'étudier des incitations à la *création de coopératives* de prêts de main d'œuvre en procé*dant aux ajustements législatifs* nécessaires quand cette formule, qui donne lieu à certaines expériences, sera jugée pleinement positive. Mais cette discrétion contribue à alimenter uen impression d'impuissance.

Ainsi qu'en fait foi le communiqué *officiel,* le conseil *des ministres* se préoccupe surtout d'améliorer la *mise en œuvre de dispositions déjà* arrêtées et, au passage, attire l'attention sur l'importance des efforts réalisés. Il est donc rappelé que des mesures ont été prises le 29 mars pour accompagner socialement les restructurations industrielles, dans des zones géographiques délimitées, mais il est également annoncé que les textes réglementaires vont être enfin *publiés. De même, il est souligné que* des mesures telles que les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise, les aides au retour ou les contrats pour *l'emploi,* la formation et la production allaient être, soit mises en application, soit rendues plus efficaces.

De tout cela, de précédents conseils des ministres avaient déjà traité, et il n'était plus possible d'annoncer, comme une nouveauté *ce qui était connu depuis la semaine* dernière avec l'arbitrage rendu par M. Pierre Mauroy en faveur des partenaires sociaux dans la polémique qui les opposait à M. Marcel Rigout (*le Monde* du 9 juin). L'accord national du 26 octobre 1983 sur la formation professionnelle en alternance, après bien des vicissitudes, peut donc devenir opérationnel pour la prochaine rentrée scolaire. Selon les promesses du CNPF, appuyé en cela par les syndicats (sauf la CGT, toujours aussi réservée), il permettra à *cent mille jeunes de bénéficier* de stages avant la fin de l'année 1984, *et, pense-t-on,* à trois cent mille d'être accueillis dans une entreprise pendant la campagne 1984-1985.

Or, non seulement cet élément positif intervient avec bien du retard mais il provoque un beau gâchis. Soucieux de favoriser l'emploi, le *premier ministre a dû se résoudre à* infliger un désaveu implicite à l'un *des membres de son gouvernement* (M. Rigout, ministre de la formation *professionnelle). Il a dû aussi s'en* remettre au bon vouloir du patronat, ainsi chargé d'apporter sa contribution à la lutte contre le chômage à un moment où il formule des demandes autrement plus pressantes.

Peut-être est-ce d'ailleurs pour *compenser ce geste que M. Mauroy* s'est prononcé en faveur du maintien du dispositif de formation des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans que pilote M. Jack Ralite, ministre chargé de l'emploi. Il a voulu y voir le moyen d'une saine émulation pour atteindre un objectif de sept cent vingt-cinq mille jeunes en formation, alors que *l'on imagine mal* que toutes ces filières, fort nombreuses, puissent *coexister efficacement.*

Aussi limité soit-il dans ses résultats, ce conseil des ministres fait bien ressortir la pleine dimension du dossier chômage. Il aboutit à un constat aussi accablant qu'inéluctable. Dans les tiroirs du gouverne*ment, il n'y a plus de solution*-miracle. Toutes les possibilités ont *été employées et, comme le déclarait* M. Max Gallo, *« les moyens sociaux de lutte contre le chômage ne sont pas suffisants ».* A moins de changer de politique économique, ou de pratiquer une relance sélective de l'investissement, ainsi qu'il en a été question pendant toute la réunion, on ne peut que s'en remettre à un retour de la croissance pour voir le niveau de l'emploi augmenter. Mais, pour *autant, ainsi que le notait également* M. Gallo, *« le gouvernement ne peut pas accepter la croissance du chômage, il ne peut pas se résoudre à en faire un indice comme les autres ».*

Socialement pris au piège, financièrement incapable d'aller plus loin, *économiquement déterminé* dans ses choix, le gouvernement est amené à *faire inlassablement* le tour de cette terrible quadrature du cercle en évo*quant, pour seule issue immédiate,* la réduction du temps de travail. Or, là aussi, force lui est d'admettre qu'il *« ne peut pas aller plus loin »* que les recommandations. Même si cet objectif s'inscrit dans *« une perspective historique »,* cela dépend d'*« une action concertée à l'échelle européenne »* et d'une décision qui appartient aux seuls partenaires sociaux.

Fallait-il donc faire autant de bruit *autour d'un conseil des ministres qui* ne pouvait qu'enregistrer ce qui est pour l'heure un constat d'impuissance ?

ALAIN LEBAUBE.

● **Les réactions de la CFDT et de FO.** – Dans un communiqué, la commission exécutive de la CFDT juge les décisions du conseil des ministres *« manifestement insuffisantes et incapables d'enrayer l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi ». « Si l'on veut s'attaquer sérieusement au chômage, d'autres mesures sont nécessaires, mesures sociales mais aussi mesures économiques »,* ajoute la CFDT.

De son côté, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a déclaré que *« rien de ce qui a été décidé ne changera le cours des choses en ce qui concerne le chômage ». « Je persiste à penser,* a-t-il conclu, *qu'il faut maintenant relancer l'activité dans certains secteurs et d'autre part enrayer la diminution du pouvoir d'achat. »*

● **M. Bérégovoy demande une négociation chez Citroën.** – *« Syndicats et direction doivent engager une vraie négociation sur l'avenir des sites industriels, la réduction du temps de travail »,* réaffirme à propos des nouvelles demandes de licenciements déposées par Citroën, M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, *dans une interview publiée ce jeudi* 14 juin par l'hebdomadaire *les Nouvelles. « Le président de Citroën doit savoir que le gouvernement ne se laissera pas forcer la main »,* ajoute le ministre, qui estime que M. Calvet, *« aurait intérêt »* à rencontrer le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, M. André Sainjon.

● **Tourisme et Travail confirme les suppressions d'emplois.** – Le bureau fédéral de Tourisme et Travail a confirmé, le 13 juin, sa décision de procéder à la suppression de quarante-cinq emplois (*le Monde* du 12 juin). Des solutions de reclassement seront recherchées, ont affirmé les dirigeants de cette association spécialisée dans le tourisme social, proche de la CGT et du Parti communiste.

PEUGEOT VEUT ESSAYER DE RÉDUIRE LES « SUREFFECTIFS » PAR L'AIDE AU RETOUR

Les comités d'établissement des usines Peugeot et Talbot (75 000 salariés) sont consultés les uns après les autres cette semaine sur la procédure engagée par la direction du groupe pour réduire les « sureffectifs » (évalués à 2 500 chez Peugeot, 1 000 chez Talbot) grâce à une convention signée le 26 mai dernier avec l'Office national d'immigration pour l'aide au retour des travailleurs immigrés. Cette procédure consiste à déposer, après le délai réglementaire d'un mois de réflexion suivant la réunion des comités d'établissement, des demandes de licenciement non nominatives auprès des pouvoirs publics, afin que les travailleurs candidats au retour puissent bénéficier de la capitalisation d'une partie des allocations d'assurance-chômage.

Financièrement, la composition et le montant des aides sont les mêmes que dans la convention signée avec Citroën, correspondant à un total de 70 000 F au moins. Les candidats ont un an à compter de la signature de la convention pour déposer leur demande.

Au cours du comité d'établissement de Talbot-Poissy, réuni le mercredi 13 juin, seuls les délégués CGT et CFDT ont présenté des objections, les premiers parce qu'ils nient les « sureffectifs », les seconds par crainte de pressions sur les travailleurs immigrés.

Par ailleurs, la commission paritaire (syndicats, direction de l'entreprise, AFPA, Agence nationale pour l'emploi) chargée de suivre la formation des anciens salariés de Talbot licenciés depuis le 1er janvier précise que 1 135 suivent actuellement ou vont suivre un stage de préformation de trois à sept mois, 239 une formation qualifiante. Des 213 qui n'ont pas demandé de formation, une centaine auraient retrouvé un emploi.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VIEILLE MONTAGNE

L'assemblée ordinaire du 1er juin 1984 a approuvé le bilan et les comptes au 31 décembre 1983, notamment le report du bénéfice de l'exercice en vue de diminuer la perte reportée des exercices antérieurs.

M. BOreux n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat d'administrateur, qui reste vacant.

M. C.-J. Delloye est réélu commissaire pour trois ans, et M. J. Seron commissaire-réviseur pour trois ans également.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 11 % - 1977

Les intérêts courus du 20 juin 1983 au 19 juin 1984 seront payables à partir du 20 juin 1984 à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 7 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de *11 F.*

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément libératoire sera de 16,49 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 81,41 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie Générale, recettes des Finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des Dépôts et Consignations, au siège de la C.N.T., 20 avenue Rapp - Paris 7e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

– enfin, que les titres appartenant aux séries F et D sont respectivement remboursables depuis le 20 juin 1978 et le 20 juin 1981.

bhe BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

Réunie le 25 mai 1984, sous la présidence de M. André Ceron, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque hypothécaire européenne a approuvé les comptes de l'exercice 1983 qui se soldent par un bénéfice net après amortissements, provisions et impôt de 16 497 683 F, soit 27,19 F par action.

Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, le bénéfice distribuable atteint un total de 27 493 203 F, dont la répartition s'établit de la façon suivante :

– dotation aux réserves 476 347 F ;
– distribution aux actionnaires 13 348 280 F ;
– report à nouveau 13 668 576 F.

Maintenu à 22 F par action et assorti d'un avoir fiscal de 11 F représentant l'impôt déjà payé au Trésor, le dividende de l'exercice 1983 assurera aux actionnaires de la banque un revenu global de 33 F par titre. La date de mise en paiement de ce dividende sera fixée par le conseil d'administration qui se réunira le 27 juin 1984.



FACTOFRANCE HELLER

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 14 mai 1984 a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

On rappelle qu'au cours de cet exercice et dans le but de renforcer ses possibilités de développer ses crédits à l'économie, la société a émis un emprunt obligataire de 50 millions de francs représenté par 25 000 obligations de 2 000 F nominal souscrites au pair.

Le bénéfice net de l'exercice 1983, qui s'est élevé, toutes provisions faites, à 24 083 116 F, a permis la distribution d'un dividende de 50,40 F par action en accroissement de 5 % par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, l'assemblée générale a ratifié la nomination de M. Daniel R. Toll *en qualité d'administrateur pour pourvoir au remplacement de M. Franklin A. Cole,* administrateur démissionnaire.

Trade Development Bank (France) S.A.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société, réunie le 28 mai 1984, sous la présidence de M. Michel ERNST, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

L'année 1983 a été celle du rapprochement entre l'AMERICAN EXPRESS INTERNATIONAL BANKING CORPORATION et le groupe de la TRADE DEVELOPMENT BANK. La complémentarité des activités des deux établissements devrait permettre la poursuite de la progression des résultats et accroître la diversification des services rendus à la clientèle.

Malgré les contraintes nées de ce rapprochement et celles d'un environnement économique maussade, les résultats atteints sont très satisfaisants.

Le bénéfice net s'élève à F. 9,3 millions en progression de 46 % par rapport à l'exercice précédent. L'Assemblée a décidé d'attribuer à chaque action un dividende de F. 22,50 payable dès le 28 mai au siège de la société.

L'Assemblée a également ratifié la nomination de M. Albert BENEZRA, Administrateur, Senior Vice Chairman et Chief Credit Officer d'American Express International Banking Corporation, en qualité d'Administrateur - Vice Président et nommé M. Derick N. RICHARDSON, Executive Vice-President d'American Express International Banking Corp. et M. Carlo CAMMELLI, Senior Vice-President d'American Express International Banking Corp. en qualité d'Administrateurs.

AMERICAN EXPRESS

Trade Development Bank (France) S.A.
20 Place Vendôme - 75001 Paris.

MARCHÉ COMMUN

L'ADHÉSION DE L'ESPAGNE A LA CEE

La grogne des agrumes

De notre envoyé spécial

Valence. – *Les exportateurs* d'agrumes du Levant ont apparemment tout pour être heureux. Le secteur ne s'apprête-t-il pas à pulvériser tous les records durant la campagne 1983-1984 ? (1). Si les prévisions se confirment, la production atteindra 3,5 millions de tonnes, et l'exportation 2,2 millions ; soit une hausse de 17 % et 24 %, respectivement, par rapport à la récolte antérieure. Ce sont les meilleurs chiffres, et de loin, de tous les temps.

Pourtant, le climat est à la grogne au siège du Comité de gestion des exportateurs d'agrumes, à Valence. L'objet de la vindicte générale, c'est la CEE, et plus particulièrement la France. Alors que la négociation pour l'entrée de l'Espagne dans la Communauté entre dans sa phase finale, les producteurs de citrons et d'oranges s'inquiètent. Cette adhésion qu'on leur a longtemps fait miroiter ne sera-t-elle qu'un leurre, s'il leur faut en passer par les conditions, à leurs yeux léonines, fixées par les Dix, et surtout par Paris ?

« *Tout le futur de notre région dépend du type d'accord auquel nous parviendrons avec la CEE*, affirme le président du Comité, M. Julio de Miguel. *Nous avons l'impression que les Dix ne se préparent pas à nous recevoir sur un pied d'égalité, et qu'ils légifèrent au contraire dans le but de se protéger à l'avenir de la concurrence espagnole. Nous nous demandons si, demain, notre position au sein de la Communauté ne sera pas plus défavorable que celle qui est la nôtre aujourd'hui, avant l'adhésion.* »

L'enjeu, il est vrai, est de taille pour le Levant. 70 % des agrumes produits en Espagne et près de 90 % de ceux qui sont exportés proviennent de cette région. Le secteur compte deux cent cinquante mille agriculteurs et emploie deux cent mille personnes supplémentaires à l'époque de la récolte. La CEE absorbe, à elle seule, 85 % des exportations d'agrumes levantins, dont plus du tiers (près de 800 000 tonnes pour la campagne en cours) est acheté par la France. « *C'est pourquoi il est absurde d'affirmer que nous pourrions inonder le marché communautaire après l'adhésion*, souligne le directeur général du Comité, M. Leopoldo Ortiz, *puisque nous y écoulons déjà la majeure partie de notre production. L'adhésion ne pourra pas y changer grand-chose !* »

La concurrence d'Israël et du Maroc

Le cahier de doléances des exportateurs du Levant est apperemment fourni. Les agrumes espagnols vendus dans la CEE ne paient-ils pas des droits de douane de 12%, alors que ceux venus d'Israël et du Maroc, les grands concurrents, ne sont taxés respectivement que de 8 % et 4% ? Le nouveau règlement communautaire sur les fruits et légumes que viennent d'adopter les Dix a été particulièrement mal accueilli à Valence, où l'on déplore son caractère protectionniste. « *Les subventions à l'exportation accordées aux agrumes d'Italie ou de Grèce par le FEOGA* (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) *vont permettre à ces pays de réaliser un véritable dumping* », affirme-t-on au comité d'exportateurs. On s'inquiète également de la facilité avec laquelle le mécanisme de « *crise grave* », permettant une fermeture transitoire des frontières, pourra être déclenché.

L'Espagne craint en fait de se retrouver prise en tenaille entre le protectionnisme renforcé des Dix et l'apparition sur le marché de nouveaux concurrents, alors que la consommation d'agrumes tend à se stabiliser dans les pays de la CEE, voire à se réduire pour les oranges. C'est là une perspective qui préoccupe d'autant plus les esprits à Valence que les possibilités de diversification de l'offre sont encore limitées. Les agriculteurs du Levant ont certes réussi ces dernières années à moduler leur production en fonction de la demande : certains types de fruits ont été pratiquement abandonnés, d'autres ont connu au contraire un essor spectaculaire. Mais la part de la production destinée à l'industrialisation (jus, confitures, etc.) reste insignifiante, ne dépassant pas 6 % à 7 % du total.

Autre sujet de grief des exportateurs du Levant, et non des moindres : après avoir été gelé durant plusieurs années, le prix de référence (2) des agrumes exportés vers la CEE vient d'augmenter en moyenne de 20%. Leur argumentation apparaît toutefois, sur ce point, bien ambiguë. Pourquoi un groupement de producteurs se plaint-il avec tellement d'amertume d'être « *obligé de vendre cher* » ? Parce que des prix excessifs décourageront la consommation, explique-t-on à Valence. Si l'argument n'est pas sans fondement, il n'explique pas tout. C'est essentiellement parce qu'ils jugent leurs coûts de production bien inférieurs à ceux de leurs concurrents communautaires que les exportateurs du Levant se plaignent de la hausse du prix de référence, qui réduit la compétitivité de leurs agrumes. Le reconnaître aurait toutefois pour effet d'alimenter les craintes des producteurs européens, déjà réticents face à la perspective de l'adhésion espagnole.

Sans doute s'agit-il du point le plus litigieux. Les agriculteurs du Levant sont sans doute fondés à se plaindre de la longue période transitoire de dix ans que les Dix veulent imposer à leurs produits. Mais il leur faudra, pour vaincre les réticences de leurs futurs partenaires, se faire à l'idée que l'adhésion à la CEE implique l'acceptation d'une certaine discipline pour leur production et l'adoption de mécanismes de soutien des prix, ce dont ils ne veulent pas, aujourd'hui, entendre parler. La tâche sera toutefois ardue dans cette région où les associations de producteurs sont pratiquement inexistantes et où le morcellement de la propriété (1 hectare par agriculteur en moyenne) rend toute planification difficile. C'est un bouleversement des mentalités tout autant que des techniques qui devra s'imposer durant les prochaines années dans le Levant espagnol.

THIERRY MALINIAK.

(1) La campagne annuelle des agrumes commence le 1er octobre et *prend fin le 30 septembre.*

(2) C'est-à-dire le prix-plancher à partir duquel les produits exportés dans la CEE *bénéficient* de la *préférence* communautaire. Les agrumes vendus à un prix inférieur sont grevés, outre des droits de douane, d'une taxe compensatoire supplémentaire, dont le montant est proportionnel à la différence enregistrée avec le prix de référence.

COMMERCE

Les « murs » de boutiques se vendent bien à Paris

Les « murs » de boutiques dans Paris sont devenus un placement attrayant pour certains investisseurs privés, ceux qui disposent de 500 000 à 800 000 F. Ils n'espèrent guère que de 8 à 10 % de rentabilité, mais la sûreté du placement les rassure. Le placement boursier leur semble en ce début d'année devoir être plus aléatoire qu'en 1983, et l'achat de logement locatif continue à les rebuter, essentiellement en raison des contraintes de la loi Quilliot. Les investisseurs institutionnels, tels que les compagnies d'assurances, apparaissent eux aussi sur le marché. En 1983, les ventes de « murs » de boutiques ont représenté le quart des quinze mille transactions enregistrées par les professionnels, le reste étant des ventes de droit au bail ou de fonds de commerce (clientèle d'une boutique évaluée en fonction de son chiffre d'affaires).

Pour les membres de la COTRAC (Chambre des conseils en transactions commerciales de Paris et de la région parisienne, affiliée à la FNAIM), la demande, déjà supérieure à l'offre pour certains biens, laisse présager une tension du marché sinon dans les mois, du moins dans les années qui viennent.

Ainsi la demande de locaux pour la création de nouveaux commerces s'est accrue, tandis que celle de fonds de commerce existants, au contraire, a fléchi, malgré une augmentation nette des mises en vente : 25 000 (contre 22 000 en 1982) pour 15 000 transactions réalisées (contre 18 000 en 1982).

Le secteur qui séduit le moins les acheteurs est celui du commerce de l'habillement (22 % des boutiques parisiennes), en raison de la crise que connaît l'ensemble de la filière textile, mais aussi sans doute en raison du gonflement excessif de l'appareil commercial de la branche au cours des dernières années : la rue de Passy (passée en vingt ans de l'alimentation au prêt-à-porter) ou la rue de la Chaussée-d'Antin (où la mode est de tradition) voient une diversification s'opérer.

L'alimentation (26 % des fonds de commerce) reste stable, avec presque un cinquième de commerçants étrangers – 19 % exactement, – surtout maghrébins et asiatiques, tandis que la restauration rapide (cinq cent soixante « fast food », croissanteries, viennoiseries, sandwicheries et pizzerias en 1982) semble atteindre un seuil de saturation.

En tout, la chambre de commerce et d'industrie de Paris dénombre 30 726 magasins de détail de moins de 400 mètres carrés à Paris même.

Les prix pratiqués sont extrêmement variables et fonction de quatre critères : qualité de l'emplacement, du locataire, du bail et, enfin, rentabilité, celle-ci, lorsqu'elle est élevée (13 %, par exemple), étant attachée à un plus grand risque pour l'investisseur.

Une boutique de taille moyenne (50 mètres carrés) peut valoir jusqu'à 3 millions de francs pour les mieux situées, mais il s'agit là de cas exceptionnels, dans des rues particulièrement prestigieuses (la « bonne » portion de la rue du Faubourg-Saint-Honoré ou de l'avenue Victor-Hugo, par exemple). Ailleurs, le prix des murs de ces 50 mètres carrés varie, plus raisonnablement, de 200 000 F à 600 000 F.

Quant à la valeur locative annuelle, elle varie de 600 F au mètre carré pour les locaux isolés à 1 200 F pour ceux situés dans les artères commerçantes.

J. D.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 juin

Peu d'écarts

Sous les lambris, les cotations de Creusot-Loire et de Schneider, suspendues la veille, n'ont pas repris mercredi à la Bourse de Paris après le répit accordé par le tribunal de commerce de Paris avant que le sort du numéro un de la mécanique lourde soit scellé, juridiquement parlant (voir pages 1 et 35).

Exception faite des actions cotées du groupe Empain-Schneider, les autres titres ont reflété des écarts limités dans les deux sens, certains professionnels faisant état de quelques achats de soutien de la part d'investisseurs institutionnels.

L'indicateur instantané a eu un mal fou à décoller de la barre d'équilibre (+ 0,02 %), et les deux seuls éléments relativement marquants de cette séance auront été la nouvelle et forte hausse de Viniprix (+ 7 % après un gain de 7,6 % mercredi) et, en sens contraire, le recul d'Elf-Aquitaine (– 2 %) alors que les propos récemment tenus par le président du groupe pétrolier, M. Michel Pecqueur, sont teintés d'un optimisme modéré.

En commentant les résultats du premier semestre 1984, les dirigeants d'Elf-Aquitaine ont notamment indiqué que le forage effectué sur le bloc 34-7 au large de la Norvège avait donné des résultats positifs et assez prometteurs.

Au fil des compartiments, on relevait des hausses de 3 % à 5 % sur Crouzet, Fives-Lille et Pechelbronn, alors que Damart, St-Louis, CSF et Pernod-Ricard perdaient de 2 % à 3 %.

Remonté de 374,50 à 376 dollars l'once à Londres, le métal fin s'est apprécié modérément à Paris : 101 300 F (plus 250 F) sur le lingot, mais le napoléon a perdu 4 F, à 631 F.

Dollar-titre : 9,70/75, pratiquement inchangé.

NEW-YORK

Irrégulier

Signe de l'incertitude qui persiste au sein de la communauté financière, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui avait fluctué tout au long de la séance de mercredi de part et d'autre de la barre d'équilibre, a finalement conclu sur un score inchangé, à 1 110,53. On a dénombré 750 baisses face à 680 hausses, alors que près de 500 titres se contentaient de reproduire leurs cours de la veille et que le volume des échanges était ramené à 67,5 millions de titres, contre 84,6 la veille.

Bell South, American Telephone, Digital Equipment, Johnson and Johnson, Walt Disney figurent parmi les titres les plus actifs avec un chiffre d'affaires voisin, voire légèrement supérieur, à un million d'actions pour chaque société. De même, avec 813 000 titres échangés, Continental Illinois figure dans ce peloton, alors que la grande banque américaine n'a toujours pas trouvé preneur, la First National Bank of Chicago et la Chemical Bank ayant successivement déclaré forfait. L'action de cet établissement a perdu 1/2 point, à 5 1/2 à Wall Street, mais c'est l'ensemble du compartiment bancaire qui est apparu affecté avec, notamment, le repli de Manufacturers Hanover et de Chase Manhattan, concernées au premier chef par les développements de l'attitude des pays endettés d'Amérique latine.

Nettement inférieure aux prévisions (0,2 %), la progression des ventes de détail en mai a été favorablement interprétée.

VALEURS	Cours du 13 juin	Cours du 14 juin
Alcoa	33 1/2	33
A.T.T.	15 5/8	15 5/8
Boeing	42 1/2	42
Chase Manhattan Bank	39 3/8	37 1/8
Du Pont de Nemours	48 7/8	48 1/2
Eastman Kodak	65 1/4	65 1/2
Exxon	40 1/4	40 1/8
Ford	35 7/8	36 3/4
General Electric	53	52 7/8
General Foods	53 1/4	53 1/4
General Motors	64 1/8	64 5/8
Goodyear	24 1/2	24 5/8
I.B.M.	104 1/2	104 3/8
I.T.T.	34 5/8	33 7/8
Mobil Oil	25 7/8	26 1/4
Pfizer	32 3/8	32 1/4
Schlumberger	48	47 1/2
Texaco	34	33 3/4
U.A.L. Inc.	33	33 3/8
Union Carbide	51	50 1/2
U.S. Steel	26 1/2	26 3/8
Westinghouse	21 7/8	21 3/4
Xerox Corp.	36 5/8	36 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ELF-AQUITAINE. — Le premier groupe industriel français a dégagé, au premier semestre 1984, un bénéfice net de 3,8 milliards de francs (contre 2,7 milliards l'année dernière à la même époque), mais cela est *« juste suffisant »* pour atteindre les objectifs de la société, estime son président Michel Pecqueur. L'année 1984, a indiqué son directeur financier, Jacques Bonnet de la Tour, sera *« bonne »* ou *« moyenne »* (comparée à 1983, qualifiée de *« médiocre »*, malgré un bénéfice net de 3,7 milliards de francs pour l'année), et devrait permettre au groupe de réduire son endettement.

En dépit de ces résultats positifs, a souligné M. Pecqueur, *« nos moyens sont juste suffisants »* pour faire face à la concurrence internationale dans un secteur (pétrolier) où *« seules les sociétés disposant d'un important potentiel d'innovation »* pourront survivre. Les dirigeants d'ELF ont notamment souligné, devant la presse et les analystes financiers, que le groupe avait besoin de cinq ans pour digérer la mise en commun, en 1983, sous sa houlette, des actifs d'Atochimie, de Chloé-chimie et d'une partie des actifs de PUK, rassemblés au sein d'Atochem, une position qu'ils avaient déjà défendue lorsque ELF-Aquitaine avait manifesté l'intention d'obtenir des tarifs préférentiels d'EDF pour son activité chimie du chlore (*le Monde* du 7 juin 1984).

Par ailleurs, M. Pecqueur a indiqué, à propos de Sanofi, dont le bénéfice net, part du groupe, a progressé de 24 % en 1983, que cette filiale hygiène-santé avait connu un début d'exercice favorable avec une progression sensible dans la cosmétologie et la parfumerie, accompagnée d'une extension de sa présence à l'étranger.

BANQUE CHAIX. — A l'instar d'autres banques qui ont pris une décision identique — le président, M. Jean Matouk, a conservé son fauteuil à l'occasion des rares changements récemment intervenus à la tête des banques nationalisées en 1982, — cet établissement va procéder à l'émission de titres participatifs à hauteur de 50 millions de francs. Cette opération s'effectuera sous la forme de titres de 1 000 F nominal assorti d'une partie fixe de 7,5 % et d'une partie variable indexée sur le résultat net et l'impôt payé par la banque.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	12 juin	13 juin
Valeurs françaises	111	
Valeurs étrangères	98	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 juin	13 juin
Indice général	169,8	169,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 14 juin .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 juin	14 juin
1 dollar (en yens)	232,35	232,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 14 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27	2 115
5 %	39 40	1 644
3 % amort. 45-54	71	2 615
Emp. 7 % 1973	9780	..
Emp. 8,80 % 77	117 20	0 555
9,80 % 78/93	89 83	9 077
8,80 % 78/86	92 40	4 472
10,80 % 79/94	92 90	8 410
13,25 % 80/90	101 05	0 436
13,80 % 80/87	102 38	9 162
13,80 % 81/99	101 35	5 731
16,75 % 81/87	109 80	12 768
16,20 % 82/90	110 45	6 816
16 % juin 82	110 80	0 263
E.D.F. 7,8 % 61	138 20	6 014
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 90	0 808
Ch. France 3 %	122	..
CNB Bques janv. 82	102 22	6 065
CNB Paribas	102 35	6 055
CNB Suez	102 35	6 055
CNI janv. 82	102 10	6 055

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2640	2700
Carrefour 6,75 % 77	338	338
Interbail (obl. conv.)	254	....
Lafarge 6 % 72	350	349
Marcel 8,75 % 70	1860	1810
Michelin 5,50 % 70	646 20	646 20
Moët-Hennes. 8 % 77	1855	1850
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	280	282 50
Peugeot 6 % 70-75	370	....
SCREG	177	177
Téléc. 7 % 74	179	....
Thom.-CSF 8,9 % 77	324	313

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	47 30	46 50
A.G.F. (St Cent.)	363	363
A.G.P. Vie	5550	5600
Agr. Inc. Madag.	76	....
Allobroge	290	290
Amrep	78 50	75 40 o
André Roudière	144 50	144 10
Applic. Hydraul.	289	278
Arbel	31 20	30
Artois	502	502
At. Ch. Loire	13	12 90
Ausseder-Rey	23	23
Bain C. Monaco	82 20	80 20
Banania	485 50	485
Banque Hypoth. Eur.	298	298
Blanzy-Ouest	359	350
B.N.P. Intercontin.	149 20	148
Bénédictine	1660	1675
Bon-Marché	138	132 50
Borie	295	300
Bras. Glac. Int.	806	806
Calf	429	429
Cambodge	245	245
C.A.M.E.	102	101 80
Campenon Bern.	175	170
Caout. Padang	367 60	353
Carbone-Lorraine	69 80	70
Cassaud S.A.	164	163
Caves Roquefort	890	910
C.E.G.Frig.	269 80	270
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	825	825
Centrest (Ny)	117	117
Cerabati	66	63 40 o
C.F.F. Ferrailles	275	275
C.F.S.	795	801
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	133	120
Chambon (M.)	400	399
Chambourcy (M.)	980	960
Champex (Ny)	110	113 50
Chim. Gde Paroisse	82	85
C.I. Maritime	440	411 50 c
Citram (B)	123	126
Clause	530	525
Cochery	38 10	39 60
Cofradel (Ly)	410	412
Cogifi	253	260
Comindus	747	770
Comiphos	184 90	182 10
Comp. Lyon-Alem.	245	241
Concorde (La)	318	310
C.M.P.	16	16
Conte S.A. (Li)	56 50	54 o
Crédit (C.F.B.)	205	201
Créd. Gén. Ind.	500	510
Cr. Universel (Cie)	470	480
Crédinel	123 50	123 50
Derbley S.A.	254	253
Darty Act. d. p.	790	....
De Dietrich	365	375
Degremont	144	145

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	750	750
Delmas-Vieljeux	741	741
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111	113 d
Didot-Bottin	660	660
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	241 50	245
Duc-Lamothe	155	150
Eaux Bass. Vichy	1100	1120
Eaux Vittel	939	921
Ecco	2600	2600
Economats Centre	466	489
Electro-Banque	258	247
Electro-Financ.	475	475
Elf-Antargaz	170	171
E.L.M. Leblanc	795	799
Ennili-Bretagne	130	130
Entrepôts Paris	280	260
Epargne (B)	1200	....
Epargne de France	322	....
Escaut-Meuse	405	401
Eurocom	680	580
Europ. Accumul.	31 20	31 20
Eternit	400	405
Félix Potin	1100	1085
Ferm. Vichy (Ly)	105	106
Finalens	110	101 c
FIPP	126	123
Fnac	261 50	261 50
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	198	197 90
Fonc. Agache-W.	163 20	166 20
Fonc. Lyonnaise	1790	....
Foncina	170 10	171 40
Forges Gueugnon	13 55	14
Forges Strasbourg	148 50	146 40
Forinter	1150	1150
Fougerolle	68	66
France I.A.R.D.	113 50	121 60
France (La)	801	802
Frankel	180 50	187 70
Fromageries Bel	791	790
From. Paul Renard	440	422 o
GAN	650	655
Gaumont	503	503
Gaz et Eaux	1300	1297
Gauvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	27 20	28 60
Gerland (Ly)	576	576
Gévelot	262 40	272 40
Gr. Fin. Constr.	215	213
Gds Moul. Corbeil	77	74
Gds Moul. Paris	310	315
Groupe Victoire	752	752
G. Transp. Ind.	169 60	176 40
Hutchinson	562	468 o
Hydro-Energie	214	229 70 d
Hydroc. St-Denis	41 90	45 d
Immindo S.A.	210	210
Imminvest	166	170
Immobail	330	330
Immobanque	510	521
Immob. Marseille	2320	2350
Immofice	401	400
Industrielle Cie	830	840
Invest. (Sté Cent.)	762	753
Jaeger	26	25 10
Lafitte-Bail	318	315
Lambert Frères	60	....
Lampes	125	125
La Brosse-Dupont	115 10	116
Lille-Bonnières	302 40	302 40
Locabail Immob.	490	491
Loca-Expansion	198	198
Locafinancière	293	293
Locatel	348 40	335
Lordex (Ny)	117	....
Louvre	460	460
Luchaire S.A.	294	300
Machines Bull	32 10	32 50
Magasins Uniprix	81	82
Magnant S.A.	69	....
Maritimes Part.	150	150
Marocaine Cie	38 50	....
Métal Déployé	347	340
M. H.	78 45	69 50
Mic	302	....
Mors	262 30	252
Nadella S.A.	119	116
Naval Worms	128	128 10
Navig. (Nat. de)	67	64 30
Nicolas	330	327 50
Nobel Bozel	7 55	7 65
Nodet-Gougis	90	....
OPB Paribas	140	139 90
Optorg	128	130
Origny-Desvroise	106	106
Palais Nouveauté	293	292
Paris France	88	91 50
Paris-Orléans	152 50	....
Part. Fin. Gest. Im.	283	285
Pathé-Cinéma	240	219 o
Pathé-Marconi	119	....
Piles Wonder	118 80	....
Piper-Heidsieck	292 80	....
P.L.M.	106	....
Porcher	178 40	185
Profils Tubes Est	4	3 50 o
Prouvost ex-Lain.R.	74 50	74 50
Providence S.A.	440	440
Publicis	1380	1370
Raff. Souf. R.	129 80	130
Ressorts Indust.	82 20	56 80 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Révillon	401	429 50 d
Ricqlès-Zan	126	....
Ripolin	43 20	40 25 o
Rochefortaise S.A.	99 70	91 o
Rochette-Cenpa	19 30	....
Rosario (Fin.)	110	....
Rougier et Fils	51	....
Roussalot S.A.	880	859 c
Sacer	43	....
Saclor	3 71	3 38 o
SAFAA	118	163 30 d
Safic-Alcan	225	224
SAFT	246	242
Saunier Duval	20	20
Saint-Raphaël	86	86
Salins du Midi	293	293
Santa-Fé	149	149
Satam	50	51 40
Savoisienne (M)	78	78
SCAC	142	144
Sellier-Leblanc	286	264 50
Senelle Maubeuge	190	197 60
S.E.P. (M)	171	176 d
Serv. Equip. Véh.	33 60	32 30
Sicli	29	28 50
Sicotel	289	288
Sintra-Alcatel	480	480
Simnim	151 10	152
Siph (Plant. Hévéas)	237	239
SMAC Acieroid	159 50	160
Sofal financière	420	422
Soffo	205 30	206 20
Soficomi	482 50	481
S.O.F.I.P. (M)	80 50	90
Sofragi	813	813
Sogepal	211 70	218 20
Soudure Autog.	90	89
Sovabail	560	584
S.P.E.G.	184	182
Speichim	144	148
S.P.I.	322 30	322 30
Spie Batignolles	172	172
Stemi	286	282 50
Taittinger	753	756
Testut-Aequitas	541	475 o
Thann et Mulh.	100	100
Tour Eiffel	336	336
Ufiner S.M.D.	185	185
Ugimo	226 50	225
Unibail	525	540
Unidel	82 10	....
U.A.P.	557	568
Union Brasseries	68	68
Union Habit.	273 20	283
Un. Imm. France	267 20	266 50
Un. Ind. Crédit	335	342
Usinor	3 36	2 o
U.T.A.	248	250
Vicat	237	238
Virax	63	60 50 o
Vuitton	525	523
Waterman S.A.	240	240
Brass. du Maroc	138	....
Brass. Ouest-Afr.	32 50	32 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	345	....
Akzo	273	....
Alcan Alum.	284	278
Algemeine Bank	1060	1026
Am. Petrofina	582	....
Arbed	306	....
Asturienne Mines	106	103 60
Banco Central	101	101
Banco Santander	83	81
Bco Pop Espanol	93	93
B. Régl. Internat.	30510	31100
Barlow Rand	104	....
Blyvoor	135 40	136 20
Bowater	35 60	36 40
British Petroleum	66	68
Br. Lambert	384 10	....
Caland Holdings	108	112
Canadian-Pacific	300	293 80
Cominco	365	360
Commerzbank	545	....
Dart. and Kraft	745	749
De Beers (port.)	69 20	....
Dow Chemical	274	275
Dresdner Bank	532	524
Femmes d'Auj.	67	....
Finoutremer	240	240
Gén. Belgique	309 50	308 50
Gevaert	530	....
Glaxo	113	110 10
Goodyear	255	250
Grace and Co	355 10	384
Gulf Oil Canada	125	125
Hartebeest	800	786
Honeywell Inc.	490	488
Hoogovens	176	....
I. C. Industries	438	425
Int. Min. Chem	350	....
Johannesburg	1350	....
Kubota	13 50	13 70
Latonia	230	222
Mannesmann	490	....
Marks-Spencer	33	33 10
Midland Bank Plc	48	46 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mineral-Ressourc.	81 10	80 50
Nat. Nederlanden	641	....
Noranda	150 20	149 40 c
Olivetti	23 70	23 35
Pakhoed Holding	190 50	191
Pfizer Inc.	316	316
Phœnix Assuranc.	62 85	....
Pirelli	11 20	11 20
Procter Gamble	500	490
Ricoh Cy Ltd	40 80	38 10
Rolinco	185	184
Robeco	195	187
Rodamco	429	439
Shell fr. (port.)	93	....
S.K.F. Aktiebolag	215	198
Sperry Rand	364	370
Steel Cy of Can.	178	....
Stilfontein	149 60	148
Sud. Allumettes	267	....
Tenneco	393	....
Thorn EMI	99 90	85 o
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	17 50	17 10
Vieille Montagne	615	585
Wagons-Lits	340	335
West Rand	82 50	82 60

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1645	1655
C.D.M.E.	530	528
C. Equip. Elect.	246	246
Dafsa	327	322
Dauphin O.T.A.	1600	1605

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Guy Degrenne	770	760
Merlin Immobilier	1695	1695
Métallurg. Minière	175	176
M.M.B.	245 50	255 30
Novotel S.I.E.H.	1660	....
Om. Gest. Fin.	250	250
Petit Bateau	431	430
Petrofigaz	546	538
Poron	470	471
Salomon	1330	1320
S.C.G.P.M.	275	275
Far East Hotels	1 06	1 04
Sofibus	212	214
Sovac	520	515
Zodiac	1240	1210

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	201	210 d
Cellulose du Pin	29	....
C.G.M.	3 70	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	527	527
Dunlop	13	11 o
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Pronuptia	127	130
Rorento N.V.	627	621
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	146	146
Total C.F.N.	47	....
Ufinex	284 70	284 50

SICAV 14/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	222 61	212 52
Actions-Investiss.	259 20	247 45 •
Actions sélectives	328 71	313 80
Aedificandi	350 22	334 34
A.G.F. 5000	243 44	232 40
Agfimo	365 94	349 35
A.G.F. Interfonds	347 73	331 96
Altefi	212 51	202 87
A.L.T.O.	178 45	170 36
Amérique Gestion	454 70	434 08
A.M.I.	214 85	205 11
Assoc. St-Honoré	11390 99	11334 32 •
Associc	23100 53	23100 53
Bourse-Investiss.	289 84	276 74
Bred Associations	2135 15	2128 76
Capital Plus	1284 20	1284 20
Colombie (ex W.I.)	627 64	599 18
Convertimmo	289 04	275 93
Cortexa	929 90	887 73 •
Credinter	374 58	357 59 •
Croiss. Immobil.	366 17	349 57
Démeter	11961 88	11937 98 •
Drouot-France	314 49	300 23
Drouot-Investiss.	710 90	678 66
Drouot-Sécurité	184 44	176 08
Drouot-Sélection	105 49	105 49
Energia	231 80	221 29
Epacourt Sicav	6176 04	6160 64
Epargne Associations	22424 18	22367 11 •
Epargne-Capital	5587 92	5512 79
Epargne-Croiss.	1283 21	1225 02
Epargne-Industr.	415 17	396 34 •
Epargne-Inter	623 03	594 78
Epargne-Oblig.	171 41	163 64 •
Epargne-Unie	823 52	786 18
Epargne-Valeur	329	314 08
Eparoblig	1157 92	1155 61
Eurocic	8439 60	8056 90
Euro-Croissance	395 45	377 52
Europe Investiss.	1035 16	988 22 •
Foncier Investiss.	630 03	601 46 •
Fonsival	145 20	138 62
France-Garantie	271 60	266 18
France-Investiss.	398 48	380 41
Fr.-Obl. (nouv.)	392 27	374 48
Francic	249 39	238 08
Fructidor	220 44	210 44
Fructifrance	433 07	413 43
Fructivar	61596 12	61432 54
Fructi-Associations	1032 18	1030 12
Gestilion	60995 38	60843 27
Gestion Associations	107 69	105 06 •
Gestion Mobilière	538 20	514 75
Gest. Rendement	465 74	444 62
Gest. Sél. France	376 95	359 86
Haussmann Oblig.	1221 49	1166 10
Horizon	684 05	664 13
I.M.S.I.	366 15	349 55
Indo-Suez Valeurs	584 89	558 37
Ind. française	12326 36	12084 67
Interoblig.	10587 85	10089 54
Intersélect France	289 13	276 02
Intervaleurs Indust.	403 69	385 38
Invest. net	11092 29	11070 15
Invest. Obligataire	12928 63	12902 72
Invest. Placements	751 89	717 79
Invest. St-Honoré	639 73	610 72 •

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	104 51	99 77
Laffitte-crt-terme	110482 34	110482 34
Laffitte-Expansion	619 83	591 72
Laffitte-France	199 66	190 59
Laffitte-Oblig.	135 31	129 17
Laffitte-Placements	103245 34	103142 20
Laffitte-Rend.	192 56	183 83
Laffitte-Tokyo	889 98	849 62
Lion-Associations	11821 64	11821 64
Livaplus	51851 06	51337 68
Livret portefeuille	459 69	446 30
Mondiale Investissem.	329 93	314 97 •
Monecic	58217 14	58217 14
Multi-Obligations	438 02	418 16
Mutuelle Unie Sél.	105 33	100 55
Natio.-Assoc.	23989 93	23942 05
Natio.-Epargne	11962 59	11844 15
Natio.-Inter.	900 76	859 91 •
Natio.-Obligations	453 20	432 65 •
Natio.-Placements	59025 90	59025 90
Natio.-Valeurs	488 41	466 26
Oblifion	1065 77	1017 44
Obliserm	155 88	148 81
Pacifique St-Honoré	395 53	377 59 •
Paribas Epargne	11888 39	11821 11 •
Paribas Gestion	504 95	482 05 •
Patrimoine-Retraite	1185 83	1162 58
Phénix Placements	230 10	228 96
Pierre Investiss.	422 90	403 72
Placement crt-terme	55476 24	55476 24
Province Investiss.	268 90	256 71 •
Rendem. St-Honoré	11123 86	11068 52 •
Sécur. Mobilière	388 56	370 94
Sél. court terme	11229 70	11146 10 •
Sélec. Mobil. Div.	315 54	307 84 •
Sélection-Rendem.	169 18	161 51 •
Sélect. Val. Franç.	195 14	186 29 •
Sicav-Associations	1109 16	1106 95
S.F.I. fr. et étr.	440 32	420 35
Sicavimmo	494 35	471 93
Sicav 5000	215 39	205 62
Slvafrance	350 95	335 04
Slvam	306 49	292 59
Slvarente	208 48	199 03
Slvinter	328 86	313 95
S.I.-Est	927 58	885 52
S.I.G.	717 17	683 87
S.N.I.	983 06	938 48
Sofinvest	415 22	396 39 •
Sogepargne	340 01	324 59
Sogevar	818 35	781 24
Sogiter	1043 76	996 43
Soleil Investis.	393 12	393 12
Technocic	985 72	950 57
U.A.P. Investiss.	318 97	304 51
Uni-Associations	108 42	108 42
Unifrance	259 68	247 90
Unifoncier	682 63	651 68
Unigestion	613 36	585 55
Uni-Japon	1097 14	1047 39
Uni-Régions	1527 90	1458 62
Uniresta	1685 29	1629 87
Univer	137 11	137 11
Univers-Obligations	1052 33	1017 73
Valorem	347 21	346 86
Valorg	1155 99	1154 84
Valrex	125190 51	125085 44

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; • : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1800	4,5 % 1973	1806	1800	1800	– 0 33
3670	C.N.E. 3 %	3618	3600	3600	– 0 48
220	Accor	210	209	206	– 1 90
780	Agence Havas	722	720	720	– 0 27
535	Air Liquide	531	535	535	+ 0 75
540	Als. Superm.	540	532	532	– 1 48
93	A.L.S.P.I.	103 90	105	106	+ 2 02
199	Alsthom-Atl.	205 50	203	202	– 1 70
290	Applic. gaz	268	270	270	+ 0 74
415	Arjom. Prioux	405	408	407	+ 0 49
910	Aux. Entrepr.	865	869	869	+ 0 46
490	Av. Dass.-Br.	475	480	480	+ 1 05
270	Bail-Equipem.	273	276	276	+ 1 09
585	Bail-Investiss.	604	610	607	+ 0 49
495	Cie Bancaire	484	485	486	+ 0 41
159	Bazar H.-V.	151	153 50	153 50	+ 1 65
280	Béghin-Say	253	265	258	+ 1 97
415	Bic	405 50	405 50	406	– 0 12
310	B.I.S.	289	289	289	....
1410	Biscuit (Gén.)	1355	1355	1355	....
1730	Bongrain S.A.	1660	1650	1650	– 0 60
670	Bouygues	633	635	635	+ 0 31
2550	B.S.N.-G.D.	2513	2530	2525	+ 0 47
1720	Carrefour	1260	1250	1248	– 0 95
980	Casino	865	861	861	– 0 46
600	Cedis	574	576	576	– 0 34
365	Cetelem	345	342	342	– 0 88
695	C.F.A.O.	634	630	628	– 0 94
82	C.F.D.E.	78 10	78 05	78 05	– 0 06
405	C.G.I.P.	408	398	398	– 2 46
340	Chargeurs S.A.	336	333 50	334	– 0 59
28	Chiers-Châtill.	27 70	27 30	27 30	– 1 44
260	Ciments franç.	254 10	254 10	254 10	....
1300	C.I.T. Alcatel	1230	1258	1258	+ 2 27
890	Club Méditerr.	880	880	881	+ 0 11
120	Codetel	106	106	106	....
225	Cofimeg	222	225 50	225 50	+ 1 57
275	Colas	270	270	265	– 1 85
189	Compt. Entrepr.	185 90	185 90	185 90	....
365	Compt. Mod.	346	345	345	– 0 28
630	Créd. Foncier	620	635	635	+ 2 41
235	Crédit F. Imm.	237 10	238	237 80	+ 0 29
590	Crédit Nat.	643	645	645	+ 0 31
32	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
105	Crouzet	110 70	115	115 10	+ 3 97
1690	Damart-Servip.	1700	1660	1660	– 2 35
880	Darty	916	900	910	– 0 65
650	Docks France	610	610	610	....
104	D.M.C.	96 80	95 50	95	– 1 85
680	Dumez	645	650	650	+ 0 77
540	Eaux (Gén.)	524	524	523	– 0 19
265	Elf-Aquitaine	262	257 50	257	– 1 90
265	– (certific.)	247	244	244	– 1 21
....	Epeda	1030	1030	1030	....
2580	Essilor	2461	2425	2432	– 1 17
660	Euro S.A.F.	692	700	703	+ 1 58
820	Eurafrance	823	821	821	– 0 24
720	Euromarché	700	699	699	– 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
685	Europe n° 1	642	640	643	+ 0 15
660	Fecom	800	780	785	– 1 87
770	Fichet-Bauche	740	740	740	....
184	Finextel	184 90	184	184	– 0 46
290	Fives-Lille	279	289 40	289 40	+ 3 72
45	Fonderie (Gén.)	41 90	41 10	41 10	– 1 90
75	Fraissinet	69	70	70	+ 1 44
385	Francarep	380 50	381	381	+ 0 13
185	Gal. Lafayette	184 20	185	185	+ 0 43
920	Gén. Géophys.	902	890	895	– 0 77
265	GTM-Entrepose	252	250	247	– 1 98
300	Guyenne-Gasc.	303	303	303	....
1540	Hachette	1380	1400	1400	+ 1 44
325	Hénin (La)	330	336	330	....
92	Imétal	92	91	91 80	– 0 21
300	Imm. Plaine-M.	293	298	298	+ 1 70
1230	Inst. Mérieux	1278	1260	1260	– 1 40
390	Interbail	406	400	400	– 1 47
1520	Intertechnique	1500	1560	1560	+ 4
141	J. Lefebvre	137	136	136	– 0 72
725	Lab. Bellon	654	652	652	– 0 30
385	Lafarge-Coppée	352 50	350	349 50	– 0 85
....	Lebon	779	779	779	....
1860	Legrand	1865	1851	1853	– 0 64
1210	Lesieur	1219	1228	1230	+ 0 90
285	Locafrance	291 50	290 20	292	+ 0 17
845	Locindus	676	668	666	– 1 47
790	Lyonn. Eaux	759	755	755	– 0 52
225	Mais. Phénix	215	212	214	– 0 46
1145	Majorette (Ly)	1101	1100	1100	– 0 09
122	Manurhin	112	110 50	110 50	– 1 33
100	Mar. Wendel	96 50	97 50	97 80	+ 1 34
1780	Martell	1790	1801	1801	+ 0 61
1140	Merlin-Gerin	1140	1135	1135	– 0 43
1400	Matra	1376	1380	1380	+ 0 29
810	Michelin	760	755	760	....
1590	Midi (Cie)	1610	1595	1595	– 0 93
220	Midland Bk S.A.	220	220	220	....
62	M.M. Penarroya	61 90	61 10	61 80	– 0 16
1570	Moët-Hennessy	1496	1480	1481	– 0 93
400	Mot. Leroy-S.	344	355	351	+ 2 03
100	Moulinex	98 40	98	97 10	– 1 32
555	Mumm	565	555	555	....
265	Navig. Mixte	254	250	250	– 1 57
49	Nord-Est	50 40	50	50	– 0 79
340	Nordon (Ny)	365	365	365	....
104	Nouvelles Gal.	103	103	103 20	+ 0 19
630	Occident. (Gén.)	625	631	631	+ 0 96
295	Olida-Caby	300	303	305	+ 1 66
795	Omn. F. Paris	799	810	810	+ 1 37
153	Opfi-Paribas	159 40	159 60	159 60	+ 0 12
2420	Oréal (L')	2380	2351	2361	– 0 79
81	Paper. Gascogne	79 70	79	79	– 0 87
645	Paris-Réescompte	645	645	645	....
245	Pechelbronn	243	251	250	+ 2 88
620	Penhoet	622	625	625	+ 0 48
780	Pernod-Ricard	765	751	751	– 1 83
280	Pétroles (Fse)	294 90	292	290	– 1 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
65	– (certific.)	69	70	70	+ 1 44
103	Pétroles B.P.	111 90	110 10	110	– 1 69
235	Peugeot S.A.	218 10	217 50	217 50	– 0 27
46	Poclain	44	43 95	43 80	– 0 45
410	Poliet	357	360	360	+ 0 84
126	Pompey	130	129 90	129 90	– 0 07
330	P.M. Labinal	303 20	303	303	– 0 06
1690	Presses Cité	1585	1605	1605	+ 1 26
960	Prétabail Sic.	970	971	971	+ 0 10
250	Primagaz	223	218	225	+ 0 89
150	Printemps	146	146	145 50	– 0 34
1570	Promodès	1640	1625	1628	– 0 73
285	Radiotechn.	290	285	285 10	– 1 68
108	Raffin. (Fse)	107 10	108	108 20	+ 1 02
1160	Redoute (La)	1112	1090	1090 c	– 0 38
1070	Roussel-Uclaf	1145	1130	1130	– 1 31
1650	Rue Impériale	1405	1410	1410	+ 0 35
150	Sade	152	152	152	....
1360	Sagem	1350	1350	1350	....
380	St-Louis B.	355	345	345	– 2 81
510	Sanofi	507	513	513	+ 1 18
320	S.A.T.	329	325	325	– 1 21
665	Saupiquet Cie	700	695	695	– 0 71
91	Schneider	89 50	....	....	....
58	S.C.O.A.	60 90	60 30	60 30	– 0 98
185	S.C.R.E.G.	181 80	180	180	– 0 99
430	Seb	413	400	400 c	+ 0 78
260	Sefimeg	260 50	262	262	+ 0 57
890	S.F.I.M.	828	840	839	+ 1 32
67	S.G.E.-S.B.	68	67	67	– 1 47
860	Sign. Ent. El.	818	810	810	– 0 97
480	Silic	488	481	489	+ 0 20
305	Simco	305	305	305	....
140	Simnor	143	143 50	143 50	+ 0 34
1340	Skis Rossignol	1330	1255	1255	– 5 63
520	Slminco	521	520	520	– 0 19
....	Sodexho	3290	3300	3300	+ 0 30
500	Sogerap	530	531	531	+ 0 18
540	Sommer-Allib.	535	530	532	– 0 56
516	Source Perrier	506	503	503	– 0 59
....	Synthelabo	285 80	281	281	– 1 67
425	Talcs Luzenac	424	430	430	+ 1 41
1690	Tél. Elect.	1550	1545	1545	– 0 32
298	Thomson-C.S.F.	293 50	285 10	286 50	– 2 38
1880	T.R.T.	1942	1937	1937	– 0 25
298	U.F.B.	290	290	290	....
575	U.I.S.	586	578	578	– 1 36
270	U.C.B.	265	268	268	+ 1 13
260	Valéo	241	241	241	....
65	Vallourec	64	63 20	63 20	– 1 25
2080	V. Clicquot-P.	2001	2000	2000	– 0 04
620	Viniprix	628	672	672	+ 7
1030	Elf-Gabon	1149	1140	1146	– 0 26
220	Amax Inc.	214	208 80	208 50	– 2 57
290	Amer. Express	266	259	259	– 2 63
153	Amer. Teleph.	154	153	151 90	– 1 36
183	Anglo Amer. C.	177	179 30	179	+ 1 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1110	Amgold	1155	1153	1153	– 0 17
595	BASF (Akt)	589	580	600	+ 1 86
615	Bayer	610	599	599	– 1 80
590	Buffelsfont.	620	615	620	....
31	Charter	29 70	29 25	29 25	– 1 51
420	Chase Manh.	380 10	364	364	– 4 23
285	Cie Pétr. Imp.	285	282	282	– 1 05
71	De Beers	67 40	66 95	67 25	– 0 22
1300	Deutsche Bank	1240	1229	1229	– 0 88
133	Dome Mines	127 50	126	126	– 1 17
350	Driefontein Cstd	369	370	370	+ 0 27
460	Du Pont-Nem.	462	456 50	457	– 1 08
625	Eastman Kodak	644	644	646	+ 0 31
150	East Rand	159 80	162	161 90	+ 1 31
....	Electrolux	304 20	299 50	299	– 1 70
385	Ericsson	386 30	384 20	384 20	– 0 57
415	Exxon Corp.	392 80	392 50	392 50	– 0 07
340	Ford Motors	359 30	358 70	358 70	– 0 16
395	Free State	393	400	400	+ 1 78
198	Gencor	204	205	205	+ 0 49
325	Gén. Belgique	308 50	308 50	308 50	– 0 32
520	Gén. Electr.	526	520	517	– 1 71
600	Gen. Motors	625	630	631	+ 0 96
74	Goldfields	74	74	74 20	+ 0 27
....	Gd Metropolitain	45 15	44 10	44 10	– 2 32
200	Harmony	213 20	218 90	219 90	+ 3 14
35	Hitachi	35 10	34 60	34 60	– 1 42
630	Hoechst Akt.	594	584	586	– 1 34
79	Imp. Chemical	79 10	78	78	– 1 39
110	Inco. Limited	99 70	99 30	98 90	– 0 80
1060	IBM	1048	1017	1017	– 2 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
74	Ito-Yokado	78 10	76 70	75 90	– 2 81
345	ITT	347	336	336	– 3 17
70	Matsushita	71 70	70 70	70 70	– 1 39
870	Merck	871	880	880	+ 1 03
715	Minnesota M.	747	730	730	– 2 27
275	Mobil Corp.	259	255 20	255 20	– 1 46
22790	Nestlé	21730	21500	21500	– 1 05
850	Norsk Hydro	812	815	815	+ 0 36
1210	Petrofina	1152	1135	1135	– 1 47
625	Philip Morris	638	632	635	– 0 47
146	Philips	143	140	142	– 0 69
430	Pres. Brand	461	456	456	– 1 08
530	Président Steyn	560	558	575	+ 2 67
1050	Quilmès	1120	1055	1055	– 5 80
1400	Randfontein	1472	1475	1475	+ 0 20
505	Royal Dutch	494	491	491	– 0 60
82	Rio Tinto Zinc	82 20	82	82 20	....
330	St Helena Co	344	355	355	+ 3 19
490	Schlumberger	474	460 50	462	– 2 53
83	Shell transp.	88 10	86	86	– 2 38
1410	Siemens A.G.	1425	1392	1395	– 2 10
139	Sony	136	135	135	– 0 73
215	T.D.K.	204 50	202 70	203 10	– 0 68
....	Toshiba Corp.	16 35	16 05	16	– 2 14
785	Unilever	790	782	782	– 1 01
625	Unit. Techn.	616	615	616	....
1200	Vaal Reefs	1270	1280	1280	+ 0 78
575	West Deep	595	595	600	+ 0 84
475	West Hold.	490	490	490	....
370	Xerox Corp.	365	356	360	– 1 36
2 48	Zambia Corp.	2 33	2 29	2 29	– 1 71

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; • : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 357	8 349	8 100	8 500
ECU	6 870	6 870	....	....
Allemagne (100 DM)	307 670	307 660	298	313
Belgique (100 F)	15 081	15 084	14 350	15 450
Pays-Bas (100 fl.)	272 850	272 870	261	281
Danemark (100 krd)	83 830	83 920	79	87
Norvège (100 k)	107 700	107 660	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 583	11 578	11 200	12
Grèce (100 drachmes)	7 727	7 722	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 956	4 947	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	368 420	368 440	360	381
Suède (100 krs)	103 640	103 530	99	106
Autriche (100 sch)	43 780	43 790	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 436	5 429	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 945	5 960	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 422	6 418	6 220	6 560
Japon (100 yens)	3 598	3 610	3 480	3 620

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/6
Or fin (kilo en barre)	101100	101100
Or fin (en lingot)	101050	101300
Pièce française (20 fr)	635	631
Pièce française (10 fr)	436	415
Pièce suisse (20 fr)	608	612
Pièce latine (20 fr)	585	581
Souverain	756	756
Pièce de 20 dollars	4200	4125
Pièce de 10 dollars	2020	2015
Pièce de 5 dollars	1301 25	1301 25
Pièce de 50 pesos	3945	3905
Pièce de 10 florins	627	621

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

• *M. Defferre à Madrid.* – Le ministre français de l'intérieur devait arriver jeudi 14 juin à Madrid pour s'entretenir avec son homologue espagnol, M. Barrionuevo, et faire un bilan de la lutte contre le terrorisme. – *(AFP.)*

A B C D E F G

TEXTE PARTISAN POUR L'OPPOSITION, ÉGALITAIRE POUR LA MAJORITÉ

Le projet sur la retraite à soixante-cinq ans des hauts fonctionnaires est adopté par les députés

Les députés socialistes et communistes ont adopté, à main levée, dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 juin, à l'Assemblée nationale, en première lecture et après déclaration d'urgence, le projet de loi abaissant à soixante-cinq ans la limite d'âge des hauts fonctionnaires. Les élus du RPR et de l'UDF ont voté contre. Les articles du projet de loi organique qui concerne les magistrats de la Cour de cassation doivent être débattus ce jeudi 14 juin (*le Monde* des 11, 16, 31 mai, 2 et 14 juin).

Le projet gouvernemental a soulevé des passions, autant que le projet similaire élaboré par le gouvernement de M. Jacques Chirac, en 1974. Pour M. Michel Debré (RPR, la Réunion), ce ne sont rien de moins que des lois d'*« évolution vers un régime totalitaire »*, car s'il reconnaît que ce ne sont pas des *« lois d'épuration »*, il affirme que ce sont des *« lois d'avertissement et de domination »* envers des magistrats qui ne se seraient pas montrés assez dociles. M. Debré est constant dans sa position ; il s'était déjà opposé aux projets de 1974 comme M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire). Pour ce dernier, les choses sont claires : la sagesse vient avec l'âge, *« Juger n'est pas un métier de jeunes »*, dit-il ; et les professeurs d'université vont être remplacés par des maîtres assistants qui, dans la plupart des cas, *« ne le voudront pas »* ; en un mot, il n'est pas bon d'*« obliger à l'inactivité des hommes et des femmes en pleine possession de leurs moyens »*. La question préalable qu'il défendait – pour faire décider qu'il n'y avait pas lieu à délibérer – n'en fut pas moins repoussée par 329 voix (PS-PC) contre 160 (RPR-UDF).

M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne) était dans une situation plus délicate puisqu'il faisait partie du gouvernement de 1974 ! Cela ne l'empêche pas de s'opposer avec *virulence aux actuelles propositions* de loi. Avec des arguments qui ne sont pas toujours justes. Ainsi, contrairement à ce qu'il avait écrit dans *le Monde* du 2 juin, un non-militaire ne pourra être nommé contrôleur des armées, et si un non-bachelier peut être inspecteur général *de l'éducation nationale*... C'est le cas depuis 1882, comme le lui a fait remarquer M. Anicet Le Pors, secrétaire d'État à la fonction publique.

Mais si ses exceptions d'irrecevabilités jugeant le projet sur les fonctionnaires et celui sur les magistrats de la Cour de cassation, contraires à la Constitution, furent repoussées respectivement par 327 voix (PS-PC) contre 158 (RPR-UDF) et 329 voix (PS-PC) contre 159 (RPR-UDF), la majorité dut bien convenir qu'il y avait quelques problèmes de constitutionnalité dans les textes initiaux. C'est pourquoi la commission des lois a demandé, et obtenu, que *les présidents de sections* ou de chambres des trois juridictions concernées, soient mis dans la même situation que les autres membres de celles-ci. C'est pourquoi aussi le gouvernement proposa, avec succès, de supprimer les exceptions à la règle des soixante-cinq ans pour les professeurs – en dehors de ceux du Collège de France. En revanche, le système de l'« éméritat », qui permet *aux professeurs retraités* de continuer à exercer quelques activités d'enseignement, a été étendu, les titulaires des principales distinctions y accédant de plein droit.

La majorité n'était pas pour autant tout à fait à l'aise devant ces projets. *M. Georges Labazée* (PS-Pyrénées-Atlantiques), rapporteur de la commission des lois, reconnaît que leur *« mise en œuvre doit être entourée de précaution »*. Certes, M. Le Pors l'a rassuré sur son coût : 32 millions de francs en 1985 et 1986, 96 millions en 1987 et 1988, dont il faut déduire quelque 12 millions d'économie sur les salaires. Mais la majorité espérait plus d'engagement du gouvernement sur les moyens en hommes à donner aux administrations concernées pour qu'elles puissent faire face à l'accélération des départs ; M. Le Pors se contenta d'assurer qu'à la sortie de l'ENA il y aurait plus de places *offertes pour la Cour des comptes* et le Conseil d'Etat. Le PS n'en accepta pas moins de repousser l'amendement de la commission qui prévoyait d'allonger le délai de mise en œuvre de la réforme pour ces deux juridictions. Il fut donc décidé, par 324 voix (PS-PC) contre 158 (RPR-UDF), *M. Alain Richard* (PS, Val-d'Oise) s'abstenant volontairement, d'en revenir sur ce point au texte gouvernemental.

La majorité, sans hésitation en revanche, refusa le procès « politique » qui lui était fait de vouloir *réserver des places à ses amis.* M. Michel Sapin (PS, Indre) fit remarquer que la formule finalement retenue ne libérait que le tiers des postes avant les élections de 1986. Et M. Le Pors expliqua qu'il s'agissait de mettre en œuvre dans la fonction publique un principe d'égalité. Il rappela que la nomination par le gouvernement d'inspecteurs généraux, sans autres restrictions que celle de l'âge, *existait* déjà pour d'autres corps. Il obtint d'ailleurs pour eux – contre la commission – le maintien de la nomination en conseil des ministres *« pour les aligner sur les plus hautes fonctions administratives »*. Il profita aussi de l'occasion pour déclarer : *« Je tiens en très haute estime les magistrats du Conseil d'Etat. Je travaille depuis trois ans avec ses membres dans des conditions excellentes, et j'entends que cela ne change pas. »*

Pour le reste, le gouvernement fit adopter une nouvelle rédaction étendant le nombre de sociétés contrôlées directement ou indirectement par l'Etat, dont les dirigeants devront impérativement partir en retraite à soixante-cinq ans, dans les deux mois suivant la promulgation de la loi ; malgré certaines interprétations, cela *concerne les sociétés* de télévision.

THIERRY BREHIER.

AU SÉNAT

Adoption définitive du projet de loi sur la pêche

Les conclusions de la commission *mixte paritaire chargée de proposer* un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi *« relatif à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles »*, qui avaient été approuvées le 5 juin par l'Assemblée nationale, ont été adoptées définitivment par le Sénat, mercredi 13 juin. L'accord intervenu entre les deux Assemblées porte notamment sur l'exclusion du *Rhin et du Rhône (en raison de leur* statut international) du champ d'application de la loi et sur la durée du délai pour la mise en conformité des ouvrages existants. Le chiffre de cinq ans retenu est intermédiaire entre les trois ans souhaités par les députés et les sept préférés par les sénateurs.

Le Sénat a examiné également en première lecture le projet de loi relatif à l'IFREM (*Institut français* pour l'exploitation de la mer) en y apportant des modifications d'ordre rédactionnel, acceptées par le gouvernement. Plusieurs sénateurs ont regretté que le siège du nouvel organisme constitué à partir de l'ISTPM (Institut scientifique et technique des pêches maritimes) et du CNEXO (Centre national pour l'exploitation des océans) soit situé à *Paris et non dans un port maritime.*

Le Sénat a également examiné en seconde lecture quatre projets de loi : location-accession à la propriété immobilière, révision du prix des contrats de construction d'une maison individuelle et de vente d'im*meuble* à construire, modification de la loi de 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution, et texte relatif à l'usage vétérinaire de substances anabolisantes et à l'interdiction de diverses autres substances. Pour ces quatre textes, le Sénat a confirmé ses positions en n'acceptant pas les modifications retenues par l'Assemblée nationale.

D'autre part, le Sénat avait adopté définitivement mardi 12 juin, en deuxième lecture, après que l'Assemblée nationale les eut modifiés, le projet de loi modifiant la loi du 2 janvier 1968 sur les brevets d'invention (*le Monde* des 6 et 27 avril, et 25 mai) et le projet de loi *organique « modifiant l'ordonnance du 29 décembre 1958 portant loi organique relative au conseil économique et social »* (*le Monde* des 6 avril, 4 et 27-28 mai).

Le numéro du « Monde » daté 14 juin 1984 a été tiré à 450 743 exemplaires

Mme VEIL : Je ne suis pas une dénonciatrice

Mme Simone Veil, chef de file de la liste de l'opposition pour les élections européennes, a dressé, jeudi 14 juin, un bilan de sa campagne. Interrogée sur l'accusation qu'elle avait portée contre l'entourage de M. François Mitterrand, Mme Veil a déclaré : *« Je ne suis pas une dénonciatrice. Il y a dans le pays un terrorisme intellectuel venant des communistes, puis des socialistes qui veulent faire l'histoire et la présenter selon leurs propres conceptions, leur propre vision. »* Mme Veil a jugé cette attitude *« contraire à l'esprit de la démocratie »* et à la tolérance, et a souhaité *« que chacun respecte l'histoire et que personne n'essaie d'imposer sa marque »*.

« Le fait d'avoir vécu aussi durement le nazisme me donne une grande liberté de pensée et d'esprit », a-t-elle affirmé, avant d'ajouter : *« Je n'accepte pas et n'accepterai jamais qu'on refasse l'histoire. »* Selon elle, *« certaines personnalités »* ont été *« dédouanées »* sous prétexte de leurs sympathies socialistes. *« Il y a des personnes reçues chez le président de la République – et il le sait très bien – qui ont eu une attitude peu honorable pendant la guerre. » « On sait très bien à qui je fais allusion »*, a-t-elle conclu.

M. HERSANT RELAXÉ

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a relaxé, le 14 juin, M. Robert Hersant et débouté les syndicats de journalistes, qui lui reprochaient d'avoir enfreint les ordonnances du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française en se comportant en fait comme le véritable « patron » de *France-Soir* sans l'être en droit. Le tribunal estime que les propos que M. Hersant aurait tenus lors d'une réunion du comité d'entreprise ne sont pas suffisants pour établir sa culpabilité à ce sujet.

• *Projet de loi sur la presse : la commission des affaires culturelles suspend ses travaux.* – La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale a suspendu ce jeudi 14 juin au matin l'examen du projet de loi sur la presse tel que l'avait voté le Sénat. En effet, après un jour et demi de discussion, elle n'avait pas fini d'étudier la cinquantaine d'amendements déposés par l'opposition avant l'article Ier. Dans ces conditions, le président de la commission a estimé qu'il n'était pas possible d'envisager que celle-ci puisse mener à son terme ses travaux. L'Assemblée devra donc débattre de ce projet en séance publique, à partir du lundi 18 dans l'après-midi, sans que la commission ait examiné le texte voté par le Sénat.

Sur le vif

Opération Sakharov

Vous en étiez, vous, mercredi soir ? Moi, oui, figurez-vous. J'étais invitée, un peu par raccroc, il faut bien le dire, au show Sakharov à Chaillot. Une grande première. Une première mondiale. Ce docudrame à *l'améícaine, Marek Halter* va le présenter dans les jours qui viennent au Congrès américain et au Bundestag. Reagan et Khol seront au premier rang.

Là, évidemment, c'était un peu moins rupinant. C'était bien quand même, forcément, c'est Cravenne, le grand maître de la nuit des césars, qui avait composé la salle. Au premier rang, vous aviez deux ou trois ministres, Badinter, Lang, Avice, vous aviez aussi Poperen. Et Lecanuet. Et Pasqua. Pas Mitterrand. *Mitterrand, lui*, il ne peut pas être partout, au Trocadéro et à Moscou. Dommage qu'il ne pousse pas jusqu'à Gorki ! Comme le disait Pliouchtch à la sortie, c'était le seul moyen de s'assurer que les Sakharov sont vraiment en bonne santé.

La fille et le gendre d'Elena Bonner étaient là eux aussi. Ils avaient beaucoup insisté pour que ce téléfilm de deux heures, interprété par Glenda Jackson et Jason Robards – ils sont sensationnels – soit diffusé dès la semaine prochaine aux États-Unis. Question de vie ou de mort. Il n'y a pas une minute à perdre.

A Hollywood, on a un peu tiqué. C'est une énorme affaire. Elle a coûté très cher. Elle a exigé deux ans de tournage en Autriche et en Grande-Bretagne. *Et elle devait être lancée* à grands frais, comme chez nous, à la rentrée. Mais l'actualité s'est chargée de dramatiser encore cette dramatique. Et de changer une opération commerciale en opération politique.

Grâce à quoi, des millions de téléspectateurs vont débarquer, sans crier gare, dans la réalité banalisée, certes, schématisée, je veux bien, formidablement parlante, cependant, hurlante même, de la contestation en URSS.

Ne nous y trompons pas : il ne s'agit pas d'une œuvre d'art, il s'agit d'une œuvre choc, façon *Holocauste*. Il s'agit pour l'opinion occidentale de prendre conscience de ce qui se passe concrètement, pratiquement, de l'autre côté du rideau de fer. Je ne vais pas entrer dans le détail de cette longue *marche du physicien soviétique*, membre fêté, honoré de l'Académie des sciences, dont la dissidence va s'assurer, petit à petit, le concours. Et à quel prix ! Au-delà de l'hagiographie, c'est à ça qu'on sera le plus sensible, à la force sournoise, implacable, de la machine à broyer toute velléité d'opposition au régime, toute liberté de pensée.

Une pensée capable de se venger pourtant. Marek Halter a bien raison : plus il y aura de tapage autour de Sakharov, mieux ça vaudra. Quand il était en liberté, il ne faisait que ça : parler haut et fort pour les opprimés. A présent, c'est à nous de jouer.

CLAUDE SARRAUTE.

UN TRACT ET UNE MANIFESTATION A PARIS CONTRE LE FRONT NATIONAL

A l'occasion du rassemblement que M. Jean-Marie Le Pen devait présider, le jeudi soir 14 juin, à l'Espace Balard, à Paris, les principaux partis de *gauche* (PS, PCF, PSU, MRG), ainsi que le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France, ont diffusé dans la région parisienne, à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme et du MRAP, un tract dénonçant l'utilisation des thèmes racistes et xénophobes *« qui sont de nature à développer dans ce pays un climat d'insécurité et, finalement, de violence »*.

Les signataires de ce tract ont refusé, toutefois, à l'exception du PSU, de s'associer à la manifestation organisée ce jeudi à partir de 18 h 30 par une quinzaine d'organisations d'extrême gauche, notamment la Ligue communiste révolutionnaire, la Parti communiste marxiste-léniniste (maoïste) et diverses associations de travailleurs immigrés.

Cette manifestation, qui avait l'appui de plusieurs personnalités politiques, syndicales et universitaires, devait donner lieu à un défilé de la gare Montparnasse jusqu'à la porte de Versailles, proche de l'Espace Balard.

LE PATRON DU « GARS-D'ARMOR » ATTEND D'ÊTRE JUGÉ PAR UN TRIBUNAL ESPAGNOL

Le patron du *Gars-d'Armor*, chalutier français arraisonné mardi 12 juin dans le golfe de Gascogne par des pêcheurs espagnols, sera jugé vendredi par le tribunal maritime de Saint-Sébastien pour *« infraction présumée à la pêche »*. Il est retenu depuis mardi, avec les cinq hommes de son équipage, sur son chalutier que les autorités espagnoles ont conduit dans le port de Pasajes.

Mercredi 13 juin, la vedette des *affaires maritimes de Saint-Nazaire*, l'*Armoise*, avait arraisonné un chalutier espagnol, le *Cibeles*, qui pêchait en infraction au large de La Rochelle *(nos dernières éditions)*. On affirme, au secrétariat d'Etat à la mer, qu'il n'y a pas de relation entre ces deux événements. Le *Cibeles* est un coutumier du fait, puisqu'il a déjà été l'objet de sept contraventions.

Enfin, à Lorient, on apprenait, mercredi, que deux des marins espagnols blessés lors du mitraillage du *Valle-de-Acundo*, le 7 mars, par un aviso de la marine française, avaient déposé plainte contre X..., pour violation et voies de fait ayant entraîné mutilation.

A Bayonne

RELAXE POUR QUATRE NATIONALISTES BASQUES

Bayonne. – Quatre des cinq nationalistes basques français qui avaient comparu le 7 juin devant le tribunal correctionnel de Bayonne pour association de malfaiteurs ont été relaxés.

Jean Coscarat, Pierre Bidard, *Alain Matéo* et *Jean Borda* avaient été arrêtés le 10 janvier alors qu'ils transportaient des journalistes vers une conférence de presse attribuée à Iparretarrak, mouvement indépendantiste préconisant la lutte armée. Ils avaient toujours nié leur appartenance à cette organisation clandestine, ce qui n'est pas le cas de Gabriel Mouesca, arrêté le 1er mars à Bayonne.

Ce dernier a été condamné à trente mois de prison. – (*Corresp.*)